Avec les otages tchécoslovaques en Angola

LIRE PAGE 6
NOTRE REPORTAGE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Bonne entente franco-québécoise

Depuis 1977, les premiers ministres français et québécois se rencontrent chaque année alternativement sur une rive ou l'autre de l'Atlantique. La visite qu'achève à Paris, ce mercredi 29 juin, M. René Lévesque relève donc d'un rite bien établi.

Pendant longtemps, les gaullistes ont eu une sorte de monopole sur ces relations, dans le sillage du « Vive le Québec libre ! » lancé en juillet 1967 par le général de Gaulle du balcon de l'hôtel de ville de Montréal. Cette tradition se maintient, comme en témoignent les propos de M. Jacques Chirac recevant M. Lévesque à la mairie de Paris. La « querelle », pour reprendre un terme gaullien, dont le premier ministre indépendantiste du Québec « assume la responsabilité et la grandeur (...) recueille l'adhésion naturelle de notre peuple », a affirmé le président du R.P.R.

A quelques notables exceptions près, les socialistes, par ignorance ou par méfiance envers certains aspects du nationalisme québécois, avaient plusieurs trains de retard. Ils ont, en quelques années, rattrapé le temps perdu. Les déplacements ont été nombreux entre Paris et Québec, surtout depuis le 10 mai 1981, et le P.S. est parvenu à une meilleure connaissance de la réalité québécoise. L'obtention d'un siège d'observateur à l'Internationale socialiste pour le parti québécois, la formation de M. Lévesque, a été due pour une bonne part à l'insistance des socialistes français.

Les Québécois de leur côté, plus d'ailleurs peut-être les cercles gouvernementaux et les militants syndicaux et politiques que l'opinion publique, manifestent davantage d'intérêt pour ce qui se passe à Paris qu'on ne le fait généralement en Amérique du Nord. Le Québec a opté, plusieurs mois avant la France, pour la rigueur. Même si les chemins divergent, M. Lévesque se montrant, au fil des années, plus « gestionnaire » et de moins en moins « social-démocrate », l'expérience poursuivie par les socialistes français est perçue avec sympathie dans la Belle Province.

Les Québécois sont heureux de constater que les difficultés économiques de la France n'ont pas empêché la conclusion du contrat aux termes duquel le groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann va construire, entre Montréal et Québec, une usine de production d'aluminium. La firme nationalisée investit ainsi au Québec les sommes résultant de la vente de certaines de ses filiales aux Etats-Unis. Le gouvernement québécois, de son côté, apporte sa contribution au financement et consent de substantiels rabais sur les tarifs de fourniture d'électricité, l'énorme capacité hydro-électrique déjà installée dans la province justifiant toute l'opération puisque l'électricité entre pour une bonne part dans le coût de fabrication de l'aluminium.

La question du sommet des pays francophones, qui inquiétait beaucoup les Québécois, est également réglée. Le gouvernement de M. Lévesque ne voulait entendre parler d'une telle réunion que s'il était assuré d'y avoir sa place à part entière, et non d'y participer, en « sandwich » en quelque sorte, au sein de la délégation canadienne.

Les assurances données à ce sujet par M. Mauroy, et qui devaient être confirmées ce mercredi par M. Mitterrand, mettent fin à un certain malaise. Elles sonnent vraisemblablement le glas de ce sommet dans la mesure où le gouvernement d'Ottawa n'est pas près d'accepter une participation « autonome » du Québec. Cette dernière affaire illustre une nouvelle fois la singularité des rapports franco-québécois. Sans être un Etat souverain, le Québec bénéficie en effet d'un traitement tout à fait « à part ».

Nouvelle offensive des dissidents de l'O.L.P.

Au Liban, les Syriens chercheraient à donner le coup de grâce à Yasser Arafat dans la Bekaa

De notre correspondant

Beyrouth. – Les troupes du Fath loyales à M. Yasser Arafat ont encore perdu du terrain, mardi 28 juin, dans la Bekaa, plaine centrale du Liban sous le contrôle syrien, où elles ne tiennent plus que des îlots isolés, notamment sur la route Beyrouth-Damas où elles ont reflué sur la ville carrefour de Chtaura.

Après la brève accalmie ayant suivi l'expulsion de Syrie de M. Arafat vendredi dernier, les loyalistes du Fath ont fait l'objet d'une nouvelle offensive de la part des dissidents et ont dû céder du terrain, perdant trois positions. Ils ont eu quinze morts, dont un membre dirigeant du Fath, M. Akh-Halim, et vingt blessés. Un de leurs officiers, le colonel Nasr Youssef a été fait prisonnier. Le nombre des victimes dans les rangs des dissidents serait élevé.

Alors qu'une relative modération du ton utilisé à l'égard de Damas avait été remarquée au cours des dernières quarante-huit heures, M. Arafat et ses fidèles semblant espérer un succès des interventions arabes auprès du président Assad, les accusations ont repris en force contre le régime syrien. Le principal collaborateur de M. Arafat, Abou Jihad, demeuré en territoire libanais sous contrôle syrien bien que Damas le lui ait interdit, a été particulièrement net à cet égard.

Abou Jihad se trouve à Tripoli (Liban-Nord) où il est en posture moins précaire que dans la Bekaa, car il peut s'appuyer sur une opposition armée locale aux troupes syriennes, tandis que les éléments du Fat, présents dans la ville ne comportent pas de dissidents. Il a carrément accusé la Syrie d'assurer aux rebelles et à leurs alliés *« protection et facilités »*, alors qu'elle paralyse les loyalistes par *« des barrages et des obstacles à leurs mouvements »*. Il a cité la Saïka, émanation directe du parti baas au pouvoir à Damas, parmi les organisations palestiniennes apportant leur concours aux dissidents aux côtés du F.P.L.P.-C.G. de M. Ahmed Jibril.

Un porte-parole du Fath dans la Bekaa a, de son côté, précisé que la « couverture » syrienne accordée aux mutins s'est, en outre, traduite par un bombardement d'artillerie.

L'impression prévaut à Beyrouth que les autorités syriennes se croient en mesure, par dissidents interposés, de donner le coup de grâce à M. Arafat dans la Bekaa, quitte à lui laisser, pour le moment, son bastion de Tripoli. Ce plan serait de nature à dégrader encore davantage la situation dans la deuxième ville du Liban.

La relance de l'offensive des dissidents qui s'appuient sur Damas est survenue au lendemain d'une prise de position, pour une fois claire et ferme, de l'Arabie Saoudite, en faveur du chef de l'O.L.P. Celui-ci a glané, jusqu'ici, la sympathie, voire le soutien, d'un grand nombre de pays arabes, mais tout cela est resté théorique, hormis les démarches de l'Arabie Saoudite et de l'Algérie auprès de la Syrie, demeurées à ce jour sans résultat. Pour leur part, les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ont réitéré leur adhésion à la direction de M. Arafat.

LUCIEN GEORGE.

(Lire nos informations page 4.)

Aucune confirmation d'un accord entre le pape et le général Jaruzelski

Les rumeurs sur l'élimination de Lech Walesa sont jugées peu vraisemblables à Varsovie

De notre correspondant

Varsovie. – Il y a une semaine à peine Jean-Paul II regagnait le Vatican. On pourrait croire, à voir les rues de Pologne, ouvrir la télévision ou les journaux, que sa patrie ne l'a jamais acclamé huit jours durant. Seules traces visibles ou presque de sa visite : quelques barrières métalliques traînent encore sur les trottoirs, mais les bannières aux couleurs du Vatican ont, elles, été ôtées des façades des églises. Le journal télévisé, comme si de rien n'était, a repris sa morne propagande. Les photos du pape en blanc n'éclairent plus la grisaille des pages de presse et il n'y a plus d'attroupements qu'aux arrêts des trams poussifs.

Entendues d'ici, de Varsovie, les informations données « là-bas », à l'Ouest, sur *« l'accord secret »* ou le *« grand compromis »* que le général *Jaruzelski aurait conclu avec le* pape laissent alors pantois. Ces mots-là n'ont tout simplement pas de sens dans la situation actuelle.

La réalité est que la force militaire a vaincu, il y a plus de dix-huit mois, une population qui avait cru venu le temps du changement. La victoire militaire du régime a été totale pour l'unique raison que le recours à l'armée n'avait laissé le choix au pays qu'entre l'acceptation de « l'état de guerre » et la guerre. Le déséquilibre des forces étant notable, et l'issue d'une guerre qui n'aurait pas été civile étant évidente, la population a accepté sa défaite militaire.

En revanche, elle n'a pas laissé transformer sa défaite militaire en défaite politique. C'est le régime et non pas elle qui a été politiquement vaincu le 13 décembre.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Saint-Gobain actionnaire de la Générale des Eaux

Un groupe nationalisé prend pied dans le premier distributeur d'eau en France

La Compagnie de Saint-Gobain a décidé de se porter acquéreur d'une part *« significative »* du capital de la Compagnie générale des eaux, un groupe privé qui pèse 26 milliards de francs et qui est le premier distributeur d'eau en France. D'ores et déjà, Saint-Gobain a acquis 8 % de ce capital. Une participation qui pourrait être portée à 15 % au plus par le rachat notamment des titres actuellement détenus (6,2 %) par un autre groupe nationalisé, la Compagnie générale d'électricité.

Cette affaire, qui eût été banale en d'autres temps, prend, à tort ou à raison, une autre dimension compte tenu du nouveau statut de Saint-Gobain. Un groupe nationalisé a-t-il la même liberté d'action qu'une entreprise privée ? Peut-il vendre des actifs sans être accusé par les uns de *brader le patrimoine national* ? *Peut-il* acquérir des actifs sans être accusé par les autres de procéder à des nationalisations rampantes ?

Pour les dirigeants de Saint-Gobain, qui étaient déjà aux commandes avant la nationalisation, la réponse ne fait aucun doute. Une entreprise est un corps vivant. Vouloir enserrer un groupe industriel, qu'il soit à capitaux publics ou privés, dans un carcan rigide, c'est le condamner à la mort lente.

Depuis sa nationalisation effective et sa sortie – plus ou moins volontaire – *de l'électronique et de* l'informatique, Saint-Gobain a un problème de redéploiement stratégique.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 27.)

Le rapport annuel de la Cour des comptes

La gestion du C.N.R.S., de l'Agence nationale pour l'emploi *et de plusieurs universités est* critiquée.

(Lire page 26.)

La Corse, ses militants et ses truands

Enlevé le 17 juin, le jeune nationaliste Guy Orsoni n'a toujours pas été retrouvé. Étrange affaire où se mêlent banditisme et politique

De notre envoyé spécial
PHILIPPE BOGGIO

Ajaccio. – Une belle prise ! Mieux qu'une enquête bien ficelée, une avalanche de miracles pour les policiers.

En premier lieu, ce record : cinq jours, pas un de plus, pour arrêter les coupables présumés et le temps d'une fructueuse garde à vue, quatre tours de cadran, pour servir à la justice quelques sérieux motifs d'inculpation.

Les « clients » : sept Corses à la mauvaise réputation, le « gang de Propriano » presque au complet autour de son chef, Jean Alfonsi – dit « Jeannot le Long » – grand maître supposé du « Triangle des Bermudes », cette zone de mystère autour du golfe de Valenco (Corse-du-Sud) qui a prêté en dix ans son cadre enchanteur à dix-sept disparitions, pour cause de règlement de comptes.

Sept personnes inculpées, mais peut-être davantage dans les jours et les semaines à venir, puisque la police paraît moissonner dru et qu'elle signale deux suspects en fuite.

L'un d'eux vaudrait d'éternelles actions de grâce au saint patron des enquêteurs : Jean-Marc Leccia, un plus gros poisson encore, la plus belle pièce même de la Corse des « caïds » à façade respectable, aurait subitement préféré l'air de la Sardaigne en apprenant que les inculpés, vite passés à table, le désignaient comme le commanditaire de leur méfait. A en croire la légende, l'absent s'était sacré empereur des *activités illégales de Porto-Vecchio.*

Propriano, Porto-Vecchio, c'est le grand Sud, la vitrine de la criminalité corse, ce club fermé et cossu qui pour la première fois se trouve poussé vers la lumière. Et, avec lui, les plus connus des personnages d'une histoire non écrite que les insulaires se racontent à mi-voix.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Plages

L'Union fédérale des consommateurs publie un palmarès des plages françaises, des plus dégoûtantes aux moins sales. A la veille des vacances, c'est bien de prévenir les Français de ce qui les attend : la gadoue qui les guette, les bactéries, bidons, papiers et goudrons qui agrémenteront leur petit bonheur estival.

Mais il ne faudrait pas exagérer dans ce sens. A trop insister, on finirait par nous faire croire que les villes sont plus ragoûtantes que les flots bleus. De grâce, ne désespérez pas Palavas !

BRUNO FRAPPAT.

L'ESPRIT D'AVIGNON

Le Monde des arts et des spectacles (pages 15 à 19) est consacré au trente-septième Festival d'Avignon, qui aura lieu du 9 juillet au 7 août. A ce numéro spécial ont collaboré Roger Planchon, directeur du T.N.P. ; Gildas Bourdet, directeur de la Salamandre (centre dramatique du Nord) ; Daniel Mesguich, metteur en scène, et Pierre Boulez, compositeur, chef d'orchestre, directeur de l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique).

Le sein d'Agnès

L'époque paraît être celle de la licence. Ne montre-t-elle pas plutôt une remontée de l'ordre moral, la loi étant chargée de l'organiser ?

par PHILIPPE BOUCHER

Ce pays – la France – et quelques autres forment à eux tous un semblant de civilisation. Niveau de vie, facultés d'inventions, cultures pour la plupart anciennes, ont bâti des nations qui pourraient regarder les autres de haut, et ne s'en privent pas toujours.

Si bien que beaucoup croient volontiers que leur époque est, de toutes, la plus avancée, la plus libérale ; celle qui, de tout, a l'intelligence la plus vive.

Au point que ce vingtième siècle qui n'en finit pas d'atteindre son terme pourrait prétendre à être le vrai siècle des Lumières, ainsi qu'on désigne, en fait, le dix-huitième.

Lumières si vives qu'elles jettent parfois sur les comportements humains un tel éclat, paraissent autoriser un tel débordement des *individualités*, que certains gémissent sur la dégradation des mœurs, en se gardant bien de s'interroger sur la dégradation des consciences.

Il n'est pas interdit de penser que les uns et les autres se trompent : ceux qui se réjouissent du triomphe des idées de licence, et ceux qui assurent qu'on ne respecte plus rien, ni Dieu, ni maître, ni pudeur.

On ne serait pas autrement surpris que la réalité se situât à mi-chemin des deux excès, pour en susciter un troisième, qui aurait nom ordre moral s'il n'évoquait des moments de l'histoire particulièrement détestables.

Le projet de loi dit anti-sexiste qui, *grosso modo*, veut prévenir les représentations déplaisantes de la femme, est de cette veine.

Ce texte est pernicieux dans la mesure où il s'inscrit trop bien dans un double mouvement dont l'un est certain, et l'autre plus éventuel.

(Lire la suite page 10.)

Le Monde

idées

Gauche et droite

L'article de Pierre Mauroy dans *le Monde* et les réactions qu'il a suscitées l'ont bien montré : l'opposition de la droite et de la gauche, en France, est plus vive que jamais, même si pour Denis Langlois la gauche, en agitant l'épouvantail d'une extrême droite en réalité squelettique, a utilisé une recette venue du fond des âges. Henri Lefebvre invite la majorité actuelle à ne pas se cantonner dans la défensive, comme elle a trop tendance à le faire, et à retrouver une perspective. Jacques de Montalais l'appelle de son côté à tenir davantage compte de l'opinion de ces « déçus du socialisme » sans les suffrages desquels elle n'aurait jamais gagné en 1981. Enfin Robert de Montvalon se désole du spectacle dérisoire que la France donne d'elle-même en se déchirant comme elle le fait.

L'épouvantail

par DENIS LANGLOIS (*)

AUTREFOIS, lorsque les paysans *rechignaient* à payer leurs impôts ou à venir curer les fossés du château, le seigneur *leur envoyait* une bande de brigands qui les pillaient, les violaient, les massacraient – pas trop *tout de même*, la *main-d'œuvre* était précieuse – et les paysans repentants revenaient se placer sous l'aile protectrice du seigneur.

La méthode est toujours en vigueur. Au fil des siècles, on l'a même perfectionnée. Il faut croire que les gens sont devenus plus crédules *puisque le* pouvoir *n'a même* plus besoin, pour rassembler son troupeau, de passer aux actes, mais *seulement* d'agiter sous son nez un épouvantail bien choisi.

Le vingtième siècle n'a pas failli à la tradition. Passons sur l'« *ennemi héréditaire* », qui, par définition, remonte à la nuit des temps. Saluons plutôt le « *bolchevik et son couteau entre les dents* ». Voilà quelqu'un qui a rendu de grands services au monde occidental, mais il a fini par s'user lorsqu'on s'est rendu compte *qu'il n'était pas le seul* à brandir un couteau.

La vieille recette

Sous la Ve République naissante, il y eut aussi les paras qui devaient sauter sur Paris. En pleine nuit, un Michel Debré verdâtre et mal rasé rassembla toutes ses ouailles, des gaullistes aux communistes. Tout le monde fixa le ciel à en attraper un torticolis. Les paras ne sautèrent pas, mais le pouvoir fut tranquille pour un certain temps.

Autre trouvaille intéressante : « *les gauchistes et leur chef d'orchestre clandestin* ». Elle *permis à la droite de se maintenir* aux affaires pendant de longues années. Bien après mai 1968, les *noms* de Cohn-Bendit ou de Geismar faisaient encore trembler les âmes sensibles.

Mais *tout finit par s'émousser*. Frère dénaturé du gauchiste, le terroriste fit son apparition. Carlos fut partout, posant des bombes, mitraillant les passants. L'ennui, c'est qu'il était insaisissable, et cela donnait une bien mauvaise image de la police.

Parallèlement, car il est bon d'avoir plusieurs fers au feu, il y eut les hordes de travailleurs immigrés et – astucieuse idée – les ennemis publics numéro un. De Pierrot le Fou à Mesrine. On eut tort d'abattre le dernier, il pouvait encore rendre bien des services.

Quand la gauche arriva au pouvoir, elle eut la tentation de rompre avec la politique de l'épouvantail. Le peuple *était adulte, il n'y avait* pas besoin de lui faire peur pour qu'il comprenne où était son intérêt. Mais, lorsque le ciel commença à *se* couvrir de gros nuages noirs, on pensa à la vieille recette. *Les « bolcheviks »* étaient dans le gouvernement. Il n'y avait plus d'ennemi *public numéro un*. Survint une vague de terrorisme, on sauta sur l'occasion. Mais on manquait d'habitude. On se trompa de proie et l'on ne ramena dans les filets que trois Irlandais qui ne firent peur à personne et que l'on dut relâcher piteusement.

Le plan d'austérité commençait à faire grogner les classes laborieuses, les dirigeants syndicaux avaient du *mal à tenir leurs* troupes. *Il fallait* trouver de toute urgence un nouvel épouvantail. On n'eut pas à le chercher *bien loin*. Les circonstances en offrirent un de choix : l'extrême droite.

Elle aussi était bien *émoussée*. Quelques rares bataillons clairsemés, quelques nostalgiques des expéditions coloniales. Les classes moyennes s'agitaient. Il suffit de laisser dégénérer quelques manifestations d'étudiants et de commerçants pour donner à la vieille bête un nouveau lustre. On peaufina cette résurrection avec les policiers fascisants que l'on laissa parader dans les *rues de Paris*.

Il faut faire corps

Bref, la gauche a *enfin son épouvantail bien à elle*. Dans les usines, dans les ateliers (et même à l'intérieur du parti socialiste), on frissonne et l'on resserre les rangs. Plus question de grogner contre l'austérité, le chômage ou les nouveaux impôts, il faut faire corps pour barrer la route au fascisme. Le moindre contestataire est un traître : « *Tu veux le retour de la droite musclée ! Tu veux voir Le Pen à l'Élysée !* »

Tout cela est du grand art, de la grande stratégie. Dans les hautes sphères du pouvoir, on *s'en réjouit* bruyamment. On a enfin rivé son clou à la contestation de gauche. On craignait *de ne pas* passer le printemps, voici l'été et le pire est écarté. La France – le chef de l'État *s'en est vanté* – est le pays où il y a peu de grèves et beaucoup de monde en prison (autrefois, c'était la définition des dictatures).

On s'en réjouit bruyamment, mais on a peut-être tort. Les réactions du menu peuple sont parfois imprévisibles. À trop entendre crier « *Au loup !* », il arrive qu'il se désintéresse de la question quand le loup est effectivement là. Et puis, comme autrefois les paysans transformaient leurs peurs en jacqueries, il arrive que le peuple descende lui-même dans la rue pour mettre un peu d'ordre et de justice dans la maison.

(*) Avocat et écrivain.

La démocratie est un combat perpétuel

par HENRI LEFEBVRE (*)

LA droite s'acharne. Elle frappe à coups redoublés – et calculés. Qu'est-ce que cela prouve ? D'abord que la gauche, malgré les remous et les divergences, contre vents et marées, existe socialement et politiquement. Elle est toujours là et elle peut et doit riposter. Voilà pourquoi la droite s'acharne brutalement. La droite ? Autrement dit le patronat, ou mieux encore la bourgeoisie, avec *ses sbires*, ses auxiliaires, ses alliés conscients ou non. Alors que, depuis quelques mois, beaucoup de gens de gauche ne soutiennent leur gouvernement que du bout des lèvres, parfois à contre-cœur, la droite, elle, attaque selon une stratégie remarquablement construite et conduite, elle se sert, tirant les leçons de l'histoire contemporaine, des moyens et médias : manipulations, campagnes perfides, obstruction au Parlement, recours à la violence dans la rue, exploitation éhontée du moindre fait divers, etc.

La situation n'est pas, elle se fait. Telle qu'elle se fait, dans ces conditions, l'attitude critique et *réflexive*, le repli sur le catégoriel et le local, l'attentisme malveillant ou la neutralité, deviennent inadmissibles. Les gens de gauche, les intellectuels au premier plan, vont-ils continuer à jouer perdants ?

Le 3 juin, une fraction minime mais non négligeable de l'appareil d'État, parmi laquelle des hommes armés, se dresse contre cet État, le « leur ». Ces manifestants parviennent, sans qu'on les arrête, jusqu'aux centres vitaux puisque décisionnels. Sans qu'on arrête ces spécialistes de l'arrestation. Quelle surprise ! Quelle audace ! Estimons-nous heureux qu'ils se soient arrêtés d'eux-mêmes, qu'ils n'aient pas pris d'assaut les lieux du pouvoir, se contentant de conspuer les ministres de la justice et de l'intérieur. Pourquoi n'ont-ils pas été jusqu'au bout ? Savaient-ils tous jusqu'où on peut aller trop loin, ces policiers fascisants et ceux qui, furieux non sans quelques raisons, les ont suivis ? Et si tous ne le savaient pas, qui le savait ?

Un objectif précis

Cette opération avait son objectif limité et précis : atteindre en sa personne, en son honneur et jusque dans sa conscience un homme qui symbolise la gauche et ses valeurs. On a voulu l'accabler, l'acculer au dégoût, le marginaliser politiquement, l'obliger à démentir ses actions passées, compromettre ses actions futures. *Quel homme* ? Le garde des sceaux. Cette manœuvre a des précédents. Elle a même réussi. Comment ne pas penser à Salengro, lors du Front populaire ?

De ce genre d'attaque la droite fasciste a la pratique et la coutume.

Ce qui entraîne une *conséquence immédiate* : nous, la gauche, les intellectuels, avons le devoir et l'obligation de défendre la personne ainsi visée, de la soutenir moralement et politiquement, bien qu'elle ait montré sa fermeté et sa capacité de tenir tête aux fureurs déchaînées. Nous devons nous mettre en mouvement contre la « *popularité* » de la peine de *mort*, *contre l'« idéologie sécuritaire »* et le sentiment d'inquiétude généralisée que la droite diffuse en escomptant une panique. L'attaque contre les râleurs – à travers un homme – converge avec le rejet des mesures gouvernementales. Le refus « par principe » s'accorde avec les refus de circonstance. Au moment même où elle déploie sa stratégie politique, la droite affecte le non-politique ; elle professe la compétence, la technicité, sans se préoccuper de la cohérence.

La démocratie ne s'installe jamais comme un « état » stable, accompli, définitif. Elle consiste en un combat perpétuel pour la démocratie ; pour la maintenir, l'approfondir, aller plus avant sur cette voie. Vérité déjà ancienne, bien des fois reconnue, souvent méconnue. Les événements, et surtout leur enchaînement, actualisent ce principe ; ils obligent à prendre parti, clairement et fortement. Que les intellectuels, silencieux ou persifleurs depuis la fin de l'« état de grâce », se ressaisissent. Que la gauche cesse de craindre. L'État, tel qu'il est en France, ne pourrait s'effondrer que par défaut du soutien populaire. Ce qui serait aujourd'hui la catastrophe.

Les intellectuels de gauche, nombreux, font partie du peuple français. Qu'ils *reprennent* la parole, qu'ils reviennent à l'action. Exacts ou non, de bonne ou mauvaise foi, les bilans *critiques ont été dits et* redits, faits et refaits ; les voici usés – ou récupérés. Il y a, certes, des *moments* où la *pensée politique* se doit de passer au crible les décisions des hommes politiques. Il y a des *périodes* pour l'analyse et pour les projets. Nous n'en sommes plus là.

Plus la gauche s'autocritique, moins elle se reconnaît en ceux qu'elle a élus, moins elle les soutient, plus la droite se renforce, plus elle prend de l'audace. Aujourd'hui, la droite descend dans la rue ; elle s'applique à détourner à son profit tous les moyens d'action. Y compris les idéologies et les sentiments les plus bas, le racisme, l'antisémitisme, la peur, la haine des immigrés, des étrangers, des marxistes, des communistes, des membres du gouvernement de la gauche (qu'on se rappelle l'agression contre Jack Lang). La droite a misé et mise encore sur le mépris de la réalité nationale qu'elle prétend encore représenter, alors qu'elle a mené et mènerait le pays vers le déclin et le pourrissement.

La gauche française envisagerait-elle de s'installer dans une certitude, celle de détenir le pouvoir étatique, au moins jusqu'aux prochaines élections ? Admettrait-elle d'ores et déjà une alternance, impliquant une démission, alors qu'elle proposa une *alternative* ? Ce serait une double erreur. Que les intellectuels de gauche s'occupent au plus vite de reconstruire une idéologie, une théorie, une perspective, alors que beaucoup d'entre eux s'apprêtent à camper sur les ruines de leurs espoirs. Si la droite a pris l'offensive, c'est que la gauche se défend mal, alors qu'elle a tant (tout) à défendre. N'oublions pas une minute que c'est en France, et seulement en France, parmi les grands pays occidentaux dits « développés », que la gauche a tenté et réussi une percée. De cette percée résulte la fureur d'une droite qui n'est certainement pas isolée à l'échelle internationale.

Capable d'action

Même si elle n'a pas de projet politique cohérent et sous une façade de désunion, la droite se montre capable d'action. Sa stratégie a-t-elle été élaborée par un groupe ? Par un chef ? Par un club tel que celui de l'Horloge ? Par un chef ? Connu ou caché ? Les actions tactiques et stratégiques n'ont pas nécessairement besoin d'un plan délibéré ; il arrive qu'elles se mettent en place et en situation lorsque les circonstances vont dans un certain sens. Aujourd'hui, *le fait à retenir*, c'est que bourgeoisie et patronat parviennent à manipuler une « base ». Ce qui implique un accord avec la droite et l'extrême droite. Cet accord désigne son objectif : chasser la gauche du pouvoir en attisant la haine de ses valeurs et de ses hommes.

Ce qui s'impose : un changement dans la volonté de changement. De même qu'hier on proposait une révolution dans la révolution. Ce qui s'impose ? Un rassemblement unitaire fondé sur une alliance renouvelée entre la majorité populaire et nationale, les politiques et les intellectuels. Éventuellement la formation de comités d'action et de vigilance, contre un fascisme d'une nouvelle formule. Plutôt que l'année 1958 et la fin de la IVe République, *ne faut-il pas évoquer* les souvenirs de 1934, bien que beaucoup de conditions et de rapports se soient modifiés depuis cette époque ? Alors, l'intervention brutale de la droite renforce la gauche, au lieu de *l'affaiblir*. Et cela par l'appel à la « base », par son intervention.

(*) Philosophe et sociologue marxiste.

Quelle est donc cette France ?

par ROBERT DE MONTVALON

PIERRE MAUROY, dans l'article que *le Monde* vient de publier, dit, à sa manière de premier ministre, ce que beaucoup, dont je suis, ressentent. Car on peut n'être *rien dans l'État*, ne pas aspirer à y être quelque chose, savoir, depuis toujours, que la politique n'a *ni* le premier *ni* le dernier mot, et souffrir du spectacle que nous donnons : à la place du dur et vieux débat d'une droite et d'une gauche (puisque nous devons aux philosophes de 1958 la consécration de ce dualisme aussi corseté que suspect), des chorales rabâchant que la France compte deux catégories de citoyens, ceux qui ont le droit de participer au pouvoir et les autres, « le haut » et le « bas » comme sur les caisses de vaisselle, les légitimes et les illégitimes, les compétents et les incompétents, les égaux et les moins égaux, les bons et les mauvais, les vrais et les faux, les mamans et les putains, les fils du ciel et les enfants du diable, les *have* et les *have not*.

« Illusion funeste »

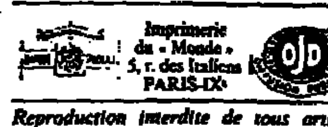
Nous touchons au grotesque. Le dernier des pas trop naïfs sait que les pouvoirs d'État n'ont pas le *pouvoir* de changer profondément la société. « *Illusion funeste* », écrit Bourdieu. Leur marge de manœuvre ? Une feuille de papier à cigarette. Et il nous faudrait considérer comme un abominable désordre la rougissante apparition d'une timide alternance ?

Quelle est donc cette France, dont nous sommes, qui se prétend la mère des *droits de l'homme* et dont tant de citoyens brûlent lorsqu'on parle des droits des colonisés, des migrants, des juifs ou des autres Français ?

Qu'est-ce que le pouvoir, capable d'abaisser à ce point certains de *ceux qui le convoitent* ?.

Et quelle est cette peur qui nous tenaille, à laquelle nous cherchons vainement remède dans toutes sortes de fétichismes, qui nous jettera peut-être demain dans je ne sais quel bain ?

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Les déçus du socialisme

par J. DE MONTALAIS (*)

LE moment était venu : il fallait que l'alternance ait lieu. En tout cas, c'est ce qu'estimèrent, comme bien d'autres électeurs qui n'étaient pas plus socialistes qu'eux, un assez grand nombre de gaullistes et non des moindres. Parmi eux tel grand nom de la Résistance et des hommes aussi différents que Jean-Marcel Jeanneney, Michel Jobert ou Pierre Emmanuel.

Pourquoi le moment était-il venu ? D'abord parce qu'il devenait troublant que la Ve *République* parût monopolisée par la droite, même s'il n'y a pas de raison d'attribuer à ce terme une tonalité péjorative. On ne saurait toutefois oublier que de Gaulle prit des ministres socialistes quand il revint aux affaires et qu'il ne fut pas spécialement satisfait de la Chambre introuvable que le pays lui envoya en 1968.

Mais depuis 1974 on s'éloignait de plus en plus, malgré un habile vocabulaire, des hardiesses que le général enfermait dans l'idée de participation. De toute manière, les *changements peut-être décisifs* que proposait le référendum de 1969 avaient été rejetés par les électeurs. *Et l'alternance était probablement* en germe dans ce refus-là.

En effet, douze ans après le départ de de Gaulle et vingt-trois ans après la naissance de la Ve République, d'innombrables Français s'estimaient de moins en moins représentés par les hommes en place. En outre les très nombreux bulletins blancs par quoi l'électeur fit savoir en mai 1981 que s'il ne voulait pas de M. Mitterrand il ne voulait plus de M. Giscard d'Estaing, ces bulletins-là reflétaient l'incontestable malaise dont la personnalité et le comportement du président en exercice étaient principalement responsables.

C'est donc un état d'esprit en quelque sorte purificateur, en tout cas moins conservateur, mais nullement une adhésion quelconque au socialisme dogmatique, *qui* provoqua l'alternance, car les forces de la gauche officielle n'y auraient pas suffi.

Que le nouveau président n'en ait pas tenu compte, c'est un fait. Regrettable. Car on ne procède pas bille en tête, et par-dessus le marché sans grande préparation, à des bouleversements aussi décisifs lorsque même une partie de la majorité qui vous a finalement permis d'être élu n'y est pas favorable, pour ne pas parler des votes blancs. De tels changements exigent une adhésion beaucoup plus large.

Quoi qu'il en soit, à tort ou à raison, un *risque fut pris par* ces électeurs de la marge, et l'on est en droit de dire au bout de deux ans qu'il a *été chèrement payé*. D'ailleurs, très vite, presque toutes les consultations électorales ont montré que le pays *ne souhaitait pas que l'on aille aussi* loin, et moins encore que l'on aboutisse à faire de la France une nation à ce point *endettée*.

Un risque bénéfique

Il reste que le risque pris a été bénéfique au double point de vue des institutions et de la paix sociale sinon verbale. Pourquoi ? Parce que l'alternance a eu lieu et qu'il est désormais impossible de prétendre que la Ve République *s'identifiait* à je ne sais quel conservatisme, comme on pouvait à la limite le prétendre *auparavant*. C'est un gros avantage. Ne doit-on pas se demander, en effet, ce qu'il serait advenu dans l'hypothèse de la réélection du président sortant, qui se *serait* trouvé contraint de recourir lui aussi à cette véritable rigueur que les circonstances *commandaient* déjà et qu'il avait si obstinément écartée ?

Certes, aujourd'hui, l'austérité explique des mécontentements compréhensibles. Toutefois, comment le président de tous les Français pourrait-il sous-estimer la signification de tant de *sondages d'opinion* et d'élections partielles, alors que ses interventions à la télévision ou à la radio n'y *changent apparemment* rien ?

M. Barre a beau écarter tout « compromis historique » ; l'intérêt national *ne commande-t-il pas une* trêve ? N'exige-t-il pas non seulement que des hommes nouveaux *soient mis à la tête de l'action, mais* que certains membres de l'opposition consentent, s'ils y étaient effectivement invités, à collaborer au moins pour un temps au redressement national ?

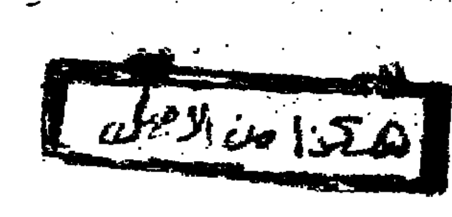
Encore faudrait-il qu'on leur garantisse, l'opération ayant *éventuellement* réussi, que le pouvoir n'introduise pas davantage de socialisme à l'abri de ce *succès et que* l'école libre, par exemple, demeure libre, avec les moyens de la liberté, car la *liberté ne se divise pas*.

Mais le calcul politicien *ne vise-t-il* pas plutôt à laisser les choses empirer en donnant au besoin quelques coups de pouce ? Dans ce cas ce serait un mauvais calcul. Car plus la situation de la France se sera dégradée, plus elle sera *difficile* à redresser. M. Barre le souligne, qui n'est pas de ce bord-là.

Alors, la dissolution que la droite *réclame* ? Ce *serait* aller *contre* l'esprit de la Constitution dont la caractéristique essentielle est d'accorder la durée au pouvoir exécutif. En outre, rien ne prouve que des élections aboutiraient à une majorité assez nette pour dégager une adhésion nationale *vraiment* significative en faveur d'une politique toute différente.

Dernière solution, semble-t-il, puisque le pays n'est visiblement *pas* favorable à une accentuation du socialisme et de l'uniformisation *en* cours : tenir compte, avec un nouveau *gouvernement, du courant qui* s'amplifie, quitte à voir les communistes s'en aller, et retrouver ainsi le concours des « déçus du socialisme ».

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.



Le Monde

étranger

EUROPE

Italie

Les républicains de M. Spadolini sont les vrais vainqueurs des élections législatives

De notre correspondant

Rome. — Après les premières réactions à chaud aux élections des 26 et 27 juin, les partis font leurs comptes. La première constatation qui s'impose à tous est que le pays sera encore plus difficile à gouverner qu'auparavant. Signes des risques d'instabilité : les cours à la Bourse de Rome ont perdu 8,5 points dans la journée de mardi 28 juin, et certains observateurs parlent déjà d'un nouveau recours aux urnes dans un an s'il s'avère impossible de gouverner avec une majorité réduite et composite.

Les résultats des élections locales partielles, qui ont eu lieu conjointement aux législatives, et qui concernaient deux régions autonomes à statut spécial (Frioul et Val d'Aoste), quatre provinces et mille quatre-vingt-six conseils communaux, ont confirmé la tendance de fond apparue au niveau national — notamment le recul de la démocratie chrétienne et d'une manière générale une remise en cause du cadre institutionnel et des partis qui gèrent le pays — mais, en revanche, ont souligné le succès des républicains.

La défaite de la démocratie chrétienne qui, avec 32,9 % des suffrages, a atteint son niveau le plus bas, concerne tout le pays (la D.C. n'a tenu qu'en Molise, Abruzzes et Basilicate). Partout ailleurs, elle est en recul, même dans des régions traditionnellement « blanches » comme la Vénétie (moins 9 points à Vérone), mais également dans les grandes villes : à Milan, par exemple, elle a perdu entre 12 et 18 points (au profit essentiellement des républicains) et à Turin, malgré un scandale de pots-de-vin touchant les socialistes, elle est également en régression.

En ce qui concerne les hommes, le vote de protestation des électeurs a fait tomber notamment au Piémont une figure de la démocratie chrétienne, M. Donat-Cattin. La « question morale » en revanche ne semble guère avoir eu d'influence décisive sur le choix des électeurs : parmi les députés qui figuraient sur la liste de la P2, le républicain Bandiera n'est pas réélu, mais l'ont été en revanche les démocrates chrétiens Sarti à Cuneo et Vito à Naples, ainsi que les socialistes Labriola et Manca.

Le dilemme de la démocratie chrétienne

Au siège de la démocratie chrétienne, le bureau politique, qui doit se réunir ce mercredi, examinera la situation. Pour l'instant, il semble exclu que M. De Mita démissionne. En outre, aucun congrès extraordinaire n'est prévu dans l'immédiat. Les démocrates chrétiens doivent essentiellement s'interroger sur le sens à donner à leur défaite : s'agit-il d'une dégradation irréversible ou bien est-il possible d'enrayer le déclin ?

La grande question pour la D.C. est de savoir comment elle peut à nouveau « coller » à la société, après le développement économique des années 60 et les conquêtes du réformisme de centre-gauche. La perte progressive par la D.C. de la gestion des grandes villes témoigne qu'elle tend à devenir un parti de la province. L'objectif de M. De Mita était de reconquérir les grands centres industriels du Nord. Mais l'entreprise n'a pas été concluante : Même à Brescia, une place forte de la démocratie chrétienne, un recul spectaculaire a été enregistré. L'opération De Mita n'a pu en réalité enrayer un déclin « préparé » par ses prédécesseurs.

Le recul de la D.C. conduit à un affaiblissement général du centre qui est à la recherche de nouveaux ancrages. Comment dans ces conditions peut se former une majorité et être défini un programme politique ?

La D.C. malgré son recul reste le parti de la majorité relative, point d'appui d'une coalition, à moins que ne prévale la thèse des communistes d'un gouvernement la rejetant dans l'opposition. Ce qui est numériquement possible, mais politiquement improbable. Un autre cas de figure est un gouvernement centriste excluant socialistes et communistes ; mais l'affaiblissement de la D.C. le rend peu vraisemblable. Reste l'hypothèse de la majorité à quatre (D.C., P.S.I., P.S.D.I., P.L.I.) excluant les républicains, ou à cinq en les incluant. La première formule avait été celle du dernier gouvernement Fanfani. Elle semble improbable à partir du moment où le P.R.I. apparaît comme le « vainqueur » de ces élections.

La seconde formule — coalition à cinq — est encore possible, mais avec une majorité affaiblie par les voix qui se sont éparpillées vers l'extrême-gauche ou l'extrême-droite, ou ont été perdues à la suite de votes blancs.

L'inconnue est de savoir à qui reviendra la présidence du conseil : à M. Craxi ou à M. Spadolini ? Au-delà des hommes, la question fondamentale est celle du programme. La D.C. n'entend pas renoncer à la ligne de rigueur qui a été la sienne pendant la campagne électorale, pas plus que les républicains. La distance avec les socialistes, hostiles à des mesures trop impopulaires, n'en sera que plus grande.

En outre, le poids accru des néofascistes, de l'extrême-gauche et le maintien des radicaux font craindre une reprise vigoureuse de la pratique de l'obstructionnisme au Parlement.

Enfin, les résultats des élections mettant le P.C.I. pratiquement au niveau de la démocratie chrétienne donnent aux communistes de nouvelles cartes. Notamment en ce qui concerne le problème des réformes institutionnelles, condition d'autant plus impérative d'efficacité pour *l'exécutif que la majorité sera réduite.*

PHILIPPE PONS.

Pays-Bas

Le gouvernement a fixé le lieu d'installation éventuel des missiles de l'OTAN

De notre correspondant

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais a fait connaître, mardi 28 juin, le lieu où seront éventuellement installés quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN. Dans une lettre à la Chambre des députés, le ministre chrétien-démocrate de la défense, M. Job de Ruiter, indique cependant que le choix de la base de Woensdrecht, dans le sud-ouest de la province méridionale du Brabant, *« ne doit en aucun cas être interprété comme préludant à une décision positive éventuelle de stationner les missiles de croisière sur le territoire néerlandais ».*

En raison de leurs divisions internes et de l'opposition grandissante aux missiles dans la population, les gouvernements néerlandais précédents ne se sont jusqu'ici jamais clairement prononcés pour ou contre les projets de l'OTAN d'installer des missiles de croisière aux Pays-Bas, à partir de décembre 1986, si les négociations de Genève devaient échouer.

Le gouvernement de centre-droit actuel avait initialement annoncé que le lieu de stationnement éventuel des missiles serait fixé en septembre prochain. Plusieurs raisons ont amené la coalition des chrétiens-démocrates et des libéraux conservateurs à avancer ce choix. Ainsi le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a insisté récemment auprès du premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, pour qu'il se montre prêt à accueillir les missiles. De plus des rumeurs circulaient ces derniers temps quant au lieu éventuel de l'installation, ce qui inquiétait les autorités locales.

M. Joop Den Uyl, dirigeant de l'opposition socialiste, a vivement réagi aux déclarations faites mardi par le gouvernement. Les principaux animateurs du mouvement pour la paix néerlandais, où les églises protestantes jouent un rôle d'avant-garde, veulent organiser, samedi 2 juillet, un vaste rassemblement à Woensdrecht.

RENÉ TER STEEGE.

● *Le comité directeur du parti social-démocrate (S.P.D.) ouest-allemand* a adopté, mardi 28 juin, une résolution autorisant ses membres à participer aux grandes manifestations pacifistes, en automne prochain, contre le déploiement des fusées nucléaires de l'OTAN en R.F.A. — *(A.F.P.)*

Pologne

Aucune confirmation d'un accord entre le pape et le général Jaruzelski

(Suite de la première page.)

Ce parti « ouvrier » a fait appel à l'armée pour briser un syndicat ouvrier. Ce pouvoir « populaire » a déclaré la guerre à son propre peuple. Ce régime « démocratique » a instauré la dictature militaire jusques et y compris sur les rangs du parti.

Tout le monde ne se bat pas mais ceux qui le font, nombreux, aux divers degrés de la clandestinité, agissent dans un pays qui ne s'est pas rendu et les protège. Solidarité et les autres syndicats hier proches du pouvoir mais eux aussi dissous comptaient ensemble treize ou quatorze millions de membres. Les nouveaux syndicats mis en place par le régime n'en ont pas trois millions alors même qu'il est très désavantageux de ne pas y appartenir. Le Mouvement patriotique de renaissance national (PRON), l'organisation par laquelle devait passer le dialogue dont se réclament les autorités, n'a pas d'existence réelle.

Frapper sans mitrailler aveuglément

Alors, ce pouvoir cherche, lui, à trouver une victoire politique au bout de sa victoire militaire. Il pourrait évidemment, et sans difficulté majeure, tenir le pays par la seule contrainte. Tenir, oui, mais jusqu'à quand, un pays à l'économie totalement délabrée et qui ne pourra se reconstruire sans d'énormes sacrifices auxquels il n'est aujourd'hui aucune motivation ? Une population déjà frustrée de ses espoirs et dont les brutales mesures d'austérité épuisent le pouvoir d'achat et attisent la colère ? Assise sur sa victoire, l'équipe dirigeante peut rester aux commandes mais jusqu'à la prochaine explosion seulement, et sans rien pouvoir ni étayer, ni consolider, ni bâtir.

Il lui faut trouver une base sociale, ralliée par pragmatisme si ce n'est par enthousiasme, et pour cela frapper toujours, mais sans mitrailler aveuglément. Quand un Etat démantèle un groupe subversif, il peut frapper tous ses membres. Quand il s'attaque à un syndicat représentant les deux tiers des salariés, il ne peut emprisonner ses dix millions d'adhérents. Il faut désigner des coupables (ils attendent leur procès), marteler que leur extrémisme est cause de tout, et faire bon visage à tous les autres.

C'est pour cela qu'on embrasse, *jusqu'à l'étouffer*, un primat prudent parce qu'inquiet d'une explosion sanglante ; pour cette raison que les autorités ménagent une Eglise dont les paroisses sont pourtant devenues le refuge de la contestation ; pour cela que la répression permanente et diffuse n'est ni sanglante ni sauvage. Pour cela encore que les nouveaux syndicats sont « *indépendants et autogérés* » (« mais obéissants », ajoute une plaisanterie fameuse), et qu'on a créé le PRON (pour le dialogue). C'est pour cela toujours que la remise au pas des intellectuels ne consiste pas à les jeter en prison mais à les convaincre que le renoncement est l'unique solution — ce qui semble en bonne voie avec les cinéastes, mais pas avec les écrivains ni les artistes, ni les peintres et sculpteurs.

C'est pour cela enfin que le pouvoir s'était résolu à laisser venir Jean-Paul II. Il avait même fini par souhaiter sa venue dans l'espoir qu'elle persuade l'Ouest qu'il n'y avait pas de raisons d'être plus polonais que le pape en maintenant les sanctions, et la Pologne que le régime est à la fois assez sûr de sa durée et généreux pour qu'on puisse le rallier.

Le monde extérieur comprenait déjà mal cette dictature sans peloton d'exécution, ce pays en révolte mais sans fracas, en révolution mais dans les esprits seulement, en totale instabilité, *mais au pouvoir si solide.* Il fut encore plus difficile de comprendre que les frontières de la Pologne puissent être réouvertes à Jean-Paul II. Quand celui-ci commence de parler on conclut, tant ses propos sont directs, qu'il entend, introduit dans la place, croiser le fer avec le général Jaruzelski. Quand, en fin de séjour, il accepte de le recevoir et de laisser dire que ce serait *« à la demande de l'Église »*, on croit enfin tenir l'explication.

Tout n'aurait été qu'habileté machiavélique pour certains, ou réalisme louable pour d'autres. Inspiré par la Curie, ou sûr d'avoir tout deviné, le rédacteur en chef adjoint de l'*Osservatore Romano* accrédite cette thèse, et son limogeage n'y change rien. Le pape n'aurait accordé *audience à M. Walesa que* pour mieux l'écarter de la scène politique et n'aurait brandi les principes que pour mieux obtenir du pouvoir un compromis et le faire entériner par la population.

Un compromis ?

Quel compromis ? Les rumeurs lancées par les autorités polonaises, ravies de l'aubaine bien que très prudentes dans son exploitation, les espoirs formulés comme des informations par certaines chancelleries, donnent autant de réponses que l'on veut. Aucune ne résiste à l'examen.

Le pouvoir, dit-on, aurait promis au pape la levée de l'état de guerre le 22 juillet. En réalité, les autorités, une fois Solidarité défait et passé *donc le principal danger, ont* progressivement adouci la loi martiale et l'ont « suspendue » en décembre dernier, dans la perspective de la lever — on le sait depuis six mois — le jour de la fête nationale. Il est très probable que cette perspective a été confirmée à Jean-Paul II, mais sa concrétisation ne serait pas le résultat d'un accord conclu avec le pape. Elle serait le fruit de la nécessité d'ôter au régime un uniforme idéologiquement gênant et maintenant superflu, et d'amener les pays occidentaux à lever leurs sanctions économiques. Il ne s'agirait pas là non plus d'une mesure de « libéralisation », car aucune des libertés tuées avant même d'avoir été gagnées ne s'en trouverait, même partiellement, restaurée.

On aurait accordé à l'Église, dit-on ensuite, l'autorisation de créer une « banque » pour soutenir l'agriculture et l'artisanat privés. Il y a là un fond de vérité : le primat, depuis un an, propose que l'Église se charge de distribuer des fonds que des épiscopats occidentaux, allemands surtout, mettraient à sa disposition pour aider la paysannerie. L'idée d'abord catégoriquement rejetée ne l'est plus autant depuis deux ou trois mois, mais on est très loin de sa réalisation. On voit surtout mal pourquoi le pape irait échanger le silence de M. Walesa contre... un gigantesque effort financier consenti par des Eglises en faveur de l'État polonais.

On se serait aussi mis d'accord sur l'entrée au gouvernement de laïcs représentant l'épiscopat. Le pouvoir ne demanderait en effet que cela, puisque ces derniers ne pourraient qu'entériner et assumer une politique décidée ailleurs. On ne voit pas non plus, dans ce rêve des autorités, un élément de « marchandage » intéressant pour le pape.

Le pouvoir enfin — pour passer sur d'autres rumeurs — se serait engagé à laisser se créer, sans M. Walesa, une *« sorte de Solidarité »* sur laquelle l'Église exercerait *« un certain contrôle »*. La réalité est que les autorités ont lancé à la mi-mai un formidable tir de barrage contre *toute idée d'un retour au pluralisme* syndical, pourtant possible aux termes de la loi. Sans doute ont-elles suggéré à l'Église, tant les nouveaux syndicats souffrent d'un retard de croissance, d'inciter des personnalités intègres à y adhérer. Il est vrai que le cardinal Glemp était partisan d'explorer cette voie en demandant aux autorités quelles garanties de liberté de fonctionnement elles donneraient en échange. *Ce n'est pas là un* accord et encore moins conclu avec le pape. C'est une perspective de discussions exploratoires comme il y en a beaucoup, sans succès, depuis le 13 décembre 1981.

Dernier point, et pas le moins important, M. Walesa, tout croyant et pratiquant qu'il est, n'est pas homme à se laisser dicter sa conduite politique par la hiérarchie catholique ni même par le pape. Il l'avait très souvent montré du temps de l'existence légale de Solidarité et l'a montré à plusieurs reprises depuis l'instauration de l'état de guerre. Si le pape avait réellement voulu le convaincre d'adopter une ligne nouvelle, il lui aurait fallu alors plus que les vingt minutes d'entretien qu'il lui a consacrées en présence de Mme Walesa et de quatre de leur sept enfants.

Il n'y a qu'un seul véritable terrain — dont curieusement les rumeurs ne font pour l'instant pas état — sur lequel aurait pu se conclure un « marché » entre le pape et le général Jaruzelski : ce serait l'amnistie totale et l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires engagées pour motifs politiques. Cela, le pape l'avait demandé dans une lettre adressée aux autorités, avant d'arriver en Pologne, et il est très probable que si satisfaction lui était donnée sur ce point il pèserait en faveur d'une levée des sanctions occidentales. Il s'agirait alors là, en effet, d'un véritable geste d'apaisement auquel M. Walesa comme la clandestinité et tout le pays applaudiraient, pour l'avoir sans cesse réclamé. Ce ne serait pourtant pas le compromis auquel aspire la Pologne et qui lui a été pour longtemps refusé le 13 décembre 1981.

En attendant, le pape est venu dire aux Polonais de persévérer dans leur constance, et que leur victoire, si lointaine soit-elle, était assurée s'ils ne cédaient ni au renoncement ni à la violence. Il a été plus entendu d'eux que d'un pouvoir auquel il a demandé, en le tenant pour le gouvernement légal, l'application des accords de Gdansk.

BERNARD GUETTA.

Turquie

EN RENONÇANT A SES FONCTIONS MILITAIRES

Le général Evren provoque un remaniement du commandement

De notre correspondant

Ankara. — Les rumeurs qui circulaient depuis quelques semaines ont été officiellement confirmées mardi 28 juin : le président de la République, le général Evren, a décidé d'abandonner à partir du 1er juillet ses fonctions de chef d'état-major afin de faciliter les promotions au sein de l'armée avant que celle-ci ne regagne ses casernes à l'automne prochain.

Le général Nurettin Ersin (soixante-cinq ans), membre du Conseil national de sécurité (C.N.S., organe suprême du pouvoir militaire) et chef des forces terrestres, devient chef d'état-major des armées. Le général Necdit Urug (soixante-deux ans), chef adjoint *des forces terrestres et secrétaire général* à la fois de la présidence de la République et du C.N.S., succédera au général Ersin. Le général Necip Torumtay deviendra secrétaire général de la présidence de la République et du C.N.S.

Si le commandement actuel était resté en place, même pour quelques mois seulement, certains généraux n'auraient pas été promus faute de poste et auraient dû, le 30 août prochain, prendre leur retraite avec amertume. En abandonnant ses responsabilités *militaires, le général* Evren veut également montrer que l'armée prépare le retour à la normale avant les élections.

Après les élections du 6 novembre prochain, les quatre membres actuels du C.N.S., dont le nouveau chef d'état-major des armées, le général Ersin, deviendront civils. Ils feront partie, en vertu d'une disposition transitoire de la nouvelle Constitution, du Conseil de la présidence de la République. Leurs postes seront à pourvoir.

ARTUN UNSALL.

AMÉRIQUES

Salvador

Les combats ont repris dans le nord de la capitale

Comme on lui demandait, lors de sa conférence de presse du mardi 28 juin, s'il pouvait prendre l'engagement de ne jamais envoyer de troupes américaines en Amérique centrale, le président Reagan a répondu : *« Les présidents ne doivent jamais dire jamais. »* M. Reagan a précisé que le gouvernement salvadorien n'avait pas demandé d'aide de cette sorte, mais qu'il avait besoin du soutien américain dans deux domaines : l'entraînement des soldats et la fourniture d'armes d'une part, le relèvement de l'économie d'autre part. Le président a affirmé que le rapport entre aide économique et militaire était de trois à un, et il a fait valoir qu'il y avait cinquante-cinq conseillers militaires américains au Salvador, alors que, selon lui, des milliers de Soviétiques sont à Cuba et mille cinq cents Cubains au Nicaragua.

La guérilla a repris dans la capitale *salvadorienne après plusieurs* mois d'accalmie : un député d'extrême droite, M. René Barrios Amaya, a été assassiné mardi. La veille au soir, l'ambassade américaine de San-Salvador avait été attaquée avec des armes automatiques. Les Forces populaires de libération — l'une des cinq organisations composant le Front Farabundo de libération nationale — a revendiqué les deux attentats. Lundi soir, les corps de quatre personnes tuées au cours d'affrontements entre l'armée et la guérilla avaient été retrouvés dans le nord de la capitale.

● *Au Nicaragua*, M. Eden Pastora, *le « commandant Zéro »*, a annoncé mardi à une radio du Costa-Rica qu'il allait reprendre la lutte contre le régime sandiniste de Managua, après avoir reçu des promesses *« sérieuses »* d'aide à son mouvement. Le « commandant Zéro », qui avait annoncé jeudi dernier un cessez-le-feu pour faire le point sur l'avenir de son organisation, a simplement indiqué que ces promesses provenaient de *« démocrates sérieux »* au Mexique et au Venezuela.

DIPLOMATIE

LE SOMMET DE MOSCOU

Les sept dirigeants de l'Est européen appellent à un gel des crédits militaires

Quel était le but de la réunion qu'ont organisée mardi 28 juin au Kremlin les chefs d'Etat ou de parti des sept pays membres du pacte de Varsovie ? On peut se le demander à la lecture du communiqué diffusé dans l'après-midi du même jour, après une réunion extrêmement brève, et qui n'annonce aucune mesure concrète de la part du bloc de l'Est en réponse à la prochaine installation des missiles de l'OTAN. Les participants appellent en revanche à un gel des dépenses militaires des deux systèmes d'alliance à partir de 1984. Cette proposition va dans le sens des préoccupations de la Roumanie, dont le président, M. Ceausescu, a pourtant quitté Moscou dès le début de l'après-midi de mardi.

Des difficultés avec la Roumanie ?

A propos des euromissiles et des négociations de Genève, la déclaration des Sept se borne à assurer son « *plein soutien* » aux propositions soviétiques et à en appeler à « *tout faire pour que les pourparlers aboutissent, dès cette année, à une entente sur le non-déploiement de nouvelles fusées nucléaires de moyenne portée en Europe et la réduction des systèmes à moyenne portée en place* ». Les participants se disent « *persuadés qu'à condition de respecter de part et d'autre le principe de l'égalité et de la sécurité égale, on peut (...) arriver à un consensus mutuellement acceptable* ».

La déclaration reprend également la dernière proposition soviétique d'un « *gel des arsenaux nucléaires de toutes les puissances atomiques, en premier lieu de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis* », celle d'un engagement de non-premier emploi de ces armes, l'interdiction de l'installation d'armes dans l'espace, etc.

Répondant à la déclaration de Williamsburg, qui avait englobé le Japon dans une discussion sur la sécurité, les pays du pacte de Varsovie s'opposent à « *toute mesure conduisant à étendre la sphère d'action de l'OTAN* » et « *déclarent de leur côté ne pas vouloir étendre la sphère d'action de leur alliance ni avoir l'intention d'entreprendre de quelconques démarches dans ce sens* ». Enfin, le gel des dépenses militaires, applicable à partir du 1er janvier prochain, devrait faire l'objet de négociations « *immédiates* » et être suivi de « *mesures pratiques de réduction mutuelle et réelle des crédits militaires* ».

L'absence de toute référence aux mesures de riposte fréquemment annoncés par Moscou face au déploiement des missiles de l'OTAN retient d'autant plus l'attention que le maréchal Oustinov s'en était fait l'écho encore la veille. De même M. Zimianine, chef de la délégation soviétique actuellement en visite à Paris, avait déclaré, mardi, du moins selon les propos que lui prête l'agence Tass *(voir par ailleurs)*, que l'U.R.S.S. « *devra prendre des mesures de riposte opportunes ayant en vue tant les territoires où se trouveront les missiles américains que le territoire des Etats-Unis eux-mêmes* ».

Peut-être les Soviétiques n'ont-ils pas voulu donner une expression officielle à cette intention afin de montrer qu'ils estiment encore possible un accord à Genève; peut-être aussi les alliés de l'U.R.S.S. ne sont-ils pas encore d'accord pour accepter de nouvelles armes sur leur territoire.

On note à ce propos que ce sommet n'a pas été placé sous le signe du pacte de Varsovie et de son « comité politique consultatif », comme cela avait été le cas en janvier à Prague, et cela bien que les ministres de la défense y aient assisté, de même que le maréchal Koulikov, commandant des forces intégrées du pacte. Enfin la réunion, commencée à 11 heures à Moscou (13 heures à Paris), n'aurait guère duré plus de trois heures. Encore M. Ceausescu a-t-il été plus pressé que ses collègues puisque l'agence roumaine Aguerpress annonçait un peu avant 16 heures (heure de Paris) que le chef de l'Etat roumain avait regagné Bucarest avec toute sa délégation.

Comme par hasard, la même agence roumaine avait diffusé le jour même du sommet des déclarations faites auparavant par M. Ceausescu à deux journaux suédois et dans lesquelles l'auteur condamnait les manœuvres et les exercices militaires comme « *une démonstration de force qui ne contribue aucunement à la politique de détente* ». Or d'importantes manœuvres terrestres et navales des forces armées soviétiques commencent ce mercredi dans les Républiques baltes et à l'ouest de la Biélorussie en présence du maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense.

MICHEL TATU.

LE BILAN DE LA VISITE DE M. LÉVESQUE EN FRANCE

Pechiney va construire au Québec une gigantesque usine d'aluminium

« *Tout est désormais solidement ficelé.* » Cette réflexion d'un membre de la délégation québécoise résumait bien, mardi 28 juin au soir, la satisfaction de M. René Lévesque et des ministres qui l'accompagnaient à Paris, après deux jours de discussions assez serrées. Deux questions en suspens : la construction d'une mine d'aluminium au Québec par Pechiney et les conditions de déroulement d'un éventuel « sommet » francophone étaient en effet réglées. MM. Lévesque et Mauroy s'étant entendus, l'entretien que devaient avoir ce mercredi à l'Elysée M. Mitterrand et le premier ministre du Québec ne comportait plus de chausse-trapes.

Les Québécois ont accordé un nouveau rabais sur les tarifs d'électricité qui seront consentis à l'usine d'aluminium de Pechiney-Ugine-Kuhlman (PUK) à Becancour, sur la rive sud du Saint-Laurent (l'électricité entre pour 40 % dans le prix de fabrication de l'aluminium). De leur côté, les Français ont solennellement reconnu qu'il n'était pas question d'organiser une réunion des dirigeants des pays francophones dans des conditions qui ne donneraient pas toute satisfaction aux Québécois. « *C'est, et ce sera, une préoccupation constante* [de la France] *de voir le Québec occuper la place qui lui revient dans les instances francophones* », a déclaré M. Mauroy lors de la conférence de presse qui clôturait ses conversations avec M. Lévesque. Bref, PUK paiera son électricité moins cher et les Québécois ne seront pas obligés, si sommet francophone il y a, de se fondre dans la délégation canadienne...

Ces résultats n'étaient pas acquis d'avance. Le ministre des finances du Québec, M. Jacques Parizeau, était venu en éclaireur, quelques jours avant son premier ministre, pour déblayer le terrain avec M. Laurent Fabius. Les Québécois étaient réticents à renégocier le contrat de fourniture d'électricité pour vingt ans signé l'an dernier avec la firme nationalisée française. Paris, de son côté, faisait valoir l'ampleur de l'investissement consenti (10 milliards de francs), le plus important effectué par la France à l'étranger, et les changements intervenus depuis un an. Le contrat avait été conclu en période d'inflation à deux chiffres au Québec, alors que celle-ci est descendue actuellement à près de 5 %. Il fallait donc revoir les prix futurs du kilowatt-heure.

Les Québécois, de leur côté, craignaient que M. Mitterrand, tout à son désir de présider un « sommet » de la francophonie, ne fasse bon marché de leurs susceptibilités face au gouvernement fédéral d'Ottawa. M. Régis Debray, en s'affairant beaucoup ces derniers temps autour de ce projet et en consultant M. Trudeau, avait accru leurs craintes.

Un marchandage ?

Y-a-t-il eu marchandage ? Toujours est-il que chacun a obtenu ce qu'il souhaitait. M. Lévesque s'est déclaré « *très heureux des assurances données par M. Mauroy sur la place du Québec* » lors d'un éventuel sommet francophone. Et M. Georges Besse, P.-D.G. du PUK, signait ce mercredi matin, dans les salons d'un grand hôtel parisien, avec M. Jean-Claude Lebel, P.-D.G. de la Société Générale québécoise de financement, le « protocole d'entente » permettant le lancement des travaux de l'usine de Becancour, qui produira 230 000 tonnes d'aluminium par an.

Les Québécois pouvaient faire quelques concessions sur le prix de l'électricité consenti pour les cinq premières années de fonctionnement de l'usine (1986-1991). Pendant cette période en effet, l'immense potentiel hydro-électrique de la baie James, déjà installé, ne peut de toute façon être entièrement utilisé. Il aurait fallu, faute de clients, ouvrir les vannes des barrages pour laisser s'écouler l'eau une partie du temps. Au total, pendant ces cinq années, Hydro-Québec consentira à PUK un rabais de 60 % (et même 65 % la première année) au lieu des 50 % prévus initialement. Une révision des tarifs pourra avoir lieu en 1991. Et les prix augmenteront progressivement de 1991 à l'an 2007, tout en restant très inférieurs aux prix français, du moins tels qu'on peut les prévoir actuellement.

Le montage financier, en revanche, reste inchangé. Sur les 10 milliards de francs auxquels s'élève cet investissement, la France apportera 51 % et le Québec 33 %, le reste étant fourni par des investisseurs privés « nord-américains » (Etats-Unis et Canada).

Les autres dossiers de coopération économique sont moins avancés mais prometteurs. Plusieurs entreprises françaises, parmi lesquelles Matra, sont prêtes à exporter au Québec leur technologie en matière de micro-informatique scolaire. Dans l'autre sens, les sociétés québécoises de câblo-distribution, qui ont acquis une grande avance (plus de la moitié des foyers québécois sont câblés), sont intéressées par le marché français, encore quasiment vierge.

L'Aérospatiale est sur les rangs, avec ses concurrents américains, pour la construction d'une usine d'hélicoptères. Une telle affaire est du ressort du gouvernement fédéral, qui a la haute main sur le transport aérien ; mais Ottawa, qui avait favorisé l'Ontario, la province anglophone, pour un précédent contrat aéronautique (celui des avions de chasse F 18) souhaite que le site soit choisi cette fois au Québec. Des négociations se poursuivent également pour l'implantation par C.d.F.-Chimie d'une usine d'engrais.

Enfin, une nouvelle législation devrait favoriser la diffusion des films français au Québec, tandis que Paris s'efforcera de trouver une solution au problème des films américains « doublés » en français qui, par suite d'un règlement protectionniste, ne sont pas autorisés à la distribution en France.

La coopération franco-québécoise « *se porte bien et est même exemplaire* ». Cette affirmation de M. Mauroy est donc confirmée par les faits. Elle illustre le passage progressif, en une vingtaine d'années de rapports presque uniquement « *sentimentaux et culturels* », à une véritable collaboration économique et industrielle.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A TRAVERS LE MONDE

Pérou

- GRÈVE DES MINEURS. — Vingt-cinq mille mineurs et ouvriers métallurgiques se sont mis en grève, le mardi 28 juin, pour une durée illimitée. Ils demandent la suspension de l'état d'urgence décrété à la fin du mois de mai.

Sri-Lanka

- UN COUVRE-FEU PERMANENT a été décrété dans le fort de Trimcomalee après de nouveaux affrontements intercommunautaires, ont annoncé les forces de sécurité. — *(Reuter.)*

A PARIS

Une délégation parlementaire soviétique s'inquiète des « changements dans les orientations de la politique française »

Une visite de M. Mitterrand en U.R.S.S. « *dépend du président, pas de nous : l'invitation a été faite, elle reste en vigueur* », a déclaré, mardi 28 juin, M. Zagladine, premier chef adjoint de la section internationale du comité central du parti communiste soviétique, membre d'une délégation du soviet suprême de l'U.R.S.S., en visite officielle à Paris.

M. Zagladine répondait aux journalistes à l'issue d'un entretien, en compagnie du chef de la délégation, M. Mikhail Zimianine, secrétaire du comité central et vice-président de la commission des affaires étrangères du soviet des nationalités avec le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson. Cette visite est le premier contact franco-soviétique à un niveau élevé depuis l'expulsion de France de quarante-sept soviétiques, le 5 avril.

M. Zagladine a souligné que les deux parties demeuraient « optimistes » quant à l'avenir des relations franco-soviétiques, « *malgré certaines divergences, malgré certaines difficultés* ». « *Il y a des questions qui nous divisent, il y a beaucoup plus de questions qui nous réunissent* », a-t-il ajouté.

A propos de la prise en compte (refusée par la France) des fusées françaises dans les négociations soviéto-américaines sur les armements nucléaires, M. Zagladine a assuré qu'« *à Vienne, par exemple, on discute des forces armées en Europe centrale et on compte les forces françaises* », et que « *pendant les discussions* [soviéto-américaines] *Salt I on a toujours compté les fusées françaises et personne n'a jamais protesté* » (1). « *Nous comptons les fusées françaises*, a-t-il ajouté, *dans le sens que nous tenons compte du fait qu'elles existent. On ne demande rien à la France, ni de réduire ni de stopper, ni rien, on croit que ça existe.* »

L'esprit de la guerre froide

A propos de la Pologne, M. Zagladine a relevé que la France et l'U.R.S.S. avaient « *des opinions différentes* ». « *Nous croyons pour notre part*, a-t-il dit, *que la situation en Pologne se développe bien. En Occident, certains ont cru qu'après la visite du pape, la Pologne socialiste éclaterait. Elle n'a pas éclaté.* »

Selon l'agence Tass, M. Zimianine, s'adressant à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a notamment déclaré : « *Les relations soviéto-françaises se heurtent ces derniers temps à de sérieux obstacles* (...) *Les changements politiques intervenus en France il y a deux ans créaient, à notre avis, de nouvelles possibilités pour améliorer les rapports entre nos pays et élever leur niveau. Malheureusement ces occasions n'ont pas eu de suite et plusieurs aspects de nos relations politiques se sont même détériorés.* »

« *(...) Les changements qui se sont dessinés ces derniers temps dans les orientations de la politique française et qui ne manqueront pas de se répercuter sur les relations soviéto-françaises ne peuvent pas ne pas nous inquiéter. Nous avons l'impression que du côté de la France certaines actions ont été entreprises récemment dont on ne peut pas dire qu'elles contribuent à améliorer la situation internationale. Nous avons en vue, par exemple, le renforcement évident des liens entre la France et l'organisation militaire de l'OTAN, le soutien ouvert apporté par le gouvernement français aux projets des Etats-Unis et de l'OTAN qui sont dirigés évidemment contre l'Union soviétique, contre ses intérêts. Il est difficile ainsi de qualifier autrement que d'incarnation de l'esprit de guerre froide et de la politique militariste de l'OTAN le communiqué adopté à Paris par le Conseil de l'OTAN.*

» *Ces derniers temps on relève certains changements ou, plus précisément, on observe certains phénomènes négatifs dans la politique propre de la France à l'égard de l'Union soviétique, qui ne contribuent pas au développement fructueux de nos relations.* » Ces tendances portent atteinte « *à nos relations bilatérales* » et sont en contradiction avec « *les intérêts nationaux et les intérêts de la paix et de la détente* ». « *La campagne antisoviétique lancée par les médias français et notamment par les stations de radio et de télévision publiques est nuisible au climat de la coopération entre nos pays* », a encore dit, selon Tass, M. Zamianine.

L'Humanité de ce mercredi ne rapporte pas les propos de M. Zamianine.

M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, qui a reçu la délégation soviétique, a déclaré de son côté que M. Zamianine n'avait pas évoqué devant lui la détérioration des relations franco-soviétiques. Les autres propos rapportés par l'agence Tass, a ajouté M. Mermaz, « *ne correspondent pas exactement à ce qu'il a dit en ma présence (...). Même s'il m'a donné l'impression d'un homme inquiet de la puissance nucléaire des Etats-Unis.* » « *J'ai l'impression*, a précisé M. Mermaz, *que les Soviétiques ont une connaissance assez approximative de la diplomatie française. Si la France est membre de l'OTAN, son indépendance n'apparaît pas dans leurs analyses.* »

(1) Les discussions de Vienne, dites M.B.F.R., entre les pays de l'OTAN (sans la France) et ceux du pacte de Varsovie, portent sur une réduction équilibrée des forces et des armements conventionnels en Europe.

Il est inexact, par ailleurs, que « *personne n'ait jamais protesté* » face à la demande soviétique de prendre en compte les forces françaises et britanniques au cours des négociations SALT 1. Lorsque M. Semionov, négociateur soviétique, avait formulé cette demande en mai 1972, M. Smith, son partenaire américain, lui opposa par deux fois une fin de non-recevoir. — N.D.L.R.

La crise de l'O.L.P.

LES DISSIDENTS S'EN PRENNENT A M. HAWATMEH CHEF DU F.D.L.P.

Le comité exécutif de l'O.L.P. se réunit avant la fin de cette semaine à Tunis pour faire le point sur les relations palestino-syriennes après l'expulsion de Damas de M. Yasser Arafat.

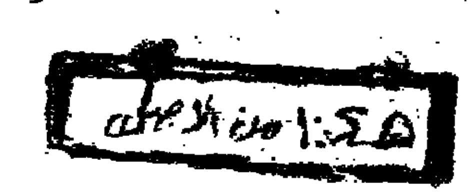
En attendant de présider cette réunion, M. Yasser Arafat s'est rendu mardi à Alger pour s'enquérir des résultats de la médiation engagée la semaine dernière à Damas par le ministre des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi. Le président de l'O.L.P. projetait de se rendre ensuite à Rabat, *mais* l'on ignore s'il effectuera dans l'immédiat ce déplacement puisqu'il était question qu'il rencontre ce mercredi M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, qui effectue une brève visite à Tunis, où il est venu assister à l'ouverture d'une conférence commune des représentants des organisations spécialisées des Nations unies de la Ligue arabe.

A Damas, Abou Saleh, un des principaux dirigeants des dissidents du Fath, a laissé entendre mardi qu'il était opposé à l'expulsion de Syrie de M. Arafat, qu'il n'a cependant pas nommé. « *Nous sommes opposés à l'éloignement de n'importe quel élément palestinien de quelque pays arabe que ce soit. Notre mouvement a pour objectifs essentiels la défense du fusil palestinien et de la fierté palestinienne, ainsi que l'arrêt des expulsions* [des territoires occupés par Israël] *et de l'oppression de notre peuple* », a-t-il dit.

Démentant catégoriquement l'intervention de la Syrie dans le conflit entre dissidents et loyalistes du Fath, M. Saleh a toutefois affirmé que M. Arafat avait « *préparé un complot destiné à provoquer un massacre aux seins de nos masses dans le camp palestinien d'Al-Yarmouk* [banlieue de Damas] » et avait « *lancé des accusations contre la Syrie afin de provoquer un conflit avec le régime syrien* ».

M. Saleh a, pour la première fois, mis en cause M. Nayef Hawatmeh, secrétaire général du F.D.L.P. (Front démocratique pour la libération de la Palestine), qu'il a accusé d'avoir œuvré en faveur de la reconnaissance d'Israël aux côtés de M. Arafat et d'Abou Jihad, commandant en chef adjoint des forces palestiniennes. Abou Saleh a affirmé que ces trois hommes étaient « *à la tête de ceux qui ont agi en faveur du plan Reagan, des contacts avec les sionistes, des négociations avec le régime jordanien sur la base du plan Reagan, et du retrait du Liban afin de faciliter l'exécution de l'accord libano-sioniste et de la reconnaissance d'Israël* ».

C'est la première fois que les dissidents du Fath s'en prennent à M. Hawatmeh, qui, avec le chef du F.P.L.P., M. Georges Habache, avait tenté de jouer un rôle de médiateur dans le conflit au sein de l'organisation de M. Arafat.



La Syrie ou le miroir aux alouettes

II. – *LE CLUB D'ALEP*

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

La Syrie vit depuis vingt ans sous le régime de l'état de siège, qui permet de suspendre les libertés publiques et individuelles inscrites dans la Constitution. Sous le double effet des guerres et de la sédition islamique, l'armée exerce le pouvoir derrière une façade « démocratique ». (*Le Monde* du 29 juin.)

Alep. – La gaieté règne parmi les quatre cents convives qui festoient sous les lustres scintillants du Club d'Alep, l'unique établissement « dans le vent » de la métropole septentrionale de la Syrie. Tandis qu'une armée de serveurs en veste blanche font succéder une myriade de mezzés, de brochettes, de rôtis de mouton, des montagnes de riz brun agrémenté d'amandes grillées, tandis que l'on vide bouteilles de whisky et de champagne dans le brouhaha des conversations ponctuées par de grands éclats de rire, des jeunes gens se tortillent aux rythmes endiablés du jerk ou de la danse du canard. Tout à l'heure, leurs aînés évolueront sur la piste dans l'harmonie du tango ou de la valse.

Le quadrille aurait mieux correspondu au charme suranné du Club d'Alep, dont l'architecture, l'ameublement vieillot et la clientèle rappellent le climat nostalgique que dégageaient les décors viscontiens de *Mort à Venise*. Réservé autrefois à une élite de seigneurs de la terre, de grands commerçants et de banquiers, pour la plupart des chrétiens imprégnés de culture française, on imagine les soupers aux chandelles, les mets fins, les concerts, que l'aristocratie alepine offrait à ses hôtes étrangers. A l'intersection des routes caravanières depuis les temps immémoriaux, Alep était jusqu'à la fin des années 50 le grenier et le centre industriel, la métropole économique et le vivier du monde politique de la Syrie.

La cascade de réformes agraires, de nationalisations, d'expropriations qui s'est abattue sur les possédants – d'abord sous le régime de l'union avec l'Egypte nassérienne (1958-1961), ensuite sous celui du Baas dès 1963, – la centralisation du pouvoir économique à Damas, la rupture avec l'Irak, arrière-pays et « pont » vers les marchés du Golfe, ont fini par réduire Alep au rang de sous-préfecture.

L'ancienne bourgeoisie, ici, comme dans le reste du pays, n'est pas morte pour autant. « *Elle a sept vies, comme les chats* », nous disait l'un de ses membres. Beaucoup ont émigré en Europe ou aux Etats-Unis, où ils ont investi les fonds qu'ils détenaient dans les banques suisses ou américaines. Ceux qui sont restés continuent à habiter de somptueuses demeures familiales, entourés de meubles d'époque, d'objets d'art et de tableaux de maître dignes de figurer dans les musées, qu'ils exhibent fièrement au visiteur de passage. « *Je me suis vengé : je suis plusieurs fois plus riche aujourd'hui qu'avant d'être spolié par les mesures socialistes* », confient certains d'entre eux.

Les nouveaux riches

En raison de la pénurie de domestiques – « *Que voulez-vous, ils sont aujourd'hui au pouvoir !* » – les bourgeois traditionnels reçoivent peu chez eux et trouvent plus commode d'inviter leurs amis à dîner au Club d'Alep. Il n'est pas difficile de distinguer leur table, autour de laquelle les femmes sont discrètement élégantes et où l'on entend parler le plus souvent un français châtié. Ils côtoient sans les voir les « nouveaux riches », ceux que le régime baasiste a engendrés et qu'ils qualifient volontiers de parvenus.

Ces derniers, qui baragouinent plutôt l'anglais, étalent leur fortune. Leurs épouses s'habillent chez les grands couturiers parisiens ou newyorkais et leurs cous ploient sous les rivières de diamants. Pour divertir leurs invités chez eux ou au « Club », ils engagent, à grands frais, des orchestres, des chanteurs de renom, des danseuses du ventre.

Les possédants syriens festoient sans retenue ni complexes devant les tenants du pouvoir « socialiste ». On remarque souvent, parmi les convives du Club d'Alep, de hauts responsables du gouvernement ou du parti Baas faisant ripaille. On les retrouve encore dans les cabarets de Damas – aux noms évocateurs de Crazy Horse, les Caves du Roy, les Années folles – où la bouteille de whisky coûte 600 francs, soit le quart du traitement mensuel d'un haut fonctionnaire.

Ce n'est un secret pour personne : nombre de responsables du secteur public et des dignitaires du régime, civils ou militaires, font partie de ce qu'il est convenu d'appeler la bourgeoisie bureaucratique, associée ou, si l'on préfère, complice des deux autres catégories de la classe des possédants. Ces nouveaux riches sont généralement issus de milieux ruraux – la base originelle du Baas – et ne parlent que l'arabe. Ils doivent leur ascension sociale tout autant aux positions de pouvoir qu'ils occupent qu'aux services que leur rendent des compatriotes « cosmopolites », jouant les intermédiaires dans les transactions internationales. En dix ans, selon une estimation, quelque cinq mille nouveaux millionnaires ont été engendrés par l'Etat bassiste.

Le système des « trois C »

Les principales sources d'enrichissement, licites ou illicites, s'apparentent davantage à l'affairisme qu'aux affaires orthodoxes. Le système D, sous d'autres cieux, est équivalent ici à celui des « trois C » : courtage, contrebande, corruption. La première des trois combines consiste à prélever des commissions substantielles sur les contrats passés entre les entreprises nationalisées et des firmes étrangères, commissions que se partagent des courtiers servant de médiateurs occultes, entre les parties contractantes. Quand on sait que l'Etat est l'unique entrepreneur pour les grands projets de développement, qu'il assure les 80 % des importations et les 90 % des exportations du pays, on mesure mieux l'ampleur des fortunes amassées par des particuliers, et on comprend comment certaines personnalités officielles – que la rumeur publique désigne nommément – ont pu acquérir, en quelques années, des fermes, des vergers, de luxueuses résidences, non seulement en Syrie mais en Europe et aux Etats-Unis.

Autre fille adultérine du dirigisme économique, la contrebande est pratiquée, elle aussi, sur une grande échelle. Tous les produits interdits à l'importation, ou soumis à des quotas, ou encore relevant du monopole de l'Etat, sont disponibles au marché noir, parfois à des prix raisonnables puisqu'ils échappent aux taxes et aux droits de douane. Ce commerce parallèle se pratique presque au grand jour, malgré les peines de prison prévues pour les contrevenants, vendeurs comme acheteurs.

Les cigarettes de fabrication étrangère, vendues aux coins de rue, sont à la disposition du visiteur dans les bureaux ministériels. Des réfrigérateurs américains, des postes de télévision allemands ou des climatiseurs italiens – officiellement bannis du pays pour protéger les industries locales – sont exposés dans l'arrière-boutique de magasins spécialisés. Selon l'estimation d'un haut fonctionnaire du ministère de l'économie, quelque cent mille magnétoscopes ont été introduits clandestinement dans le pays. Les dames de la bonne société échangent des adresses où elles peuvent se procurer des robes de grands couturiers, des parfums et autres articles de luxe.

Les produits illicites sont débarqués dans les ports ou traversent sans encombre les frontières turques, jordaniennes et, surtout, libanaises grâce à la complaisance évidente de fonctionnaires bien placés. « *Le plus grand contrebandier du pays est l'armée* », nous confie un homme d'affaires qui a ouvert des bureaux appropriés à Beyrouth et à Baalbeck. Les camions militaires empruntent des routes qui leur sont réservées et ne sont soumis à aucun contrôle, surtout s'ils sont munis d'ordres de mission signés par des officiers supérieurs. Le reste s'accomplit grâce à force pots-de-vin.

Courante dans la plupart des pays en voie de développement, la corruption s'est répandue en Syrie « *il y a moins de quinze ans* », remarque un commerçant de Damas. Il ajoute : « *Un fonctionnaire s'estimait injurié si on lui offrait même une babiole ; aujourd'hui, je dois distribuer des gratifications onéreuses à tous les niveaux de l'administration pour faire aboutir la moindre démarche...* »

Le laxisme a été favorisé par la « *libéralisation* » décrétée dès l'avènement au pouvoir du président Assad en novembre 1970, par l'afflux de capitaux arabes après le boom pétrolier de 1973-1974, par la mise en chantier d'ambitieux et parfois utiles projets de développement – « *cathédrales dans le désert* », – par l'absence de contrôle démocratique, enfin par la volonté politique de consolider les bases du régime, de ménager une bourgeoisie d'autant plus cupide qu'elle est proche du pouvoir ou même l'exerce.

La bourgeoisie étranglée ?

Certes, le gouvernement a tenté de combattre le système des « trois C », mais bien mollement. La loi sur la répression du « gain illicite » a rarement été appliquée, et seulement à des comparses. Ainsi la récente pendaison publique d'un employé de banque pour un détournement de quelques millions de francs a suscité plus de pitié que de peur.

La conjoncture économique ne permet plus, cependant, le laisser-faire. Le torrent s'est réduit à un maigre filet de pétrodollars, les devises se raréfient, tandis que s'accroissent les besoins de l'État et des citoyens dans une société que l'on a imprudemment vouée à la consommation. Le déficit de la balance commerciale a atteint un seuil alarmant : les exportations ne couvrent plus que 40 % du coût des importations. Pour donner un coup d'arrêt à l'inflation et à la dévaluation de la livre, les autorités sont amenées à prendre diverses mesures d'assainissement.

Les premiers visés sont les importateurs, qui sont astreints depuis deux ans à verser au gouvernement une avance de 25 à 70 % de la contrevaleur de leurs commandes en *échange d'une lettre de crédit rarement* délivrée avant un délai de six mois. Encore doivent-ils acheter les devises à un prix plus élevé que le taux officiel pratiqué pour les acquisitions du secteur public (5,40 livres syriennes pour 1 dollar contre 3,90 L. S.). En outre, les listes de produits interdits à l'importation ou relevant du monopole d'Etat s'allongent de jour en jour. Le résultat bénéfique pour la trésorerie publique – les achats à l'étranger ont chuté de 50 % depuis 1981 – est fâcheux pour les profits des commerçants et le ravitaillement des petites et moyennes entreprises privées, dont certaines ont dû déposer leur bilan.

Après le commerce extérieur, le commerce intérieur. S'étant virtuellement substitué aux grossistes (dans une proportion de 80 % des affaires), l'Etat tente depuis peu d'imposer son hégémonie aux détaillants qui détiennent encore 70 % du marché. Le gouvernement accélère *l'extension de son réseau de super*marchés – dont le nombre sera porté de 892 à 1232 avant deux ans – qui écoulent des produits de meilleure qualité et moins chers que ceux des boutiques privées. D'autre part, la réglementation des loyers et la confiscation de terrains à l'intérieur et aux alentours des agglomérations ont freiné sensiblement la spéculation immobilière, qui avait été jusqu'à la fin de la dernière décennie l'une des principales sources d'enrichissement. Si la quasi-totalité des responsables se veulent rassurants, le gouverneur de Hama, M. Mohamed Harba, formé dans nos universités, laisse échapper : « *Mais bien sûr ! Nous allons liquider la bourgeoisie parasitaire, celle qui n'a jamais rien investi ou produit quoi que ce soit !* »

La bombance du Club d'Alep serait-elle dès lors factice ? On est tenté de le croire, en fin de fête, quand, l'alcool aidant, les langues se délient. « *Le secteur privé agonise* », grommelle un grand commerçant. Moins résigné, un autre ajoute rageur : « *Certes, ils nous étranglent pour faire de la Syrie un pays plus communiste que les démocraties populaires, mais nous saurons desserrer l'étau, car nous sommes plus forts qu'eux.* »

Quoi qu'il en soit, tous les possédants – y compris les partisans du régime – réalisent que la période faste est bel et bien révolue. Même s'il est vrai que les structures du pouvoir garantissent, et pour longtemps, la survie de la « *bourgeoisie bureaucratique* » et de ses associés.

Prochain article :

LES FUNAMBULES

AFRIQUE

Tchad

« Nous apprécions hautement la position de la France »

déclare le ministre des affaires étrangères

La Libye a demandé qu'une commission d'enquête constituée par l'O.U.A. se rende à Faya-Largeau (Tchad), dans une lettre adressée par le colonel Kadhafi au président Mengistu, président en exercice de l'O.U.A., a annoncé mardi 28 juin l'agence libyenne Jana.

Cette commission, précise la lettre du chef de la révolution libyenne, *« pourra constater d'elle-même que les rumeurs répandues par certains pays africains et par les milieux colonialistes concernant une prétendue intervention libyenne constituent un prélude et une justification à leur ingérence dans les affaires intérieures du Tchad »*.

Dans sa lettre, le colonel Kadhafi a, d'autre part, ajoute l'agence, réaffirmé son attachement à *« une attitude de neutralité et de non-ingérence dans l'affaire tchadienne »* et invite tous les Etats à s'en tenir à une attitude analogue.

***« Si une quelconque force étrangère intervient au Tchad, la Libye sera contrainte d'intervenir à son tour »*, conclut le chef de la révolution libyenne.**

D'autre part, l'Egypte et le Soudan ont menacé, mardi, de prendre des *« mesures appropriées »* contre la Libye.

N'Djamena. – La déclaration du président François Mitterrand, l'accueil coloré du ministre français de la coopération et l'arrivée d'un nouveau chargement d'armes ont fortement animé la journée du mardi 28 juin à N'Djamena.

La liaison hebdomadaire Paris-N'Djamena-Bangui lundi et retour le lendemain anime tous les débuts de semaine ici. L'agitation à l'aéroport, désert les autres jours, vide N'Djamena de tous ses cadres pendant les deux heures d'escale du DC-10 le mardi. A l'habituelle pagaille souriante s'est ajouté l'attrait de la visite de M. Nucci, accompagné du ministre tchadien des affaires étrangères. Après un rapide lunch à l'ambassade de France, où le ministre français a eu un entretien téléphonique avec le président Hissène Habré, tout le monde est revenu au salon d'honneur où M. Idriss Miskine répondait à quelques journalistes. On se doutait bien que les déclarations faites à Paris le matin même par le président François Mitterrand allaient combler l'attente des dirigeants tchadiens. *« Nous apprécions hautement la position française face aux dernières*

Correspondance

évolutions qu'a connues le pays, dit M. Idriss Miskine. *Ces décisions sont très encourageantes. La France donnera une aide sans limite. Cela signifie déjà beaucoup. Dans la mesure où il ne s'agit pas actuellement d'un problème entre Tchadiens, puisqu'il y a une intervention étrangère, nous pensons que ce problème d'intervention même sera revu entre les autorités françaises et les autorités tchadiennes bientôt. Puisque nous sommes menacés par la Libye, qui envoie ses armes et même ses troupes au Tchad, la Libye dont les avions violent tous les jours notre espace aérien, pourquoi ne pas concrétiser les accords de coopération en accords de défense ? »*

Quant à l'arrivée des avions-cargos chargés de matériel militaire français, le temps n'est plus au secret. Selon des sources tchadiennes, une première série de livraisons aurait été planifiée jusqu'au 5 juillet, ce qui représente un total de quelque trois cents tonnes de matériels. Cette livraison ne serait pas limitative.

On n'en parle pas beaucoup de cette situation militaire. Que sont devenues les hypothétiques colonnes de l'armée de Goukouni lancées depuis Faya à l'assaut des villes de l'est ? Personne ne le sait, mais ne peut supposer qu'Abéché et Oum-Chalouba demeurent les prochains objectifs des forces du GUNT. Au sud de Faya, la situation est stabilisée.

On peut penser maintenant que les forces de l'« autre » président Goukouni Oueddeï ne laisseront pas le temps au FAN de se regrouper et de s'armer complètement. Alors, si l'on continue à construire, à repeindre, à commercer à N'Djamena, la guerre, déjà, est redevenue une obsession.

PIERRE DÉVOLUY.
(R.M.C.)

● PRÉCISION. – L'Agence France-Presse, dans une dépêche diffusée dix-neuf heures après celle rapportant les propos de M. Cheysson à FR3, lundi 27 juin, qui déclarait qu'il n'y avait pas d'*« intervention étrangère au Tchad »*, rectifie ainsi les propos du ministre : *« Pour le moment, il n'y a pas d'intervention de troupes étrangères au Tchad. »*

Angola

Le rapatriement des otages tchécoslovaques a été ajourné *sine die*

Le rapatriement des otages tchécoslovaques, dix-sept femmes et vingt et un enfants, ainsi que d'autres prisonniers de l'Unita, prévu ce mercredi 29 juin, a été ajourné sine die, a-t-on appris à Johannesburg.

Les otages, placés sous la protection du C.I.C.R. (Comité international de la Croix-Rouge) dans une base de l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola, mouvement armé de M. Jonas Savimbi) en Angola, devaient être transportés par avion en début d'après-midi à Johannesburg. Des problèmes techniques, mais aussi diplomatiques, sont à l'origine de cet ajournement, estiment les observateurs.

Yves Loiseau, envoyé spécial de France-Inter, qui a pu s'entretenir avec les otages tchécoslovaques la semaine dernière, fait ci-dessous le récit de la libération des femmes et des enfants le vendredi 24 juin à Jamba.

Jamba (zone contrôlée par l'UNITA). – Comme dans toute la région il y a ici d'immenses clairières où l'herbe en ce moment est très haute et très jaune. Autour de ces saignées de plusieurs centaines de mètres de large, une forêt d'arbres rabougris aux feuilles jaunies. Nous sommes ici en hiver. Sous les arbres, une multitude de cases en bambou. Nous passons les champs de maïs plantés dans la terre grise pour aboutir à un poste doté de gardiens barbus, la Kalachnikoff sur l'épaule.

C'est dans ce lieu que sont détenus les otages tchécoslovaques. Immédiatement, un guérillero saute dans notre gros camion soviétique Ural. Nous n'allons pas très loin – 300 mètres à peine, – et un enfant blond, short bleu, tee-shirt blanc, sort d'une case. Il nous voit et rentre précipitamment. C'est le premier otage tchécoslovaque que nous apercevons. Devant la hutte de paille et de bambou, la boîte crânienne d'un éléphant et une table en bois avec un jeu d'échecs C'est maintenant toute *la famille qui sort*. Deux enfants, un homme habillé de neuf et une femme blonde aux cheveux courts vêtue d'une robe légère, toute blanche.

A quelques dizaines de mètres, d'autres hommes, blancs eux aussi, sortent d'autres cases en enfilant rapidement des chemisettes toutes propres. Notre accompagnateur en kaki hurle un ordre. Nous les voyons tous venir vers nous. Presque tous ont le sourire. Ils attendaient visiblement notre visite, pourtant, dans la première minute, il y a comme une tension. Les deux groupes s'observent sans s'avancer l'un vers l'autre. Nous sommes autorisés à interroger qui nous voulons. *De case en case*, une sentinelle nous suit, l'oreille attentive.

Et l'on revient trois mois et demi en arrière. Alto-Catumbéla, petite ville du plateau central, le 12 mars. Il est 5 heures du matin. Le jour n'est pas levé. Le lieutenant-colonel Kanhali, vingt-sept ans, donne l'ordre à ses mille deux cent cinquante hommes d'attaquer la ville. Les obus de mortier tombent. Les rafales d'armes automatiques crépitent. *« Au début*, dit Gregor Peter, *à peine réveillés, nous n'avons pas compris ce qui se passait. Nous nous sommes mis à l'abri sans bouger. »* Les explosions continuent longtemps après la fuite des quatre cent cinquante soldats gouvernementaux. Les hommes de l'UNITA détruisent systématiquement tous les objectifs économiques à la dynamite. *« C'était notre seul but »*, dit le lieutenant-colonel *Kanhali*. Les ponts sur le chemin de fer Lobito-Benguela sautent les uns après *les* autres. Il y en a trois dans la ville. Les locomotives dans la gare de triage, les réservoirs d'eau et la fameuse usine de pâte à papier. Rapidement – c'est la version de l'UNITA – les officiers guérilleros apprennent l'existence des Tchécoslovaques et des *Portugais. Il* est 10 heures du matin. Le ratissage commence. *Bilan : 66* Tchécoslovaques (28 hommes, 17 femmes, 21 *enfants – le plus* jeune n'a pas deux ans) et 20 Portugais. *« Les hommes de l'UNITA nous ont expliqué gentiment que nous devions les suivre pour des raisons de sécurité. »*

A midi, d'une colline voisine, la colonne se met en route. Vers le sud, d'abord. Les épreuves commencent. La longue marche va durer plusieurs semaines. On remonte vers le nord, on traverse le chemin de fer de Benguela, on contourne Huambo, on redescend vers le sud, puis on oblique vers l'est. La colonne s'étire sur plusieurs kilomètres : guérilleros, porteurs, otages, soit près de mille cinq cents personnes. En pleine forêt. On mange ce que l'on trouve. On dort quand on peut. On se bat derrière, devant et sur les flancs, selon les officiers de l'UNITA, qui précisent : *« Contre les troupes cubaines et celles du M.P.L.A. » « Nous n'avons rien entendu ou presque »*, assurent les otages. Les enfants de moins de sept ans sont portés constamment, et ceux de sept à douze ans de temps à autre. Les autres marchent, du moins, ceux qui le peuvent. On commence à fabriquer des brancards.

« Les débuts ont été très difficiles », dit un otage. Il ne trouve pas d'autres mots. Il pleut. On se déshabille pour garder les vêtements secs, et l'on continue à marcher. On dort par terre. *« Seuls les enfants avaient droit à un carré de plastique kaki »*, dit une maman. On passe à dix brancards, puis à vingt, et, comme les guérilleros s'épuisent eux aussi, le chiffre des porteurs augmente – dix par brancard d'abord, vingt ensuite. Quatre cents personnes – uniquement pour porter les malades. L'aventure devient de plus en plus dramatique pour tout le monde. Le trente-septième jour, un homme de trente-six ans a une alerte cardiaque. On lui fait une piqûre, et il repart. Le lendemain, la marche reprend jusqu'à 12 heures, jusqu'à une base de l'UNITA. Depuis quinze jours, la colonne n'a plus ni sel ni sucre. Le trente-huitième jour de la marche, Janislav Navratil s'écroule. Sa deuxième crise cardiaque lui sera fatale.

Le lendemain, c'est la séparation. Les femmes et les enfants partent. Les hommes restent. Les derniers adieux sont brefs. Cinq minutes. Tout le onde rit. Nerveusement. Le camion démarre, et les hommes restent seuls dans la poussière. C'est seulement maintenant que les visages se crispent. *« Combien de temps allons-nous rester là ? »*, nous demandent-ils tous. Nous ne pouvons rien répondre. L'après-midi, nous sommes à Jamba (l'éléphant, en langue locale, le symbole du pouvoir en Afrique). C'est la « capitale » de l'UNITA. Les représentants de la Croix-Rouge sont en retard. Ils ne seront là que tard dans la soirée. Qu'à cela ne tienne, une cérémonie grandiose était organisée pour la remise des otages, elle aura lieu sans eux. *« Le comité central n'était pas unanime pour la libération des femmes et des enfants tchécoslovaques*, dit Jonas Savimbi, *j'ai reçu de nombreux messages de ceux qui étaient opposés à leur départ. Il faut que j'explique pourquoi. »* Dans une vaste clairière, plusieurs milliers de personnes sont rassemblées. D'un côté d'immenses fresques qui magnifient le combat de l'UNITA : chars soviétiques sautant sur des mines ; hélicoptères qui s'écrasent, et Savimbi, omniprésent, sa barbe, son béret, sa cartouchière et son Magnum 247 à barillet. En face, une tribune avec un énorme fauteuil rouge. Derrière, un autre immense portrait du *« leader maximo »*, comme disent les guérilleros. Jonas Savimbi arrive dans le « stade ». C'est l'ovation. En face de lui, un bataillon rangé au carré, impeccable dans des uniformes bleu et vert, rend les honneurs. La parade commence.

Relayé par une puissante sono, le président de *l'UNITA s'adresse au* monde en portugais. Il fulmine contre l'expansionisme *soviétique*, la présence cubaine en Angola, le *« gouvernement minoritaire »* de Luanda. La foule scande des slogans. Pour expliquer *la libération* des otages, M. Savimbi utilise la langue locale, l'atmosphère *se détend*, les gens rient.

« Nous conduire comme un Etat »

Les otages repartent. Le défilé militaire commence. De la Kalachnikoff aux orgues de Staline montées sur des camions soviétiques ou polonais, on retrouve tout l'armement saisi à l'ennemi. Aucune preuve de l'aide sud-africaine. Les Mercedes, les Toyota *« achetées »* de l'autre côté de la frontière (36 000 dollars pièce m'a affirmé le lieutenant-colonel chargé de la logistique) ne seront pas de la parade.

Le troisième acte se jouera le soir. Dans un théâtre en plein air où l'on retrouve les mêmes fresques, les mêmes slogans que l'après-midi. Il y a moins de monde. Le responsable de l'information nous distribue un programme en trois parties : *a*) évocation d'un commandant mort au combat contre les Cubains ; *b*) remise des stages à la Croix-Rouge ; *c*) célébration d'une journée de la négritude. Puis entrent en scène les quatres représentants du C.I.C.R. – trois hommes, une femme, assez mécontents, semble-t-il, de se trouver face à des caméras et des micros. Ils s'assoient. Les danses et les chants commencent. Une délégation des prisonniers tchécoslovaques entre à son tour. Trois femmes et le plus âgé des enfants. On les aligne au milieu du théâtre, sous les projecteurs. M. Savimbi se lance dans un discours beaucoup plus pathétique que l'après-midi. La voix est grave, émue, lorqu'il évoque les femmes torturées, violées par les adversaires de son parti, ronde, lorsqu'il analyse la situation – *« Nous devons nous conduire comme un État et respecter les droits humanitaires, c'est pour cela que nous relâchons les femmes et les enfants »* – violente, lorqu'il parle de nouveau des Soviétiques et du pacte de Varsovie. L'atmosphère est pesante.

Spectacle pénible : trois femmes et un jeune homme, seuls, face à une foule hostile, écrasés par la lumière des projecteurs et inondés de slogans repris par la foule.

A 22 heures, brève cérémonie pour confirmer officiellement la libération. Le délégué de la Croix-Rouge pose la question des hommes. *« On va discuter demain »*, coupe M. Savimbi, redevenu jovial. Les personnalités, otages libérés compris, s'assoient autour d'une grande table en « U ». Le spectacle reprend. Sur la table, on boit du vin de Bloemfountain et de la bière qui, elle aussi, vient d'Afrique du Sud. L'ambiguïté de l'UNITA. Comme cet avion de la Croix-Rouge qui partira d'ici, d'un aéroport clandestin pour Pretoria puis Harrare, la capitale du Zimbabwe, avant d'être relayé par un gros porteur tchécoslovaque.

YVES LOISEAU.

ASIE

A BANGKOK

M. Shultz met en garde les pays de l'ASEAN contre de nouvelles concessions au Vietnam

Le secrétaire d'État américain M. George Shultz était attendu ce mercredi 29 juin à New-Delhi pour une visite officielle de quatre jours. La question de la participation des États-Unis au programme nucléaire indien, objet de controverse depuis plusieurs années, devrait occuper une part importante des conversations.

Auparavant M. Shultz avait assisté à Bangkok à la réunion commune des ministres des affaires étrangères des pays de l'ASEAN et des « pays du dialogue », qui, outre les États-Unis, comprennent le Japon, le Canada, l'Australie et les membres de la Communauté européenne, représentés en la circonstance par le ministre ouest-allemand, M. Genscher.

Bangkok. – Tous les moyens sont-ils bons, aux yeux de la Maison Blanche, pour obtenir des renseignements sur le sort de quelque deux mille cinq cents Américains *« disparus en action »* pendant la guerre du Vietnam ? *« Pour ce faire, nous souhaitons d'abord utiliser les canaux officiels, mais nous sommes prêts à nous rallier à toute méthode qui aurait de bonnes chances de se révéler efficace »*, a indiqué M. George Shultz, secrétaire d'État, mardi 28 juin, à Bangkok, à l'issue de la réunion entre les ministres des affaires étrangères de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1) et leurs homologues des « pays du dialogue ». L'équipée lancée en novembre dernier au Laos par « Bo » Gritz, un ancien « béret vert », pour tenter de *« délivrer des militaires américains encore vivants »*, n'aurait-elle donc eu qu'un seul tort, celui d'avoir échoué ? *« Nous nous opposons à ce genre de raids qui font plus de mal que de bien »*, a tout de même convenu M. Shultz.

« Cette affaire des disparus en Indochine est de la plus haute im-

De notre correspondant

portance pour le président Reagan et pour le peuple américain », a encore dit le secrétaire d'État, celui-ci dénonçant *« l'action cruelle et sans cœur »* du Vietnam, qui, d'après lui, refuse de rendre les restes d'un *« assez grand nombre »* de militaires morts au combat (2). Washington fait du règlement de cette question humanitaire une des conditions majeures de la normalisation de ses rapports avec Hanoï aussi bien qu'avec Vientiane.

M. Shultz a confirmé, à cet égard, *« le souhait des États-Unis d'améliorer leurs relations avec le Laos* (avec lequel ils ont des liens diplomatiques) *sur la base de gestes concrets »*. Quoi qu'il en soit, ce n'est peut-être pas un hasard si ce problème des *« disparus en action »*, auquel l'opinion publique outre-Atlantique est très sensibilisée, refait surface au moment où démarre la campagne pour les élections présidentielles de 1984.

M. Shultz a d'autre part clairement tracé les limites de l'engagement américain dans le Sud-Est asiatique. Les États-Unis n'entendent pas interférer davantage dans le règlement de la question cambodgienne. *« Vous nous avez montré le chemin, nous vous suivons*, a dit le secrétaire d'État aux membres de l'ASEAN. *Les chances de convaincre le Vietnam de changer de position sont plus grandes si le message vient de ses voisins. La sécurité régionale comme le progrès économique sont plus solides s'ils prennent racine dans des initiatives locales. »* Le secrétaire d'État a réaffirmé, à cet égard, *« le soutien moral, politique et diplomatique »* de son pays au gouvernement de coalition présidé par le prince Sihanouk. *« Cependant, nous n'aurons aucun rapport avec les Khmers rouges »*, a-t-il ajouté, en rappelant *« leur comportement très cruel »*, lorsqu'ils étaient au pouvoir à Phnom-Penh. Personne ici n'attendait des dirigeants de Washington qu'ils en disent plus. Les priorités sont ailleurs.

Il n'empêche que M. Shultz a invité les pays de l'ASEAN à s'armer de *patience*. Prenant exemple sur le dialogue Est-Ouest, il leur a fait remarquer qu'il ne fallait pas être *« stupide »* au point de réagir à chaque fin de non-recevoir de son adversaire par une nouvelle concession. Chacun a compris que cet avertissement valait mode d'emploi pour la *négociation* de la question indochinoise et s'adressait à tous ceux qui *agitent inconsidérément de « nouvelles idées »* pour tenter de *débloquer la situation*, au risque de dénaturer les objectifs qu'ils se sont fixés. Pourquoi cette hâte puisque *« le temps joue en notre faveur »*, a insisté le secrétaire d'État.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande.

(2) Selon les sources américaines, le nombre des *« disparus en action »* se répartirait de la manière suivante : 1 838 au Vietnam, 568 au Laos et 82 au Cambodge. Les responsables de Hanoï affirment avoir rendu, depuis mars 1974, les restes de 74 Américains.

● RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans la liste du gouvernement chinois que nous avons publiée dans nos éditions datées du 22 juin. Le ministre du charbon est bien M. Gao Yangwen, mais celui de l'industrie pétrolière reste, comme par le passé, M. Tang Ke.

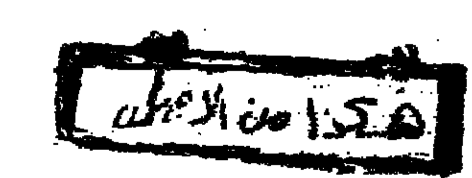
Afghanistan

LA RÉSISTANCE LANCE UNE SÉRIE D'ATTAQUES DANS LE NORD DU PAYS

Les rebelles afghans ont effectué une série d'attaques dans les provinces du nord du pays, proches de la frontière soviétique, tuant plusieurs dizaines de soldats afghans et soviétiques, abattant un hélicoptère et détruisant plusieurs véhicules blindés de transport de troupes, annoncent des sources diplomatiques occidentales à Islamabad.

Un des incidents les plus dramatiques a été, selon les mêmes sources, le bombardement de l'hôtel Shadian, qui abritait le quartier général des forces afghanes, dans la ville de Mazar-e-Sharif. Cette opération aurait causé des pertes importantes des deux côtés.

A New-Delhi, d'autres sources diplomatiques rapportent qu'une soixantaine de soldats gouvernementaux afghans ont été tués à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Kaboul, et leurs corps exposés dans un parc peu éloigné de la capitale. – *(A.F.P., U.P.I.)*



Le Monde

politique

APRÈS L'ENTRETIEN RADIODIFFUSÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le temps des cerises

M. François Mitterrand s'est employé, mardi 28 juin, sur Europe 1, à rassurer l'électorat de gauche, plutôt qu'à appeler son attention sur les révisions auxquelles la gestion gouvernementale lui impose de soumettre certaines de ses aspirations ou de ses convictions. Le noyau ne doit pas faire oublier la cerise. N'en doutez pas, a dit, en substance, à ces électeurs, le chef de l'État : le président de la République n'a pas cessé d'être le rassembleur de la gauche, élu grâce à votre confiance, et la politique menée, dont il assume la totale responsabilité, est bien une politique de gauche, sans comparaison possible avec celles qu'a pratiquées jadis ou que défend aujourd'hui l'opposition.

Le parti communiste se refuse à en donner acte à M. Mitterrand. Celui-ci a réaffirmé, selon M. Georges Marchais, *« ce que doit être »* l'action de la gauche au pouvoir, et non pas ce qu'elle est. L'éditorial de René Andrieu, dans *l'Humanité* de mercredi, met en garde les communistes contre l'idée que la deuxième intervention du président de la République en un mois aurait apporté des éléments nouveaux. *« Il s'est attaché,* écrit le directeur adjoint du quotidien du P.C.F., *à reprendre avec vigueur les arguments essentiels qu'il avait déjà développés pour justifier l'orientation de la politique gouvernementale. »* Et René Andrieu souligne que c'est précisément leur accord avec les objectifs rappelés par M. Mitterrand qui avait amené les communistes à manifester leur *« désaccord avec certaines mesures gouvernementales »*.

∴

Ces réactions des dirigeants communistes montrent que le président de la République a eu raison de se borner à constater leur présence *« visible »* dans la majorité. Le P.C.F. ne semble pas capable, aujourd'hui, d'apporter davantage à la gauche ; M. Mitterrand, d'ailleurs, ne lui en demande pas plus. Il a admis, ou feint d'admettre, que les débats internes au parti communiste ne permettent pas à celui-ci d'aller au-delà d'un engagement assorti de réserves. Le chef de l'État a, toutefois, accompagné ce propos d'un avertissement très net pour le cas où le P.C.F. remettrait en cause les bases d'accord qui avaient permis son entrée dans la majorité et au gouvernement en juin 1981. Si la majorité, a dit M. Mitterrand, *« se reniait, bien entendu, les conclusions que j'en tirerais seraient différentes »*.

C'est évidemment du P.S., et non du P.C.F., que le président de la République attend un soutien sans faille de la politique gouvernementale. Il a tenu de nouveau à couper court, de ce côté, aux tentatives d'une partie des socialistes pour mettre à profit, au service de leurs thèses, le doute qui avait pu se faire jour sur l'adéquation entre les vœux de M. Mitterrand et les orientations adoptées par le gouvernement en juin 1982, puis en mars 1983. Il doit être clair que les décisions appliquées par MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors avaient bien été prises par le président de la République lui-même.

∴

L'appui exprimé par le chef de l'Etat au ministre de l'économie, des finances et du budget répliquait notamment au CERES, qui prétend concilier la fidélité envers l'homme du 10 mai et la dénonciation d'une politique qui serait *« dictée de l'étranger »* et traduite en français par M. Delors. De même, en renouvelant l'expression de sa confiance en le premier ministre, M. Mitterrand a implicitement désigné comme hérétiques ceux de ses amis qui critiquent M. Mauroy.

Que les socialistes se le tiennent pour dit : ceux d'entre eux qui se veulent avant tout mitterrandistes ne pourront l'être, au prochain congrès, sans approuver une action gouvernementale qui découle de ce que M. Lionel Jospin a appelé *« la mission confiée en 1981 »* au président de la République. 1981, le temps des cerises...

PATRICK JARREAU.

● *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a précisé que l'Europe aura une place de choix au cours des débats des prochaines journées parlementaires de l'U.D.F. qui se tiendront du 27 au 29 septembre à Divonne-les-Bains (Ain).

LES RÉACTIONS POLITIQUES

Sifflets et contre-pieds

Si l'on en croit une « analyse lexicologique » réalisée par Infométrie pour Antenne 2, le message délivré par M. Mitterrand au micro d'Europe 1 est sans doute mal passé. Cette étude savante affirme, en effet, que le président de la République a prononcé 6 701 mots en 41 minutes 30 secondes, soit 163 mots à la minute, alors que la compréhension d'un message devient difficile pour le grand public au-delà de 150 mots-minute.

M. Mitterrand parlerait donc trop vite ! En outre, la même analyse souligne que le chef de l'État use d'un vocabulaire trop riche pour être accessible à tous les Français ! Dans ses propos, la proportion des mots appartenant au langage dit « quotidien » a été de 67 %, alors que, selon les spécialistes en la matière, le message est mal perçu dès que cette proportion est inférieure à 80 %. M. Mitterrand devrait donc parler plus vulgaire !

Il arrive, toutefois, qu'une seule image éclipse les mots. Tel est le cas avec l'image de la finale de la dernière Coupe de France de football que M. Mitterrand a retenue pour souligner que, dans la vie politique, il en va parfois comme sur les stades ; le résultat à la mi-temps ne préjuge pas le score final : *« Si on avait arrêté la finale de la Coupe de France à la mi-temps, c'est Nantes qui aurait gagné ! »*

Du coup, bon nombre de dirigeants politiques saisissent cette balle au rebond. Le club des supporteurs du maire de Paris, dont l'équipe locale, le P.S.G. a finalement battu Nantes, est évidemment le premier à ironiser : *« Il est exact que Nantes menait 2 à 1 et a perdu 2 buts contre 3,* souligne Pierre Charpy dans la *Lettre de la Nation,* organe du R.P.R. *Mais si Nantes avait mené 6 à zéro à la mi-temps ? C'est justement le score de l'opposition. »*

Le président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, fait chorus avec les amis de M. Chirac : *« Tous les sportifs savent qu'un résultat n'est jamais définitif tant que l'arbitre n'a pas donné le coup de sifflet final, mais ils savent aussi que le public n'a pas besoin d'attendre la fin du match pour comprendre que l'équipe qui encaisse but après but est en train de perdre,* dit-il. *Et dans ce cas-là, les supporteurs déçus et lassés de siffler quittent le stade avant la fin du match. C'est tout simplement ce que les Français sont en train de faire avec le socialisme. Ils désertent le stade du socialisme. »* (La veille des déclarations de M. Mitterrand, soit dit en passant, le président du groupe R.P.R. du Sénat, M. Charles Pasqua, laissait entendre, lui, que le risque est plutôt de voir, à terme, les socialistes et les communistes remplir les stades d'opposants à la manière Pinochet. Sinon comment comprendre ses propos, au micro de France-Inter, selon lesquels *« ce qui menace le régime, n'est-ce pas une certaine dérive social-totalitarisme ? »*)

Le président du mouvement des jeunes giscardiens estime, pour sa part, que M. Mitterrand, loin d'être un as du ballon politique, est *« un champion du blabla »*. Dans la tribune de l'opposition se sont aussi manifestés M. Didier Bariani, président du parti radical, pour lequel *« le chef de l'État pratique une pédagogie de bonne volonté et d'œcuménisme que dément malheureusement une action souvent traumatisante et sectaire de son gouvernement »* ; M. Philippe Malaud, présidend du CNIP, qui a jugé la prestation présidentielle *« consternante »*) ; le C.D.S., qui a souligné que *« l'absence de constat objectif de la situation, le choix sélectif des références, les omissions significatives manifestent un manque de rigueur grave de la part du chef de l'État et rendent très difficile un réel dialogue avec l'opposition »* ; le Front national, selon lequel *« il faut que les vœux du président de la République se traduisent dans les faits, que l'opposition exerce librement son droit de critique sans être pour autant accusée de complot »*.

La majorité a évidemment répliqué en essayant de prendre ces sifflets à contre-pied. Affirmant que M. Mitterrand avait trouvé *« le ton juste entre ce qui appartient à sa fonction — parler au nom de la communauté nationale — et ce qui appartient à la mission qui lui a été confiée en 1981 »*, le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, a souligné, en réponse à M. Gaudin, qu'il est *« interdit d'envahir le terrain avant la fin du match »*. *« Ceux-là même qui ont brillé par leur incompétence lorsqu'ils étaient en charge des affaires du pays ne trouvent que des sarcasmes pour répondre à l'action de redressement national mise en œuvre et expliquée par le président de la République »*, a ajouté le porte-parole du P.S., M. Bertrand Delanoë.

M. Jean-Michel Baylet, président par intérim du M.R.G., a souligné que les radicaux de gauche *« partagent l'analyse présidentielle sur le nécessaire plafonnement de la pression fiscale et parafiscale ainsi que sur le caractère impératif du respect des échéances électorales »*.

Quant à M. Georges Marchais, il a réaffirmé que les communistes demeurent *« décidés à participer »* à l'effort collectif de l'équipe de la gauche.

En revanche, le Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, joue en retrait : *« Plus le temps passe, plus sera précaire la marge du président de la République, plus seront insupportables les mesures qu'il conviendra de prendre réellement pour redresser la France. »*

De même, M. Pierre Bauby, secrétaire politique du parti communiste marxiste-léniniste, estime que *« ce n'est pas en invitant la droite à la sagesse qu'on combattra son offensive, mais en l'isolant et en s'appuyant sur les revendications et aspirations des travailleurs »*.

Autant de réactions qui ne font que traduire la difficulté qu'il y a pour le président de la République, dans nos institutions, à être à la fois arbitre, capitaine et soigneur.

A. R.

DANS LA PRESSE

De l'ambiguïté

« Déjà désorienté par l'ampleur de la crise économique, Mitterrand l'est en plus par cette déconnection qui s'est opérée à des degrés divers avec toutes les catégories de son électorat. » A-t-il réussi mardi, lors de son intervention sur Europe 1, à trouver *« un langage, un ton et une identité »* ? Dans l'éditorial qu'il signe en page 2 de *LIBÉRATION*, Serge July s'interroge sur la difficulté que rencontre le président de la République à communiquer. *« Pendant les années d'opposition,* explique-t-il, *jusqu'à la fin de l'état de grâce présidentiel, Mitterrand a habilement cultivé les ambiguïtés programmatiques et sémantiques. Mais l'exercice du pouvoir, pour autant que l'on cherche à mobiliser, à s'appuyer sur des forces sociales capables de jouer les locomotives, s'accorde mal à l'ambiguïté. »*

Pour sa part, Xavier Marchetti, dans *LE FIGARO*, ne décèle aucune ambiguïté dans les propos de M. Mitterrand, qui *« a bloqué net tous les imaginatifs de l'opposition et quelques nerveux de la majorité. On ne changera ni de règles ni de calendrier ». « C'est d'autant plus clair que c'est clairement dit »*, note l'éditorialiste du *FIGARO*, qui souligne que si M. Mitterrand est *« en quête d'approbation »*, la quête risque d'être *« longue et peu fructueuse »*. *« Elle pourrait même tourner à la dérision,* poursuit-il, *si en dépit des sacrifices à lui demandés le pays voyait ses affaires aller de mal en pis ». « Tout indique,* selon Xavier Marchetti, *une érosion de ce capital affectif auréolant, protégeant l'élu de la nation. »* M. Mitterrand peut-il stopper cette érosion ? *« Il y a là, étalée au passage,* note l'éditorialiste, *toute la panoplie d'une stratégie de contre-pied* [qui] *pourrait être le moment venu utilisée pour restaurer l'autorité présidentielle. »*

« Le malheur veut, note Paul Guilbert, dans *LE QUOTIDIEN DE PARIS, que pour garder sa clientèle électorale en état de religion, pour qu'il soit entendu qu'il existe sur la terre une droite et une gauche irréductibles l'une et l'autre, le chef de l'Etat se croit obligé d'enseigner qu'aucune comparaison véritable ne peut être établie entre la politique antérieure dite de droite — et qui l'est, — et la politique dite de gauche — qui l'est aussi (...) » « Pourquoi poser le problème en termes de droite et de gauche quand il s'agit de simples techniques d'équilibre ? Pourquoi vouloir à tout prix « labelliser » à gauche les moindres variations de la politique gouvernementale ? »* interroge-t-il. *« On a compris que, par ce procédé d'étiquette, le chef de l'Etat espère d'autant mieux faire avaler à ses troupes l'huile de foie de morue de la rigueur »*, conclut Paul Guilbert.

C'est aussi sur l'absence d'ambiguïté du discours de M. Mitterrand qu'insiste Guy Claisse dans *LE MATIN*. *« Tenir, s'il fallait résumer en un mot la démarche de François Mitterrand en ce début d'été 1983, c'est certainement ce verbe-là qu'il faudrait employer »*, écrit-il. Il ajoute : *« Sa seule force, sa crédibilité, ses chances de pouvoir mener à son terme l'œuvre entreprise résident dès lors dans sa capacité à prouver sa détermination de ne rien céder à ceux qui, de tous côtés, le pressent de capituler (...). Aux uns et aux autres, François Mitterrand a tenu hier un discours sans ambiguïtés : sa volonté de tenir en s'appuyant sur la durée que lui assurent les institutions ne fait aucun doute (...)*

« On ne pouvait attendre que le président de la République, qui était intervenu il y a trois semaines à la télévision, apporte hier matin des éléments fondamentaux nouveaux », remarque René Andrieu dans *L'HUMANITÉ*. Il précise : *« Il s'est attaché à reprendre avec vigueur les arguments essentiels qu'il avait déjà développés pour justifier l'orientation de sa politique gouvernementale.* [Il] *a souligné, une fois de plus, la nécessité de lutter contre ce qu'il a appelé, à juste raison, « le couple infernal » de l'inflation et du chômage. »*

Dans *LE PARISIEN LIBÉRÉ*, Gérard Badel emprunte à Corneille ce vers qui, selon lui, résume à lui seul l'appel lancé aux Français par le président de la République : *« Laisse faire le temps, ta patience et ton roi. »*

C. F.-M.

CINQUIÈME BULLETIN DE SANTÉ DE M. MITTERRAND : « RÉSULTATS DANS LES LIMITES DE LA NORMALITÉ ».

L'Élysée a publié, le mercredi 29 juin, dans la matinée, le bulletin de santé semestriel de M. François Mitterrand. *« A la demande de M. François Mitterrand, président de la République,* est-il noté, *un bilan de son état de santé a été établi à la fin du quatrième semestre de son septennat. Ce bilan a comporté un examen clinique et des investigations biologiques habituelles. Les résultats sont satisfaisants, dans les limites de la normalité. »*

Ce bulletin est le plus court de ceux qui ont été publiés depuis mai 1981. En décembre 1981, le président de la République avait présenté une *« cruralgie droite »*. Depuis cette date, tous les bulletins de santé font état de résultats normaux.

FIN DE LA VISITE DE M. FITERMAN EN TUNISIE

(De notre correspondant.)

Tunis. — La visite de trois jours effectuée en Tunisie par M. Charles Fiterman, ministre des transports, s'est achevée le mardi 28 juin par la signature d'un accord sur les transports internationaux de marchandises par route.

L'accord tend à favoriser les transports entre les deux pays, mais aussi le transit à travers leur territoire par l'allégement des formalités en vigueur. Une exonération des droits et taxes appliquée aux transports fera l'objet de discussions ultérieures.

Un groupe de travail qui se réunira régulièrement a été constitué entre les deux ministères des transports pour étudier les différents secteurs dans lesquels pourra se développer la coopération. Le procès-verbal signé à l'issue des entretiens que M. Fiterman a eus avec son collègue tunisien précise notamment que *« les deux ministres ont souligné la nécessité d'ouvrir la coopération dans une action planifiée, non seulement bilatérale, mais encore élargie à un cadre régional, notamment maghrébin »*.

Avant de quitter Tunis, M. Fiterman a été reçu à Carthage par le président Bourguiba. — M. D.

LES FONCTIONNAIRES DÉTACHÉS AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES VOIENT LEUR NOMBRE ET LEURS COMPÉTENCES S'ACCROITRE.

L'association amicale des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur en fonction auprès des collectivités locales et des régions fondée en 1982 (*le Monde* du 25 novembre 1982), vient de réunir sa deuxième assemblée générale sous la présidence de M. Michel Denieul, ancien préfet de région.

L'association, actuellement forte de soixante-dix membres, a enregistré l'adhésion de nouveaux fonctionnaires, issus de la Cour des comptes ou des Ponts et Chaussées et qui servent auprès des assemblées territoriales. La formation de cette sorte de *« corps préfectoral parallèle »* est une des conséquences de la réforme de la décentralisation qui a transféré les pouvoirs d'État aux assemblées départementales et régionales. Les présidents de celles-ci ont alors éprouvé le besoin de s'adjoindre des hauts fonctionnaires compétents pour gérer les nouvelles administrations territoriales face aux représentants de l'État que sont les commissaires de la République. Ce mouvement s'était amplifié après les succès de l'opposition aux élections cantonales de 1982, celles-ci détenant maintenant une soixantaine de conseils généraux.

Lors de son assemblée générale, l'association s'est plus spécialement intéressée à la réforme relative aux transferts de compétences dont la discussion doit venir, en deuxième lecture, devant l'Assemblée nationale.

Cette réforme va sensiblement accroître les responsabilités des services gérés par les conseils généraux, notamment en matière de gestion des établissements d'enseignement. L'association souhaite, en conséquence, que des ressources supplémentaires financières et humaines soient dégagées. En effet, dans bien des cas, le département va ainsi hériter de compétences qui appartenaient non seulement à l'État mais aussi aux régions.

L'association a en outre examiné les problèmes de statut de ses membres et les difficultés que certains fonctionnaires rencontrent pour obtenir leur détachement administratif.

A. P.

● *La demande de levée d'immunité parlementaire* de M. Bernard Hugo, sénateur et maire communiste de Trappes (Yvelines), faite par Mme Brigitte Gros, sénateur et maire (U.D.F) de Meulan, est dénoncée par les députés et la fédération socialiste des Yvelines.

Dans un communiqué publié le 28 juin, ils estiment que Mme Gros *« se déconsidère aux yeux de la Haute Assemblée à laquelle elle appartient »* et que *« la droite s'affole »* à quelques jours de l'élection municipale qui doit avoir lieu dimanche 3 juillet et qui fait suite à l'annulation du scrutin de mars dernier. Ils ajoutent qu'*« après des années de silence complice sur les fraudes électorales, sur les opérations scandaleuses de découpe des circonscriptions, sur les inscriptions illégales des Français de l'étranger, sur l'utilisation des fonds publics dans les campagnes électorales de ses candidats, la droite est disqualifiée pour se poser en donneur de leçons de morale »*.

POLITIQUE

Les élections européennes auront, malgré tout, valeur de référendum

affirment les députés R.P.R.

Pour la dernière réunion de son groupe – avant les vacances parlementaires – le R.P.R. avait convié, mardi 28 juin, les journalistes à poser des questions aux députés. Les uns et les autres ayant écouté le matin même l'entretien radiodiffusé de M. Mitterrand, c'est sur celui-ci que l'essentiel des questions a porté.

M. Chirac, qui a assisté sans dire mot à cette réunion, a laissé s'exprimer les députés.

Selon M. Labbé, président du groupe, « *les Français attendaient que le chef de l'État aborde les vrais problèmes. Or il n'a pas dit un mot de ce qu'il voulait faire de la durée dont il dispose. Sa politique est marquée par l'échec et il ne précise même pas le modèle de société qu'il propose* ».

Les députés R.P.R. ont surtout été sensibles au reproche d'intolérance que M. Mitterrand a adressé à l'opposition. Ainsi M. Maurice Couve de Murville a-t-il fait remarquer avec une indignation contenue et un humour grinçant qu' « *il serait étonnant que M. Mitterrand puisse être lui-même intolérant puisque c'est un homme qui, depuis trente-huit ans, a exprimé successivement toutes les opinions* ». L'ancien premier ministre a feint l'étonnement en ajoutant : « *Il est extraordinaire, quand on est au pouvoir, de reprocher à ceux qui sont dans l'opposition de ne pas être avec vous. C'est une idée étrange d'aujourd'hui.* »

Tout en rappelant que seul le président de la République pouvait en décider, les députés sont revenus sur l'éventualité d'élections législatives anticipées ou de référendum, en soulignant que, selon eux, les électeurs eux-mêmes souhaitaient être consultés. Pour M. Jean-Paul Charié (Loiret), « *les gens veulent exprimer leur mécontentement, même ceux qui ont voté socialiste. Ils ont très peur de l'explosion sociale et préfèrent un vote plutôt qu'un mouvement de rue.* » Selon M. Marc Lauriol (Yvelines) : « *Si on s'entête, il y aura les européennes, et le peuple se saisira de l'occasion qui se présentera alors pour dire que la situation et grave.* »

Cette transformation de l'objet des élections européennes de juin 1984 est attendue, voire souhaitée par tous les intervenants. M. Didier Julia (Seine-et-Marne) rappelle : « *Qu'on ne nous parle pas du respect des échéances alors que le gouvernement avait promis de procéder aux élections régionales en 1983 ou en 1984 et qu'il semble y avoir maintenant renoncé.* » M. Michel Debré (la Réunion) affirme : « *Le régime plonge chaque jour un peu plus la France dans le désastre. Ce n'est pas contraire à la légalité que de dire que si cela continue l'effort de redressement sera ensuite insupportable. Il est temps que cela change.* » Pour M. Alain Peyrefitte (Seine-et-Marne), « *les élections européennes seront une expérience chimiquement pure car, à la différence des autres élections, les électeurs n'ont pas de liens avec les candidats. Ce sera une magnifique occasion de voter pour ou contre le pouvoir. Ce sera un référendum à blanc* ». M. Michel Cointat (Ille-et-Vilaine) : « *Il faut arrêter les dégâts. Chez moi, les gens savent que pour couper un hêtre il faut un quart d'heure, mais qu'il faut cent ans pour le refaire.* »

Ils ont été unanimes également pour condamner le comportement des deux ministres communistes, MM. Fiterman et Ralite, à propos des fraudes électorales. Le ministre des transports aurait même commis un « *flagrant délit* » en s'exprimant à la télévision. « *Cet outrage mérite d'être sanctionné* », a assuré M. Peyrefitte.

En conclusion, M. Toubon (Paris) a mis en garde ses amis de ne pas se laisser enfermer dans le débat économique. « *Les Français*, a-t-il déclaré, *attendent que nos propositions soient plus larges et plus profondes, que notre projet global concerne les fondements de la société, qui subissent les atteintes du pouvoir socialo-communiste.* »

ANDRÉ PASSERON.

● *Le recteur Grohens, directeur de cabinet de M. Pons.* – M. Jean-Claude Grohens, ancien recteur, est nommé directeur de cabinet de M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., en remplacement de M. Yvan Blot, nommé chargé de mission auprès du groupe R.P.R. du Sénat. M. Grohens est également nommé délégué national à la culture du mouvement gaulliste.

[Né en 1926, agrégé des facultés de droit, il fut recteur des académies de Nancy puis de Lille, directeur de la prévision au ministère de l'éducation nationale, directeur du cabinet de M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture en 1976, professeur à Paris-II et, en 1980, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Il est en congé spécial depuis mars 1983.]

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Quatre textes adoptés définitivement et cinq en navette

L'Assemblée nationale, le mardi 28 juin, a définitivement adopté les textes suivants :

● **Sociétés d'économie mixte locales.** – Le projet de loi réformant le régime de ces sociétés aura assez facilement dégagé un consensus. Il avait été adopté à l'unanimité en première lecture, tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale, dans des termes, il est vrai, un peu différents. Les députés avaient alors accepté de nombreuses modifications apportées par le Sénat (*le Monde* du 23 juin 1983). Comme en deuxième lecture le Sénat a accepté de ne pas maintenir les deux dispositions refusées par l'Assemblée (possibilité de titres participatifs émis par ces sociétés d'économie mixte locales et de subventions exceptionnelles de l'État aux communes en cas de difficultés des sociétés dont elles sont actionnaires), les députés ont, en deuxième lecture, approuvé un texte conforme à celui du Sénat.

● **Marchés à terme des marchandises.** – L'Assemblée a adopté le texte mis au point par la commission mixte paritaire et que le Sénat a déjà approuvé le 22 juin (*le Monde* du 24 juin). M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, a, à cette occasion, annoncé que la commission des opérations des marchés à terme (*le Monde* du 27 avril 1983) devrait pouvoir « *fonctionner dès l'an prochain* » et qu'« *un service de cotation en dollars réservé aux non-résidents sera sans doute installé avant la fin de juillet, peut-être même avant la mi-juillet* ».

● **Office d'évaluation des choix technologiques.** – En troisième lecture l'Assemblée a adopté, sans la modifier, la proposition de loi de M. Robert Chapuis (P.S., Ardèche), créant un « *office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques* » telle que le Sénat l'avait approuvée en deuxième lecture, le 16 juin. Les deux assemblées sont parvenues à un accord sur ce texte qui permettra d'éclairer les décisions du Parlement (*le Monde* des 7 octobre, 11 novembre 1982 et du 12 mai 1983).

● **Convention fiscale avec la Nouvelle-Calédonie.** – La création, depuis le 1er janvier 1982, d'un impôt sur le revenu des personnes physiques en Nouvelle-Calédonie – impôt dont l'Assemblée territoriale fixe librement le taux et le calcul de l'assiette – amène des possibilités de double imposition pour les personnes titulaires de revenus en métropole et dans ce territoire d'outre-mer. Le gouvernement a donc négocié avec le conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie une convention fiscale « *en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale* ».

L'Assemblée a adopté, par 329 voix contre 0 – l'opposition ne prenant pas part au vote, – le projet de loi approuvant cette convention dans les mêmes termes que le Sénat l'avait voté le 16 juin. Mais M. Raymond Douyère (P.S., Sarthe), rapporteur de la commission du financement, et M. Didier Julia (R.P.R., Seine-et-Marne) se sont étonnés de la forme prise par ce texte, qui s'apparente plus à une convention internationale qu'à une loi s'appliquant sur le territoire de la République française, dont fait pourtant partie la Nouvelle-Calédonie.

∴

L'Assemblée a aussi approuvé les textes suivants qui restent encore en navette entre les deux Assemblées :

● **Communication audiovisuelle dans les territoires d'outre-mer.** – Les députés ont débattu, en deuxième lecture, du texte rendant applicable aux territoires d'outre-mer la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle (*le Monde* du 13 mai). Ils ont accepté deux des trois amendements votés par les sénateurs en deuxième lecture (*le Monde* du 17 juin), mais ont continué à refuser, contre l'avis des sénateurs, que les assemblées territoriales puissent fixer librement les crédits de fonctionnement des comités territoriaux de la communication audiovisuelle, alors que, en métropole, leur inscription au budget des régions est obligatoire) ;

● **Fiscalité des entreprises.** – La commission mixte paritaire est parvenue à un accord sur le texte, pour lequel l'urgence a été déclarée, qui crée notamment des « *comptes pour le développement industriel* » et permet l'exonération de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur les propriétés bâties des entreprises créées en 1983 et 1984. Le gouvernement ayant précisé qu'étaient concernées toutes les entreprises ayant une activité industrielle, quelle que soit leur nature juridique, les députés ont accepté la rédaction du Sénat pour ce passage du projet qui restait en discussion après les premières lectures, et ainsi approuvé le texte mis au point par la commission mixte paritaire et dont doit encore discuter le Sénat.

● **Règlement définitif du budget de 1981.** – En première lecture l'Assemblée, unanime, avait adopté trois amendements de M. Gilbert Gantier (U.D.F., Paris) obligeant le gouvernement à informer le Parlement des raisons et des conséquences des annulations des transferts ou des virements de crédits qu'il peut être amené à effectuer. Mais lors de l'examen du projet au Sénat le 23 juin, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État au budget, avait demandé un vote bloqué sur le texte et sur la suppression de ces amendements. Aussi les sénateurs avaient-ils repoussé le projet de loi de règlement du budget de 1981. La majorité de l'Assemblée étant revenue sur ses positions, la commission mixte paritaire n'a pu parvenir à un accord. En deuxième lecture à l'Assemblée, M. Christian Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances, a proposé de remplacer les trois amendements contestés par un texte ne prévoyant qu'une information limitée du Parlement. Malgré les remarques de M. Gilbert Gantier, qui a assuré que ces propositions étaient « *émasculées* » et que la majorité se « *déjugeait* », l'Assemblée a suivi son rapporteur) ;

● **Exposition universelle.** – Les positions du Sénat et de l'Assemblée nationale sur le rôle et les pouvoirs des organismes que souhaite créer le gouvernement pour préparer l'Exposition universelle de 1989 sont inconciliables (*le Monde* du 20 mai, daté 22-23 mai et 19-20 juin). La commission mixte paritaire n'a pu parvenir à un accord et les députés ont décidé de maintenir, avec quelques modifications de forme, le texte qu'ils avaient voté en deuxième lecture et qui, déjà, ne se différenciait que peu du texte voté en première lecture) ;

● **Ministres plénipotentiaires.** – Le désaccord entre les deux Assemblées est total sur le texte ouvrant un tour extérieur d'accès au corps des ministres plénipotentiaires à des non-fonctionnaires. En deuxième lecture les députés sont donc revenus au texte qu'ils avaient voté en première (*le Monde* du 24 juin), alors que les sénateurs, le 27 juin, avaient, eux aussi, préféré le projet qu'ils avaient primitivement adopté (*le Monde* du 2 juin).

TH. B.

LA SESSION EXTRAORDINAIRE

Le président de la République a signé, le 28 juin, en application des articles 29 et 30 de la Constitution, un décret convoquant le Parlement en session extraordinaire à partir du 1er juillet, la session ordinaire se terminant constitutionnellement le 30 juin à minuit. Les députés et les sénateurs auront essentiellement à achever la discussion du projet de loi sur la répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales. L'Assemblée examinera aussi, en première lecture, le projet de loi relatif à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises. Cette session extraordinaire devrait s'achever le 8 juillet.

En octobre, M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, a informé la conférence des présidents de l'Assemblée nationale que celle-ci, au début de la session d'automne qui s'ouvre le 3 octobre, aura à débattre avant l'ouverture de la discussion budgétaire (normalement le 18 octobre) des textes sur la fonction publique territoriale, la formation professionnelle continue, les discriminations fondées sur le sexe et de la convention sur la protection du Rhin contre les pollutions.

Le Sénat rejette le projet de IXe Plan

Le catalogue des critiques faites au projet de loi « *définissant les choix stratégiques, les objectifs et les grandes actions du développement de la nation pour le IXe Plan* » (première loi de Plan ; la seconde, dite de programmation, sera examinée à l'automne) lors de la première lecture à l'Assemblée nationale (*le Monde* des 16, 17 et 18 juin) n'a pas été allongé, mardi 28 juin, par les sénateurs de l'opposition. Sans doute leur avait-il semblé déjà suffisamment volumineux pour se contenter de développer les arguments exposés dans l'autre enceinte parlementaire.

Principal reproche fait au texte du gouvernement : l'absence de données quantitatives, de prévisions chiffrées, de scénario macro-économique. A cela s'ajoute, explique M. Barbier (R.I., Côte-d'Or), rapporteur de la commission des affaires économiques, l'« *excessive discrétion* » du Plan sur le tourisme, le secteur maritime, ou encore les inquiétantes perspectives démographiques. M. Barbier évoque une autre lacune : l'agro-alimentaire. Il ne sera pas le seul. Insistent notamment sur ce point : M. Le Cozannet (ratt. adm. à l'Un. cent., Finistère), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, M. Janetti (P.S., Var) et M. Edgar Faure (Gauche dém., Doubs). Pour le sénateur socialiste, « *l'agriculture et son cortège agro-alimentaire* » doivent demeurer « *l'élément régulateur de l'économie en période de crise* ». Il ajoute : « *Elle ne sera jamais le piston du moteur économique, mais elle en est l'énergie. Certes, elle n'est pas la denrée privilégiée de l'aristocratie technocratique des salons ou des ordinateurs, mais il ne faudrait pas que le gouvernement de la gauche, dans le déchaînement économique, accélère la subordination du monde agricole à la civilisation urbaine.* »

L'ancien président du conseil regrette également qu'il ne soit pas tenu suffisamment compte de la « *ruralité* », complément de l'« *urbanité* ». Mais l'ancien ministre retient un aspect plus positif : la procédure d'élaboration du Plan au niveau régional, « *meilleur terrain de dialogue que le département* ». A ceux qui, comme M. de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime), estiment que le gouvernement « *rêve* », M. Edgar Faure répond que sans le rêve il n'y aurait pas eu de progrès. « *Rien n'est pire pour un peuple que les illusions entretenues lorsqu'il est engagé sur la mauvaise voie. Or la voie sur laquelle nous sommes engagés n'est pas la bonne* », assure M. de Montalembert. Ce sentiment est largement partagé sur les bancs de la Haute Assemblée : M. Lombard (Un. cent., Finistère), rapporteur pour avis de la commission des finances, estime que le gouvernement engage un « *pari* » sur la capacité de notre industrie à rétablir l'équilibre extérieur et sur les retombées sociales de la politique du tout-industriel. De son côté, M. Taittinger doute : « *La détérioration de la situation économique et monétaire de la France rend les hypothèses du planificateur bien fragiles.* »

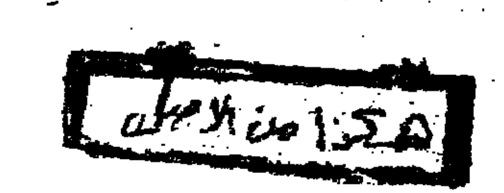
« *Il n'y a presque rien dans ce pavé, ce roman-fleuve* », « *l'idée même de planification est bien défunte* », « *si l'on ne peut planifier, ne faisons pas semblant* », lance M. Le Cozannet, qui invite le Sénat à « *se rebeller contre cette imposture, cette parodie qui ne mérite que d'être reléguée dans un tiroir !* » Au nom de la commission des affaires sociales qui, comme les autres commissions saisies, a désapprouvé le projet, et dont il est le rapporteur pour avis, M. Louvot (R.I., Haute-Saône) souligne « *le flou des objectifs annoncés* ».

Certains orateurs nuancent leurs critiques en reconnaissant au gouvernement plus de réalisme qu'il n'en avait fait montre à l'occasion du plan intérimaire. M. Louvot est de ceux-là, comme M. Mossion (Un. cent., Somme), qui approuve la fermeté du gouvernement dans son hostilité au protectionnisme, mais se refuse à signer un chèque en blanc au gouvernement.

La décision de la majorité sénatoriale de rejeter purement et simplement le projet en supprimant son unique article est vivement critiquée par plusieurs orateurs socialistes. Les quatre amendements communistes tendant à prendre en compte de nouvelles données dans le IXe Plan ne sont pas adoptés. M. Le Garrec, secrétaire d'État chargé du Plan, repousse notamment le souhait du P.C. de voir confier aux seuls maires l'attribution des logements sociaux et refuse de considérer – comme le faisait un autre amendement du P.C. – la protection sociale comme un élément de la relance économique.

Seul sénateur de la majorité sénatoriale à ne pas voter l'amendement de suppression (approuvé par 196 voix contre 104), M. Edgar Faure explique qu'il reste fidèle à l'opposition mais qu'il n'est pas dans l'intérêt de cette dernière de proposer la suppression du Plan. Son acceptation, au contraire, lui aurait donné le moyen, juge-t-il, d'amender en permanence l'action du gouvernement.

A. CH.



POLITIQUE

La Corse, ses militants et ses truands

(Suite de la première page.)

Impressionnés ou inquiets, ceux qui partagèrent un temps la vie aventureuse de Marcel Francisci, le roi assassiné des salles de jeu parisiennes, ou encore ceux dont les noms ornent les fichiers du proxénétisme marseillais et les ordinateurs américains des « stupéfiants ».

Quelle revanche aussi ! Ces messieurs de la côte sud avaient résisté dix, vingt ans à la loi, avec un casier judiciaire presque vierge, des alibis à l'année d'honnêtes commerçants, la protection, parfois, du SAC et l'amitié de quelques élus de l'actuelle opposition.

Comment expliquer alors cette brusque montée de la tension en Corse? Et plus encore l'embarras manifesté par les policiers-auteurs pourtant de ce beau succès? « *Quelque chose cloche* », dit un élu régional. Cette histoire échappe à la violence habituelle dans l'île et met mal à l'aise. Chacun le sent. Mais on a beau multiplier les angles de vue, varier les interprétations, l'affaire Orsoni demeure, après dix jours, une énigme lourde de menaces.

Il y a cette disparition, bien sûr, ou plutôt, pour s'aligner sur le scepticisme des Corses, ce corps qu'on ne retrouve pas malgré les recherches entreprises, ce corps, à en croire les plus pessimistes, qu'on ne retrouvera jamais. Comme dix-sept autres... Comment enquêter, en effet, interroger, inculper, comment comprendre sans cette preuve physique de la disparition, le 17 juin, de Guy Orsoni ?

Les policiers détiennent des éléments matériels, des aveux même, mais il manque, mort ou vif, le témoin numéro un sans lequel cette histoire abracadabrante ne prend consistance qu'au travers des acteurs et des témoins secondaires.

Tant que cette preuve fera défaut, toute interprétation définitive restera impossible. Et les nationalistes corses, compagnons de Guy Orsoni, pourront, comme ils le font, traiter M. Joseph Franceschi d'« *assassin* », *suspecter à loisir* l'Etat d'employer des truands pour liquider certains membres de l'ex-Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). D'autres, au contraire, resteront persuadés que la famille Orsoni, Guy et Alain, les deux frères, *indépendantistes*, et Roger, l'oncle au passé trouble, a voulu concurrencer le « milieu » dans une opération malhonnête, dans une de ces combines dont la révélation éventuelle, après quelques autres ces derniers temps, porterait un coup à l'image du F.L.N.C.

« Nous travaillons »

Les tenants de cette thèse rappellent que les « caïds » de la côte ne se sont que fort rarement mêlés, dans le passé, des affaires séparatistes. S'ils ont réagi, au risque de se perdre, c'est donc qu'on avait forcé leur domaine réservé.

Mais personne dans l'île ne croit au seul mobile de l'enlèvement avancé par l'un des inculpés : les représailles contre une tentative de racket. Guy Orsoni, ou un membre de sa famille, ou la famille tout entière, aurait pu tenter de soutirer de l'argent à Jean-Marc Leccia. Aucun Corse, *affirme-t-on, même le séparatiste* le plus suicidaire, ne concevrait semblable projet.

Les policiers ne sont pas en mesure apparemment de choisir entre ces impressions. Leurs explications, pour le *moins incomplètes, nourrissent* l'embarras de l'île. M. Robert Broussard, commissaire de la République délégué pour la police, d'habitude plus précis, évite la plupart des questions. Il hausse souvent les épaules, en signe d'ignorance. « *L'enquête continue*, répète-t-il. *Aucune hypothèse n'est écartée. Nous travaillons. Laissez-nous le temps de travailler.* » M. Broussard est à peine mieux renseigné, à l'entendre, que l'opinion publique suspendue à ses maigres déclarations ; un commissaire dans le flou, à égale distance des deux thèses dominantes, accroché – service service – à des faits si peu parlants.

Les faits, donc, comme ils sont présentés du côté officiel : au printemps, les policiers « réactivent » les vieux dossiers du « Triangle des Bermudes ». Un informateur leur désigne Jean Alfonsi *et sa bande comme* les auteurs possibles d'un hold-up commis en avril. Premières surveillances. Le 2 juin, le commissaire Broussard choisit la méthode du coup de pied dans la fourmilière : une vingtaine de personnes sont interpellées, *des perquisitions ont lieu* à Propriano.

Ce tohu-bohu reste sans résultat. Mais la bande se défend trop bien pour n'être pas suspecte. Par acquit de conscience, pour savoir ce que cache cette trop belle façade, les policiers décident de maintenir leur surveillance. Des écoutes téléphoniques sont décidées, et certains suspects sont suivis dans leurs déplacements en voiture.

C'est là que se place le miracle : le poisson mord à l'hameçon. Les enquêteurs acquièrent rapidement la conviction que la bande prépare une opération d'envergure, peut-être un hold-up. Deux, trois jours plus tard – mais peut-être au même moment, les policiers restent laconiques sur ce point, – *Alain* et *Roger Orsoni* signalent, le 20 juin, la disparition de Guy. Le jeune nationaliste circulait le vendredi 17 juin entre Sartène et Porto-Vecchio, à bord de la Mercedes bleue de son oncle.

A midi, il s'était plaint d'être suivi par une Citroën Visa rouge. La même, semble-t-il, que celle que Guy et son frère avaient déjà repérée les jours précédents. Des policiers, avaient-ils conclu. Que des militants soient suivis durant le voyage du chef de l'Etat en Corse – les 13 et 14 juin – était bien digne d'un gouvernement « colonialiste ». L'habitude... Après le week-end, l'oncle et le neveu avaient surtout vérifié à l'hôtel de police d'Ajaccio que Guy n'avait pas été arrêté.

Leur récit intéresse plus qu'ils ne s'y attendaient M. Ange Mancini, chef du service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) et les policiers qui suivent la bande de Propriano. Une Visa rouge ? La route de Sartène ? Ces va-et-vient mystérieux ? Guy Orsoni, ou en tout cas la Mercedes de son oncle, était le but de ce remue-ménage.

Sans le savoir, les policiers possèdent déjà certains éléments permettant de pousser très loin les interrogatoires. Dix personnes sont arrêtées. Certaines flanchent et reconnaissent leur participation à l'enlèvement. L'une d'elles explique même que Guy Orsoni a été « *liquidé* », que le rapt, la discussion serrée dans un garage de Porto-Vecchio, se sont mal terminés et que le jeune nationaliste, froidement ou par accident, a été tué.

Mais le corps ? Aucun des inculpés, jusqu'à présent, n'en a dit plus. Celui qui a fait le terrible aveu s'est empressé de préciser qu'il n'était pas l'auteur du meurtre. Il n'était pas présent sur les lieux : il s'est fait raconter la conclusion de l'affaire.

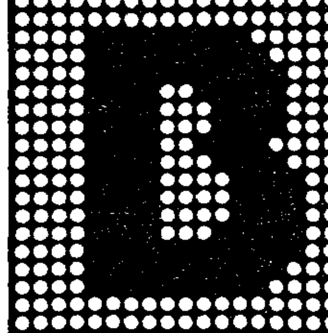
Voilà pourquoi cette enquête – coup de chance – n'empêche pas l'île de s'enflammer à nouveau, remuant les fantasmes de la violence corse. Règlement de comptes, guerre des gangs, « *barbouzes* », trafic de drogue, polices parallèles... Toutes les versions défilent. Le butin des policiers, dans cette étrange affaire, paraît trop riche pour justifier la seule thèse de la liquidation d'un indépendantiste. Deux « caïds » réputés prudents, une vingtaine de personnes mises dans la confidence, des « porte-flingues » lancés à la poursuite d'une Mercedes dans des voitures de petite cylindrée, bref, tout un « milieu » qui risquerait sa tranquillité et sa bonne fortune pour un « contrat » politique qui pouvait se régler au coin d'une rue ? Et cela, quinze jours à peine après avoir subi la descente de police la plus importante de mémoire de Proprianais ? A d'autres, répondent les Corses, qui se demandent quelle bombe à retardement cache encore cette série B.

PHILIPPE BOGGIO.

● *M. Pierre Mauroy* a reçu, le 28 juin, à *l'hôtel Matignon, une délégation* de l'association des maires des grandes villes de France, conduite par son président, M. Jean-Marie Rausch (C.D.S.). L'entretien, qui a duré près de deux heures, a été, pour l'essentiel, consacré aux problèmes financiers des grandes agglomérations.

● *Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM*, M. Georges Lemoine, est arrivé, mardi 28 juin, à la Réunion, pour une visite officielle de trois jours dans le département. Il a déclaré qu'il était venu y faire « *l'inventaire des problèmes locaux* » avec l'intention d'« *informer, dialoguer et faire part de certaines propositions* ». C'est la première fois que M. Lemoine se rend à la Réunion depuis sa nomination aux fonctions de secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.





société

Le sein d'Agnès

(Suite de la première page.)

La première de ces évolutions correspond à ce besoin, ce réflexe, *d'incrimination générale des comportements déjà constatés ;* à la mission donnée à la loi de mettre sa marque sur tous les moments de l'homme, qu'il agisse, qu'il écrive, ou même qu'il s'abstienne. Même, naguère, un ministre de l'intérieur de l'ancienne majorité s'était inquiété de ce prurit réglementaire. Cette évolution est, elle aussi, doublement pernicieuse en ce que, d'une part, elle ne fixe plus de limite au pouvoir de la loi, appelée à intervenir sur tous les sujets, aussi intimes qu'on les croirait ; en ce que, d'autre part, elle remet à la loi la feinte obligation de régler des problèmes, peut-être réels, qu'elle ne pourra pas résoudre. Le seul gain vraisemblable étant d'aboutir à un affaiblissement de l'image de la loi, parce que la loi serait appelée à la rescousse de *conflits de pensée* qu'il ne lui appartient pas de trancher et que, d'ailleurs, elle ne tranchera pas.

C'est selon un même mécanisme, à l'abri d'une semblable et fausse philosophie politique, que l'on peut examiner la proposition de loi récemment votée par le Sénat sur le suicide, contre ceux qui seraient tentés d'y pousser : en réalité contre un livre, effectivement de mauvaise tournure. Qu'a donc à voir ici la loi ? De quel effet sera-t-elle ? Quel sera son crédit ? Le crédit de ceux qui, par leurs votes, auront dit le problème résolu ? Empêchera-t-on d'agir celui pour qui sa vie a moins de prix que le désir d'y mettre fin ? Partant d'une aussi bonne intention, voudra-t-on bientôt faire voter que le suicide lui-même est un délit ? Traînera-t-on sur la claie, au long des voies publiques, ses victimes, ainsi qu'on faisait sous l'Ancien Régime ? Fera-t-on des procès aux morts, ainsi que les aimait l'Église ?

L'une et l'autre de ces virtualités législatives, l'une qui prétend protéger l'homme en tant qu'espèce, l'autre, la femme en tant que sexe ; l'une son image, l'autre sa vie, participent toutes deux d'une vraisemblable remontée de *l'ordre moral* qu'on voit poindre, encore plus nettement, loin de l'Hexagone et de l'Europe de l'Ouest, aux États-Unis, prenant appui sur ce mal mystérieux dit SIDA qui, frappant pour l'instant plutôt des homosexuels, serait venu d'eux et d'eux seuls.

Ces responsabilités qui leur sont dès à présent imposées (on l'a déjà observé) font un écho lointain à la présomption de culpabilité qui pesait sur les juifs au Moyen Age quand surgissait la peste. Alors que si, à l'heure présente, 70 % des malades atteints du SIDA sont des homosexuels et/ou des drogués, il est tout aussi vrai que les autres 30 % sont dépourvus d'attache avec ces univers, au demeurant si divers.

De ce retour rampant de l'ordre moral – c'est la deuxième évolution constatée – il n'y a pas lieu de s'étonner. Il correspond à une époque qui suscite plus de peur et d'appréhension que de certitudes et de tranquillité : peur des brigands, peur du chômage, peur de la bombe, peur des rouges, peur des basanés, peur de la peur. Si on ne se jette pas dans les églises comme en l'an mil, c'est que le réflexe en est perdu, mais il peut revenir, et l'on connaît le relatif succès des sectes, qu'elles aient ou non la foi pour raison d'être.

D'autant que le pouvoir civil, continuant de paraître désemparé sous le regard d'une société démantibulée, ne sait visiblement pas trouver le juste ton, ni ces actions opportunes qui ne sacrifieraient ni au culte de l'angoisse ni au dédain des faits. Il y a certes des initiatives heureuses, comme la fête de la musique. Cela ne peut pourvoir à tout. Autant que jamais, l'État paraît incapable d'entendre ses sujets et de se faire entendre d'eux. La loi dès lors se manipule comme une recette de contournement des difficultés du temps.

Il est ainsi vrai que le suicide est une plaie sociale. Il est vrai aussi qu'il est, de tous les comportements, le plus individuel qui soit – le débat sur la liberté dont il serait porteur étant d'une autre nature – et que la loi n'a pas à y fourrer le nez. Ou bien exhumons Werther et jugeons-le de ce qu'il aurait été l'auteur intellectuel de la mort de tant de jeunes gens qui imitèrent ce que décrivait Goethe.

Il est vrai que certaines images de la femme peuvent révolter les esprits les plus indifférents à l'égard du féminisme, tant le mauvais goût caractérise ces images. Mais la loi n'est pas là pour réglementer le bon et le mauvais goût.

Laissons plutôt fulminer les moralistes comme l'évêque Jean Jouvenel des Ursins, qui reprochait aux femmes d'être de « *vieilles mules ou meschans chevaux enfrenés de grans paremens pour estre mieulx vendables* [qui] *montrent leurs seins ou tétins* » (1). La belle époque pourtant qui montrait le sein dénudé d'Agnès Sorel portant en ses bras... l'Enfant Jésus.

Aurait-on dû écouter M. des Ursins et couvrir, tel Tartuffe, le beau sein de la châtelaine de Beauté ?

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Cité par Robert Philippe, *Agnès Sorel*, Hachette 1983, 266 p., 79 francs.

JUSTICE

Un arrêt de la Cour de cassation sur l'affaire Faurisson

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Jean Ledoux, a rejeté mardi 28 juin le pourvoi formé par M. Robert Faurisson contre deux arrêts de la cour d'appel de Paris rendus le 23 juin 1982, le premier le condamnant à trois mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende pour diffamation raciale et accordant des dommages-intérêts à la LICRA, partie civile, le second accordant également des dommages-intérêts au M.R.A.P. ainsi qu'à l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie.

Le pourvoi, soutenu au nom de M. Faurisson par Me Odent, invoquait le fait que la cour aurait condamné deux fois pour les mêmes faits M. Faurisson. La chambre criminelle a écarté ce moyen en rappelant que la seule condamnation pénale avait été prononcée dans l'affaire engagée sur citation directe de la LICRA, alors que dans l'autre elle s'était bornée à allouer aux parties civiles des dommages-intérêts.

L'affaire avait pour origine une déclaration faite par M. Faurisson à Europe 1 le 17 décembre 1980. Il avait affirmé ce jour-là : « *Les prétendues chambres à gaz hitlériennes et le prétendu génocide des juifs forment un seul et même mensonge historique, qui a permis une gigantesque escroquerie politico-financière dont les principaux bénéficiaires sont l'Etat d'Israël et le sionisme international et dont les principales victimes sont le peuple allemand mais non ses dirigeants et le peuple palestinien tout entier.* »

A la même audience, la chambre criminelle a rejeté les pourvois qu'avaient formés d'une part la LICRA, d'autre part le M.R.A.P. et l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz, qui critiquaient la décision de la cour d'appel pour avoir relaxé M. Faurisson du délit de provocation à la haine raciale.

● *Un entretien entre MM. Badinter et Bergeron* a eu lieu lundi 27 juin à la chancellerie. Cet entretien faisait suite à la « *grève des écrous* » observée récemment par des surveillants de prison. Le secrétaire général de F.O., qui était accompagné de M. Jacques Vialettes, secrétaire général du Syndicat des personnels de surveillance, la principale organisation de ce secteur, a assuré le ministre de la justice que cette grève n'avait eu aucun but politique. Comme il le répète à ses interlocuteurs, M. Badinter a expliqué à M. Bergeron qu'il ne savait pas de combien de postes de surveillants il bénéficierait au budget 1984, mais que ses demandes étaient prises en considération.

● *M. Germain Sengelin,* premier juge au tribunal de Mulhouse, pourra continuer à instruire le dossier de l'affaire de contrebande de cigarettes dans laquelle sont impliquées vingt-deux personnes dont M. Roger Saint-Jean, haut fonctionnaire de la direction nationale des enquêtes douanières (*le Monde* des 10 et 12 décembre 1981). La chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Jean Ledoux, a en effet rejeté le pourvoi formé par l'administration des douanes contre un arrêt rendu dans cette affaire le 10 mars par la chambre d'accusation de la cour de Colmar. Celle-ci avait ordonné l'annulation de quatorze procès-verbaux ou rapports rédigés par M. Sengelin à la suite de voyages en Suisse ou d'entretiens téléphoniques, mais elle avait estimé que cette annulation n'entraînait pas la nullité de la procédure ultérieure. L'administration des douanes faisait grief à la chambre d'accusation de Colmar d'avoir renvoyé le dossier à M. Sengelin après l'annulation de ces actes d'instruction.

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DE BORDEAUX

La direction du SNI perd 6,7 % des voix lors du vote de son rapport d'activité

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – La seconde journée du congrès du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) réuni à Bordeaux a été consacrée à la discussion et au vote du rapport moral présenté par le secrétaire général, M. Guy Georges (*le Monde* du 29 juin). Après de longues heures de débat, les délégués ont constaté que le rapport avait obtenu moins de suffrages – soit 6,73 % – que lors des deux précédents congrès.

« *Le courant « Unité et Action » aurait pu faire un petit pas de plus et voter pour le rapport de la direction sortante* », a déclaré M. Georges. Un petit pas qui aurait permis à la direction sortante de franchir la barre des 60 %. Mais le courant U et A (proche des communistes), malgré de longues discussions lors de la préparation du congrès, n'a pas décidé de passer de la critique à l'approbation. Les responsables de cette tendance ont choisi, pour la première fois depuis dix-huit ans, d'abandonner l'opposition pour passer au stade de « *l'abstention critique et constructive* », selon les propos de M. Joël Derrien.

Ces réserves du courant U et A, mêlées à des reproches envers la direction Unité, Indépendance et Démocratie (U.I.D. – proche des socialistes) de membres de ce courant, ont donné aux résultats du vote sur le rapport moral une signification inhabituelle. Le rapport a obtenu 59,61 % des suffrages exprimés alors qu'au précédent congrès, en 1981, la même direction avait recueilli 66,34 % des suffrages.

Déception d'enseignants qui jugent, après l'euphorie de juin 1981, que le syndicat « *n'en fait pas assez* », ou désaccord de militants du courant U.I.D. qui reprochent à leur direction de ne pas être assez ferme sur la question laïque ? Les votes ne permettent pas d'apporter une réponse à cette interrogation, d'autant que les abstentionnistes ont été assez peu nombreux malgré les consignes de la tendance Unité et Action : 23,72 %. Cette tendance obtient généralement plus de voix dans les élections internes au S.N.I.-P.E.G.C.

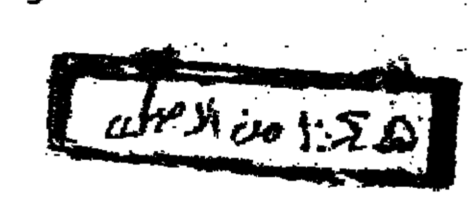
C'est sans doute dans les votes « contre » (16,66 % des suffrages au lieu de 31,80 en 1981) qu'il faut rechercher l'expression d'adhérents des deux précédents courants déçus par la politique du ministre de l'éducation nationale. Seules les deux tendances minoritaires du syndicat : l'Ecole émancipée (de tradition anarcho-syndicaliste) et le Front unique ouvrier (F.U.O., animé par des trotskistes du parti communiste internationaliste) appelaient à voter contre le rapport moral. Or ces deux courants de pensée ne représentaient, lors des élections pour le renouvellement du bureau national du S.N.I.-P.E.G.C., en 1982, que 7,40 % des voix.

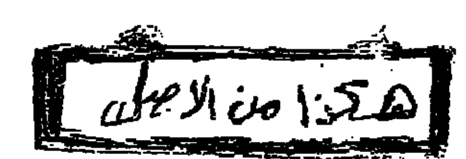
La suite des travaux du congrès devrait permettre de mieux connaître les motivations d'adhérents qui ont choisi de critiquer leur direction nationale en joignant pour une fois leurs voix à celles des tendances minoritaires.

SERGE BOLLOCH.









MÉDECINE

Conflits et divergences de vues à propos du SIDA

*Un communiqué du secrétariat d'Etat à la santé ; une lettre ouverte du comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH) à ce même secrétariat ; un conflit ouvert dans le monde médical et scientifique concerné : la polémique autour du syndrome immunodéficitaire acquis (SIDA) continue (*le Monde *daté 27-28 et 29 juin).*

D'autre part, le premier séminaire européen sur cette maladie vient de se tenir à Naples.

Vérité au-delà de l'Atlantique, erreur en deçà ? L'image européenne de l'épidémiologie du SIDA diffère notablement de celle des Etats-Unis. Sur plus de mille sept cents cas officiellement diagnostiqués et enregistrés dans le monde, moins d'un sur dix provient d'un pays européen, les pays du bloc socialiste ne déclarant aucun cas.

Pour le docteur Jean-Baptiste Brunet, membre du groupe français de travail sur le SIDA et chargé d'étude par le secrétariat d'Etat à la santé, il convient de souligner qu'en Europe e seuls quelques pays (le Danemark et la France notamment) ont mis en place un système de surveillance qui commence à être performant. « *Il est, par exemple, établi*, explique-t-il, *que plusieurs cas de SIDA ont été diagnostiqués en Italie. Pourtant, officiellement, ce pays n'en connaît aucun. A l'inverse il est, pour l'heure, faux de parler, comme le font certains, de plusieurs centaines de cas en Allemagne de l'Ouest : une trentaine seulement ont été répertoriés.* »

Il est donc prématuré de vouloir tirer des conclusions générales à partir de ces observations parcellaires. Une rencontre scientifique organisée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé devrait se tenir en octobre prochain au Danemark. Un fait, néanmoins, apparaît déjà nettement : outre les homosexuels masculins, une proportion importante des cas européens concerne des personnes originaires d'Afrique noire. Cette donnée pourrait conforter les hypothèses deja émises concernant l'existence de différents « foyers épidémiques » de cette affection et sa possible origine africaine.

Aux incidences différentes de part et d'autre de l'Atlantique correspond une différence dans l'intérêt porté au SIDA par les communautés scientifiques américaines et européennes : la presque totalité des publications sur ce sujet sont signées par des équipes américaines d'importants crédits gouvernementaux ont d'ailleurs été débloqués aux Etats-Unis pour financer ces recherches). En France, néanmoins, un résultat notable a été obtenu à l'Institut Pasteur Fondation par l'équipe du professeur Luc Montagnier (*le Monde* du 5 mai).

Un conflit oppose actuellement les membres du groupe français de travail sur le SIDA et certains grands noms de l'immunologie et de la cancérologie françaises. Le différend porte, notamment sur l'affectation des sommes (environ 1,5 million de francs) qui pourraient être débloquées sur ce thème par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, le ministère de *l'industrie et de la recherche et la* Fondation pour la recherche médicale. Jusqu'à présent, le travail français sur le SIDA n'avait reçu l'appui direct que du ministère de la santé.

D'autre part, dans une circulaire datée du 20 juin, le professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, demande aux directeurs régionaux et départementaux de l'action sanitaire et sociale de diffuser largement auprès des établissements de transfusion sanguine ses instructions permettant *l'« identification des personnes appartenant aux populations à risque »* (*le Monde* du 16 juin) « *soit les personnes homosexuelles ou bisexuelles ayant des partenaires multiples ; les utilisateurs de drogues injectables par voie veineuse ; les personnes originaires de Haïti et d'Afrique équatoriale ; ainsi que les partenaires sexuels (femmes ou hommes) des personnes appartenant à ces catégories* ».

Cette circulaire contient aussi un modèle de message destiné aux donneurs de sang, incitant les personnes concernées à se faire connaître. Pour sa part, le CUARH, dans une lettre ouverte au secrétaire d'Etat à la santé, critique vivement une initiative de ce type du centre national de tranfusion sanguine. « *Loin de nier*, peut-on lire, *la gravité de l'extension du SIDA, le CUARH met en garde contre le danger d'utiliser un phénomène biologique à fin de moralisation, particulièrement à l'encontre des homosexuels (les)* ».

JEAN-YVES NAU.

182 000 lits d'hospitalisation privée

Dans la hausse constante des dépenses de santé, l'hospitalisation joue un rôle central. Quelle importance dans cette évolution faut-il accorder au secteur de l'hospitalisation privée ? Telle est l'une des questions auxquelles a tenté de répondre le CERC (Centre d'études des revenus et des coûts) dans une série de rapports dont le dernier vient d'être publié (1) et qui fournit une analyse d'ensemble de l'activité de ce secteur.

Pour 415 000 lits d'hospitalisation publique, la France compte près de 182 000 lits privés, dont 75 300 sont compris dans le secteur non-lucratif et 106 200 constituent la branche « commerciale ». *Ce vaste secteur* privé ne compte pas moins de 209 800 salariés, emploie près de 40 000 médecins (à temps plein et à temps partiel). Ses recettes représentent à elles seules quelque 30 % de l'ensemble des frais d'hospitalisation. Cette masse financière absorbe près de 15 % de la consommation médicale finale, dont la croissance, on le sait, est supérieure à celle du produit intérieur brut.

L'évolution récente de ce secteur a-t-elle été affectée – et dans quel sens – par la spécialisation croissante de *l'activité médicale*, par les exigences accrues des malades et du personnel, par la crise économique, et par les mesures d'austérité adoptées dès la fin de la décennie 1970 ? En premier lieu, rappellent les auteurs du rapport.la fixation des prix dans ce secteur est déterminée par la puissance publique, et ce, depuis fort longtemps. Différent du mode de tarification propre au secteur public, le système comptable de l'hospitalisation privée n'en est pas moins strictement contrôlé. En outre, une autorisation administrative est nécessaire pour toute création d'établissement ou d'équipements lourds. Et le jeu des conventions avec la sécurité sociale limite encore la liberté d'action des établissements.

Dans ces conditions, l'évolution récente n'a pas été marquée par une expansion quantitative des capacités d'hébergement mais par l'acquisition de techniques perfectionnées, une spécialisation accrue des activités (en chirurgie et en radiologie notamment), bref, par une modernisation considérable, par une plus grande rotation des malades et une baisse de la durée du séjour notamment.

Il résulte de cette situation une forte hausse des dépenses malgré la décélération observée depuis 1975 : 8,8 % d'augmentation en francs constants entre 1967 et 1974 ; 4,3 % entre 1975 et 1980.

Les trois quarts de cette augmentation des dépenses, estiment les auteurs du rapport, sont imputables aux frais de personnel qui ont crû de 9 % par an entre 1967 et 1980 : à l'intérieur de cette masse salariale (qui représente 55,7 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation), les charges sociales ont crû plus vite que les salaires eux-mêmes. L'augmentation des dépenses en personnels dans l'hospitalisation privée tend à rapprocher cette dernière du secteur public, l'écart demeurant cependant important.

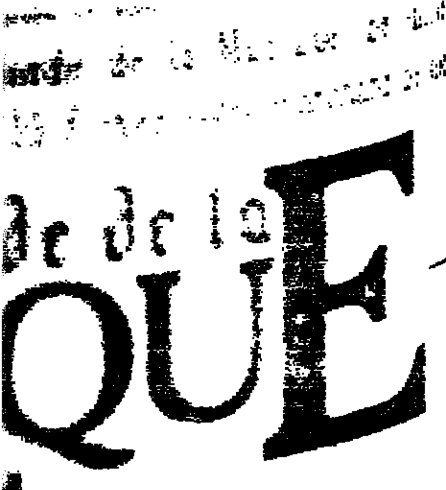
Les auteurs du rapport ne se sont pas engagés dans une comparaison du coût des actes effectués dans chacun des deux secteurs, ni dans la polémique qui surgit périodiquement à propos du surcoût qu'entraînerait l'hospitalisation publique. La nature des charges des hôpitaux publics diffère trop, disent-ils, de cellesdu secteur privé pour qu'une telle comparaison soit fondée.

En revanche, ils soulignent dans leurs conclusions que les établissements privés sont « *confrontés à deux types de contraintes* ». *Il s'agit d'une part, de « celles qu'impose la « logique du marché* », qui les oblige « *à entreprendre, à investir pour ne pas accumuler de retards face à une évolution rapide des techniques médicales, à s'orienter dès lors vers les activités les plus porteuses* ». Les contraintes administratives, d'autre part, « *réduisent progressivement la marge de liberté des établissements* », déjà amputée par la dépendance à l'égard du système bancaire.

La multiplicité de ces contraintes et de ces contrôles, conclut le rapport, n'a guère limité la croissance rapide des coûts. On peut donc s'interroger, ajoutent les auteurs, sur leur efficacité, qu'entrave « *la multiplicité des pôles de pouvoir et de décision* ». Une telle situation met en évidence, s'il en était besoin, « *l'importance des facteurs institutionnels dans la croissance des coûts de l'hospitalisation* ».

CLAIRE BRISSET.

(1) Cette étude a été réalisée par M. Pierre Giraud, conseiller maître à la Cour des comptes ; M. Norbert Paquel, avec la collaboration de MM. Georges Raplanski et Nicolas Tanti-Hardouin.





INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Barbecue sans danger

Présent dans la plupart des jardins, le barbecue est idéal pour faire des grillades en tout genre.

Mais cette cuisine en plein air n'est pas sans risque : les accidents par brûlures graves sont, chaque année, trop nombreux. L'appareil lui-même est désormais rarement en cause depuis l'obligation de se conformer aux *normes de sécurité définies par* l'Afnor (1). Le danger vient de l'alcool à brûler utilisé pour allumer le charbon de bois et, surtout, de l'extrême imprudence qui consiste à réactiver le feu en versant *sur les braises cet alcool* qui peut causer une véritable explosion. Pour éliminer ce risque, une nouvelle pâte combustible en tube (Firestar) est vendue en droguerie et chez les dépositaires Le Creuset.

Bien calés sur leurs quatre pieds, les barbecues « de sol » sont pratiques dans un jardin, *surtout si leur hauteur est suffisante* pour cuisiner sans se courber. Le modèle dit « haute sécurité », de Valmont, a un foyer en acier, bien protégé, permettant de griller sur le dessus, de réchauffer un plat en dessous et de *rôtir à la broche à l'arrière (référence* nº 900, 475 F environ). Sur le « Superstable » Le Creuset, un grand foyer en fonte rectangulaire pivote pour passer de la position gril horizontale à la *position verticale rôtissoire, avec* verrouillage automatique, 710 F. Le « Provence », de Cocambroche, à pieds en tube d'acier, a un foyer en acier émaillé qui permet la cuisson simultanée sur le gril et à la broche, 855 F environ.

Les barbecues roulants, faciles à déplacer, restent stables lorsque leurs roues sont bloquées. *Le foyer circulaire du* « *Safari* » *Le Creuset est* assez grand pour griller une vingtaine de côtelettes ou rôtir deux *volailles à la broche*, 895 F. *Le barbecue chariot* Valmont a deux tablettes de part et d'autre du foyer équipé d'un grand gril, d'un petit pour les saucisses ou les brochettes et d'un tournebroche ; à la base du chariot sont *disposés une étagère et un casier* à bouteilles, environ 1 360 F. Facile à manœuvrer par deux larges poignées, le « Résidence » de Cocambroche est une grande table roulante avec un foyer pour *cuire, en même temps, sur le gril* et à la broche. Un seau à charbon de bois est placé en bas, entre les deux roues, 1 325 F environ.

Partout où la cuisson au charbon de bois peut être dangereuse (en particulier dans les terrains de camping o0 elle est souvent interdite), des petits appareils se *branchent sur une bouteille de butane de 2 kilogrammes. Monté* sur quatre pieds, le nouveau « Grilladero », de Camping-Gaz international, est démontable. Devant son panneau radiant vertical se placent une grille double *ou un tourne-broche (490 F environ). Le* « *Lilor 200* » *est un petit* réchaud à pieds repliables, qui coûte 400 F environ. Son foyer contient des roches volcaniques ; chauffées par quatre brûleurs à gaz, elles cuisent comme *sur la braise les aliments posés sur le* gril.

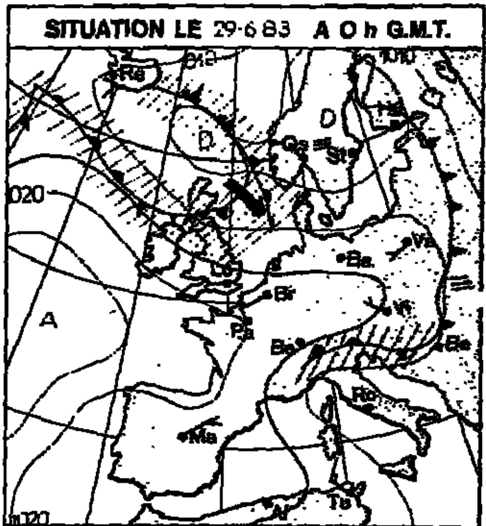
JANY AUJAME.

(1) *Notamment la stabilité des* pieds, le blocage des roues, la limitation des ouvertures du fond du foyer pour éviter les chutes de braises sur le sol.

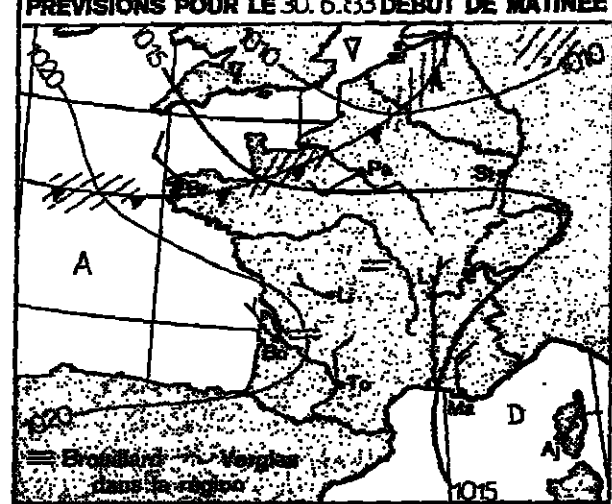
★ Tous ces barbecues sont vendus dans les grands magasins, les grandes quincailleries ou les magasins spécialisés.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29-6-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30.6.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 29 juin à 0 heure et le jeudi 30 juin à minuit.

Les basses valeurs de la *péninsule* scandinave dirigent un flux faiblement perturbé de nord-ouest sur l'ensemble *du pays.*

Jeudi en matinée, de la Bretagne et de la Normandie aux Vosges et aux Ardennes, le temps sera très nuageux et faiblement pluvieux. Plus au sud, il fera très beau. Les nuages et pluies se décaleront lentement vers le sud et atteindront *en soirée les Charentes, le Centre* et la Franche-Comté.

Le soleil se maintiendra sur les régions plus méridionales. L'après-midi deviendra bien ensoleillé également sur la Normandie, la Picardie, l'Ile-de-France et la Champagne. Les vents *seront généralement faibles : quant aux* températures, elles atteindront un maximum s'étageant entre 22 °C et 27 °C du *nord au sud du pays.*

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 29 juin 1983 à 8 heures : 1 019,5 millibars, soit *764,7 millimètres de mercure.*

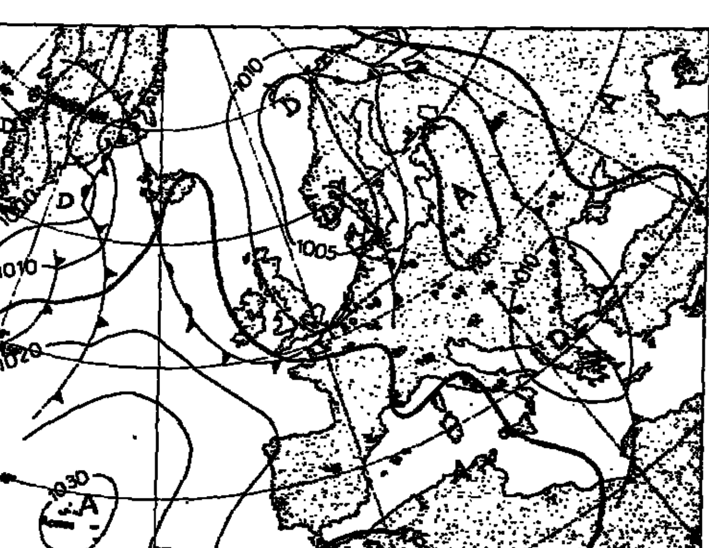
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 juin ; le second le *minimum dans la nuit du 28 au* 29 juin) :

Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 19 et 15 ; Bordeaux, 22 et 14 ; Bourges, 21 et 9 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 20 et 9 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 20 et 9 ; Lille, 20 et 11 ; Lyon, 22 et 9 ; Marseille-Marignane, 25 et 16 ; Nancy, 20 et 7 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 8 ; Pau, 19 et 14 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 19 et 9 ; Tours, 20 et 8 ; Toulouse, 20 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 16 degrés ; Amsterdam, 18 et 14 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 18 et 9 ; Bonn, 18 et 12 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 18 et 10 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 29 et 22 ; Genève, 22 et 9 ; Jérusalem, 26 et 14 ; Lisbonne, 30 et 19 ; Londres, 21 et 14 ; Luxembourg, 18 et 8 ; Madrid, 29 et 14 ; Moscou, 22 et 14 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 27 et 13 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 16 et 7 ; Tozeur, 36 et 24 ; Tunis, 29 et 19.

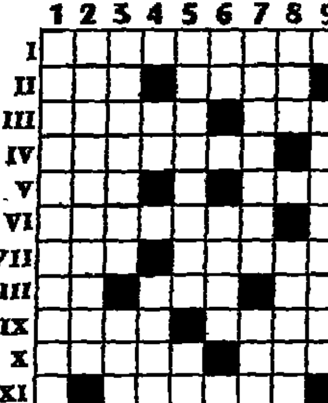
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 30 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3482



HORIZONTALEMENT

I. C'est grâce à de tels mots que nous expliquons aux autres ce que nous ne comprenons pas nous-mêmes. – II. Ce que le porteur endosse avant de prendre une somme en dépôt. Jane pour une Charlotte romantique. – III. Rend une carne encore plus dure. Provoqua un vide. – IV. Réchauffe des gens vêtus succinctement. – V. Costume. Nourrice d'un œnophile légendaire. – VI. Leur tour de côtes est assez réduit. – VII. Chemine ou culmine en Suisse. Coupe ou allonge. – VIII. Deux que l'inutilité rend indispensable. Joue et gagne parfois sur un tapis vert. Jumelles géographiques. – IX. Présage d'un voyage futur. Fermeture éclair. – X. Victimes d'éternels casseurs. Roulent. – XI. Ouvrages littéraires ou exploits sportifs.

VERTICALEMENT

1. Peut être définie par C.Q.F.D. – 2. Fleuriste de Satan. – 3. Toujours au départ ; jamais à l'arrivée. Patrie d'Hartmann. – 4. Préposition. Organes qu'un puriste ne saurait sentir. – 5. Émettre de nouvelles impressions en conservant les mêmes idées. Vicaire de Jésus-Christ ou sicaires du Diable. – 6. Peut se siffler avec une flûte. Tête dure mal vue du commandant de bord. – 7. Caresse à rebrousse-poil. Même un âne n'est censé l'ignorer. – 8. A réduit plus d'un dur à cuire. N'ont souvent que trois pieds pour quatre pouces. – 9. Sympathique par le fait même qu'il ne fait pas défaut.

Solution du problème nº 3481

Horizontalement

I. Moustachu. – II. Ossuaires. – III. Ria. Aïe. – IV. Tégénaire. – V. Arène. Et. – VI. Eu. – VII. Xylocopes. – VIII. Râ. Rame. – IX. Acescente. – X. Th. Éhonté. – XI. Stase. Ecs.

Verticalement

1. Mort-aux-rats. – 2. Osier. Yacht. – 3. Usage. – 4. Su. Entorses. – 5. Tanne. Cache. – 6. Ai. Roméo. – 7. Craie. Penne. – 8. Heurtée. TTC. – 9. Usée. Usnées.

GUY BROUTY.

SPORTS

TENNIS

AU TOURNOI DE WIMBLEDON

Les forgerons

De notre envoyé spécial

Des quarts de finale au grand galop, mardi 28 juin à Wimbledon. Chez les dames, Navratilova et Vermaak, puis Jaeger et King ont gagné le droit de s'affronter en demi-finales. Chez les hommes, Lendl et Lewis se sont qualifiés. Une journée partagée entre le plaisir et la renommée.

Wimbledon. – Le tennis est une accumulation de paradoxes. Le moindre de ceux-ci n'est pas le fait qu'un match ennuyeux à mourir soit d'un intérêt capital pour le tournoi et que, inversement, un petit bijou de rencontre ne soit finalement que de médiocre portée. Ce fut tout le dilemme de ce mardi 28 juin à propos de deux quarts de finale masculine.

Sur le court nº 1, le Néo-Zélandais Lewis et l'Américain Purcell s'affrontèrent pour le plaisir de tous. Ce fut un récital de volées, de passings, de coups droits, de lobs, délivrés comme dans un film accéléré. L'Américain plongeait comme un gardien de but pour arrêter les pénaltys. Le Néo-Zélandais sprintait comme un champion olympique des cent mètres. C'était un tennis de haute voltige avec les courts-circuits de *breaks* à répétition. Au premier set, Purcell qui avait perdu son service au troisième jeu parvint à refaire ce handicap au septième jeu, puis enleva le *tie-break.* Lewis empocha la seconde manche, sans que l'Américain ait fait plus de sept points. Sur sa lancée, le Néo-Zélandais fit le *break* à 3-2 dans la troisième manche, mais Purcell égalisa aussitôt, pour concéder une nouvelle fois son service au neuvième jeu.

La quatrième et dernière manche fut conclue au *ti-break* à l'avantage du Néo-Zélandais.

Au terme de deux heures trente-huit de lutte haletante, Lewis, le « All Black » de la petite balle, réussissait donc la performance de sa carrière en se qualifiant pour les demi-finales d'un tournoi du grand chelem. C'était une juste récompense pour ce vainqueur du tournoi junior de Wimbledon 1975, qui a la particularité de détester les voyages aériens au point d'organiser son circuit en fonction des possibilités de laisons routières.

Pourtant, cet exploit de Lewis a été éclipsé par la victoire du Tchécoslovaque Lendl, acquise aux dépens de l'Américain Tanner sur le « centre court ». La partie eut un intérêt à peu près équivalent à celui du spectacle de forgerons battant l'enclume. Ce fut un tennis d'obusiers où l'on s'efforça de part et d'autre du filet d'abattre le plus grand nombre d'*aces* possible.

Au premier set, Tanner, qui eut balles de *break* au sixième jeu, perdit son service à 6-5 et ne parvint pas à égaliser dans le douzième jeu en dépit de trois nouvelles balles de *break.* La deuxième manche revint ensuite au Tchécoslovaque, qui gagna le *tie-break* 7-3. Enfin, Tanner perdit son service au deuxième jeu du troisième set et ne fut plus jamais en mesure d'accrocher Lendl (7-5, 7-6, 6-3).

Un événement

En d'autres circonstances, cette partie – qui dura une heure cinquante-sept – aurait seulement inspiré le regret que Tanner n'ait pas eu sur sa première balle de service une réussite comparable à celle de son match contre le Suédois Wilander. Pour le reste, en dépit de quelques appels de balles suspectes qui ont pertubé l'Américain en des moments critiques, il semblait logique que le numéro trois mondial soit venu à bout relativement facilement du cent quarantième joueur, même si celui-ci avait gagné deux de leurs quatre rencontres précédentes et avait été finaliste du tournoi en 1979.

La victoire de Lendl était, néanmoins, un événement. L'an dernier, le Tchécoslovaque avait estimé que ses chances sur le gazon londonien n'étaient pas suffisantes pour qu'il s'aligne. L'absence de Lendl avait été sévèrement jugée et, bien qu'il ait gagné plus de 2 millions de dollars en faisant main basse sur un nombre impressionnant de tournois en 1982, la capacité de l'ancien champion du monde junior à s'imposer dans un tournoi majeur avait été vivement mise en doute, d'autant que quelques mois plus tard il devait s'incliner devant l'Américain Connors en finale des Internationaux des Etats-Unis.

Après s'être imposé brillamment aux dépens de l'Américain McEnroe en finale du tournoi des maîtres en janvier 1983, Lendl, qui avait compris que sa notoriété n'atteindrait jamais celle des plus grands, bien qu'il ait gagné presque autant de tournois (trente-neuf) et de dollars (plus de millions) que Connors, Vilas et McEnroe, avait annoncé qu'il mettrait Wimbledon à son programme.

Mission impossible ?

Etait-ce une mission aussi impossible qu'il l'avait cru précédemment ? Son orgueil avait été blessé de ne pas pouvoir passer plus de trois tours, son meilleur résultat acquis ici en 1980. Toutefois, son allergie au gazon ne devait pas être si terrible, puisqu'il avait gagné le tournoi junior en 1978. Pour la soigner, il fallait essentiellement lui faire adapter ses déplacements à l'herbe. Celle-ci étant glissante, les grandes enjambées sont traîtresses. Mieux valent les petits pas rapides qui permettent de garder l'équilibre. Son mentor polonais, Fibak, a apparemment réussi dans cette tâche même si le Tchécoslovaque dérapa quelquefois mardi.

Dans le tournoi préparatoire du Queens, Lendl a atteint les demi-finales, où il s'est incliné seulement devant Connors. Sur les courts du All England Club, il a perdu depuis le début de la quizaine son seul set en cinq matches et encore était-ce face à un jeune Suisse d'origine tchécoslovaque, Hlasek, après s'être totalement déconcentré, alors qu'il avait eu trois balles de match à 5-2 puis dans le *tie-break.* Contre tous ses autres adversaires, le Sud-Africain Mitton, l'Américain Walke, l'Australien Cash et hier l'Américain Tanner, il a montré qu'il avait les arguments nécessaires et suffisants pour s'imposer sur cette *surface : son service, qu'il délivre en* lançant très haut la balle contrairement à Tanner, est d'une puissance rare, qui lui permit de réussir autant d'*aces* que le « bombardier » du *Tennessee*, sa *taille* de 1,88 mètre *lui* assure une envergure au filet qui le rend difficile à passer et à lober ; ses revers et ses coups droits tirés en faisant une grande génuflexion sur une *profondeur qui met ses rivaux sur la* défensive.

Si bien que après un match qui ne devrait pas rester dans les annales du tennis comme un monument de quart de *finale* Lendl pouvait déclarer : « *Gagner un titre du grand chelem est plus important pour moi qu'être le numéro un du classement informatique.* » Il pensait en effet à la victoire finale ce grand escogriffe qui ne voyait plus se dresser sur le chemin du titre que le vainqueur du match Mayer-McEnroe.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du 28 juin

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

C. Lewis (N.-Z., 91) b. Purcell (E.-U., 40), 6-7, 6-0, 6-4, 7-6 ; Lendl (Tch., 3) b. Tanner (E.-U., 125), 7-5, 7-6, 6-3.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale

M. Navratilova (E.-U., 1) b. J. Mundel (Af.-S., 76), 6-3, 6-1 ; Y. Vermaak (Af.-S., 32) b. V. Wade (G.-B., 63), 6-3, 2-6, 6-2 ; B. J. King (E.-U, 10) b. K. Jordan (E.-U., 23), 7-5, 6-4 ; A. Jaeger (E.-U., 3) b. B. Potter (E.-U., 11), 6-4, 6-1.

★ **Entre parenthèses figurent les classements A.T.P. des joueurs et W.T.C. des joueuses.**

CONFÉRENCE

● *La prochaine* « *rencontre* » du Cercle républicain aura lieu le jeudi 30 juin. Mᵉ Philippe-Jean Vezin, enseignant à Paris-III, traitera des divers moyens de lutte contre les techniques de l'évasion fiscale.

★ **Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-60-95.**

FORMATION

JURISTES D'AFFAIRES INTERNATIONALES

Deux promotions de juristes formés aux affaires internationales devaient recevoir leurs diplômes fin juin.

Les uns, après quatre ans d'études approfondies : deux ans au *King's College* de Londres, puis deux ans à l'université de Paris-I (suivant une formule unique en Grande-Bretagne comme en France), obtiendront simultanément la *maîtrise* en droit français et le LL.B de l'université de Londres. Les autres obtiendront le D.E.A. « Droits anglais et nord-américain des affaires » (sources et techniques du droit, droits des contrats, des sociétés, du travail, du commerce international).

Les entreprises et cabinets intéressés peuvent écrire à M. André Tunc, *professeur à l'université* de Paris-I, 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 29 juin :

UNE LOI

● Portant mise en œuvre de la directive du conseil des Communautés européennes du 14 février 1977 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives au maintien des droits des travailleurs en cas de transfert d'entreprises, d'établissements ou de partie d'établissement.

DES DÉCRETS

● Portant fixation, à compter du 1ᵉʳ juillet 1983, du *plafond des cotisations* de sécurité sociale.

● Portant statut particulier de la région de Corse.

● Modifiant le décret du 30 octobre 1978 fixant les attributions des directions du personnel militaire de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air.

● Relatif à la taxe parafiscale perçue au profit du Bureau national interprofessionnel des calvados et *eaux-de-vie de cidre et de poiré.*

● Modifiant le décret du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel.

● Fixant les conditions d'admission à l'Académie de France à Rome.

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à prendre part au concours ouvert en 1983 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure (section des sciences, groupe D).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1ᵉʳ JUILLET

« Musée de Cluny », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé, Mᵐᵉ Saint-Girons.

« La Sorbonne », 14 h 45, 47, rue des Ecoles, Mᵐᵉ Hulot.

« La mode en dentelle », 15 h, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, Mᵐᵉ Bachelier.

« La Conciergerie », 15 h, 1, quai de l'Horloge, Mᵐᵉ Duhesme.

« Le Panthéon », 15 h, devant le Panthéon, *M. Jacomet (Caisse nationale* des monuments historiques).

« Manet », 16 h 45, Grand Palais (Mᵐᵉ Angot).

« *De Caravage à Giordano* », 14 h 30, Grand Palais (Arcus).

BREF

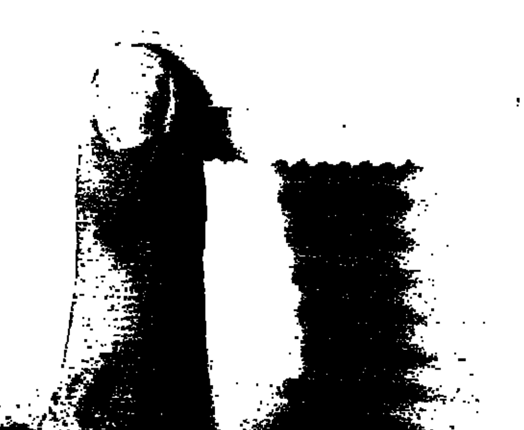
ILE-DE-FRANCE

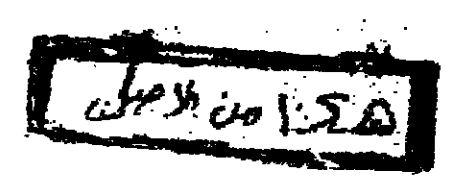
REMBOURSEMENT DE LA CARTE ORANGE POUR LES INTÉRIMAIRES. – *A la suite d'un accord signé entre les organisations syndicales* (C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.T., F.O.) et les organisations professionnelles (Unett et Promatt), les travailleurs intérimaires vont bénéficier, par jour de travail, d'un remboursement forfaitaire établi sur la base des tarifs au 1ᵉʳ novembre 1982 du titre d'abonnement le plus favorable. Ce remboursement quotidien sera de : 2,56 F pour deux zones ; 3,60 F pour trois zones ; 4,72 F pour quatre zones et 5,76 F pour cinq zones.

STAGES

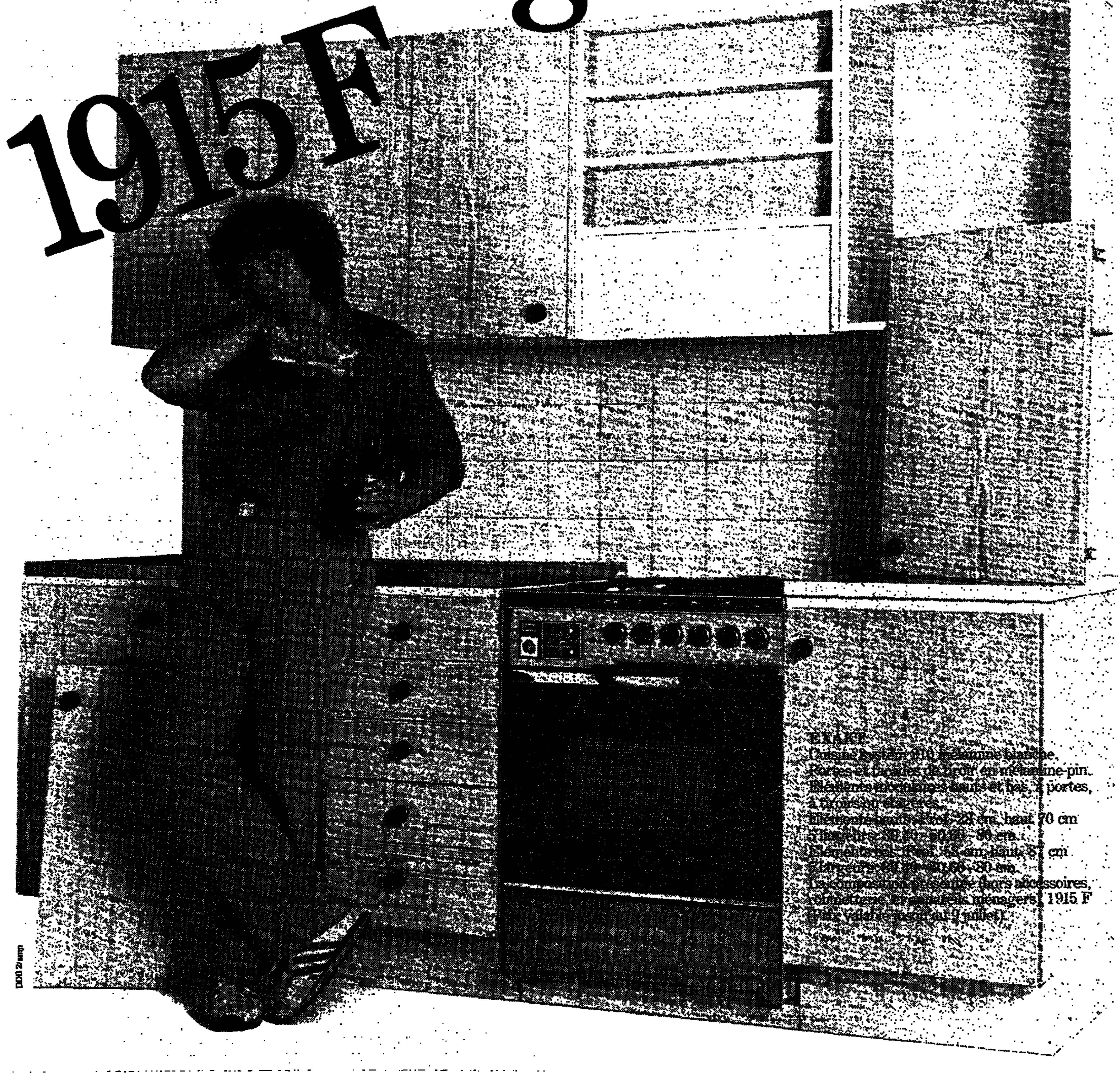
COUTURE, CUISINE, PUÉRICULTURE. – *La caisse d'allocations* familiales de la région parisienne propose des stages de couture, de cuisine et de puériculture du 18 juillet au 2 septembre dans différents arrondissements de Paris. *Les frais d'inscription s'élèvent à* 20 francs par semaine selon les stages suivis. Une garderie d'enfants est assurée gratuitement sur place pendant les stages.

★ **Tél. : 580-07-27, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30 (du lundi au vendredi).**





Chez nous, la cuisine est facile à digérer.



Que vous aimiez la cuisine légère ou que vous préfériez une cuisine robuste, voilà une cuisine que vous allez adorer, la Exakt IKEA.

Exakt, c'est une cuisine simple, belle et robuste. Mais qui sait aussi se montrer légère. Et plutôt deux fois qu'une. D'abord légère à transporter, puisque vous l'emporterez en pièces détachées. Et comme vous la monterez vous-mêmes (selon le fameux principe IKEA qui a fait notre réussite et le bonheur de nos clients), elle sera encore plus légère au moment de payer 1915 F. Non, ce n'est pas une erreur de votre journal. 1915 F. Cette cuisine, à ce prix, et même chez IKEA, c'est exceptionnel.

1915 F. Nous ne savons pas ce qui nous a pris! Peut-être un coup de folie, au moment de l'été?

Ils sont fous ces Suédois.



PARIS. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2.
Tél.: 832.92.96. Ouvert lun. au mer. 11h-20h - jeu. et ven. 11h-22h - sam. 9h-20h (A 5 min. de la Porte de Pantin).

LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND-VIRE. VAULX-EN-VELIN.
Tél.: 879.23.26. Ouvert lun. au ven. 11h-20h - sam. 9h-20h.

COMMUNICATION

FESTIVAL DE L'AUDIOVISUEL D'ENTREPRISE

Entre les esquimaux et la quatrième chaîne

Biarritz. – Le vingt-sixième Festival de l'audiovisuel d'entreprise a eu lieu du 21 au 25 juin à Biarritz, sous le patronage du C.N.P.F. Une sélection de bonne qualité a confirmé l'importance de ce secteur un peu méconnu de la production audiovisuelle. Entreprises, producteurs et réalisateurs aspirent aujourd'hui à sortir du ghetto où les a enfermés une diffusion trop confidentielle et à trouver une place sur les réseaux de communication.

On l'appelle film industriel, audiovisuel d'entreprise ou, plus pudiquement, court métrage de commande. Le grand public le connaît lorsqu'il s'infiltre dans les salles de cinéma juste avant les esquimaux. Ballet de pelles mécaniques, couchers de soleil sur des plates-formes pétrolières ou variations sophistiquées sur des flacons de parfums : les images sont superbes, la technique parfaitement maîtrisée.

Le commentaire, lui, hésite entre le lyrisme technologique et la rhétorique pédagogique. Si le message passe mal dans les salles, ce n'est pas la faute du produit mais de l'incongruité de sa diffusion, en première partie d'un film de Bergman ou d'un quelconque Tarzan. Comme le remarque l'écrivain-cinéaste Pierre Schœndorffer, président du 26e Festival de Biarritz, *« le cinéma français ne s'intéresse pas à l'entreprise, même comme décor. La fiction s'articule toujours sur l'amour ou sur la mort et pratiquement jamais sur le travail, qui occupe, pourtant, un tiers de la vie des gens »*.

Cependant, comme chaque année, le palmarès de Biarritz a consacré des films passionnants. L'exploit de Christian de Cortanze filmant le rallye africain à l'intérieur d'une Renault turbo, une remarquable promenade dans Paris, filmée par Jean-Pierre Janssen pour le compte d'Air France, ou dans un genre plus pervers, « DA H24 », surprenant poème d'Yves et Ada Remy sur la défense aérienne du territoire, rythmé par une symphonie de Mahler. Ces belles leçons de choses devraient trouver une place à la télévision, mais celle-ci dénonce la publicité clandestine avec bien plus de vigueur lorsqu'il s'agit de film d'entreprise que lors des retransmissions sportives.

Il reste aux courts métrages de commande les cinémathèques spécialisées (CEFILM, CEDFI) qui, bon an mal an, touchent les unions patronales, les associations ou les établissements scolaires, et à travers eux, une dizaine de millions de spectateurs.

De notre envoyé spécial

Le festival n'est que l'écume des manifestations de Biarritz. Le palmarès *sélectionne les meilleurs films* pour les compétitions internationales, les prix assurent aux producteurs et aux réalisateurs une certaine notoriété auprès des commanditaires et un carnet de commandes pour quelques mois. Mais, derrière les films de prestige, il y a le tout, venant de la production : *documents vidéo de formation*, journaux télévisés d'entreprise, bilans financiers en forme de montage de diapositives, etc.

On vient à Biarritz pour s'apercevoir que l'entreprise fonctionne *comme un média et que* l'audiovisuel peut y gérer la communication de manière permanente. On y découvre le système d'information par télex de Poclain, celui d'E.D.F. utilisant le télétexte Antiope, la véritable radio sur cassette que 3 M France diffuse à ses équipes de vente ou le réseau d'informations téléphonées mis en place par Kodak.

Sur fond de crise

Autant de stratégies comparées et discutées par les responsables d'entreprise présents à Biarritz. Quel est le coût et l'efficacité de tels systèmes ? Sont-ils capables de renforcer le consensus au sein de l'entreprise ? Comment négocier la participation des salariés et des syndicats à ce type de réseau ? *Les* problèmes soulevés par l'audiovisuel d'entreprise ne sont pas éloignés de ceux posés par les réseaux de communication publics. Ils les rejoignent à terme. *« Nous avons besoin d'une information rapide touchant tous nos guichets répartis sur le territoire*, explique M. Cessac, responsable de la communication au Crédit lyonnais. *Pour cela, un créneau sur la quatrième chaîne nous semble plus efficace qu'un magazine sur vidéocassette. »*

Le vrai débat de Biarritz, cette année, est bien là. Pendant que les congressistes débattaient, les équipes de la direction générale des télécommunications travaillaient jour et nuit pour mettre en service le réseau câblé de Biarritz, la vitrine française en matière de fibres optiques. Dès l'ouverture du festival, l'hôtel du Palais pouvait recevoir huit chaînes de télévison (dont deux belges, deux espagnoles et une suisse). Quatre jours après, la D.G.T. faisait la première démonstration de services interactifs : le visiophone et un guide touristique sur vidéodisque. Présentation réussie, mais, au-delà du tour de force technologique, les problèmes financiers et juridiques posés par l'accès des entreprises aux nouveaux médias restent entiers.

Les responsables de Télédiffusion de France sont venus parler de l'ouverture des chaînes de télévision à la communication institutionnelle, mais sans pouvoir préciser les délais et les tarifs. Le représentant de la mission télédistribution a souhaité l'ouverture du câble à de nouveaux partenaires, mais les contacts avec les cinémathèques d'entreprise n'en sont qu'à leurs débuts.

Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a appelé des entreprises à investir dans les réseaux câblés, mais les représentants du C.N.P.F. ont souligné que les difficultés économiques n'autorisaient pas grand espoir. M. Jacques Rigaud, administrateur de la C.L.T., a plaidé une nouvelle fois pour l'ouverture des chaînes de télévision au mécénat sans recevoir de réponses très encourageantes.

Dialogue difficile sur fond de crise et de crispation politique. Mais, après tout, la loi sur la communication audiovisuelle n'a pas encore un an, et il est difficile de négocier dans l'ignorance des règles du jeu. Quelles que soient les difficultés actuelles, la conjonction d'une explosion technologique et d'un nouveau cadre législatif rend le phénomène irréversible : l'entreprise, partenaire important de la vie sociale, devrait trouver sa place dans l'univers des médias. Plus sensibles par nature à ce type de mutation, les groupes publicitaires commencent à réagir. Un de leurs représentants laissait clairement entendre à Biarritz que les agences de publicité sont prêtes à investir un marché qu'elles avaient jusqu'à présent négligé. La communication d'entreprise et le Festival de Biarritz devront compter dans l'avenir avec ce nouveau partenaire.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VU

On n'est pas des gamines !

Disons les choses comme elles sont. La France est encore le pays des tabous. Il y a ici toute une série de gens à qui on n'ose pas appliquer l'échelle des valeurs habituelles en matière de création artistique. On a peur de leur faire de la peine, de les décourager. On craint de se montrer trop sévère à leur égard, de ne pas tenir compte de leurs difficultés. Bref, on les traite en sous-développés. A qui je fais allusion ? Aux Arabes, aux enfants, au Turcs, aux Noirs, aux malentendants, aux handicapés moteurs...

Aux femmes tout simplement. Ces femmes qui – est-ce pour souligner leur spécificité, est-ce pour échapper à des critères trop sévères – s'enferment dans le domaine réservé, protégé de librairies et de festivals de films bien à elles. Même quand elles prennent le risque de rivaliser avec les hommes en participant à la production courante sur grand ou petit écran, elles bénéficient trop souvent d'une indulgence particulière, comme ces petits mômes dont les dessins arrachent des cris faussement extasiés aux amis de la famille.

Les Anglo-Saxons, eux, prennent moins de gants. Ou c'est bon, ou ça ne l'est pas. Dans ce cas-là, ça ne passe pas à la télévision. Portée aux nues par la presse spécialisée, l'émission « Mais qu'est-ce qu'elles disent » présentée, mardi soir sur TF 1 par cinq réalisatrices, m'a paru relever de cette politique du deux poids, deux mesures. Politique ou plutôt attitude qui interdit le jugement impartial, lucide et oblige à accorder les circonstances atténuantes.

Je ne le ferai pas. En 1983, c'est insulter les femmes que de les traiter en gamines. Pour moi cette enquête « éclatée », mêlant aux vieilles bandes d'actualité, rappel historique de notre lutte pour l'émancipation , des scènes jouées , chantées ou dansées par des nanas à moitié nue et lourdement maquillées, manquait de clarté, de vigueur et, oui, d'honnêteté.

C'est un peu facile de dénoncer la représentation de la femme-objet tout en y recourant pour appâter le client. Ça me fait penser à la façon dont certains journaux dits sérieux publient à temps réguliers, d'énormes extraits bien croustillants de France-Dimanche *ou d'*Ici Paris *sous prétexte de les critiquer. Un peu facile. Et très difficile si l'on veut établir et garder cette « distanciation » indispensable entre ce qu'on montre et ce qu'on voit.*

Il aurait suffit d'un rien, un soupçon de rigueur, une pincée de doute, pour éviter le piège de la fausse spontanéité, qui autorise à faire n'importe quoi, n'importe comment.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Publicité à la télévision et presse écrite.* – Deux des principales organisations patronales de presse (la Fédération nationale de la presse française et le Syndicat national de la presse quotidienne régionale) viennent de publier une motion manifestant leur inquiétude sur l'arrivée ou le développement de nouveaux *médias audiovisuels* sur le marché publicitaire (FR3, quatrième chaîne, etc.). Elles demandent au gouvernement *« de soumettre au vote du Parlement un projet réintroduisant dans la législation le principe du plafonnement du montant des ressources publicitaires de la télévision à 25% du produit total de la seule redevance perçue sur les récepteurs T.V., hors celle perçue sur les magnétoscopes »*.

● *L'hebdomadaire « les Nouvelles littéraires »* met en vente, à partir du 29 juin, un numéro spécial consacré au « mode d'emploi » de l'été 1983 contenant un catalogue, ville par ville, des expositions des mois à venir, des grands festivals de cinéma et, jour par jour, la liste de toutes les manifestations théâtrales, musicales, chorégraphiques qui auront lieu en France. (Prix : 20 F.) Faite pour durer deux mois, cette livraison spéciale est destinée à assurer la soudure avec la reparution de l'hebdomadaire, nouvelle formule, que son nouveau propriétaire, M. Jean-Pierre Ramsay, annonce pour le 7 septembre.

SCIENCES

LES DEUX COSMONAUTES SOVIÉTIQUES ONT REJOINT LE TRAIN SPATIAL SALIOUT-7-COSMOS-1443

Les deux cosmonautes que l'Union soviétique avait lancés, lundi 27 juin, dans l'espace à bord du vaisseau Soyouz-T-9 se sont amarrés dans la journée de mardi à la station orbitale Saliout-7. Il n'aura donc fallu, semble-t-il, que deux mois aux Soviétiques pour résoudre les problèmes que leur avait posés la défaillance technique de leur dernier vaisseau spatial Soyouz-T-8, dont l'équipage n'avait pu, en avril dernier, s'arrimer à la station Saliout-7. Les Soviétiques avaient sans doute à cœur de montrer que l'échec de Soyouz-T-8 n'était qu'une péripétie que l'équipage de Soyouz-T-9, composé de Vladimir Liakhov et Alexandre Alexandrov, devrait rapidement faire oublier (*le Monde* du 28 juin).

Les deux hommes, après leur jonction avec la station orbitale Saliout-7, vont effectuer, selon la formule consacrée, différentes expériences scientifiques et médicales.

En fait, le plus intéressant n'est pas tant de savoir comment les Soviétiques ont porté remède aux défaillances du système d'approche et de rendez-vous du Soyouz, qui, la dernière fois, avait raté sa cible d'un petit kilomètre, mais plutôt de suivre ce qu'ils vont faire avec la station Saliout-7.

Un fait est certain cependant, les deux hommes, selon le cosmonaute Valéri Rioumine, ne tenteront pas d'effectuer un vol record mais ils vont évaluer les possibilités offertes par la station et le satellite qui y est accroché. Depuis plusieurs mois, en effet, la station orbitale soviétique est arrimée à un satellite de grande taille, Cosmos-1443, dont il avait été dit qu'il permettrait pratiquement de doubler le volume offert par Saliout. Un tel ensemble est de nature à permettre certaines expériences qui préfigurent ce que seront les conditions de vie dans les futures stations spatiales.

Mercredi 29 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mercredis de l'information : Le Défi québécois.
Magazine d'Alain Denvers.
Le Québec, ses habitants, ses personnalités, ses chanteurs, son territoire, sa langue française... une enquête d'un mois de Jean-Paul Liégeois et Michel Benne.

21 h 40 Documentaire : La muraille ouverte. Emission de B. Monsaingeon.
En Chine avec Y. Menuhin et l'Orchestre philharmonique central de Pékin.

22 h 45 Les cris de la chimère.
Réal. F. Warin (rediffusion).
Une analyse des rapports cachés entre les hommes et les animaux. Remarquable.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Maigret s'amuse. d'après G. Simenon, réal. R. Lucot. Avec J. Richard.
Le commissaire en vacances dérangé par une affaire criminelle : long...

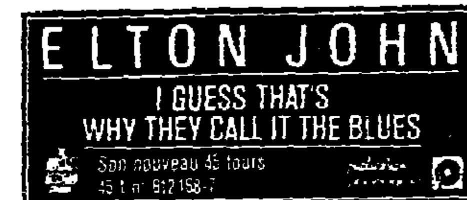
22 h Documentaire : Rock à Berlin.
Réal. D. Deleskiewicz.
Berlin Est-Ouest, son histoire, ses hantises, ses espérances à travers la vie d'un groupe de rock qui attend avec impatience l'apocalypse nucléaire : entre deux chopes de bière et deux riffs de guitare – Berlin underground.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Émission de Guy Lux, L. Milcic, P. Danel.
Avec Sylvie Vartan et Michel Sardou.

21 h 35 Journal.



21 h 55 Téléfilm : l'Histoire terrible et douce de la demoiselle à la violette, d'après P. Dubois, réal. J.-L. Moge avec H. Borel, S. Charlet...
L'histoire d'une châtelaine qui a du sang de fée dans les veines et d'un seigneur qui n'est autre que le loup-garou.

22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire commenté par lui-même.

22 h 50 Prélude à la nuit.
« Suite Holberg's » (opus 40) de Grieg.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Allô, l'humanité, ici les extraterrestres.
20 h, Opération décentralisée : Festival de La Rochelle.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : musique traditionnelle flamenco, avec C. Linares, chant ; P. Habichuela et V. Pradal, guitares.
22 h 30, Fréquence de nuit, Portrait de dame assassinée ; œuvres de Berg, Verdi, R. Strauss, Wagner.

Jeudi 30 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Emissions d'expression directe.
La C.G.T., le groupe P.S. du Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Paris-Madagascar.
D'A. Revel-Bertrand, avec D. Volle, P. Pradier.
En stage à Madagascar, une jeune pédiatre tombe amoureuse de son médecin-chef mysogine mais compétent. Comédie musicale, entrecoupée de reportages scientifiques incongrus et violents.

22 h 15 Documentaire : Au petit bonheur la réussite.
De P. Le Gall et H. Delebecque.
Comment réussir sans marcher sur des cadavres ? A travers une dizaine de portraits très différents – un chef d'atelier, une ouvrière devenue P.-D.G., une danseuse, un footballeur, etc. – beaucoup de questions, peu de réponses mais une émission drôle, vivante.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15 h Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Film : le Risque de vivre.
Film français de G. Calderon (1980).
Selon les lois de la nature, la lutte pour la vie des insectes, des poissons, des oiseaux, des animaux. Un admirable documentaire en couleurs, réalisé avec un matériel très spécialisé et montrant de près un univers ignoré de l'homme. Le commentaire, la musique et le bruitage contribuent à l'originalité de l'entreprise.

22 h Magazine : Les enfants du rock.
Au sommaire : Houba-Houba, avec un concert U2, Screamin'Jay Hawkins, The Nitecaps, The Stranglers, Tony Powels ; Les modernistes : un reportage sur le Jam.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Charte des villes moyennes historiques.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa, de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20 h 40 Film : le Sacrifice.
Film turc d'A. Yilmaz (1979), avec T. Akan, N. Nazir, Y. Okav, E. Naskin, C. Troyon, C. Ipekkaya, D. Turkali (v.o. sous-titrée).
Un paysan pauvre, accusé d'un vol qu'il n'a pas commis, fait le vœu de tuer son prochain enfant mâle s'il sort de prison, innocenté. Ce qui arrive. Sa femme, enceinte, accouche, alors, d'un fils. D'après un fait divers réel des années 60, l'étude d'un comportement aberrant, provoqué par une foi religieuse aliénante et le sous-développement. La Turquie, l'islam, les traditions, la misère. Un ton de reportage parfois. Film inédit.

21 h 55 Débat.
Avec Atif Yilmaz, le réalisateur, Mme Kerima Ulussoy, comédienne turque, MM. Jalladeau, directeur du Festival de Nantes, et Mehmet Basutcu, journaliste, spécialiste du cinéma turc.

22 h 40 Journal.
23 h 3 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Robert Delpire commenté par P. Dumayet, journaliste.
23 h 5 Prélude à la nuit.
« Concerto pour orchestre en la majeur », d'A. Vivaldi, par les solistes de l'Opéra de Paris, P. Doukan au violon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : plaisir des mots, plaisir du livre.
8 h, Les chemins de la connaissance : Jean Beaufret à la rencontre de Heidegger ; à 8 h 32 : Voyage en Oralie ; à 8 h 50 : Les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45 Questions en zigzag... à Michel City pour « Puisque tout est grâce ».
11 h 2, Opération décentralisée : Festival de La Rochelle (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : le roman policier.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Gilles et Jeanne », de M. Tournier.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires à Laon ; à 15 h 20, l'avenir des vaccins ; à 16 h, les nouveaux pauvres ; à 17 h, French is beautiful.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la recherche chirurgicale aujourd'hui.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Le dîner de Lina, de P. Minyana, suivi d'un entretien avec l'auteur.
22 h 30, Nuits magnétiques : langues de vipères et autres serpents.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h Concert : œuvres de Weber, Saint-Saëns, par l'Orchestre national de France.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvre de Brahms.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens : Dvorak, musicien national : œuvres de Dvorak, Villa-Lobos, Chavez.
12 h, Le royaume de la musique : Brahms.
12 h 35, Jazz : Earl Hines.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, D'une oreille l'autre : « Penthésilée » de O. Schoek.
17 h 5, Les intégrales de Mendelssohn.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : le Quintette du batteur P. Briand.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné le 21 février 1983 au Grand Auditorium) : « Sonate pour violon et piano » de Beethoven, Ravel, Prokofiev, sol. P. Fontanarosa, violon, et Y. Boukoff, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Polar Celluloïd ; œuvres de Mozart, Beethoven.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 30 JUIN

– *M. Guy Georges*, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, est l'invité du « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

PHILOSOPHIE

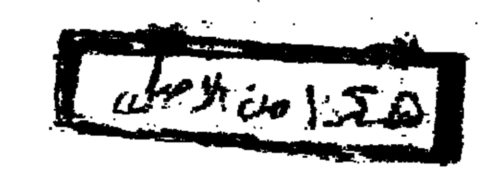
Un témoignage sur Jeanne Delhomme

Après la mort, le 18 juin, de Mme Jeanne Delhomme, Henri Gouhier, membre de l'Institut, nous a adressé un témoignage :

Agrégée de philosophie, docteur ès lettres, Jeanne Delhomme avait enseigné dans divers lycées, notamment à Paris, au lycée Fénelon ; elle *fut ensuite professeur à la faculté des* lettres de Poitiers et, enfin, à celle de Paris-Nanterre. Elle était le type *même du professeur de philosophie* dont la mission est d'éveiller les esprits ; ses élèves ne pouvaient l'oublier.

Jeanne Delhomme était du petit groupe de jeunes philosophes qui se réunissaient autour de Gabriel Marcel, qu'elle a toujours tenu pour un *maître de la philosophie contemporaine*, même quand sa propre pensée l'en écartait.

Elle a publié, en 1954, des thèses : *la Pensée interrogative* et *Vie et Conscience de la vie, Essai sur Bergson*. Vinrent ensuite : *Temps et Destin, Essai sur André Malraux*, suivi de *la Pensée et le Réel, Critique de l'ontologie*, du *Nietzsch*, de la collection Seghers, et de son livre capital : *l'Impossible interrogation* : cette impossible interrogation porte sur Dieu, qui est ainsi présenté comme l'objet d'une *« fausse question »*, étant entendu que ceci ne signifie nullement la mort de la métaphysique mais définit sa fin.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Tendances

DEPUIS trente-sept ans, ce qui se passe l'été à Avignon signifie davantage que les spectacles qui se succèdent, vivent quelques nuits et s'en vont ailleurs. Signifie plus que la somme des espoirs investis sur les planches, que la boulimie des spectateurs affamés. L'illusion de la fête tombée aux oubliettes, restent la foire, le forum, le marché. Si le Festival se contentait de rassembler des représentations, fulgurantes ou banales, il n'aurait pas résisté à ses rides, à l'empâtement des manifestations agglutinées au long des ans, autour de l'idée initiale : un monument théâtral dans la Cour d'honneur.

La Cour d'honneur reste le centre du Festival. Un cœur tiraillé de toutes parts par ses ramifications : danse, musiques, chants, cinéma, vidéo, photos, tableaux, parades, cirque, débats — plus, à présent, timidement reconnus, mais enfin reconnus, le caractère culturel — *mieux* : ludique — de la mode (il y aura un défilé-show) et l'électronique (on communiquera par ordinateur). C'est l'ensemble de ces expressions qui fait l'attrait du Festival. Empiriquement, le programme global dégage les tendances, la direction des mouvements en cours, les questions que posent les étranges métiers du spectacle et celles que se posent les gens qui les exercent. Ce ne sont pas forcément les mêmes questions, bien qu'elles finissent par se rejoindre. Et à ce point de jonction, elles s'annulent, d'autres arrivent. Point de jonction-point de rupture, et la vie continue, avec un peu d'expérience en plus.

L'expérience acquise par Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Festival depuis 1980 en remplacement de Paul Puaux, l'a conduit à quelques décisions concrètes d'organisation, de mise en ordre, de services aux professionnels, d'archivage. Ce sont les à-côtés du travail de production. Ainsi la coproduction d'un film de Raul Ruiz, *Berenice*, qui complète un programme Racine élaboré par Anne Delbée et Jean-Louis Martinoty.

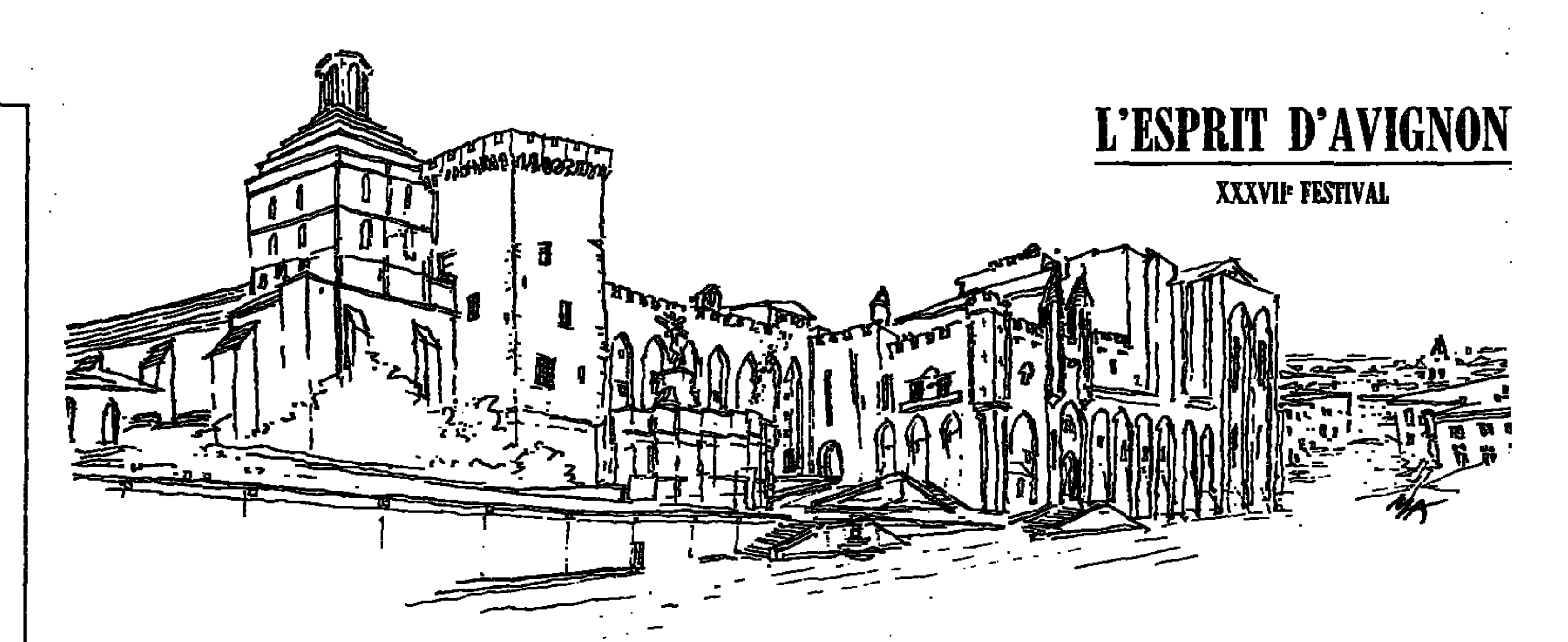
L'ouverture sur l'étranger amorcée par Paul Puaux s'est élargie, principalement vers l'Allemagne, l'un des seuls pays d'Europe où le théâtre soit mieux considéré que le cinéma, plus libéré des contraintes commerciales, donc plus accroché aux questions d'urgence. En dehors des spectacles purement allemands, il y aura des adaptations françaises d'auteurs classiques — Schiller : *Marie Stuart*, mise en scène de Bernard Sobel avec les comédiens-français ; et contemporains : Heiner Müller, Fassbinder, Thomas Bernhard. Les deux pays sont liés par les blessures de l'histoire. Ce qui se cherche de l'autre côté du Rhin ne peut plus nous laisser indifférents. On a pu voir que l'intérêt est réciproque au récent Festival de Münich (*le Monde* du 2 juin) qui comportait un important programme français — avec les adaptations d'auteurs contemporains : Bernard-Marie Koltès, René Kalisky, Bruno Bayen...

***Le retour aux auteurs — ou au texte — dont* on se gargarise régulièrement, ça ne veut pas dire grand-chose. Non plus les traditionnels gémissements sur les méfaits de la création collective, le manque d'auteurs — qui préfèrent *travailler pour les substantiels cachets du* cinéma et de la télévision — ou leur manque de talent. Non plus les décrets volontaristes : *« Il nous faut de l'inédit français. »* Comme s'il suffisait de dire : prenez une plume et écrivez, *écrivez et vous serez joué. D'ailleurs, écrire* pour le théâtre, ce n'est pas seulement aligner des mots, même beaux. Les festivaliers qui ont connu les expériences du Théâtre ouvert de Lucien Attoun (une sorte de *« work in progress » à la française) connaissent les incerti*tudes exposées par Roger Planchon, Gildas Bourdet, Daniel Mesguich.**

Le Festival ne se désintéresse pas de l'écriture, il ouvre la Cour d'honneur à des auteurs « de recherche » (quel mot !). Jean-Christophe Bailly, Bernard Chartreux. Plus les compagnies de Pina Bausch et de Carolyn Carlson. Rien que du moderne, audace plus grande encore que la modification de la scénographie commencée l'an dernier, tant la cour reste drapée dans les plis lourds de sa légende. Jusqu'alors, elle n'a reçu que quelques tentatives de ce genre, plutôt dans le domaine de la musique. La dernière, *c'était le Nom d'Œdipe*, d'Hélène Cixous et Boucourechliev, très mal accueilli...

Placé entre les Festivals d'Aix-en-Provence et d'Orange, Avignon a inventé le théâtre musical. C'était en 1969. Depuis, on dit que le genre *piétine et s'épuise, qu'il est une forme* pauvre de l'opéra. Ce qui est vrai — et Gérard Condé le dit — c'est que les questions sur le théâtre musical et l'opéra vont de pair. l'opéra quoi ? L'opéra où ? Magistralement, Pierre *Boulez répond*.

COLETTE GODARD.



L'ESPRIT D'AVIGNON

XXXVII[e] FESTIVAL

Les pierres de la ville à pied

AVIGNON est une ville à pied. Comme la marche, pas comme le verre ni comme celui du nez. Encore l'association d'Avignon, du verre à pied, du nez suggère-t-elle l'image roborative de châteauneuf-du-pape ou celle, plus lénifiante, de beaumes-de-venise. Nous en avions besoin, car tailler le portrait d'une telle ville en un ou deux jours alors que nous n'y avions plus mis les pieds depuis l'époque des culottes courtes, quand notre père, qui n'aimait guère la météorologie, nous y traînait que le temps fût ou non clément, est une tâche harassante. Surtout s'il fait mauvais. Avignon est peut-être une ville à pied, mais un printemps pluvieux lui va comme un *képi d'« aubergine »*.

Tel était le cas ces jours de mai. Une consœur tyrannique nous avait lâchés, en compagnie d'un dessinateur mal rasé, dans ce qu'on appelle la Cité des papes lorsqu'on veut éviter une répétition, ou faire comme ici du genre. Nous détestions Avignon, comme d'autres détestent Marseille, Limoges ou Paris, et nous avions des raisons pour cela.

L'été, plutôt que de nous laisser barboter dans un ruisseau de la Drôme où nous achevions l'extermination méthodique des écrevisses, on nous traînait dans le Vaucluse pour comptempler d'interminables Béjart. Un Coca-Cola d'ordinaire interdit était la seule consolation après le spectacle, *mais restait prohibée toute excursion* dans la foule, sur les escaliers de la ville, *a fortiori* les arbres ou pis, vers les cercles qui entouraient les jongleurs, les cracheurs de feu, les génies *méconnus et clamants de la place de* l'Horloge. Non par rigueur morale, mais parce qu'il fallait aller dîner. Une tablée de danseurs, voisine de la nôtre, à la peau luisante, nettement moins velue que celle de notre père, aux yeux plus grands que nature (le khol commençait à peine de faire ses ravages), reste le seul souvenir de restaurant, dans l'Avignon de ce temps-là.

La Balance

Une raison devait renforcer la haine vouée à cette ville, bien des années plus tard (le pantalon patte d'éléphant avait eu le temps d'apparaître et de disparaître, par exemple). Nous avions alors décidé de nous réconcilier et d'aller visiter Avignon, comme ça, pour le plaisir : on nous en avait dit le plus grand bien, assuré que les cauchemars d'antan s'effaceraient devant la majesté des lieux. Juste ciel ! A peine arrivions-nous sur la place de l'Horloge que nous découvrions le quartier de la Balance, « la Balance » comme on dit. Jamais effroi ne fut plus grand devant les turpitudes de l'architecture. Tant de disgrâce, d'avachissement satisfait, de pompe lugubre, de fausseté urbaine ! Même le quartier de l'Horloge de Paris, d'une veine similaire au décalage des modes près, nous paraît relever du génie auprès de cette balance-là. Comme jadis le Coca-Cola, le Petit-Palais et la collection Campana devaient nous être une consolation. Mais le courroux, restait grand.

Avignon est une ville à pied. On entend par là une ville qui se parcourt naturellement, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des véhicules plus sophistiqués. Dans cette catégorie, Avignon a, comme Aix-en-Provence, la taille maximale qui autorise encore ce genre de fantaisie. Aussi est-ce un vrai « plan-galère » que de visiter la ville de la sorte. A s'en tenir aux suggestions du guide vert Michelin, on n'userait sans doute pas ses espadrilles, mais c'est qu'il y a beaucoup plus à voir, sinon tout ce que propose Joseph Girard dans son *Évocation du vieil Avignon*, près de quatre cent cin*quante pages des éditions de* Minuit.

Arts sacrés

Le Festival en est l'occasion. Une enquête récente montrait d'ailleurs qu'une majorité de festivaliers venait davantage pour la ville et son événement annuel que pour le programme (*le Monde* daté 25-26 avril). Est-ce à dire pour ses pierres que masquent les oripeaux du théâtre, entre le *in* et le *off*, machineries, échafaudages, affiches, panneaux et cloisons en tous genres ?

Au mois de mai, l'essentiel de l'échafaudage était déjà en place dans la cour d'honneur du palais, le nouvel *échafaudage métallique inauguré et* testé l'an passé. Une belle et efficace construction, plus conforme que la précédente à l'idée de théâtre et qui, s'accrochant moins aux façades, empiète moins sur l'édifice, le laisse davantage respirer. Moins de places (2 500) que dans la précédente mais un meilleur rapport, une plus grande proximité entre la scène et les spectateurs, cette salle a été imaginée — après un concours — par Guy Claude François, Rocco Compagnone et quelques entreprises. De la belle ouvrage qui corrige les effets « néfastes » de la cour d'honneur, *« lieu théâtral mais dans le plus mauvais sens du terme »*, disait Vilar. Au demeurant, une tente monumentale en plastique blanchâtre occupait ces jours-là tout l'espace de l'orchestre et de la scène pour protéger des foudres une exposition de bureautique notariale, et ce n'est qu'au prix de contorsions gymniques que nous *parvînmes à toucher la substance* réelle, cachée du palais des Papes.

L'obsession congressale, colloquienne, séminarienne (aucun de ces adjectifs n'existe), qui contribue autant que le *téléphone* à la sclérose du genre épistolaire, a rénové une partie du vieux palais, loin du jour. Cet aménagement flambant neuf n'est plutôt pas déshonorant, ni dans l'esprit (on imagine les sourcils arqués des Monuments historiques) ni dans la forme. Mais ailleurs, les travaux de restauration anciennement ou récemment entrepris n'empêchent pas de faire sourdre une franche impression de désolation, une beauté calamiteuse.

Il en est ainsi du sol même de la cour d'honneur, sous les planches et la ferraille qui le masquent, avec ses trous, ses bosses, ses cailloux, ses restes de mur. Un sol archéologiquement glorieux mais sans rien des commodités, Vilar le notait aussi, qu'on attend en général d'une cour. Il en est ainsi du cloître du palais vieux qui n'a toujours pas retrouvé son état initial, ou idéal, en équilibre entre le temps de l'abandon et celui du Patrimoine avec un *grand P*. Ainsi encore du verger d'Urbain V auquel, si l'on vient de la cour, on finit par accéder après s'être égaré dans un dédale d'escaliers tortueux, de sombres couloirs, de salles où pourrissent les planches de bibliothèques oubliées.

Le verger, c'est, en fait de jardin d'Eden, un lopin de mauvaises herbes, *de pierrailles typiquement provençales* sous les remparts, quoique toujours au surplomb de la ville. Un endroit vide, qui sent le soleil, seul de cette espèce avec peut-être la cour de la faculté des sciences, parmi *les lieux du Festival*, en général clos ou enclos de murs d'arcades, de voûtes. Un endroit paisible où ne témoigne de l'activité humaine qu'un édicule bleu, au design hasardeux, à la fonction obscure, ou trop évidente si l'on en juge par son emplacement « au fond du jardin. »

La faculté des sciences, ah le bel endroit net et joliment fleuri ! Et le plus modestement théâtral *(« au mauvais sens du terme »)* avec son perron de demeure bourgeoise, son promenoir gracile, sa façade hésitante entre la *Renaissance et la sagesse classique*. Pour l'heure, les seules affiches étaient les avis, notes et circulaires, posément alignés sur les panneaux prévus à cet effet par un rectorat d'ordre. Cette ordonnance du siècle passé a été troublée au dernier Festival par Maguy Marin, Andrei Serban et Lee Breuer.

Et nous voici repartis pour les ruines d'une Avignon médiévale, pathétique : l'ensemble des Carmes est le seul des couvents de mendiants à avoir conservé et son église et son cloître, mais dans quel état ! Le cloître, où l'*on joue cet été* avait commencé d'être restauré avec une finesse d'ailleurs contestable il y a plusieurs années. Il présente maintenant un curieux mélange de pierres neuves aux arêtes trop *aiguës*, de *murs effondrés et* noircis, de tôle ondulée, de tubes métalliques et festivaliers, de planches disjointes.

Sorts contraires

L'état du couvent des Célestins, bien qu'il soit un peu plus tardif de construction (quinzième siècle) n'est guère plus enviable. Un des plus riches couvents de la ville à la fin de l'Ancien Régime, il connut ensuite des sorts *qu'on peut dire contraires*, *sans vou*loir offenser ses derniers occupants. Annexe des Invalides, puis pénitencier militaire, puis caserne du 7[e] génie, tout prédisposait les Célestins, même son gothique assez pesant, et *« théâtral »* en somme, à accueillir les troupes du Festival.

On ne saurait sans désastreuse répétition évoquer encore ici l'allure de la chapelle des Pénitents blancs (que les Avignonnais aimaient la pénitence, sous des couleurs variées : blancs, gris, noirs florentins et noirs de la Miséricorde, rouges, violets !) ni la Chapelle des Cordeliers. Car le Festival paraît squattériser tout ce que l'art sacré produit de plus noble, tout ce que l'Eglise, contrainte ou fatiguée, a laissé ou perdu, et ce que la ville a longtemps négligé. S'ils avaient été autrement que tout à fait ou partiellement ruinés, ces cloîtres, ces couvents, ces églises n'auraient peut-être pas laissé entrer *le* théâtre, mais plutôt les avatars variés de l'administration.

On regrettait naguère le peu de zèle qu'Avignon, au contraire d'Aix, déployait pour préserver ses vieilles pierres. On comprend aujourd'hui la démarche de la municipalité. Elle souhaitait sans aucun doute préserver et accroître ses ruines pour mieux et davantage accueillir les spectacles. Et c'est encore pour cette raison probablement qu'elle paraît hésiter sur le sort de l'hospice Saint-Louis, l'ancien noviciat des jésuites, et l'un des plus séduisants bâtiments de la ville.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Le moulin d'Alphonse

LES paroles qui entrent dans la préparation du théâtre, qui vont faire une « *liaison* » avec la toile peinte, la lumière, la tronche d'un acteur, ces paroles sont lancées, et nous n'en savons pas plus.

Si la comédienne, visant bien, lance une tomate sur la tête d'un spectateur du troisième rang, la trajectoire et le heurt de la tomate sont observables, palpables. Mais les paroles qu'elle lance au même spectateur, non.

Jamais un spectateur ne dira : « *Hier, je suis allé entendre* le Cid *à l'Odéon* ». L'usage est de dire, toujours : « *Je suis allé voir le Cid* ». (De même que l'on dira toujours : « *Mardi je vais écouter Ritcher à Gaveau* », alors que la perception d'un récital de Ritcher est pour une bonne part faite de l'acte de voir Richter, sa démarche de chat sauvage, son sourire décalé, mais tout cela le public ne le voit pas, il l'entend.)

A l'inverse, il est de fait que les paroles, au théâtre, ne sont pas entendues, mais vues. Et vues à la va-vite, d'assez loin, souvent de côté, de profil. A la sauvette, au jugé.

Or un œil de femme, d'homme, ne peut pas voir trente-six mille choses à la fois. C'est pourquoi Jarry avait raison de dire que la scène de théâtre doit être vide. Pas de décor. Une toile, à peine peinte par quelqu'un qui ne sait pas peindre, ou, mieux, une toile pas peinte du tout. Parce que le spectateur ne peut pas voir d'un seul coup, au vol, en même temps, les colonnes d'un temple, la moulure d'un trône, le retombé d'une draperie rouge, et des paroles, par exemple : « *Mon désespoir tourna mes pas vers l'Italie* », tout ça c'est trop.

Les paroles de théâtre vers lesquelles les comédiens et les spectateurs se tournent spontanément, celles auxquelles ils ont recours, celles qu'ils emploient, continuent d'employer par-dessus les siècles, sont des paroles qui ont été fabriquées par des auteurs qui ont compris qu'il s'agissait de rendre ces paroles visibles.

Un texte mou comme de la soupe de fèves et gris comme du trottoir parisien n'est pas visible à l'œil nu. L'écriture de théâtre, la parole au théâtre, il faut que ce soit, de préférence, fait de couleurs pures, nettes, du bleu, du rouge, du jaune, du vert, du noir, il faut que ce soit d'un trait marqué. Si les spectateurs continuent d'aller voir les pièces de Molière, de Labiche, c'est que les paroles sont, chez eux, d'un trait et d'une couleur aussi vifs qu'une feuille de figuier peinte par Matisse ou Picasso.

Et l'acteur fréquentable est celui qui met cette parole bien en montre, bien dans la lumière. Ce n'est pas affaire d'articulation, puisqu'il ne s'agit pas d'entendre, mais de voir. C'est affaire, pour la parole, d'accrocher la lumière et de dégager une image, puis une autre image, puis une autre.

Si les acteurs délaissent si souvent les textes dits « pièces de théâtre » pour jouer des poèmes, des pages de roman ou autres, c'est que, très souvent, les paroles jouables, les paroles à montrer et à voir, se trouvent par exemple chez La Fontaine et non pas chez Beaumarchais.

J'ai vu cette semaine une pièce adaptée de livres d'un auteur anglais, ou plutôt je ne voyais rien parce que l'écriture de ces traductions n'était pas discernable, rien qu'un gribouillis beigeasse, informe. Oui, malgré la bonne volonté des acteurs, je ne voyais rien, et voici que tout à coup un acteur, du haut d'un balcon, se met à réciter une page des *Lettres de mon moulin*. Ça n'avait rien à voir là-dedans, mais ce fut comme si le soleil, sortant enfin de la brouillasse, éclairait le paysage : je voyais du théâtre.

Il y a bien sûr, dans ce métier comme dans d'autres, des filous, des truqueurs ; de fausses actrices et de faux acteurs qui dénaturent les paroles, qui fichent du mauve, du turquoise, là où il y avait du bleu pur, qui font des vagues, des sinusoïdes tremblotants là où il y avait un trait droit, ainsi de suite, des acteurs à maniérisme qui esquintent l'image des paroles. Mais il y a encore de vrais acteurs, des personnes qui ont une présence comme supplémentaire et qui sans maniérisme donnent à voir simplement les paroles. Dans ce cas, l'outillage de théâtre, c'est-à-dire la toile pas peinte de Jarry, les lampes, et l'actrice ou l'acteur, sont les meilleures conditions que l'on puisse rêver pour percevoir, pour voir, les paroles d'un texte.

MICHEL COURNOT.

ÉCRITURES / VOIX

Au commencement du théâtre est le verbe, au commencement du verbe théâtral est l'écriture. Entre les deux est un désert à traverser, dit Roger Planchon, et un espace blanc sans dimensions, reprend Daniel Mesguich, où courent les voix des acteurs; ces voix que « regarde » Michel Cournot, spectateur.

Un bunker de papier

par ROGER PLANCHON

« *ON peut tourner un excellent film sans scénario. On peut présenter un fabuleux spectacle sans texte.* » Tels étaient les slogans des années 70. Quelques-uns ont prouvé que l'exploit était possible. Le plus souvent le miracle ne s'est pas produit. Aussi aujourd'hui on n'entend qu'une seule phrase chez les gens du cinéma : « *Un bon film, c'est d'abord un bon scénario.* »

Au théâtre, ces quinze dernières années, de nombreux spectacles ont surgi, sans dialogue, utilisant des poèmes, des récits ou de la prose journalistique. Tout texte qui s'éloignait radicalement de ce qu'on appelle un dialogue entre personnages a été mis en avant. En fait, ces tentatives sont des appels pour un théâtre à naître, pour des textes scéniques nouveaux. Peut-être sont-ils maladroits, mais il faut les entendre, prendre le temps de les écouter.

Devant trop de spectacles naïfs, confus, approximatifs, la lassitude a gagné, et on commence à murmurer : « *Donnez-nous des histoires charpentées, donnez-nous de vrais dialogues.* »

Les amis de l'écriture devraient se réjouir. Mais peut-être les coups portés ces dernières années ont-ils été si saignants qu'aujourd'hui encore les auteurs pansent leurs blessures, et, convalescents fragiles, ils traînent les pieds, perplexes, autour du dialogue à écrire. Car histoires charpentées et dialogues évidents tardent à venir.



Jadis, une pièce de théâtre ressemblait à une autre pièce de théâtre. Situations, dialogues et personnages étaient interchangeables. Le T.N.P. en fit une démonstration en présentant une pièce écrite avec toutes les pièces jouées à Paris durant la saison 1913-1914. De l'une à l'autre, mêmes situations, mêmes personnages et aucune saute dans les dialogues. C'était *Folies bourgeoises*. Tout se passait alors comme de nos jours dans le cinéma commercial où n'importe quel polar français ressemble à n'importe quel autre polar français. Non : dans l'un, le flic porte un costume trois-pièces et des souliers vernis ; dans l'autre, un blouson de cuir et des baskets pourries. Dans le deuxième cas, on salue l'audace et la nouveauté de l'œuvre.

Le théâtre aussi a connu ces temps bénis. Nous n'en sommes plus là : il a éclaté. Et comme dans l'univers en expansion chaque planète s'éloigne de l'autre, dans un premier temps l'écriture scénique — le travail de scène, — et l'écriture dramatique — le texte — se sont révélées autonomes. Dans un second temps, le « big bang » de l'écriture dramatique s'est produit. *Aujourd'hui, un critique* « branché » ne dit plus « l'écriture dramatique », mais « les écritures dramatiques d'aujourd'hui ». A ces détails, on reconnaît un changement d'époque.

Autre trait : dans la génération 80, plus de guérillas entre tribus d'auteurs dramatiques. Où est-il le bon temps où Adamov crachait sur Anouilh, où dans les dîners, les colloques, on se servait de Roussin pour assommer Ionesco et de Brecht pour clouer le bec à Beckett ? Ces dernières années, seule Françoise Dorin, pleine de *bonne volonté, a tenté de faire* renaître cette belle tradition en égratignant un certain Romain W. *dans une de ses pièces*. Aujourd'hui, dans un espace immense et désolé, chacun vit à l'intérieur du petit territoire qu'il a marqué. Il n'a plus de boules puantes à jeter sur la tête de ses confrères, trop absorbé qu'il est dans sa propre survie.

Le théâtre n'a pas éclaté seul. Poésie, peinture, etc., l'ont précédé. Aujourd'hui, qu'est-ce qu'un poème ? Qu'est-ce qu'une peinture ? Depuis longtemps poètes et peintres vivent ce malaise. Dans la confusion et l'apocalypse, ne sachant plus rien, ils s'enterrent de plus en plus profond pour vivre l'impossibilité d'écrire et de peindre et l'impossibilité de ne pas écrire et de ne pas peindre. Fabricants de pièces et de scénarios, « à votre tour de glisser sous terre. »

« *Comment ne voyez-vous pas que pièces de théâtre et films racontent des histoires usées. A la première image, on entrevoit toutes les autres. Que se passe-t-il ? Est-ce un genre qui meurt ou une civilisation à bout de souffle qui ne peut plus renouveler ses fables ?* », glapissent déjà quelques affolés à la sortie des salles de spectacle.

Où est le temps de la quiétude et du confort ? Quand tout se passait comme s'il s'agissait d'un concours avec thèmes et figures imposés, les élèves appliqués étaient sûrs d'être reçus.

Seul, l'acteur, peut-être

Aujourd'hui, c'est la confusion, plus rien ne rassemble. Ni idéologie ni communauté. Sans modèle, sans exemple, chaque auteur dramatique est condamné à cultiver sa singularité et à redéfinir pour lui-même ce que peuvent être un dialogue de théâtre, une situation théâtrale. L'ambiance n'est pas à l'euphorie. Règles et recettes disparues, l'écrivain de théâtre pressent les nouvelles règles, les nouvelles exigences d'un théâtre à naître. Et il se *sait condamné à disparaître avant* de les connaître. Malaises, migraines, on s'interroge en croquant vitamines et sels minéraux : écrit-on une œuvre ? ou cultive-t-on une névrose ?

Le public, lui, salue peu la nouveauté. Il *préfère consacrer que* découvrir. Il se presse à la dernière exposition « impressionniste » et *boude les galeries de peinture* moderne. Dans les théâtres subventionnés, il réclame des classiques. Ceux qui proposent des abonnements savent combien il est difficile d'imposer des auteurs nouveaux.

Le critique aujourd'hui est un *homme pressé, débordé, qui écrit* sur des timbres-poste. Il n'a ni la place ni le loisir d'analyser les nouvelles écritures proposées, ni d'indiquer où sont les jalons du théâtre de demain. Il doit tenir compte du nombre fabuleux de spectacles présentés dans l'année et de la maigre place que lui accorde son rédacteur en chef. Il peut au mieux distribuer des bons et des mauvais points. On vit sous les étoiles.

Les metteurs en scène, eux, renoncent aux auteurs modernes et présentent des classiques. Ce n'est pas toujours avoué dans le contrat que l'on passe avec l'Etat ou avec une municipalité, mais c'est le sous-texte occulte : les plus grands sont de fabuleux gardiens de musée qui fournissent les Shakespeare, Molière, Racine, Tchekhov, etc. que le public réclame.

Ce phénomène dépasse l'histoire du théâtre. Il est lié à un fait de civilisation : la naissance du musée. Molière n'a jamais présenté Plaute — il n'aurait pas osé, — mais un tripatouillage du texte de Plaute qu'il signait Molière. Depuis la fin du dix-neuvième siècle, comment sortir des textes authentiques de Plaute, de Molière, de Brecht, etc. ? Et les quelques spectacles modernes *qu'offrent* les grands metteurs en scène sont destinés à faire progresser l'écriture scénique, le travail de scène et jamais *l'écriture dramatique*, le texte. Si les toiles n'étaient pas des objets commerciaux sur lesquels les marchands peuvent spéculer, la peinture moderne serait morte alors que jamais autant de gens n'ont défilé devant les œuvres anciennes.

Pour les auteurs nouveaux, pas d'ouverture, pas de chemin. Indignez-vous, poussez des cris, faites des discours, signez des manifestes, mais sachez que la *conjoncture actuelle du théâtre* les condamne.

Dans leurs fragiles bunkers de papier, exposés de tous côtés autant à la crise de l'écriture et de l'art qu'à la situation concrète des théâtres, les derniers auteurs dramatiques écrivent-ils encore ? S'ils écrivent, c'est terrifiés, comme on siffle dans le noir pour se rassurer.

Que va-t-il se passer ?

Imaginons une issue optimiste : des textes nouveaux surgissent. Qui peut les accueillir ? Le public ? Les critiques ? Les metteurs en scène ? C'est douteux. Peut-être les acteurs. Ils n'ont généralement pas de pouvoir, mais ils ont besoin de textes pour travailler. Eux qui doivent rendre évidente la matière verbale sauront reconnaître dans leur corps et par leur corps les textes nouveaux. Lorsqu'un acteur peut *s'installer avec plaisir à l'intérieur* d'un texte et surtout chaque jour découvrir de nouvelles possibilités de jeu, et *ressentir chaque jour un* peu plus sa respiration secrète et sa force rythmique, et les épouser avec aisance, il sent l'importance théâtrale de ce texte.

Parce qu'ils doivent de l'intérieur, sans tricher, retrouver comment *leur corps peut porter et retenir* longtemps ces mots, et leur bouche les articuler à cet instant précis, dans *cette situation donnée*, les acteurs les premiers sauront reconnaître les auteurs de demain. Que seront ces textes ? Poèmes, récits, débats philosophiques ? Ils singeront sans doute ces formes et les autres formes d'écriture actuelle ou *à naître pour s'en éloigner radicalement* afin d'être du théâtre.

A ceux qui dans le noir peinent encore sur des travaux d'écriture théâtrale, j'offre une phrase très ancienne, détachée de son contexte, mais qui peut s'appliquer à la situation *présente* et *redonner* quelque courage :

« *Dans la pluie, dans la nuit noire, va, pénètre cette obscurité comme la forme des formes.* »

Aux marges du livre

par DANIEL MESGUICH

LE texte de théâtre est écrit dans un livre. *Roméo et Juliette, Andromaque* ou *la Seconde Surprise de l'amour* sont des livres. Des livres que l'on range sous la rubrique « théâtre ». « *Phèdre*, de Jean Racine. Théâtre. » Pourtant, bien évidemment, ce ne sont pas « du théâtre », ce sont des livres. Des ouvrages d'écriture « destinés » au théâtre. Cela veut dire que ces textes sont incomplets, qu'il leur manque — littéralement — leur destin : le théâtre. Ils ne sont achevés, et donc d'une certaine manière totalement lisibles, que sur une scène. Leur visée était pour ainsi dire écrite en creux dans les marges du livre, leur manque était inscrit dans l'encre même de leur impression. Ici, la Scène est dans le Livre.

Il va donc falloir, pour combler ce manque, *imbiber l'écriture de voix, napper de* présence la trace, nimber de corps la langue, c'est-à-dire mettre en scène le livre. Et pour « *finir* » *le texte, il va falloir l'* « *infinir* » encore, le relativiser : car jamais le théâtre n'en viendra à bout, et l'histoire de toutes ses représentations *ne sera jamais que l'histoire* des échecs de toutes les forces déployées pour l'achever, la fin de non-recevoir de cet appel qu'il semblait lancer pour être enfin fini. Donc, le Livre est mis en Scène et son écriture devient dialogues.

Celui qui écoute

Or le Théâtre n'est pas seulement dialogues. Car même si l'acteur n'est finalement que celui qui écoute et se tait (puisque prononcer l'écrit n'est pas parler), une larme, un sourire, un geste, un regard peuvent être parlants, et tout cela, *qui est le présent de la* Scène, n'était pas dans le Livre et maintenant l'accueille. Durant le temps de sa représentation, de sa mise en scène, la Scène a fait sien le Livre. Là, c'est le Livre qui est dans la Scène.

Alors ? Qui est le plus grand de la Scène ou du Livre ? *Qui contient l'autre ?* L'un et l'autre, à tour de rôle. Et dans les deux cas, la différence peut se nommer : le Théâtre.

Pour qu'il y ait Théâtre, il a fallu qu'il y ait Livre et Scène, il a fallu qu'il y ait clôture, limite, cadre, et ouverture de ces cadres. Le Théâtre est pour ainsi dire la différence de deux clôtures, chacune englobant l'autre. La métaphore de ce Théâtre, de ce lieu *mental* et sans dimensions, de ce point géométrique, c'est la scène concrète. Mais il faut se souvenir qu'un acteur à son entrée ne met jamais les pieds que sur une métaphore. Que cette métaphore soit aussi concrète, par exemple une scène de seize mètres d'ouverture sur quatorze de profondeur, avec dessous, cintres et coulisses, cela est simplement bien commode, car les acteurs ne sauraient évoluer sur un point.

Cet espace délimité, clos, duquel s'émet une nouvelle écriture (car un spectacle de théâtre s'écoute et se regarde, c'est-à-dire se donne à lire), s'ouvre pourtant sans répit : sans cesse, à la moindre réplique, au moindre geste, et telle la table de classification de cette encyclopédie chinoise dont parle Borgès, qui range les animaux en : « *a) appartenant à l'empereur, b) embaumés, c) apprivoisés, d) cochons de lait, e) sirènes, f) fabuleux, g) chiens en liberté, h) inclus dans la présente classification, i) qui s'agitent comme des fous, j) innombrables, k) dessinés avec un pinceau très fin en poils de chameau, l) etc. m) qui viennent de casser la cruche, n) qui de loin semblent des mouches* ».

La scène s'annule dans l'acte théâtral, se pulvérise dans l'impossibilité *nue qu'il y a à* donner une longueur ou une hauteur à un point, et se reforme aussitôt, et s'ouvre et *se ferme, et s'ouvre encore de ce que seule* la salle la soutient, la salle elle-même n'étant soutenue que de la scène : car un acteur n'est pas celui qui parle et qu'on écoute, mais il est celui qui ne parle que *de* ce qu'on l'écoute, comme si finalement il n'y avait au théâtre que de l'écoute, comme si sa voix n'était en somme que le bruit produit par l'attention des spectateurs, la musique faite par l'écoute de la salle.

Mais l'espace était fermé, c'était sa seule chance de pouvoir s'ouvrir. Le livre avait un point final, c'était sa seule chance d'être infini. Jouer la Bibliothèque de Babel sur toute la surface du globe n'est pas faire du théâtre, mais, peut-être, tout simplement, vivre. On ne met pas en scène le torrent des langues, le torrent des livres, mais seulement tel prélèvement du torrent, telle écriture en telle langue enfermée en tel livre ; de même la Scène ne saurait être autre chose que tel lieu enfermé dans tel édifice.

Les théâtres de plein air, les théâtres ouverts, n'échappent pas à cette loi. Et tel le rectangle fictif que l'aruspice trace dans le ciel du bout de son bâton pour y interroger le vol des oiseaux et la migration des sens, les théâtres de plein air sont eux aussi des *théâtres fermés. Seraient-ils vraiment ouverts*, ouverts sur tous leurs côtés, qu'ils s'effaceraient, « *comme à la limite de la mer un visage de sable* ».

Parallélépipèdes auxquels manque un seul de leur côté, architecturalement abouchés au ciel, on peut dire que les théâtres ouverts ne sont qu'entrouverts. Et si la scène *concrète est une métaphore, les théâtres de* plein air sont une métaphore imparfaite. Si le théâtre est jeu du Symbolique, c'est-à-dire jeu sur et dans le champ symbolique en même temps que mise en jeu de ce champ lui-même, dans les théâtres ouverts, qui multiplient les « effets de réalité » non *contrôlés, le plein air ne fait qu'asphyxier* légèrement le jeu.

C'est que la célèbre nuit étoilée de la cour d'honneur du palais des Papes d'Avignon ne sait pas jouer. *Théâtralement parlant, elle ne* serait vraiment belle que si elle était capable de se transformer soudain en un soleil torride, et le Mistral qui parfois la violente et la glace ne serait vraiment beau que s'il pouvait mourir sur une telle phrase pour renaître sur telle autre.

La haine de l'acteur, son amour, sa jalousie ou son désespoir sont déliés, souples, joués. Les étoiles, elles, sont lourdes dans le ciel, et quand le Théâtre se veut vertige des temps, jeu infini d'horaires contradictoires, aiguilles d'horloges affolées dans la différence entre le temps de l'imprimerie et celui de la voix, les étoiles nous rappellent l'heure qu'il est vraiment.

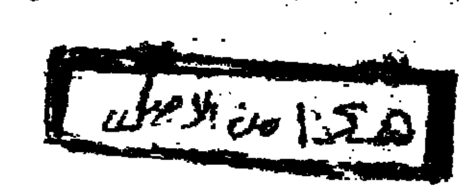
Plein air, lieu plein

En fait, le théâtre de plein air colorie un peu les représentations, parfois jusqu'à en opacifier l'écoute, son « ouverture », *préexistant à l'acte théâtral et lui survivant*, non volontaire, non choisi, naturelle (ou historique, c'est ici la même chose) est incapable de mouvement, de changement, même si parfois ses effets « tombent juste ». Pourtant, ces théâtres sans clôture désignent plus nettement peut-être que les autres les limites du Théâtre, *son en-deçà et son* au-delà, ce qu'il fait jouer : la Parole et l'Ecriture.

Car, par son impuissance à jouer, son *manque de souplesse, le plein air est le lieu* privilégié des deux contraires, eux-mêmes antagonistes : le rhéteur, qui parle, ou simule la parole vraie, et pour qui la scène est une tribune, un lieu plein, dépourvu d'imaginaire, et le prêtre, qui est écriture pleine, « vraie », fusion de l'écriture et du corps.

Entre le discours et l'incarnation, dans la *différence infinie du dehors et du dedans, sur* les remparts, sur nos remparts : un Théâtre.





VOIX / MUSIQUE

Théâtre musical, théâtre lyrique, chant parlé, parole chantée : rêve ancien de spectacle total, d'unité originelle. Rêve à portée de main et toujours déçu. L'écriture musicale, comme l'écriture dramatique, cherche le chemin, cherche l'espace où elle sera entendue.

L'opéra malade du lieu

par PIERRE BOULEZ

PESANTE machinerie et répertoire d'un autre âge : est-ce ainsi qu'il faut résumer l'opéra ? Le vingtième siècle y est encore moins présent que dans *tout autre département musical* : même les compositeurs les plus enclins au compromis n'y ont pas vraiment acquis droit de cité ; même les œuvres reconnues comme les classiques de notre siècle figurent de *loin en loin comme des* mal aimées ou comme des otages exceptionnels.

Il reste évidemment deux issues : garder les mêmes œuvres mais changer la présentation ; changer de cadre, de lieu, d'interprètes, de rapport de forces. Dans les deux cas, il s'agit bien d'un pis-aller. Les meilleures présentations — mise en scène comme mise en œuvre musicale — ne feront pas évoluer la situation du *genre,* pas davantage que se replier en des ateliers — seraient-ils inventifs — ne changera le phénomène du *rejet.* Alors, pourquoi en écrire davantage ? Si la situation est bloquée à ce point, quel intérêt pourrait-il y avoir à attarder encore sa réflexion sur le sujet ? Quant aux compositeurs qui écrivent aujourd'hui des opéras, ne faut-il attribuer leur activité qu'à une fascination morbide et masochiste ? N'arriveront-ils pas , à force d'obstination, à imposer un état de fait nouveau ?

Tel un Phenix

Lorsqu'on constate que le répertoire d'opéra est en grande majorité composé *d'œuvres du dix-neuvième siècle, on relève* également plusieurs faits qui expliqueraient la richesse de ce répertoire, entre autres : l'opéra aurait correspondu à la société, au fait social, du dix-neuvième siècle ; et encore : *il a fallu créer un très grand* nombre d'opéras pour que, les scories ayant été évacuées par l'histoire, il nous reste les chefs-d'œuvre auxquels nous nous référons exclusivement. Mais on peut dire cela d'autres institutions musicales ; même sans regarder leur passé à travers des lunettes roses, les associations symphoniques donnaient au début de ce siècle plus de nouveautés et moins de répertoire.

Cependant, et bien que des difficultés persistent dans le domaine de la musique de concert, que les relations du compositeur d'aujourd'hui avec les institutions de concert *ne soient pas spécialement étroites* ni cordiales, la situation ne semble pas aussi désespérément grippée que dans le monde théâtral, où la création semble ne plus avoir droit de cité, mais où ne semble *triompher que la recréation — encore* que là aussi on se heurte à bien des réticences et à de fortes résistances lorsqu'il s'agit d'œuvres symboles.

Un phénomène aussi fort de conservatisme peut nous choquer ou nous irriter ; il ne peut nous laisser indifférents, car il a certainement des causes profondes, contre lesquelles il ne suffit pas de vitupérer pour y remédier. Parler d'opéra et de société bourgeoise est un peu court, car le théâtre bourgeois du siècle *précédent* n'a pas survécu. *Il* faut donc qu'en musique une pérennité ait été atteinte, à laquelle les compositeurs d'aujourd'hui ne pourraient plus prétendre. Et pourquoi ? Chacun le sait : ils écrivent trop compliqué, donc leur musique n'est pas dramatique; ils ne savent plus écrire pour la voix; en outre, ces intervalles inchantables, qui martyrisent la voix, ne sauraient exprimer qu'une sorte de sentiment, l'angoisse : ainsi, cette écriture vocale ne rendrait pas compte de la variété de l'expression dramatique. Dans les deux cas, sont en cause non seulement l'incompréhensibilité, et la laideur, mais bien plus encore — conséquence directe de ces deux péchés capitaux — l'incapacité de transcrire la richesse et l'immédiateté du drame.

Est-ce dire que l'opéra a des codes si forts et si fortement établis qu'ils ne peuvent être transgressés sous peine de *malentendu et d'incompréhension ? Est-ce re*connaître que l'expression théâtrale ne peut s'accommoder que d'un vocabulaire simplifié, où les clefs sont aisées et immédiates ? Cependant, nous voyons qu'au dix-neuvième siècle les compositeurs dont nous retenons aujourd'hui les noms ont eu la vie très dure parce qu'on leur reprochait, précisément, d'écrire pour la « symphonie » et non pour le théâtre. Trop d'orchestre, pas assez de voix, trop de développement musical, pas assez de vertu dramatique : que de fois n'a-t-on pas répété ces arguments à propos d'œuvres que nous connaissons aujourd'hui comme des modèles ! Il en a d'ailleurs été de même pour les musiques indansables, confondant elles aussi le ballet et la symphonie. L'argument ne date pas d'aujourd'hui ; et il semble que le théâtre devrait être une communauté de demeurés mentaux auxquels suffiraient quelques forts lieux communs ; plus communs seraient les lieux, plus fort serait l'impact.

Et la voix ? Et le chanteur ? On l'a toujours martyrisé, à vrai dire, au dix-neuvième siècle pas moins qu'au vingtième, si l'on en croit la chronique des *caprices et des résistances qui jalonnent* le genre. Mais il en va du chanteur et de ses martyres comme du phénix et de ses cendres : il semble à chaque fois renaître, plus vigoureux, plus vivace qu'auparavant. Ainsi *en est-il du virtuose, qui repart de plus* belle à partir d'un tremplin différent. Le vingtième siècle serait-il l'exception mortelle ? Et la désaffection serait-elle vraiment due à de mauvais traitements ? Ou *bien parce que le style vocal serait incapa*ble d'expressivité, ou encore parce que l'expressivité, indéniable, dépasserait les possibilités vocales ? En outre, ce que l'on est capable de faire au concert, partition sous les yeux, on en est bien empêché quand il s'agit de le mémoriser, et quand, loin de se concentrer exclusivement sur l'effort musical, il faut aussi obéir à une mise en scène et jouer un rôle, on ne peut alors verser que dans une approximation assez grossière : ce qui prouve que la musique est écrite au-dessus du possible, et qu'elle n'a point de validité.

Quant à la découverte nouvelle à l'opéra, il s'agit de la mise en scène. Certes, chanteurs et chefs d'orchestre gardent toujours leur importance et leur « charisme », mais plus d'un demi-siècle après le théâtre, l'opéra a découvert le rôle, la valeur et l'influence, voire le prestige, de ce meneur de jeu. Ainsi s'achève le cycle des découvertes dans ce monde qui évolue fort lentement ; encore au début de ce siècle, seuls les chanteurs étaient mentionnés à l'affiche ; les chefs d'orchestre responsables de la représentation accédèrent ensuite à cette notoriété ; enfin, et ce n'était que temps, et que justice, vint le metteur en scène, *der Regisseur.* Comment se fait-il que l'opéra en soit venu si tard à concevoir la représentation elle-même et à ne plus se contenter d'une simple mise en place ? Résistance plus forte chez les chanteurs que chez les acteurs ? A cause de la performance physique qui handicape la liberté de mouvement ? Présence de la musique, des musiciens par conséquent, et de la relation acoustique et visuelle que doivent sans cesse entretenir les protagonistes avec cette force immobilisée dans sa fosse, sans laquelle ils sont réduits à peu de chose, voire à néant ?

Dualité, dédoublement

L'opéra peut se supporter comme concert joué sur une scène ; les éléments en présence — chanteurs, orchestre — sont largement suffisants pour soutenir l'intérêt de l'auditeur, mais le spectateur, lui, reste sur sa faim. La dualité auditeur-spectateur est bien ce qui caractérise le public d'opéra, et dans une certaine partie du public l'auditeur même se dédouble : celui qui entend la voix et celui qui entend l'orchestre. Que l'orchestre empêche, par la mauvaise qualité de sa prestation, par l'excès de son volume sonore, d'apprécier l'élément vocal, alors naît la colère. En cela, comme le spectateur de ballet vis-à-vis des danseurs, on accepte aisément un bruit de fond anodin, on rejette tout ce qui fait obstruction à la contemplation de l'idole, y compris d'ailleurs la « vérité » dramatique vouée, elle aussi, aux gémonies si elle se met en travers de la prouesse vocale.

Que de contradictions, que d'éléments qui se combattent, à mort s'il le faut, dans ce genre exceptionnel qu'est l'opéra. Alors, faut-il repenser le lieu ? D'abord, le lieu ? *Est-ce un tel obstacle que ce théâtre où* tout reste si obstinément à sa place, où les forces qui le composent sont, par essence, si antagonistes qu'elles tiennent fermement le morceau de citadelle où elles campent ? Ce lieu a des raisons d'être ; acoustiques, d'abord, visuelles aussi, bien sûr. On ne peut donc le bouleverser sans tenir compte de ces impératifs : les quelques essais tentés dans le sens d'un autre dispositif se sont jusqu'à présent soldés par des échecs quant à l'équilibre et la cohésion ; les techniques de transmission vidéo rendent service dans des cas précis, mais ne facilitent pas le contact. S'il s'agit de remettre en question le dispositif actuel, de faire à l'opéra ce que l'on a déjà réalisé au théâtre, on ne peut impunément déplacer ou inventer.

Cependant, le dispositif de concert a, lui, été remis en cause et modifié, même si cela entraîne bien des incommodités, des manœuvres et des problèmes difficilement surmontables d'organisation dans le temps limité du concert, des œuvres de dispositif différent devant se succéder dans une soirée, de la même façon qu'auparavant des ouvrages obéissant à un dispositif standard. On peut dire qu'à l'intérieur de certaines limites de nombre, ce dispositif standard a sauté, le problème ne se posant évidemment pas lorsqu'il n'y avait point de standard — la majorité des combinaisons instrumentales dont se sert le compositeur actuel n'ayant pas de référence dans le répertoire du passé.

Cet exemple du concert serait-il un bon précédent pour le dispositif de l'*opéra ?* Il a été un précédent, nous le savons ; ce que l'on a appelé le *théâtre musical* ne s'est pas privé de mettre en place des configurations scéniques où les rapports du chant et de l'instrument étaient conçus en fonction de l'œuvre et de sa mise en place visuelle et auditive. Il ne semble pas que ce soit uniquement pour des raisons économiques qu'on ait alors eu affaire à des ensembles restreints, mais bien parce qu'ils étaient plus maniables, délivrés de la pesanteur et de l'immobilité liées aux grands effectifs. *Le contact musical immédiat, la variabilité* scénique sont des acquis inestimables ; mais il faut payer cela d'une réduction considérable de moyens musicaux, et l'on peut fortement douter qu'une œuvre de *longue durée puisse se contenter de forces* restreintes. Je ne songe pas à confondre qualité et quantité, mais pour une certaine quantité de musique et de drame, il ne faut pas moins qu'une certaine quantité de musiciens... Ce point de vue peut paraître trivial, je maintiens que l'expérience le vérifie ! Alors, nous voilà pris dans un dilemme quantité-mobilité ? Peut-être faudra-t-il savoir le résoudre, en effet, pour que lieu scénique et intérêt musical puissent aller de pair.

Un autre aspect de l'investissement du lieu par un concept musical différent, c'est *la participation du musicien à l'action dra*matique. On met le musicien sur scène, dans le décor, avec un costume, et l'on pense ainsi, par assimilation, agrandir et unifier le lieu scénique. Hélas ! nos musiciens occidentaux n'ont, pour le moment en tout cas, rien des musiciens japonais qui figurent dans le nô ! Il leur faudrait jouer tout le spectacle de mémoire, avoir des gestes de jeu passablement « ritualisés », se tenir physiquement en scène au niveau des chanteurs, acteurs ou danseurs. Nous sommes loin de compte pour le moment, aucune éducation n'y ayant encore pourvu, aucune tradition nôtre ne pouvant servir de guide et de modèle. Nous en sommes généralement réduits à des prestations d'amateurs qui ne font qu'exagérer et augmenter *la disparité au lieu de l'absorber ou* de l'éliminer : remède souvent pire que le mal. Si cette intégration doit se produire, il faudra qu'elle soit travaillée, et insérée par une nécessité profonde du texte ; autre*ment, elle ne restera qu'un artifice de pré*sentation dont la désuétude n'est déjà que trop visible, comme n'est que trop visible l'emprunt aux formes théâtrales d'Extrême-Orient.

Modifications

En supposant que le lieu ait été reconsi*déré, ne faudrait-il pas modifier tous les* rapports existants et créer un modèle nouveau, sans précédent ? Comment concilier ce remodelage total avec les lourdeurs et les impératifs d'une forme si ancrée dans *son passé ? Faut-il songer également aux* revendications et aux réticences des interprètes, et trouver une expression vocale qui puisse à la fois satisfaire à l'exigence stylistique actuelle, aux demandes propres *de la technique vocale, ainsi qu'aux possi*bilités de la mémoire ? Il est certain que le lieu, que le rapport des forces ne pourront pas tout modifier ; la solution ne sortira pas par magie de cette reconsidération somme toute assez restreinte. *Il* faudrait entrer plus avant dans l'étude de la double évolution du phénomène théâtral et du phénomène musical pour pouvoir s'attacher à des solutions éventuelles.

Mon propos d'aujourd'hui était simplement de montrer que les questions concernant le dispositif ne peuvent être éludées : elles sont probablement un seuil au-delà duquel se posent des questions encore plus essentielles. A vrai dire, on le sait depuis longtemps : il n'y a pas de questions, il y a des solutions.



Le chant sans la chanson

LORSQU'ON observe les tentatives, le plus souvent infructueuses, des musiciens pour raccommoder, après plusieurs procédures de divorce, le mariage orageux de l'univers des sons et de celui des mots à travers ce qu'il est convenu d'appeler le théâtre musical, on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit là d'une quête pathétique de l'unité originelle, entretenue par l'espoir de retrouver le chemin du paradis perdu en renouvelant les mécanismes de l'opéra.

Qu'il existe un lien privilégié entre le geste, la parole et le chant, c'est là une évidence qu'aucun musicologue ou ethno-musicologue ne saurait infirmer, qu'il s'agisse de traditions savantes ou populaires. Cependant, le regain de faveur que connaît actuellement le théâtre lyrique dans ses manifestations les plus traditionnelles s'accompagne d'un désintérêt aussi grand pour les tentatives de sortir l'opéra des conventions qui en ont figé l'évolution.

Ridiculement passéiste ou arbitrairement novateur, l'opéra contemporain semble ballotté entre le conformisme étouffant *et le non-conformisme stérile.* Aussi a-t-on de sérieuses raisons de se demander si cette forme dramatique n'est pas tout simplement inadaptée aux besoins d'expression *musico-théâtrales* de la seconde moitié du vingtième siècle, tout comme l'opéra-ballet, devenu anachronique, n'a pas pu survivre à la mort de Rameau, en 1764.

Genre essentiellement bâtard, ainsi que le laisse entendre son appellation, le théâtre musical n'a rien à envier à l'opéracomique tel qu'il se pratiquait au début du dix-huitième siècle sur les tréteaux des foires parisiennes, ni à l'*opera buffa* qui, en Italie, servait seulement d'intermède entre les actes de l'*opera seria :* l'un comme l'autre ont cependant participé largement, à partir de 1750, au renouvellement complet de l'art lyrique.

Ainsi est-on fondé à penser que le théâtre musical, d'un fonctionnement moins lourd et rejetant certaines conventions périmées de l'art dramatique en général (qu'il s'agisse de théâtre ou d'opéra), est appelé à jouer un rôle de premier plan dans la réconciliation du grand public avec une forme d'expression — le théâtre chanté — qui, n'étant pas moins « actuelle » aujourd'hui qu'il y a trois mille ans et ayant fait ses preuves dans toutes les civilisations, devrait pouvoir utiliser un vocabulaire contemporain sans s'enfermer dans un ésotérisme inutile.

Malheureusement, à l'inverse des formes populaires de théâtre chanté qui empruntaient les éléments de leur langage à ce que, pour simplifier, on pourrait appeler la chanson, le théâtre *musical partage les ambitions* de la musique savante. Ce ne serait pas là un défaut à proprement parler si les critères d'appréciation de la musique d'avant-garde dépassaient le cercle assez restreint d'un auditoire particulièrement averti et, surtout, si l'esthétique de la musique contemporaine ne s'était édifiée, pour une bonne part, en réaction contre celle du siècle précédent, tout entière tournée vers le théâtre lyrique. Ainsi pourrait-on placer des paroles sur la plupart des sonates ou des symphonies romantiques tandis que c'est à peine si l'on peut comprendre celles des poèmes mis en musique au vingtième siècle. Le théâtre musical souffre actuellement de ne pas pouvoir disposer d'un langage adéquat à sa vocation d'ouverture vers un plus large public.

Marginalité

Aussi, à l'inverse de l'opéra comique ou de l'opéra bouffe, qui ont infléchi le destin de l'art lyrique parce qu'ils emportaient l'adhésion du plus grand nombre, le théâtre musical reste-t-il un phénomène marginal, dont les succès ne sont pas assez bruyants pour attirer l'attention des directeurs d'opéras.

Fort peu de gens s'inquiètent de cette marginalité, qui menace de devenir chronique à cause d'une certaine habitude de méfiance à l'égard de tout ce qui ressemble à une forme de succès immédiat, car l'histoire nous apprend que les grands succès du jour sont rarement ceux du lendemain. On oublie seulement que le nombre des œuvres durables (si la durée est un critère infaillible, ce qui reste à démontrer, mais la plupart des artistes ne tirent leur énergie créatrice que de l'espoir de créer une œuvre qui leur survive) accueillies avec indifférence est assez modeste.

Sans doute la recherche du succès n'a-t-elle jamais été une méthode infaillible en matière de réussite artistique, mais, compte tenu de ce qu'étaient les mœurs musicales au dix-huitième et au dix-neuvième siècle on n'imagine pas un compositeur *dramatique ne visant* pas un large succès et n'étant prêt à quelques concessions qu'il ne se serait pas permis ailleurs. On n'écrit pas un opéra *en cinq actes pour le voir retirer* de l'affiche, faute de public, au bout de deux ou trois représentations.

Pour les directeurs de salles, l'opéra devait être, si possible, rentable. Ces pratiques ont détourné de la scène quelques compositeurs et en ont conduit d'autres à de regrettables compromissions, mais, si injuste que soit l'épreuve de la recette, elle n'a pas nécessairement de résultats plus néfastes que l'amère satisfaction des échecs subventionnés ou des succès d'estime de quelques soirs en petit comité.

Il n'est pas question de faire ici le procès de l'*irremplaçable* politique en faveur du théâtre musical, menée conjointement par France-Culture et le Festival d'Avignon, mais de constater que le mécanisme de renouvellement du théâtre lyrique, si bien mis en route depuis plus de dix ans, risque de se bloquer sur lui-même si l'on ne fournit par ailleurs l'occasion aux compositeurs qui ont fait là leurs premières armes de réussir de façon au moins évidente auprès d'un public moins particulier. Verra-t-on un jour l'annonce miracle : *« Directeur opéra cherche compositeur et librettiste décidés écrire ouvrage capable de tenir l'affiche trois mois » ?* Il y aurait beaucoup de projets retenus, d'excellents injustement écartés, mais il serait bien étonnant qu'un ou deux bons ne réussissent pas à passer entre les mailles du filet. On ne les distinguerait peut-être pas tout de suite, mais ils finiraient cependant par s'imposer.

Sans doute serait-il intéressant de commander également quelques ouvrages dont l'inspiration soit si élevée qu'elle demeure absolument inaccessible à ceux qui voudraient y assister sans préparation particulière.

Qu'on le veuille ou non, les œuvres sont faites pour le public, pour qu'il y trouve à la fois du plaisir et de l'intérêt, non pour lui faire goûter indifféremment les médecines les plus amères sous prétexte de l'élever, ou les plus sucrées afin de l'endormir : encore faut-il, avant d'administrer la potion (et après...), vérifier que le pouls bat toujours.

GÉRARD CONDÉ.

TEXTE / AUTEURS

Texte théâtral : traduction des paroles qui se carambolent dans la mémoire : le Saperleau. Paroles qui traduisent des images étrangères : celles d'une Allemagne. Images qui traduisent les alexandrins de Racine : Bérénice, film de Raul Ruiz. Jeux de miroirs.

Le bruit des mots dans la tête

par GILDAS BOURDET

LE théâtre est une étrange machine qui exige absolument d'être alimentée par du texte.

En tant que champ d'écriture, le théâtre a, à mes yeux, la vertu fort commode d'autoriser que même si l'on n'a rien à dire on peut écrire pour lui. Étant précisément de ceux qui n'ont rien à dire de bien particulier sur le monde tel qu'il est, ou tel qu'il devrait être, pour l'excellente raison que je n'en sais trop rien, il m'arrive néanmoins de passer de longues heures à écrire des textes de théâtre, ou du moins que j'espère tels, que je monte ensuite à la scène moi-même. Et comme tout metteur en scène le fait, je m'interroge au cours des répétitions sur leur sens, et je suis condamné à trouver, faute de quoi je me verrais doublement taxé d'imposture, à la fois comme auteur et comme metteur en scène.

A vrai dire, je pense n'y avoir jamais réussi complètement ; cependant, si je suis parvenu à monter mes propres pièces, c'est parce que *j'ai cru y découvrir*, à travers les mots qui se sont égrenés sur le papier et à travers le souvenir du bruit qu'ils ont alors fait dans ma tête, des sortes de lois, qui appartiennent à celles du théâtre, qui ordonnent *l'écriture* bien plus que celle-ci ne les ordonne et qui me font comme un devoir de prendre la parole alors *que, j'y insiste, je n'ai spontanément* aucun discours particulier à tenir.

« On pense à partir de ce qu'on écrit et pas le contraire », ce n'est pas moi qui le dit c'est Aragon, mais j'y adhère au point qu'à l'usage, une idée s'est imposée à *moi* : je n'ai sans doute entrepris d'écrire qu'afin de tenter d'éclaircir le mystère de ce qu'est le théâtre et *de ce à quoi* il sert. Inutile je suppose d'avouer qu'à mes yeux je n'ai encore rien éclairci du tout ! J'ai *seulement allongé* de trois pièces et d'une adaptation la liste des ouvrages qui posent la même question, dont *je maintiens qu'ils sont* par nature impropres à la simple lecture.

J'ai cependant acquis la certitude :

— *que je n'avais de compte à* rendre à aucun lecteur, n'en ayant à rendre qu'aux corps et aux voix des *acteurs, et à leurs spectateurs ;*

— que les signes résiduels que ma main trace sur le papier sont comme une mémoire partielle de mon expérience d'auditeur intra puis extra utérin et l'anticipation de ce que, angoisse et plaisir mêlés, je me donnerais à entendre à moi-même sur la scène ;

— que les genres (comédie, *farce ou tragédie) m'indiffèrent*, tant me paraît grande au fond leur proximité ; l'époque en l'occurrence *commande souvent — encore que je* me sente un goût certain pour ce qui déclenche le rire ;

— qu'il m'est fort pénible *d'écrire pour le théâtre* parce que j'éprouve quelques difficultés à renoncer à l'idée que mon devoir est, comme il incombe à tout individu normalement et à peu près définitivement constitué, de produire du sens et une manière d'ordre de la pensée, *alors que c'est bien plutôt* au chaos et au non-sens apparent qu'il faudrait se livrer si l'on veut qu'apparaisse l'ordre particulier que *le théâtre signifie au monde en le* représentant ;

— qu'au théâtre le texte est absolument nécessaire et absolument *insuffisant* ;

— et que donc écrire pour le *théâtre suppose de savoir s'abstenir*, de savoir laisser pénétrer entre les mots les vides indispensables *que rempliront les voix, les corps et* l'espace de la scène ;

— que c'est bien là toute la difficulté, et que cette écriture-là comporte *l'obligation morale de ne pas* tout dire. Obligation au moins aussi douloureuse que son contraire, qui *contraint à renoncer à la tentation*, romanesque au fond, d'une écriture exhaustive tendant à imposer à la scène ce dont *elle semble ne pas* vouloir : liste des morts, récit documentaire, énumération de la totalité des pièces d'un moteur de fusées, relation détaillée d'une promenade au jardin botanique ou descriptif de la maison du père Grandet, etc.

La chienne de Lacan

Enfant inconsolé de mon territoire de langage, je crois avoir compris à l'usage de la mise en scène de mes propres textes, que je les *avais écrits pour dire à quel point je* n'en suis pas encore revenu d'avoir appris à parler, et d'avoir constaté *qu'autour de moi d'autres en ont* fait autant et le feront probablement encore ; et parfois il m'arrive *de me dire que le théâtre tout entier* repose sur cet étonnement sans cesse renouvelé qui fait se deman*der si l'on a bien entendu le bruit* que font dans la tête les mots qu'on dit, et que les autres disent, ce bruit qui parfois peut *aller jusqu'à tuer*.

J'écris pour le théâtre parce que *j'ai le bonheur et le malheur de* n'être ni sourd ni muet, et que cette normalité-là m'a lancé, acteur et *spectateur à la fois, sur la piste d'un* cirque où n'ont accès ni les pierres, ni les plantes, ni la plupart des ani*maux — si l'on excepte certains* chiens très particuliers, comme on verra *plus loin*, — et où *se jouent* depuis des temps immémoriaux les mêmes sempiternelles histoires de guerres, d'amours, de haines, de pouvoir...

Ce cirque-là, j'ai fini par y prendre goût au point que, comme tout un chacun frappé par l'antique malédiction de Babel, j'éprouve un sentiment de frustration et de révolte lorsqu'il m'arrive de me trouver à l'étranger, immergé dans des *idiomes pour moi impénétrables*, et donc insupportablement aphasiques.

Dans l'écriture du *Saperleau*, cette révolte et cette frustration sont dites sur le mode comique, mais il est vrai que j'en ignorais l'existence, alors que je les ai *maintes fois ressenties* avant de m'atteler à cette farce drôlatique que j'ai écrit, contraint et forcé par *un trio d'acteurs en attente* d'un texte à proférer et que je dus bien leur fournir afin qu'ils soient en état d'exercer leur art, laquel consiste à *se lancer des mots à la figure de*vant une foule coite et respectueuse de l'exploit.

Afin de ne paraître dupe de rien, il est vrai que j'adjoignis au trio un narrateur, sorte de chien, précisément, que je fis accéder à l'usage du verbe, me souvenant vaguement que Lacan lui-même avait assuré au cours de l'un de ses célébrissimes *séminaires* que sa chienne lui parlait, et persuadé que, pour le coup, le bon maître avait enfin livré une de *ses plus solides certitudes* — il faudrait n'avoir jamais parlé soi-même pour douter de la véracité de son *dire*.

En effet, on comprend aisément que la chienne en question ne peut *parler que si Lacan se tait, ce qu'il* ne peut pas faire, sauf à devenir un fou qui écouterait parler une chienne, *qui pourtant parle puisque* le séminaire de Lacan l'atteste — mystère miraculeux du texte ! *Ergo la chienne est une figure mas*quée de Lacan.

C'est très commodément qu'ensuite j'ai plagié le *sincère artifice cynomorphique de mise en scène* du grand homme par lui-même. Je dois d'être en mesure de proposer une *telle explication de la genèse d'un* de mes personnages à l'érudition et à la pertinence de mon ami et plus *que collaborateur Alain Milianti*.

Tout cela aura été écrit alors que mon travail d'écriture théâtrale, dont je viens ici de tenter un des*criptif sommaire, est pour l'heure* suspendu et ne peut donc induire en aucun cas que je sois un véritable *auteur dramatique — mon poids en* papier noirci étant encore par trop insuffisant. Toutefois, je n'exclus *pas que les oreilles de ma main* droite, celle qui tient le stylo, s'ouvrent à nouveau et ne me dictent encore je ne *sais quels « baruffe »*.

C'est en tout cas ce que je me souhaite de mieux ! Et vogue la politique, la lutte des classes et l'analyse des *sentiments amoureux* sur le flot des accents et des idiomes locaux de Ménilmuche jusqu'à l'Es*taque, en passant par le jargon des* Gones et de Billoute ou du Brouteux qui, à Tourcoing, a sa chanson *de geste*.

So let me wait and hear !

Le 13 juin 1983.

Appétissantes ruines d'Allemagne

MAIS *qu'est-ce* qui fait courir nos metteurs en scène vers l'autre côté du Rhin ? Voilà pourtant une frontière *naturelle plus imperméable* que la meilleure des lignes Maginot. Après la boulimie germanique du romantisme français, la guerre de 70 *inaugurait une ère de privations* : l'Allemagne désormais, comme Wagner selon Cosima, se passerait de foie gras et de champagne ; et la France fermerait pudiquement les yeux sur les élucubrations de ces barbares. Il y eut bien les wagnérolâtres fustigés par Saint-Saëns. On *entendit* bien quelques noms, Thomas Mann, Jünger... La philosophie passait sans conteste les frontières. On voulait bien d'un peu de *peinture*. Mais, soyons honnêtes : les lettres allemandes, et surtout le théâtre, restaient lettres mortes.

Violences

C'est maintenant que nous découvrons les romans de *Fontane*, il *nous a fallu* attendre les années 70 pour être bien sûrs qu'il existait une « culture de Weimar », et les grandes gloires qui ont fait en Allemagne, notamment au théâtre, les beaux jours de l'entre-trois-guerres, Wedekind, Sternheim, Horvath ou Kayser, sont encore *bien imprécises chez* nous. Brecht n'est arrivé que dans les bagages des libérateurs.

Durant tout ce black-out qui, en fait, se poursuit encore, les quelques germanophiles français avaient, à juste titre, souvent quelque chose de suspect. Leur Allemagne, et donc la nôtre, avait plus d'un siècle, c'était celle de l'irrationnel et des *forces obscures*, de la *gentille* rêverie tempérée de tradition et de rectitude.

Et voici que, depuis quelques années, au théâtre et au cinéma, on assiste à une sorte de ruée. Oh, ne nous y trompons pas : il y a des chiffres d'édition et de fréquentation qui parlent. Ruée de qui ? Des metteurs en scène sans doute, et d'un « petit » public très enthousiaste. Certains disent que nous manquons d'auteurs français. D'autres diront qu'il y avait du temps à rattraper.

Seulement, ce n'est pas la même Allemagne qu'on attrape. Fini les forêts vallonnées du Sud et les douceurs frissonnantes des amours impossibles : le paysage ressemblerait plutôt aux plaines et aux décombres de *Nord* et de *Rigodon*. *Peut-être y a-t-il de notre part* comme une fascination, différente de celle, bien douteuse, qui semblerait marquer le cinéma d'il y a quelques années. Fascination d'un centre, aspiration du typhon. L'Allemagne est au centre géopolitique, au centre, pour l'Europe, de *cette civilisation présente et à venir qui* ne fait rire personne et dans laquelle ils sont, eux, pratiquement installés, tandis que nous avons assez *à faire en essayant* d'y entrer.

C'est parce qu'elle est *florissante* que l'Allemagne s'occupe des décombres d'une civilisation et d'une littérature. *Elle sait en faire une richesse ; elle parle* de ces ruines et, pour le faire, elle s'attache à détruire les formes de sa littérature, de son théâtre. *Le paradoxe*, c'est que, depuis le début du dix-neuvième siècle, cette destruction systématique est une tradition.

Avec ces pièces et ces morceaux, les Allemands, *il faut le dire, savent faire* de splendides « machines » — souvent de guerre, contre le béton lisse de la reconstruction. Comment se retrouver dans ce champ de *ruines élaborées* ?

On dirait qu'il y a des zones géographiques *qui sont* autant de courants. Si le support technique, les metteurs en scène et les troupes sont très décentralisés et se trouvent aussi bien à Stuttgart, dans la Ruhr avec Bochum, Düsseldorf, Wuppertal pour la danse, à Hambourg, l'écriture du théâtre s'enracine en trois lieux : l'Autriche, la Bavière et Berlin.

L'Autriche a une solide tradition d'autodestruction qui *lui* permet de rester toujours elle-même. Depuis la grande Vienne fin de siècle, elle interroge les modèles de langage et de comportement, tient un discours sur le discours. Handke, dont on verra bientôt *Par les villages* à Chaillot, a commencé par en faire ressortir, après Horvath, les chausse-trapes. Thomas Bernhard, *représenté* en Avignon avec *Minetti*, ferait plutôt figure d'imprécateur chez qui le langage, la parole, radicalisés, voudraient faire *disparaître un monde* renvoyé, comme dans ses romans, à l'irréalité d'un « on-dit » indéfiniment reflété, et pourtant terriblement présent dans *toute son épaisseur*. Système original, unique, malgré le lien avec un « austriacisme » à la fois revendiqué et haï.

La Bavière toute proche est elle aussi portée à la violence, mais c'est une violence qui s'exprime, plutôt qu'à l'intérieur du langage, dans les images et dans la façon de les monter, de les jouer. C'est *ici que se crée ce cinéma allemand* vers lequel se sont tournés peu à peu les auteurs de théâtre, au point qu'il devient *difficile de distinguer* les deux formes. Phénomène original — nous, nous n'avons guère que Marguerite Duras — où l'introduction du cinéma dans le *théâtre-document des années 30 s'est* retournée en une dissolution cinématographique de la forme théâtrale, pous*sant les auteurs à se servir indifférem*ment de la caméra ou du stylo. Un théâtre filmique, un cinéma théâtral qui réussissent parfois la synthèse des « ismes », naturalisme-expressionnisme-surréalisme.

Fassbinder, le plus connu, en même temps qu'il évoluait vers le cinéma, abandonnait de plus en plus le naturalisme pur d'un Kroetz pour ses grandes paraboles, d'une écriture finalement assez traditionnelle face à la théâtralisation extrême des *Larmes amères* ou à la déconstruction du *Rôti de Satan*. Oppression, meurtres, désert ou déchaînements affectifs hérités entre autres de Marie-Luise Fleisser ou de Horvath sont absorbés chez Achternbusch dans un pseudo-délire qui fait peut-être de ses films, ou d'une pièce comme *Ella*, le type de la synthèse bavaroise.

Berlin, par nature, est un carrefour. Quoi qu'on en dise, les auteurs venus de l'Est ou qui y travaillent, Müller, Schütz ou Brasch, sont partis de la tradition brechtienne, qui était la base de toute réflexion dramaturgique en R.D.A. Mais là aussi, ils en poursuivent la « destruction », productrice d'une construction nouvelle, d'une réflexion sur le destin de l'Allemagne ou la solidité des grands mythes.

Alors que Botho Strauss, avec le doux refus qu'il oppose au Grand Parler médiatique, au bruit du monde (civilisé) exprime bien, dans ses formes, cette position carrefour entre jeu de perspectives brechtien sans mode d'emploi et les décalages, les pièges subtils de la mani*pulation autrichienne* du langage, qui n'ont rien à voir avec une pure décharge « romantique » d'affectivité. Un sol miné où *le vide s'ouvre à chaque pas*.

Le père impossible

Ce qui fait l'unité de cette architecture des ruines, ce qui nous fascine pro*bablement comme* les Allemands eux-mêmes, c'est le vide que nous autres Français n'aimons guère regarder directement, c'est la crise d'identité que nous ressentons bien confusément, mais que les Allemands, eux, affrontent. Ils ont évidemment de bonnes raisons, eux qui ne cesRent, comme le dit le même Botho Strauss dans son livre *Couples, Passants*, de *« décrire des cercles de mémoire autour du national-socialisme allemand »*.

Qu'il s'agisse d'identité historique, chez Brasch, dans une pièce comme *Rotter*, d'identité individuelle et de groupe chez Fassbinder, Bernhard ou Strauss, féminine chez Elfriede Jelinek, les Allemands, de l'Est et de l'Ouest, se sentent obligés de se retourner sur eux-mêmes. *Jamais leur littérature n'a été* autant envahie par la recherche d'un père, à tous les sens du terme « impossible ». Les voilà florissants sur le gouffre des décombres, et *ils* savent ce que valent les fleurs de l'avenir. Nous, nous avons la chance d'avoir perdu la guerre : cela nous épargne des questions. Eux — les écrivains du moins, — ils ne supportent pas de l'avoir gagnée.

CLAUDE PORCELL.

Les mille ruses de Raul Ruiz

« *DE qui se moque-t-on ?* » La question revient presque inlassablement avec un cinéaste qui, malgré son engagement d'extrême gauche, n'hésite pas dès 1969, deux ans après la mort du « Che », lors d'une rencontre à Vina-del-Mar, dans son Chili natal, sous la présidence d'une autre Guevara, Alfredo (directeur de l'I.C.A.I.C., l'Institut du cinéma cubain), à comparer le culte du héros de toutes les *résistances latino-américaines* à celui de Don Bosco, quitte à provoquer les cris d'orfraie des bonnes âmes militantes.

Pourtant, le feu couve sous la cendre, l'Unité populaire est toute proche, et la victoire minoritaire de Salvador Allende aux élections prési*dentielles l'année suivante*. On détourne continuellement les avions vers Cuba à travers les deux Amériques, et *sous nos yeux à l'aéroport* de Santiago-du-Chili, un appareil immobilisé, et subtilisé, s'apprête à repartir bon gré mal gré vers le pays de Fidel Castro.

Deux ans plus tôt au carrefour Strasbourg-Saint-Denis à Paris, en compagnie de Glauber Rocha, ami de Raul Ruiz : la nouvelle de la mort de « Che » Guevara dans la jungle bolivienne s'étale sur les manchettes de la dernière édition très spéciale de *France-Soir*. Les yeux de Glauber, comme frappé au cœur, s'embuent sous le choc... En Amérique latine, *sans la capacité de s'émouvoir*, comme sans l'humour libérateur, on perd l'équilibre.

L'image prestigieuse bâtie aujourd'hui autour de Raul Ruiz, réfugié depuis huit ans en France, cet étrange alliage de super-« qualité française » et de désinvolture godardienne, ne *manqueraient pas de nous* inquiéter, si les faits, et les films, ne parlaient par eux-mêmes.

Hommes des fidélités, de la fidélité, derrière ce qui peut apparaître cynisme à nos esprits *déformés par* le génie cartésien, Raul Ruiz pratique sans flancher, depuis ses premiers balbutiements, *croirait-on volontiers*, la cuisine la plus remarquable, les bonnes cuites occasionnelles, *les Cahiers du cinéma*, le contact immédiat, franc, chaleureux, une fois l'amitié surgie, scellée.

Aimer les films de Raul Ruiz, c'est l'avoir accompagné dans un petit boui-boui de Vina-del-Mar ou un bistrot du côté de la Nation, avoir littéralement perdu le nord à écouter ses histoires désopilantes, et puis tout à trac *découvrir un moraliste, un disci*ple convaincu de Barthes et de saint Thomas d'Aquin, un inlassable constructeur de châteaux en Espagne, le bateleur patenté de toutes les illusions qui bat *Tel quel* et compagnie dans l'abstraction la plus échevelée.

Que le cinéma de Ruiz devienne de plus en plus ces dernières années *un* rince-l'œil, une accumulation d'images somptueuses, de trucages rares, un jeu de miroirs, au propre et au *figuré*, susceptible de dérouter les spectateurs les plus attentifs, ne saurait surprendre de la part de quelqu'un qui a *toujours* refusé de s'en laisser conter.

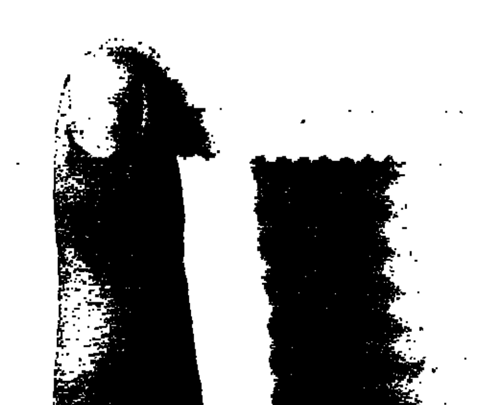
Pourtant, une réserve capitale : le refus radical aujourd'hui chez Raul Ruiz de la tradition documentaire *qu'il a longtemps pratiquée*, *mais* qu'il semble exécrer parce qu'elle coupe les ailes à l'imagination.

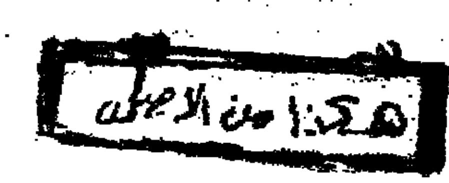
Les grosses machines culturelles, les « grands » récits genre *la Vocation suspendue, l'Hypothèse du tableau volé*, ou tout près de nous *les Trois Couronnes du matelot*, ne surprendront que les distraits. *Le message* revient, identique, rien n'est jamais exactement ce qu'on croit, tout quelque part fait « tilt » en même temps, sans faute, se brouille. Le cinéma ne saurait exister, derrière son évidence lumineuse, que comme art du mensonge supérieur, expression suprême de la dialectique religieuse, politique, technique. Quels sacrés farceurs ces hommes, nous susurre à perdre souffle le montreur de marionnettes ! Quel sacré farceur ce cher Raul !

LOUIS MARCORELLES.

★ Du 18 au 30 juillet, au cinéma Vox, place de l'Horloge, quinze films de Raul Ruiz sélectionnés par Jean-Luc Douin. Le 21 juillet, en première mondiale, *Bérénice* revu et fagoté par l'auteur des *Divisions de la nature* et *Des grands événements et des hommes ordinaires*.

★★ Pour les curieux, indispensable, le numéro spécial des *Cahiers du cinéma* sur Raul Ruiz (mars 1983).





EXPOSITIONS D'ÉTÉ A TRAVERS LA FRANCE

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE
– *Kisling, Mondzain, Zawado : une génération de peintres polonais* (Musée Granet. Jusqu'en septembre).
– *Prassinos : peintures et dessins. Rétrospective* (Présence contemporaine.) Du 12 juillet au 28 août).

ANTIBES
– *Arman : Rétrospective 1955-1983* (Musée Picasso. Du 8 juillet au 30 septembre).
– *Picasso et la Méditerranée* (Musée Picasso. Du 1er juillet au 30 septembre).

ARLES
– *Archéologie sous-marine en Méditerranée* (Musée Réattu, cloître Saint-Trophime. Jusqu'en septembre).

AVIGNON
– *L'art gothique siennois : enluminure, peinture, orfèvrerie, sculpture* (Musée du Petit Palais. Jusqu'au 2 octobre).

CAGNES-SUR-MER
– *Festival international de la peinture : rétrospective des lauréats des grands prix depuis 1979* (Château-musée. Du 1er juillet au 30 septembre).

GORDES
– *Antoni Tapiès : bois, toiles et vernis 1982-1983*. Du 9 juillet au 29 août. *Les cloches et leur espace*. Jusqu'en septembre (Abbaye de Sénanque).

MARSEILLE
– *L'art celtique en Gaule, collections des musées de province français* (Musée Borély, chapelle de la Charité. Jusqu'en octobre).
– *Alfred Hofkunst : hommage à Marseille* (Musée Cantini. Jusqu'au 15 septembre).
– *Hommage à Stendhal* (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 septembre).
– *Qu'importe, si c'est bien*. Vingtième anniversaire de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Parc Chanot, hall 8. Du 2 juillet au 7 août).

NICE
– *Stephano della Bella, eaux-fortes* (Musée des beaux-arts Jules-Chéret. Juillet-septembre).
– *Francesco Clemente, œuvres récentes 1982* (Galerie d'art contemporain. Du 14 juillet au 31 août).
– *Hercule Trachel* (Galerie des Ponchettes. Du 14 juillet au 30 septembre).
– *Peindre et photographier : Faucon, Le Gac, Rousse, Michals* (Enac, centre Nice-Etoile. Du 7 juillet au 30 septembre).
– *Pirosmanashvili* (Musée international d'art naïf A.-Jakovski. Juillet-août).

SAINT-MAXIMIN-LA SAINTE-BAUME
– *Débordement textile* (Collège d'échanges contemporains. Jusqu'au 1er septembre).

SAINT-PAUL-DE-VENCE
– *Max Ernst : 160 peintures, sculptures, dessins, collages, livres illustrés* (Fondation Maeght. Du 5 juillet au 5 octobre).

SAINT-TROPEZ
– *La Fresnaye : rétrospective de l'œuvre peint* (Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 29 septembre).

TOULON
– *La peinture religieuse* (Dossier). *Jean Lamouroux. Louis Chacallis* (Musée. Du 16 juillet au 30 septembre).

RHONE-ALPES

ANNECY
– *Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Age*. Jusqu'au 31 octobre. *Alexeïeff ou la gravure animée*. Jusqu'au 30 septembre. *Papier : détournements volontaires*. Du 2 juillet au 30 septembre (Musée-château).

AMBÉRIEU-EN-BUGEY
– *L'archéologie dans l'Ain aujourd'hui* (Château des Allymes. Du 1er juillet au 15 septembre).

BOURG-EN-BRESSE
– *Lithographie contemporaine dans la région Rhône-Alpes* (Musée de Brou. Jusqu'au 11 septembre).
– *La musique et ses lieux* (Centre culturel Albert-Camus. Du 8 juillet au 27 août).

GRENOBLE
– *Trois dessinateurs au musée : Belle, Deck, Gaudu* (Musée de peinture. Jusqu'à fin septembre).
– *Le roman des Grenoblois, 1840-1980* (Musée dauphinois. Jusqu'à fin décembre).
– *Stendhal, Grenoble et le département de l'Isère sous la Révolution et l'Empire* (Musée Stendhal. Jusqu'au 15 septembre).

LYON
– *Eugène Baudin, 1843-1907* (Musée des beaux-arts. Jusqu'en octobre).
– *Adamah. La terre* (ELAC, Centre d'échanges de Perrache. Jusqu'au 18 septembre).

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE
– *Voyage en Dauphiné, par Jean Vinay. La musique dans l'art contemporain. La facture instrumentale* (Musée départemental Jean-Vinay. Jusqu'au 25 septembre).

SAINT-ÉTIENNE
– *Les chevalements de mine d'hier et d'aujourd'hui dans le bassin de la Loire* (Musée d'art et d'industrie. Jusqu'au 12 septembre).

VILLEURBANNE
– *Salvo* (Le Nouveau Musée. Du 7 juillet au 25 septembre).

BOURGOGNE

ANCY-LE-FRANC
– *Roger Benevent* (Château. Jusqu'au 15 septembre).

AUXERRE ET VÉZELAY
– *Legs Zervos* (Maison du tourisme à Auxerre; Ancien dortoir des moines à Vézelay. Jusqu'au 31 octobre).

BOURBON-LANCY
– *La nouvelle peinture en France et ailleurs* (Eglise Saint-Nazaire. Du 2 juillet à fin août).

CHAGNY
– *François Morellet* (Au fond de la cour à droite. Du 2 juillet au 15 août).

CHALON-SUR-SAONE
– *La photographie en taille-douce, de Niepce à Stieglitz*. Du 1er juillet au 4 septembre. *Bernard Clavel : l'hiver*. Du 1er juillet au 18 septembre. *Georges Guilpin*. Du 1er juillet au 11 septembre. *Paul Strand*. Du 30 juillet au 25 septembre (Musée Nicéphore-Niepce).

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE
– *De la charité à l'hôpital : autrefois... guérir* (Cloître et salle capitulaire de l'ancien prieuré. Du 9 juillet au 28 août).

CHATEAU-CHINON
– *Richesses d'art en Morvan* (Mairie. Juillet-septembre).

CLAMECY
– *Tendres boucheries* (Musée. Du 3 juillet au 15 septembre).

CLUNY
– *La peau du livre : reliures 1982-1983* (Ecuries Saint-Hughes. Du 10 juillet au 14 septembre).

DIJON
– *Bénigne Gagneraux (1756-1795) : un peintre bourguignon dans la Rome néoclassique* (Musée des beaux-arts. Du 1er juillet au 26 septembre).
– *Conservation et restauration : peintures des musées de Dijon* (Musée Magnin. Jusqu'au 19 décembre).

MACON-SAINT-ALBAIN
– *Gustave Eiffel sur l'autoroute* (autoroute A-6, aire de Mâcon-Saint-Albain. Jusqu'au 5 septembre).

MAILLOT-SENS
– *Jean-Pierre Ancel : peintures 1972-1983 - Parvine Curie : sculptures* (Le temps de voir. Jusqu'au 15 août et du 27 août au 3 octobre).

PIERRE-DE-BRESSE
– *Papiers peints, fers forgés du château de Pierre-de-Bresse* (Château. Jusqu'au 31 août).

VÉZELAY
– *Dodeigne : chant de pierre* (Centre culturel. Jusqu'en octobre) - *Legs Zervos* (ancien dortoir des moines. Jusqu'au 31 octobre).

NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE

AMIENS
– *Le bicentenaire de l'envol des premières mongolfières*. Jusqu'au 4 septembre.

ARRAS
– *Avati, gravures 1952-1982* (Musée des beaux-arts. Du 9 juillet au 10 octobre).

BLÉRANCOURT
– *Bicentenaire du traité de Versailles de 1783* (Musée national de la coopération franco-américaine. Jusqu'au 3 octobre).

CALAIS
– *Anette Messager : chimères 1982-1983*. Photographies déchirées, peintes, collées sur tarlatane (Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 9 octobre).

COMPIÈGNE
– *La peinture murale romaine, de la Picardie à la Normandie* (Musée Vivenel. Jusqu'au 20 septembre).

DUNKERQUE
– *Gérard Schneider. Rétrospective* (Musée d'art contemporain. Jusqu'au 26 septembre).
– *Les peintres orientalistes, de 1850 à 1914* (Musée des beaux arts. Du 5 juillet au 8 septembre).

SAINT-OMER
– *Delft, capitale de la faïence* (Musée Sandelin. Jusqu'au 2 octobre).

SAINT-RIQUIER
– *William Einstein, 1907-1972 : portraits de femmes* (Centre culturel de l'abbaye. Jusqu'au 28 août).

RÉGION PARISIENNE

BIÈVRES
– *150e anniversaire de la mort de Niepce*. Jusqu'au 23 août – *Un Américain : L. Wesler* (le métro : New-York, Paris, Londres). Du 1er septembre au 23 octobre (Musée français de la photographie).

DOURDAN
– *Nicolas Vial* (Musée du château. Jusqu'au 31 août).

LA DÉFENSE
– *Sculptures des années 80* (Galerie de l'Esplanade. Du 12 juillet au 31 août).

MELUN
– *Autour du pont de Maincy de Cézanne* (Musée, la Vicomté. Jusqu'au 31 juillet).

NEMOURS
– *Lalanne* (Musée-château. Jusqu'au 25 août).

PONTOISE
– *Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin* (Musée Tavet-Delacour. Jusqu'au 6 novembre).
– *Louis Hayet, 1854-1940* (Musée Pissarro. Jusqu'au 2 octobre).

SCEAUX
– *Colbert au pavillon de l'Aurore* (Musée de l'Ile-de-France, pavillon de l'Aurore. Jusqu'au 25 septembre).

NORMANDIE BRETAGNE

ALENÇON
– *Dufy* (Musée des beaux-arts et de la dentelle. Du 2 juillet au 4 septembre).

CAEN
– *Johnny Friedlander, gravures récentes* (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 29 août).

DIEPPE
– *Saint-Jacques de Dieppe. Images d'un monument* (Château-musée. Jusqu'au 31 août).

EVREUX
– *Tal-Coat, parcours 1945-1983* (Musée. Ancien évêché. Jusqu'au 30 août).

HONFLEUR
– *Jean Souverbie, 1891-1981* (Grenier à sel. Du 14 juillet au 31 août).

LE HAVRE
– *Aspects de la tapisserie contemporaine* (Musée du prieuré de Graville. Jusqu'au 11 septembre).

MORLAIX
– *Yann Sohier, Ar Falz et la Bretagne des années 30* (Musée. Jusqu'au 29 août).

PLOËZAL
– *Nécessités : œuvres de Blaker, Clareboudt, Ferry, Lozac'h, etc.* (Château de La Roche-Jagu. Jusqu'au 7 septembre).

PONT-AVEN
– *Cent dessins des musées de Quimper* (Musée. Jusqu'au 18 septembre).

RENNES
– *Bernard Pagès, sculptures*. Exposition du Centre Georges-Pompidou (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 29 août).

ROUEN
– *Albert Aymé. Rétrospective*. Jusqu'au 15 septembre – *Les vues de l'amateur : œuvres de la Donation Baderou*. Jusqu'au 30 octobre (Musée des beaux-arts).

VASCŒUIL
– *Georges Mathieu* (Château. Du 2 juillet au 1er novembre).

VERNON
– *Eugène Durenne, 1860-1944 : peintures, aquarelles et dessins* (Musée. du 7 juillet au 18 septembre).

VITRÉ
– *Le mariage en Bretagne* (Musée du château. Juillet-septembre).

PAYS DE LOIRE

ANGERS
– *Tomi Ungerer* (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 18 septembre).
– *Visages de l'homme : sculptures à toucher* (Musée Pincé. Jusqu'au 11 septembre).

FONTEVRAULT-L'ABBAYE
– *La Loire, lien économique, social et culturel*. Jusqu'au 30 octobre. *Art sacré contemporain. Art de l'icône*. Du 4 au 30 juillet (Centre culturel de l'Ouest. Abbaye de Fontevrault).

LA ROCHE-SUR-YON
– *Daniel Aulagnier, Jean Le Gac, Patrick Meunier, Gaston Planet* (Musée municipal. Jusqu'au 31 août).

LAVAL
– *L'Anjou religieux et les orfèvres du XIXe siècle* (Chapelle du vieux château. Jusqu'au 30 septembre).

LE MANS
– *La route de la faïence (XVe-XVIIIe) dans les collections du musée*. Jusqu'en décembre – *Peintures du XIVe au XIXe siècle dans les collections du musée* (Musée de Tessé).
– *Les termes gallo-romains du Mans* (Musée de la reine Bérangère. Jusqu'à l'automne).

LES EPESSES
– *Les traces des guerres de Vendée dans la mémoire collective* (Ecomusée. Château du Puy-du-Fou. Jusqu'au 30 septembre).

LES SABLES-D'OLONNE
– *Ouverture de la salle Jean-Launois, 1898-1942. Lithographies du XIXe siècle et du début du XXe : Donation Sorlier* (Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Du 2 juillet à fin septembre).

SAINT-NAZAIRE
– *Les aspects de la peinture abstraite contemporaine, de 1960 à 1983* (Ancienne chapelle des franciscains. Du 13 juillet au 31 août).

SAINTE-SUZANNE
– *Regards sur l'art contemporain : Bazie, Bossaert, Denjean, Donnot, Fouchault, etc.* (Château. Jusqu'au 4 septembre).

SOULLANS
– *De la Vendée à l'Espagne, œuvres de Charles Milcendeau* (Ecomusée. Musée Charles-Milcendeau. Jusqu'à fin septembre).

POITOU-CHARENTES AQUITAINE

BAYONNE
– *Dieux de l'Inde du Sud dans l'imagerie populaire*. Jusqu'au 31 août. *Raphaël : 20 dessins et leur dossier*. Du 1er juillet au 31 août. *D'effets de mode*. Du 20 juillet au 5 septembre (Musée Bonnat).

BORDEAUX
– *Oskar Kokoschka, 1886-1980* (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre).
– *Sol Lewitt : murs peints et structures* (C.A.P.C., entrepôt Lainé. Jusqu'au 27 août).
– *Peinture murale romaine en Gironde* (Musée d'Aquitaine. Jusqu'au 30 décembre).

LA ROCHELLE
– *La nature à l'huile* (Chapelle Fromentin. Jusqu'au 28 juillet).
– *Art et ordinateur* (Maison de la culture. Jusqu'à fin août).

PAU
– *Aroldo Governatori* (Musée des beaux-arts. Juillet-août).

PÉRIGUEUX
– *Deux siècles de céramique périgourdine, 1730-1930* (Musée du Périgord. Du 5 juillet au 15 novembre).

POITIERS
– *Tony Grand*. Jusqu'au 1er septembre. *Sculptures des XIXe et XXe siècles dans les collections des musées*. Jusqu'au 15 septembre (Musée Sainte-Croix).

CENTRE-LIMOUSIN AUVERGNE

AUBUSSON
– *Exotisme et tapisserie au XVIIIe siècle* (Musée départemental de la tapisserie. Jusqu'au 2 octobre).

AURILLAC
– *Albert Monier, photographe* (Musée. Jusqu'au 15 octobre).

BOURGES
– *Peintures et sculptures des musées de Bourges* (Musée du Berry. Jusqu'au 1er septembre).

CHARTRES
– *Six expositions pour les mois d'été : Bellavia, De Rocha, Dugain, Gibrat, Rousselot, Varini* (Musée des beaux arts. Jusqu'au 3 septembre).

CHATEAUROUX
– *Biennale nationale de la céramique contemporaine* (Couvent des Cordeliers. Jusqu'au 31 août).
– *Regard neuf au Centre : œuvres de Boinot, Burke, Chabot, etc.* (Centre d'art contemporain. Du 2 juillet au 6 août).

CLERMONT-FERRAND
– *Inédits de la préhistoire en Auvergne : dix années de fouilles* (Musée d'art et d'archéologie. Du 12 juillet au 1er octobre).

LE PUY
– *Présence franciscaine en Haute-Loire, 1223-1983* (Musée Crozatier. Jusqu'en octobre).

MEYMAC
– *Hyperréalisme et trompe-l'œil : réalités objectives ou réalités illusoires – Jean-Baptiste Plas : objets et témoignages* (Abbaye Saint-André. Du 24 juillet au 4 septembre).

RIOM
– *Donation Richard : objets d'art décoratif, de l'Antiquité au XVIIIe siècle* (Musée Francisque-Mandet).

TOURS
– *Olivier Seguin, sculptures et dessins* (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 16 octobre).

LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

ALBI
– *Shico Munakata : le Japon à Albi* (Musée Toulouse-Lautrec. Jusqu'en octobre).

AUCH
– *Hans Vleugels, dessins et pastels* (Musée des Jacobins. Du 8 juillet au 26 août).

BEAULIEU-EN-ROUERGUE
– *Vie, mort et renaissance d'une abbaye cistercienne, 1144-1983* (Abbaye-Centre d'art contemporain. Jusqu'au 10 septembre).

CASES-DE-PÈNE
– *Robert Zakanitch* (Château de Jau. Jusqu'au 15 septembre).

CASTRES
– *La vie mystérieuse des chefs-d'œuvre : la science au service de l'art* (Musée Goya. Jusqu'au 1er septembre).

CÉRET
– *El tretze vents : peintres et écrivains. Georges Braque : œuvres graphiques* (Musée d'art moderne. Juillet-août).

GRAMONT
– *Tapisseries contemporaines, collections du Mobilier national, Aubusson, Beauvais, les Gobelins* (Château. Du 8 juillet au 1er octobre).

MONTAUBAN
– *Zao Wou-ki, ou se libérer du connu. Rétrospective* (Musée Ingres. Jusqu'au 16 octobre).

MONTPELLIER
– *Patrick Raynaud, sculptures* (Musée Fabre. Jusqu'au 30 août).

NARBONNE
– *Henri de Monfreid, reporter-aquarelliste. 1879-1974* (Musée d'art et d'histoire. Du 8 juillet au 16 octobre).

SÈTE
– *Fassianos* (Musée Paul-Valéry, Été).

TARBES
– *Les amis d'Alicia Penalba* (Musée Massey. Du 15 juillet jusqu'en novembre).

TOULOUSE
– *Le musée décalé : Empreinte-geste-surface/Empreinte-trace-volume* (Musée des Augustins et réfectoire des Jacobins. Jusqu'au 14 septembre).
– *Cercles du monde. Les Indiens des plaines* (Muséum d'histoire naturelle. Jusqu'en août).

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
– *Douze artistes et le temps*. Du 8 juillet au 7 août. *Le temps mode d'emploi... de l'histoire et des usages du calendrier*. A partir du 8 juillet (Chartreuse).

ALSACE FRANCHE-COMTÉ

ARC-ET-SENANS
– *La communication : le livre comtois ; Allô ! j'écoute* (les nouvelles formes de communication, en collaboration avec le Centre de création industrielle). Jusqu'au 11 octobre. – *Artisanat et musique*. Août (Salines royales).

ARBOIS
– *Auguste Pointelin, 1839-1933* (Musée Sarret-de-Grozon. Jusqu'au 5 septembre).

BESANÇON
– *Peintures françaises et italiennes du XVIIe siècle des musées de Tours* (Musée des beaux-arts. Jusqu'au 5 septembre).

COLMAR
– *Pierre Soulages* (Musée d'Unterlinden. Jusqu'au 2 octobre).

MONTBÉLIARD
– *Peinture et société au XIXe siècle, 1870-1914* (Musée du château. Jusqu'en septembre).

ORNANS
– *Courbet et ses amis sur la côte normande* (Musée départemental G.-Courbet. Du 13 juillet au 15 septembre).

PONTARLIER
– *La statutaire religieuse dans l'arrondissement de Pontarlier* (Musée. Jusqu'en septembre).

STRASBOURG
– *Gustave Doré, 1832-1883* (Musée d'art moderne et Musée historique. Jusqu'au 31 août).
– *Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace* (Musée alsacien. Jusqu'au 8 janvier 1984).

CHAMPAGNE ARDENNE-LORRAINE

BAR-LE-DUC
– *Michel Gérard : Itinéraires 1972-1983* (Musée. Jusqu'à fin septembre).

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
– *Serge Charchoune* (Musée Rimbaud. Du 8 juillet au 13 septembre).

ÉPINAL
– *Frank Stella : estampes récentes* (Musée départemental. Jusqu'à fin août).

METZ
– *Sculptures religieuses régionales du Moyen Age et de la Renaissance* (Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 18 septembre).

NANCY
– *Photographes et photographie d'art à Nancy au XIXe siècle* (Musée des beaux-arts. Été).

PONT-A-MOUSSON
– *Le vitrail en Lorraine du XIIe au XXe siècle* (Musée culturel des Prémontrés. Jusqu'au 3 octobre).

REIMS
– *Le portrait du XIXe siècle au musée Saint-Denis* (Musée Saint-Denis. Du 11 juillet au 25 septembre).

SAINT-DIZIER
– *H. Guimard et la fonte d'art à Saint-Dizier* (Musée municipal. Jusqu'en septembre).

TROYES
– *Georges Jeanclos : terres cuites et dessins* (Musée d'art moderne, ancien évêché. Jusqu'au 19 septembre).

Sélection

CINÉMA

Festival de La Rochelle

Sept cinéastes de Chine (Xie Tieli), des Etats-Unis (Robert Aldrich), de France (Michel Deville), d'Inde (Shyam Benegal), d'Italie (Pupi Avati), de Pologne (Krzysztof Zanussi) et de Yougoslavie (Zivojin Pavlovic), tous présents à La Rochelle. Plus Le monde tel qu'il va. Du 28 juin au 6 juillet, tél. : (46) 41-03-35.

Portrait d'un studio d'animation

Au Centre culturel canadien, jusqu'au 18 septembre, tous les jours, dimanche compris : projections régulières à 11 heures et 16 heures. Tél. : 551-35-73.

ET AUSSI : *A bout de souffle made in U.S.A.*, de Jim McBride (avec la bénédiction de Jean-Luc) ; *l'Argent*, de Robert Bresson (par qui le scandale arriva à Cannes) ; *le Roi des singes*, de Wan Lai Ming (Mao vit rouge) ; *Riz amer*, de Giuseppe de Santis (réalisme et socialisme) ; *les Ensorcelés*, de Vincente Minnelli (Hollywood vu par Hollywood).

MUSIQUE

La Grange de Meslay et l'Escalier d'or

Sviatoslav Ritcher reste fidèle à la Grange de Meslay (du 30 juin au 3 juillet).

Pendant le mois de juillet, le Théâtre de l'Escalier d'or (18, rue d'Enghien) donnera deux concerts chaque soir ; jazz, musique classique, musique médiévale ou africaine (renseignements : 523-15-10).

ET AUSSI : *Pygmalion* et *Anacréon*, de Rameau, par les Arts florissants (Festival du Marais, Saint-Merri, le 30) ; Orgue et clavecin, avec S. Kuijken, G. Leonhardt, la Petite Bande, les Arts florissants, etc. (Toulouse, jusqu'au 8 juillet) ; *Otello* (Opéra de Paris, les 1er, 4, 8, 11, 14 et 16 juillet) ; Mozart par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec D. Fischer-Dieskau (Pleyel, le 1er juillet) ; *Pygmalion*, de Rameau et *le Devin du village*, de Rousseau, dir. S. Cardon (Grenoble, les 1er, 2 ; Saint-Hilaire-du-Touvet, les 6-7).

VARIÉTÉS-ROCK

Peter Gabriel

Peter Gabriel, revient avec tout l'éclat et l'imagination que l'on est en droit d'attendre, la romance et le mythe, les gestes et les visions (Palais des sports, le 1er juillet).

ET AUSSI : le groupe cubain Ritmo oriental à la Chapelle des Lombards (jusqu'au 2 juillet) ; Dire Straits, aux arènes de Béziers le 2 juillet, aux arènes de Fréjus le 4 ; Keith Jarrett au Palais des congrès, à Paris, le 4 juillet ; Screamin Jay Hawkins à La Roche-sur-Yon le 5 juillet ; Jimmy Smith à l'Olympia le 5 juillet.

JAZZ

Aux Athévains

Programmées par le saxophoniste Hervé Bourde comme un contrepoint aux tournées qui commencent par Paris (Herbie Hancock et les Marsalis), les têtes de série de l'improvisation contemporaine se succèdent aux Athévains : Levallet, Levaillant, Laszro, Schwartz, Graillier, Cullaz, Tupapack, Barthélémy, Bex, Jouvelet, Jaume, Bourde. Du 1er au 9 juillet, à 20 h 30, 45rue Richard-Lenoir.

ET AUSSI : Billie Higgins, Tété Montoliu, Herbie Lewis et Jacky McLean au *New-Morning* (les 3 et 6 juillet à 21 h 30).

DANSE

Les étoiles du Bolchoï au Théâtre des Champs-Elysées (hommage à Oulanova coordonné par Vassiliev) ; Hommage à Balanchine à l'Opéra de Paris (6 juillet) ; le Four solaire au Festival du Marais (jusqu'au 5 juillet) ; la danseuse québécoise Marie Chien Noir au Centre Georges-Pompidou (29, 30 juin à 18 h 30).





THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50). (mer., jeu., dim.) : les 1er, 4 juillet à 19 h 30 : Otello ; les 2, 5 à 19 h 30 : Falstaff.

SALLE FAVART (296-06-11). (jeu., sam., dim., mar.) : Les 29 juin, 1er, 4 juillet à 19 h 30 : Ariane à Naxos.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). *Le 29 juin à 14 h 30 et 20 h 30 : Intermezzo* (dernière) ; les 30 juin, 5 juillet à *20 h 30 et le 3 juillet* à 14 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon ; les 1er, 2, 3, 4 juillet à 20 h 30 : les Estivants. – Thermes de Cluny : les 1er, 4 juillet à 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.

CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer (dim., lun.) : les 29 juin, 1er, 2, 5 juillet à 18 h 30 : Adelbert le botaniste ; Grand Théâtre : (lun.) : les 29 juin, 1er, 2, 5 juillet à 20 h 30 et le 3 à 15 h : le Prince travesti.

ODÉON (325-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (325-70-32), les 29, 30 juin, 1er, 2, 3 juillet à 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). – Débats : le 29 juin à 21 h : Simone de Beauvoir ; le 30 à 21 h : Quelle psychiatrie pour demain ? ; le 4 juillet : « Présences polonaises », à 16 h : S.I. Witkiewicz ; 18 h 30 : le constructivisme. – *Cinéma-vidéo : les 29, 30 juin, 1er,* 2, 3 juillet à 15 h et 18 h : « Présences polonaises ». Danse : les 29, 30 juin à 18 h 30 : « Marie chien noir » (Marie Chouinard). – Cinéma indien : le 2 juillet à 10 h 30 : Calcutta, de M. Sen ; 14 h 30 : des jours et des nuits dans la forêt, de S. Ray ; 17 h 30 : la Chasse royale, de M. Sen ; 20 h 30 : l'étrange destin d'Arvind Desai, de S. Mirza ; le 3 à 10 h 30 : l'Assoiffé, de G. Dutt ; 14 h 30 : Fleurs de papier, de G. Dutt ; 17 h 30 : le Représentant, de M. Sen ; 20 h 30 : Pakeezah, de K. Amrohi ; le 4 à 14 h 30 : Thanneer, Thanneer, de K. Balachander ; 17 h 30 : *Grihapravesh, de B. Battacharya* ; 20 h 30 : le Cri du blessé, de G. Nihalani.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-*19-83), clôture annuelle.*

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), clôture annuelle.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), le 30 juin : voir concerts.

Les autres salles

A *DEJAZET* *(887-97-34) (D., L.), 21 h :* Darling darling.

ATELIER *(606-49-24) (D. soir, L.) 21 h,* dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod *Zod Zod...inque.*

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) le 3 à 15 h 30 : *Richard II* : Epée de bois (808-39-74) (D. soir). 20 h 30, dim. 16 h : *Patience... patience* dans l'azur (dern. le 3) ; Aquarium (374-*99-61) (D. soir, L.) 20 h 30, dim.* 17 h 30 : la Débutante.

CENTRE *CULTUREL DU MARAIS* (272-73-52), 20 h 30 : Roman Rock à *l'heure du thé (dern. le 2).*

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) *(D., L.), 20 h 45, sam.* 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !

COMÉDIE *DE PARIS* (281-00-11) *(D.),* 20 h 30 : George Dandin.

CREATIS (887-28-56) (D., L.), 21 h : Aurelia Steiner.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D.), 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) les 29, 30 à 20 h : Mourir à Colone.

ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. et dim., *15 h 30 : Théâtre* de Bouvard.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D., L.), 20 h 30 : M. Baquet.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30, lun. 20 h 30 : la Mouette.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : la Malibran.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h 45, dim., 15 h : la *Fausse Libertine.*

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : *Play it again, Sam.*

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; *20 h 30 : la Leçon* ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; *22 h 30 : les Atours de Nell.*

JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN *(602-55-30) (Mar.), 20 h : The* Comedy of Errors (dern. le 3).

LA *BRUYÈRE* *(874-76-99) 21 h :* Mort accidentelle d'un anarchiste (dern. le 2).

LIERRE-TH. *(586-55-83), le 29 à 15 h :* Alice.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. (D.), 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : *Jeu même.* – II. (D.) 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : *l'Intrus. – Petite salle* (D.), 22 h 15 : Permis de séjour.

MADELEINE *(265-07-09) (D. soir, L.),* 20 h 45, D., 15 h : l'Amour fou.

MARAIS *(278-50-27) (D.), 20 h 30 :* le Plaisir berlinois.

MARIGNY, salle *Gabriel* (225-20-74) (D.), 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02) *(D., L.), 21 h 15,* sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : *On dînera au lit.*

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, *L.), 21 h. : R. Devos. – Petit-*Montparnasse (D. soir, L.), 21 h 15, *dim., 16 h : l'Astronome.*

MUSÉE DU PETIT PALAIS (277-92-26) *(L.), 21 h 15 : Lorenzaccio.*

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (J., L.), *21 h : dim. 17 h. Folies* d'opérettes.

POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : Vera Baxter.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir) 20 h 45, dim. *15 h 30 : Il signor Fagotto.*

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. (D., L.) 20 h 30 : Huis clos ; Ven., Sam., 22 h : Voiles de silence.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : le Monte-Plats ; le 5 à 20 h 30 : Histoires déconcertantes : 22 h 15 : Et toi la grande...

THEATRE NOIR (346-91-93) (L.) 20 h 30 : A petit feu de chagrin.

THEATRE-18 (226-47-47) (D., L.), 22 h : la Voûte (dern. le 3) ; 20 h, Dim., 16 h : Ville sans sommeil (dern. le 3).

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 17 h : l'Opéra de quat'sous.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) *20 h 45, dim. 16 h : le Cirque imaginaire,* (dernière le 3).

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) (D., L.) 21 h : Montmartre Folie.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) les 3, 4 à 21 h : Pepe de Cordoba.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.) 21 h : Un caniche sur la banquise.

AU BEC FIN *(296-29-35) (D.) 19 h :* Gertrude morte cet après-midi ; *20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.*

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam. 24 h : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) - I. 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L., Ma.) 20 h 30 : J.-P. Reginal (dernière le 2) ; 22 h : Histoire de diablesses.

ESPACE-*GAITÉ* *(327-13-54) (D., L.)* 22 h : Les Gros.

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.) 20 h 30 : *Ce n'est pas si grave une femme* ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES *LUCIOLES* *(526-51-64) (L.)* 19 h 45 : Oy, Moïsheley, mon fils.

PATACHON (606-90-20) (D., L., Ma.) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à Edith Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) *(D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons* ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 22 h : M. Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; sam. 16 h : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 21 h 30 : Offenbach « Apothicaire ou Perruquier » ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 21 h : Métamorphoses d'une mélodie (dernière le 2).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, *L.) 21 h, dim. 15 h : Phi-Phi.*

La danse

ALLIANCE (544-72-30) le 29 à 23 h : Ko Morubuchi.

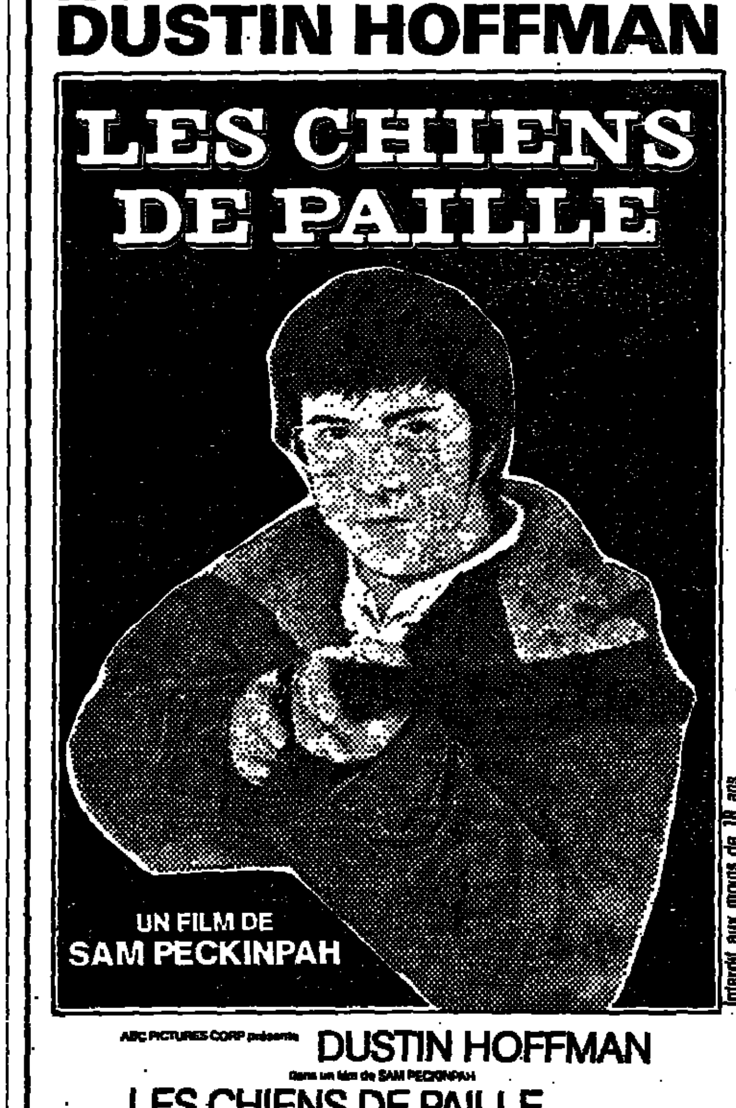
AMERICAN CENTER (321-42-20), le 29 à 21 h : Wendy Rogers.

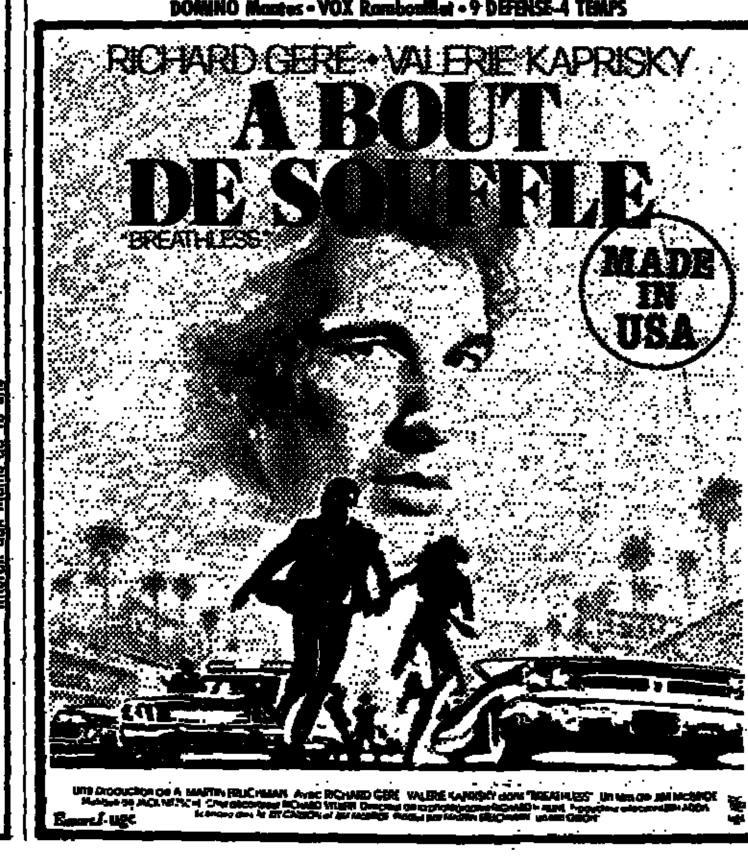
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), les 1er, 2 à 20 h 30, le 3 à 16 h : le Lac des cygnes.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (J., D.) 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.

THÉATRE NOIR (346-91-93) les 1er, 2, 3, 4, 5 à 20 h 30 : Des voyageurs.







MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 29

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble Instrumental J.-W. Audoli (Mozart, Haydn, Janacek). Grand Auditorium, 19 h : Atelier des Chœurs de R.-F. dir : G. Reibel (de Leeuw).

ESCALIER D'OR, 19 h : Quator de Tubas de Paris (Mozart, Wagner, Le Masne) ; 21 h : N. Fallien, M. Piquemal (Schubert, Schumann, Fauré...).

NOTRE-DAME, 16 h : Greater Raleigh Youth Chorale.

CONFLUENCES, 20 h 30 : M. Mayette, A. Veilhan (Brahms, Chopin).

ÉGLISE RÉFORMÉE D'AUTEUIL, 21 h : Camerata de Monselgues, dir : J.-M. Jallaud (Brahms, Bartok, Calmel).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : A. Kerrigan, S.O. Bodley (Hugues, May, Wilson...) ; 21 h : H. Leprince-Ringuet, (Mozart, Schumann, Chopin...).

JEUDI 30

LUCERNAIRE, 19 h 45 : A. Kerrigan, S.O. Bodley, (Copland, Hugues, Barber...).

ESCALIER D'OR, 19 h : Ensemble vocal J.-P. Loré (Monteverdi, Mozart, Schubert) ; 21 h : S. Milbert, M.-Th. Ghirardi (Schubert, Villa-Lobos).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

CRYPTE STE-AGNÈS, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Schubert, Brahms, Dvorak).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : Orchestre de Chambre Ad Artem de Paris, dir. : J. Thorel (Bach, Pergolèse, Mozart).

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 20 h 30 : D. Corbi, Ph. Saliceti.

KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, 15 h : All Student Band And Chorus.

CARRÉ SILVIA MONFORT, de 20 h à 23 h : « Une nuit au rythme du Brésil » (Les Étoiles, N. Pereira, Novelli, A.L. Musso, M. Llerena).

VENDREDI 1er JUILLET

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Musique ancienne.

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 29.

ESCALIER D'OR, 19 h : Quatuor de saxophones G.-Pierné (Woods, Weill, Fohrenbach).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

SAMEDI 2

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 30.

ESCALIER D'OR, 19 h : G. et B. Picavet (Beethoven, Satie, Poulenc...)

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : F. Daspard, S. Lacour (Mozart, Fauré, Brahms...).

DIMANCHE 3

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : M.-P. Siruguet (Schumann, Debussy...).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : R. Tambyeff (Zachow, Dandrieu, Bach...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : The Allegro Handbell Choir of Hinsdale (Bach, Brahms, Debussy...).

LUNDI 4

ESCALIER D'OR, 19 h : Trio d'Anches Ozi (Mozart, Beethoven, Pleyel) ; 21 h : Ensemble Perceval.

NOTRE-DAME, 16 h : Youth of America Singers.

SAINTE-CHAPELLE, 18 h 30 : et 20 h 30 : Age d'or de la Musique espagnole ; Shakespeare et la musique élisabéthaine.

MARDI 5

COUR D'HONNEUR DE LA SORBONNE, 21 h : Sacqueboutiers de Toulouse, chœurs et orchestre de Paris-Sorbonne, chœur national, dir. J. Grimbert (Glück).

KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, 16 h : Youth of America Singers.

ESCALIER D'OR, 19 h : Trio de guitares (Diabelli, Albeniz, Hindemith) ; 21 h : E. Berchot, G. Poulet (Beethoven, Schumann, Stravinski).

NOTRE-DAME, 16 h : Umck Civic Chorus.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : S. Hermansson, N.-H. Sparf, L. Wallin (Brahms, Linde, Nystræm...)

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ISLE, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Bach).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Chorale P. Kuentz (Bach).

SQUARE DE CHOISY, 17 h : Musique des gardiens de la paix de Paris (Orchestre d'harmonie), dir. C. Pichaureau.

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30, le 1er : D. Levallet ; le 2 : D. Levaillant ; le 3 : H. Texier ; le 5 : J. Schwartz.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30, le 29 : Salsa Y Control ; le 30 : Ovo ; les 1er, 2, 3 : J.-J. Mosalini ; 22 h 30, les 1er, 2 : Kawin.

CASINO DE PARIS (285-00-39), le 1er : E. Tocanne Quartet ; le 4 : Curtis Mayfield.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini.

DEPOT-VENTE (637-31-87) 21 h 30 : le 1er : Imperial et Dadie Ho.

DUNOIS (584-72-00) 20 h 30 : les 30, 1er : Cl. Barthélemy, J.-L. Ponthieux.

ESCALIER D'OR (523-15-10), le 1er à 21 h : Steckar Tubapack ; le 2 à 21 h : J.-P. Mas, C. Alvim.

FORUM (297-53-39), 21 h, le 29 : M. Seberg, Tanit ; le 30 : les Civils, Via Maria ; le 1er : David Mo, WC 3 ; le 2 : Verbeke, Stocks ; le 5 : M'Bamina.

GIBUS (700-78-88), les 29, 30 à 24 h : les Dandies

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 29, 30 : Alma Latina ; le 3 : B. Higgins, J. Montelin, J. McLean, H. Lewis ; les 4, 5 : Orégon.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h, le 29 : Djavan ; le 5 : J. Cotton Band, Buddy Guy Blues Band.

PALACE (246-10-87), le 1er à 24 h : Dandies.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), le 4 à 20 h 30 : Keith Jarret.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), le 1er à 19 h et 22 h : P. Gabriel : les 29, 30 à 21 h : J. Baez.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer., Peter King, Ph. Briand Quartet ; jeu., Watergate Seven + One ; ven., Quintette de Paris ; sam., Metropolitan Jazz Band ; lun., Alligator Jazz Band ; mar., P. Saussois Swing Quartet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Sardaby (dern. le 3) ; (à partir du 4) : B. Lagrène, B. Reinhardt, M. Grailler, A. Cullaz, A. Romano.

RADIO-FRANCE (524-15-16), Auditorium 106, le 30 à 18 30 : Trio Culbier.

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY (D., J.), 21 h 30 : le Tailleur de la place Royale ; le 30 à 21 h 30 : Pygmalion et Anacreon.

HOTEL D'AUMONT (D.,), 21 h 30 : Cie de Ballets du Four solaire.

CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES (D.), 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte (dernière le 2).

TH. ESSAION I (D), 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : (D., L.), *19 h 30 : le Calcul (D., L.)*, 21 h 15 : Bertrand strip-tease.

ÉGLISE SAINT-MERRI, le 1er à 21 h 15 : Quintette à vent Aulos de Stuttgart (Hindemith, Milhaud, Ravel...) ; le 4 à 21 h 15 : Ton Koopman et Ensemble de Musique ancienne (Rameau).

HOTEL DE MARLE, le 5 à 20 h 30 : S. Hermansson, N. Erif Sparf, L. Wallin (Brahms, Linde, Nystroem...).

PLACE DU MARCHÉ-SAINTE-CATHERINE, les 29, 1er à 19 h30 : Fantasio ; le 5 à 19 h 30 : l'Homme qui plantait des arbres ; le 30 à 19 h 30 : C. Bluteau ; le 2 à 19 h 30 : Notre Brésil, Parioca ; le 30 à 20 h 30 : Cameleon ; le 5 à 20 h 30 : l'Anti-Mythe en miettes.

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, le 29 à 20 h 30 : Hélène ; à 22 h : Ayawaska ; les 30, 1er, 2, 4, 5 à 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE
(723-40-84)

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Grange de la Prévôté et Eglise de l'ancien village, le 2 à partir de 15 h : Ensemble Guillaume de Machaut, dir. : J. Belliard (Pérotin, Machaut, Dufay).

FONTAINEBLEAU, Château, le 3 à partir de 15 h 30 : Le Concert royal, dir. : R. Safir (Frescobaldi, Poglietti, Fontana...).

PARIS, Bateaux-mouches, le 5 à 18 h 30 : Quintette de cuivres J.-B. Arban (Sousa, Joplin, Arban...).

PRINTEMPS DE LA JEUNE CREATION
(547-50-85)

THEATRE :
Th. de l'Epicerie, 20 h 30 : Cie J.-M. Boyer.

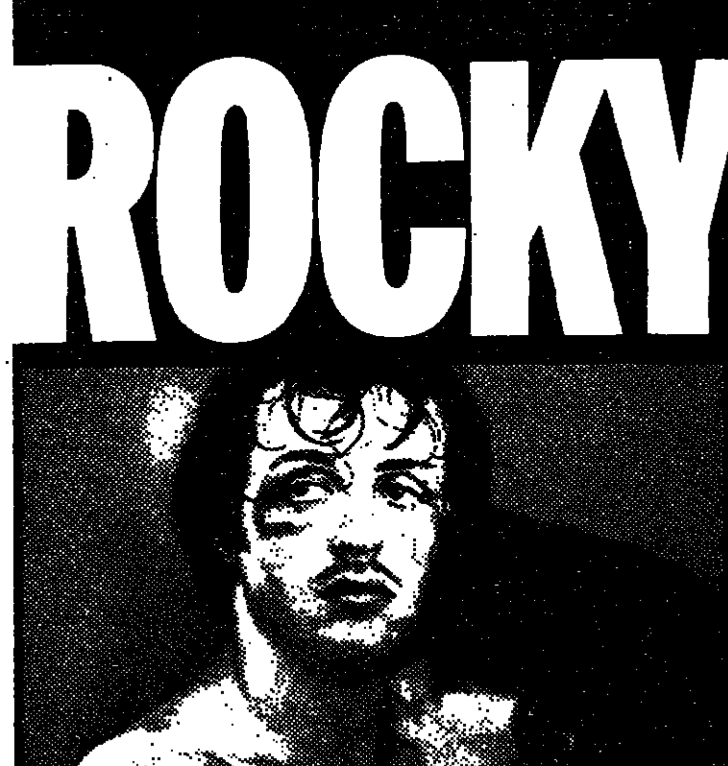
MUSIQUE :
Crypte Ste-Agnès, le 30 à 20 h 30 : G. et Ch. Andranian.
Espace de l'Horloge, les 29, et 30 à 20 h 30 : Duo G. Magne.
Galerie des Lombards, 20 h 30 : Samarkand Djinn concept (dernière le 30).

En région parisienne

MONTREUIL, T.E.M. (858-65-33), les 29, 30, 1er, 2 à 21 h : Lysistrata : D : le 2 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 3 à 16 h : l'Enfant mort sur le trottoir.

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), les 1er, 2 à 22 h : S. et A. Levitt, A. Jean-Marie, E. Lagace.

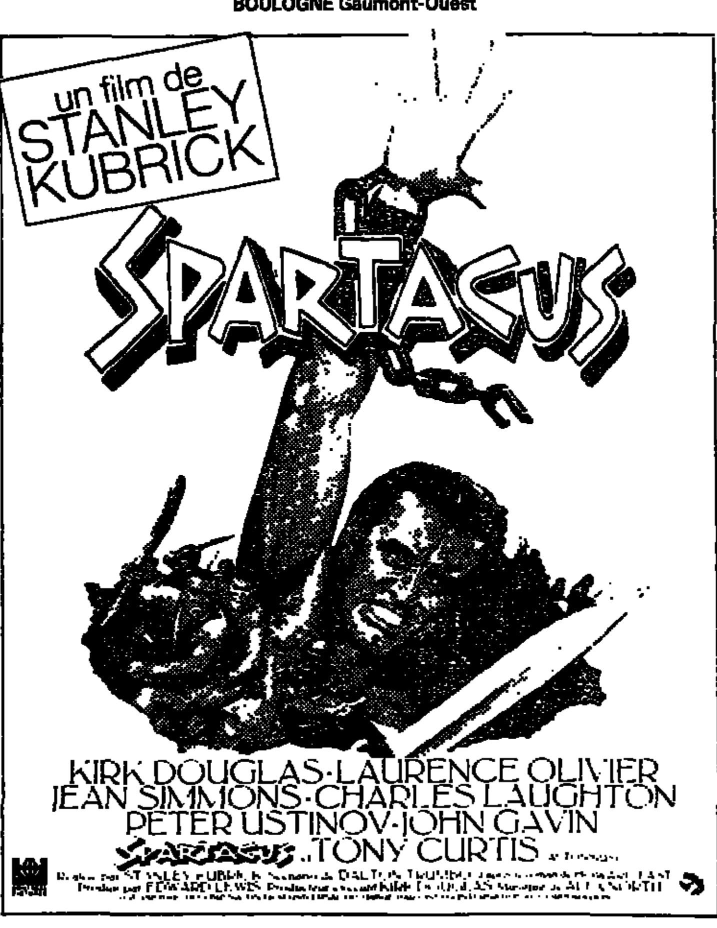
VERSAILLES, Bassin de Neptune (rés. : 950-36-22) les 2, 3 à 21 h 30 : Fête de nuit et feu d'artifice.











CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 29 JUIN

15 h, le Chant de l'exilé, d'A. Hugon ; 19 h, Amphitryon, de R. Schünzel ; 21 h, A l'Ouest rien de nouveau, de L. Milestone.

JEUDI 30 JUIN

15 h, Présence de W. K. Everson : les Amants de Tolède, d'H. Decoin ; 19 h, le Chemin du ciel (Himlaspelet), d'A. Sjoberg ; 21 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Mauvaise graine, de B. Wilder.

VENDREDI 1er JUILLET

15 h, la Boîte aux rêves, d'Y. Allégret ; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Gai Dimanche, de J. Berr ; le Malade imaginaire, de D. Sirk : Heart of âge, d'O. Welles ; the Growler Story, de J. Ford ; 21 h, l'Éventail de lady Windermere, d'O. Preminger.

SAMEDI 2 JUILLET

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : le Chemin du paradis, de W. Thiele et M. de Vaucorbeil ; 17 h, Messaline, de V. Cottafavi ; 19 h, A Woman's secret, de N. Ray ; 21 h, l'Escadron noir, de R. Walsh.

DIMANCHE 3 JUILLET

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : le Congrès s'amuse, de E. Charell et J. Boyer ; 17 h, Sept épées pour le roi, de R. Freda ; 19 h, Hitler's madman, de D. Sirk ; 21 h, Days of glory, de J. Tourneur.

LUNDI 4 JUILLET

Relâche.

MARDI 5 JUILLET

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Un héros de notre temps, de M. Monicelli ; 19 h, A man legend : George G. Patton, de F. Junk ; le Chat noir, d'E.-G. Ulmer ; 21 h, W (ou : I want her dead), de R. Quine.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 29 JUIN

15 h, Sous l'Inquisition, de R. Oswald ; 17 h, Festival de Cannes 1983-Quinzaine des réalisateurs : Moi, l'autre, de J. Bothelho ; 19 h, Cinéma indien : le Citoyen, de R. Ghatak.

JEUDI 30 JUIN

15 h, Crainquebille, de J. Feyder ; 17 h, Mémoires d'un Mexicain, de C. Toscano de Moreno ; 19 h, Cinéma indien : l'Homme-auto, de R. Ghatak.

VENDREDI 1er JUILLET

15 h, Chevaux de bois, d'E. von Stroheim ; 17 h, la Grande ville, de C. Diegues ; 19 h, Cinéma indien : Raison, discussion et un conte, de R. Ghatak.

SAMEDI 2 JUILLET

15 h, Derrière la grande muraille, de R. Menegoz ; 17 h, Festival de Cannes 1983-Quinzaine des réalisateurs : Rocking horse, d'Y. Yosha ; 19 h, Cinéma indien : l'Étoile cachée, de R. Ghatak ; 21 h, Mi bémol, R. Ghatak.

DIMANCHE 3 JUILLET

15 h, l'Aigle noir, de Cl. Brown ; 17 h, la Ballade de Narayama, de K. Kinoshita ; 19 h, Cinéma indien : le Fugitif, de R. Ghatak ; 21 h, Un âne dans un village brahmanique, de J. Abraham.

LUNDI 4 JUILLET

15 h, Naples millionnaire, d'E. de Filippo ; 17 h, Commando dans la mer du Japon, de N. Juran ; 19 h, Cinéma indien : Vents chauds, de M.-S. Sathyu.

MARDI 5 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp), 14e (321-41-01).

LA BÊTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32) ; Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (622-44-21).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum, 1er (233-63-65) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Clichy, 18e (522-46-01).

GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Cinoches (H. sp.), 6e (633-10-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (**), film américain de David Hills. V.f. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES CONTES DE GRIMY (**), film américain de Richard Meintz. V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Alpha-Elysées, 8e (225-76-83) ; Ciné-Havre, 9e (285-06-35) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ÉMIR PRÉFÉRÉ DES BLONDES, film français d'Alain Payet. George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

L'EXÉCUTEUR DE HONGKONG, film américain de James Fargo. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Clychy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES JOCONDES, film français de Jean-Daniel Pillaut. Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES MEILLEURS AMIS, film américain de Norman Jewison. V.o. : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00).

ON L'APPELLE CATASTROPHE, film français de Richard Balducci. Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 13e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

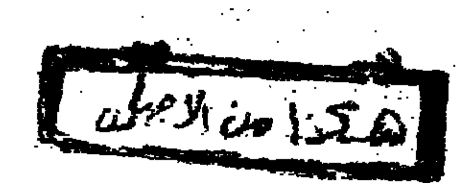
BARRY LINDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) Forum, 1er (233-63-35) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).



CINEMA

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
DRIVER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
DROLE DE COUPLE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Cluny Palace, 5e (354-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 2e (636-10-96).
L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
OUTLAND (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).
LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).
ROCKY I (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
RIZ AMER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SEX SHOP (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
SPARTACUS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).
REDS (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-79).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : les Marx aux grands magasins ; ven. : Un jour aux courses ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : Monkey Business ; lun. : Chercheurs d'or ; mar. : Plumes de cheval.
LES GRANDS SUCCÈS D'HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; mer., jeu. : Le faucon maltais ; ven., sam. : le Grand sommeil ; dim., lun. : le Port de l'angoisse ; mar. : Casablanca.
HOMMAGE AUX ÉTOILES DU BOLCHOI ET A GALINA OURANOVA (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer. 14 h, dim. 16 h, mar. 22 h : la Belle au bois dormant ; mer. 16 h, jeu. 14 h, dim. 18 h : le Petit cheval bossu ; mer. 18 h, jeu. 20 h, ven. 22 h, sam. 18 h, lun. 22 h, mar. 16 h : le Lac des cygnes ; mer. 20 h, jeu. 16 h, ven. 20 h, sam., mar., 14 h : Roméo et Juliette ; mer. 22 h, ven. 18 h, sam. 16 h, lun. 14 h et 20 h : Ivan le Terrible ; jeu. 22 h, ven. 16 h, sam. 20 h, dim. 14 h, lun., mar., 18 h : Spartacus ; sam. 22 h, dim. 20 h, lun. 16 h, mar. 20 h : Maïa Plissetskaïa danse.
MARILYN MONROE (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : 16 h 15, 20 h 05 : Sept Ans de réflexion ; 18 h 20, 22 h 05 : la Rivière sans retour.
FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; mer., mar. : Mocambo ; jeu., dim. : les Cavaliers ; ven. : les Raisins de la colère ; sam. : Qu'elle était verte ma vallée ; lun. : Têtes brûlées.
FESTIVAL POLAR STORY (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : le Baiser du tueur ; ven., sam. : A bout portant ; dim., lun. : la Nuit du chasseur ; mar. : Adieu ma jolie.
ANDRÉ BAZIN, LE CINÉMA FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION A LA NOUVELLE VAGUE : Studio 43, 9e (770-63-40) : ven. 20 h, sam. 16 h, dim. 18 h, lun. 22 h : le Fleuve ; mer. 22 h, sam. 20 h, dim. 16 h : les Trois font la paire ; jeu., lun. 18 h : Falbalas ; dim., 14 h : le Jour se lève ; jeu. 20 h : Monsieur Ripois ; ven. 22 h, sam. 18 h : Espoir et Nuit et Brouillard ; jeu. 22 h, dim. 10 h : Du côté de la côte et la Pointe courte ; mer. 18 h, sam. 14 h, lun. 20 h : l'Amour d'une femme ; sam. 22 h : les Amants de Vérone ; mer. 20 h, sam. 18 h : les Dernières vacances.
FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33) : mar. 20 h : Stalker ; lun. 18 h, 20 h, 22 h : l'Enfance d'Ivan ; dim. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h : le Miroir ; ven. 20 h, sam. 14 h 30, 20 h : Andréi Roublev ; mer., jeu., 19 h 30, 22 h : Solaris.
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 13 h 50 : la Grande Illusion ; 15 h 50 : Jour de colère ; 17 h 30 : Zorba le Grec ; 20 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 22 h 30 : les Misfits.
FESTIVAL POLAR STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; mer. : le Privé ; jeu. : la Case de l'oncle Tom ; ven. : Gloria ; sam. : Et tournent les chevaux de bois ; dim. : la Femme à abattre ; lun. : le Chasseur ; mar. : Panique dans la rue.
FESTIVAL RICHARD GERE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; mer., ven., dim., mar. : American gigolo ; jeu., sam., lun. : la Mission du ciel.
FESTIVAL WESTERN (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : ven. 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h : Et pour quelques dollars de plus ; mer., sam., lun., 14 h, 16 h 40, 19 h 20, 22 h : le Bon, la Brute et le Truand ; jeu., dim., 13 h 45, 16 h 30, 19 h 15, 22 h : Il était une fois la révolution.
FESTIVAL ALAIN RESNAIS : Ranelagh, 16e (288-64-44) ; mer. 19 h 30, jeu. 21 h 45, sam. 20 h, dim. 16 h 45, lun. 20 h, mar. 19 h : Hiroshima mon amour ; jeu. 19 h 30, ven. 21 h 45, sam. 14 h 30, dim. 18 h 30, lun. 21 h 45 : Muriel ; mer. 21 h 30, ven. 19 h 30, sam. 21 h 45, dim. 14 h 30, lun. 18 h : Mon oncle d'Amérique ; sam. 16 h 30, dim., mar., 20 h 30 : les Enfants du paradis.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Dar l'invincible ; jeu. : Halterofilic ; ven. : Derrière la porte ; sam. : Dans la ville blanche ; dim., mar. : la Lune dans le caniveau.
FESTIVAL JACK NICHOLSON (v.o.) : Rialto, 15e (607-87-61) ; mer. 16 h 15, sam. 18 h 30, dim. 16 h 15 : Police frontière ; mer. 16 h 15, jeu. 18 h 30 ; ven. 21 h, sam. 23 h 15 : Ce plaisir qu'on dit charnel ; mer. 18 h 30, jeu. 21 h, sam. 16 h 15, dim. 21 h : Chinatown ; jeu. 16 h 15, ven. 18 h 30, sam. 21 h, dim. 18 h 30 : En route vers le Sud.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56) mer., jeu., ven., sam., 20 h 10, dim., lun., mar., 22 h 15.
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
ALIEN (A., v.o.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 35 ; Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15, 22 h 10.
LE BATARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) sam., dim., lun., 11 h 45.
CALIGULA (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : ven., sam., 0 h 15.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), mer., 21 h, sam., 19 h, dim., 18 h 45, lun., 21 h 15.
CHASSES DU COMTE ZAROF (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), 12 h 10.
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 14 h.
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sa., dim., 17 h 45, mer., jeu., ven., sam., 20 h, dim., lun., mar., 22 h 30.
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) sam., dim., lun., 11 h 50.
LE JAPON DE FR. REICHENBACH (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 45.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
LAUREL ET HARDY CONSCRITS (A., v.f.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 14 h 30.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 20.
MEAN STREET (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 50.
1900 (It., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), sam., dim., 14 h. (1re partie) sam., dim., 17 h (2e partie).
MASCULIN-FEMININ (Fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h 10.
1941 (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h 40.
LES MISÉRABLES (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), dim., lun., 14 h 15.
MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 45.
LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 22 h, dim., lun., mar., 20 h.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 25.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), jeu., dim., 21 h, sam., 21 h 15.
POSSESSION (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01), t.l.j., 16 h.
PLAY-TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) mer., sam., dim., 15 h 45.
LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14 h.
RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.
SAN-CLEMENTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 5.
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99), 12 h 10.
T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 18 h 10, mar., 13 h 50.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 45, 0 h 30.
LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.) (A.-Corda) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 18 h 10.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), t.l.j., 21 h.
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., sam., lun., 20 h, ven., dim., 22 h.
YOL (Turc, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 20 h.

CARNET

Mariages

– *Paulette et Georges SCHIANO,* ont le plaisir d'annoncer le mariage de

Pierre
avec
Sylvie BERNARD,

le 2 juillet, à 16 h 15, en l'église Saint-Maxime d'Antony.

4, rue Jules-Ferry
92140 Clamart.

Décès

– *Mme André Bourgin,*
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Albert Danjat,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme François Bourgin,
ses enfants et petits-enfants,
La famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, le 21 juin 1983, dans sa cent deuxième année, de

Mme Georges BOURGIN,
née Marie-Thérèse Tricheux.

Elle rejoint son mari
Georges BOURGIN,
directeur honoraire
des Archives de France,
et ses enfants
André BOURGIN (1968),
ingénieur général
des Ponts et Chaussées,
Marie BOURGIN (1955),
directrice du lycée Saint-Just à Lyon.
François BOURGIN (1981),
préfet.

La cérémonie religieuse s'est déroulée dans l'intimité, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

22, boulevard Maréchal-Leclerc
38000 Grenoble.
82, boulevard Saint-Michel
75006 Paris.
Les Peupliers, rue de Beaulieu
78470, Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

– Mme Conard-Harlé,
Mlle Conard,
M. et Mme Mercadier
et leur fille,
M. et Mme E. Mordant
et famille,
M. et Mme L. Harlé
et leurs familles,

ont le chagrin de faire part du décès de

M. Georges CONARD,
agrégé de l'Université,
chef de bataillon honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 27 juin 1983.

La levée de corps se fera à l'hôpital *de la Cité universitaire,* 59, *avenue* Reille, Paris-14e, le jeudi 30 juin, à 7 heures.

La cérémonie religieuse aura lieu à Garrigues (Gard), le vendredi 1er juillet, à 10 heures.

182, avenue Rouget-de-Lisle,
94400 Vitry-sur-Seine.
14, avenue Frédéric-Mistral,
34000 Montpellier.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Doudou GUEYE,

survenu le 4 juin 1983 à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

L'inhumation a eu lieu à Dakar, le 8 juin, en présence de nombreuses personnalités sénégalaises et ivoiriennes, et d'une foule d'amis.

[Né en 1915 à Saint-Louis du Sénégal, ancien élève de l'Ecole de médecine de Dakar, le docteur Doudou Gueye fut médecin en Haute-Volta et en Côte-d'Ivoire. Grand humaniste et homme politique, il se consacra entièrement à l'émancipation du continent africain dès 1945. Compagnon de lutte du président Félix Houphouët-Boigny, secrétaire général de l'U.D.S.-R.D.A., puis du M.P.S.-R.D.A. au Sénégal, il était vice-président du Rassemblement démocratique africain et animait les journaux « Réveil » et « Action ». Membre du grand conseil de l'A.O.F., il devient, en 1957, président de la commission permanente de cette assemblée. Secrétaire administratif du P.F.A. en 1959, il était, au cours des dernières années, à Dakar, directeur du Centre culturel africain, membre du club *Nation et Développement,* et président du Syndicat des médecins privés du Sénégal. Nommé en 1973 secrétaire général de la Fondation Houphouët-Boigny à Abidjan, il occupa cette fonction jusqu'à sa mort.]

– Mme Denise Meyer, son épouse
M. et Mme Gilbert Hardelin,
M. et Mme Jean-Pierre Geloso,
ses enfants,
Jean-Pierre, Françoise, Daniel et Denis Hardelin,
Sylvie, Myriam et Marion Geloso,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Julien MEYER,

survenu à son domicile le 26 juin 1983, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu mercredi 29 juin, à 16 h 20, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, *rue Georges-de-Porto-Riche,*
75014 Paris.

– Le conseil d'administration,
Le personnel des établissements et du siège social du centre régional d'Ile-de-France *pour* l'enfance *et* l'adolescence inadaptées, ont le regret de faire part du décès de leur président,

Claude
MOULONGUET DOLERIS,

le 25 juin 1983.

La *cérémonie religieuse sera* célébrée le mercredi 29 juin 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le jeudi 30, à 11 heures, à Lembeye (64350).

– M. et Mme Maurice Siegel,
François et Jean-Dominique Siegel,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Sarah SIEGEL,

survenu le 28 juin, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 juin, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse.

– Le docteur Paul Vernant,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul VERNANT,
née Suzanne Legendre,

survenu le 26 juin 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 28 juin 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Provins.

Remerciements

– Limoges. Saint-Amand-Magnazeix. Montchenon.
Mme Georges Chantioux,
Mlle Claude Chantioux,
Et son fiancé,
Ainsi que toute la famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de leur très regretté

M. Georges CHANTIOUX.

Communications diverses

– Centre culturel Le Prieuré de Saint-Lambert-des-Bois (78-Yvelines), du 2 au 21 juillet, cycle de sessions « d'approfondissement spirituel et de développement personnel », avec Y. Bellay, H. Honorat, J.-F. Six, H. Fesquet, F. Quéré, B. de Peufeilhoux, J.-F. Lajat, C. et J. Lagarde.
Tél. : (16-3) 043-40-09.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-II, mercredi 29 juin, à 17 heures, salle des Commissions, Mlle Brigitte Berthet : « L'évolution des rapports juridiques entre l'Etat *et les* entreprises publiques ».

– Université Paris-II, jeudi 30 juin, à 15 heures, salle 4, M. Abdelhamid Merouani : « La contribution de l'Algérie à la lutte pour l'émancipation du tiers-monde : des idées force à la stratégie ».

– Université Paris-II, jeudi 30 juin, à 9 h 30, salle 3, M. Ahmed Benmahammed : « Essai d'une théorie sur le pouvoir dans le coran et la sunna ».

– Université Paris-I (U.E.R de science politique), jeudi 30 juin, à 10 heures, salle 504 (Sorbonne), Mme Armelle Chopard-Lebras : « De l'égalité dans la différence : le socialisme de Pierre Leroux ».

– *Université* Paris-I (Panthéon-Sorbonne), jeudi 30 juin, à 11 heures, salle des Commissions au centre Panthéon, M. Serge Benisty : « Le moment d'ouverture des procédures collectives applicables aux entreprises en difficulté ».

– Université Paris-VII, jeudi 30 juin, à 14 heures, Institut Charles-V, M. Jean-Marie Harmand : « Définition de niveaux homogènes d'apprentissage de l'anglais dans une population universitaire *d'étudiants non spécialistes* ; évaluation de tests critiques des questionnaires à choix multiples ; élaboration d'autres formes de tests ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), jeudi 30 juin, à 14 heures, amphithéâtre Lefèvre (Sorbonne), M. Paul Bernard : « Etudes sur l'hellénisme dans l'Orient non méditerranéen ».

– Université Paris-II, jeudi 30 juin, à 14 h 30, salle des Fêtes, Mlle Catherine d'Haillecourt : « Droit pénal technique et droit pénal ».

– Université Paris-X (Nanterre), vendredi 1er juillet, à 9 heures, salle C 26, M. Bernard Gibello : « Psychopathologie du processus secondaire : psychopathogie de l'intelligence chez l'enfant ».

Commémorations

– L'assemblée du *Musée du désert* aura lieu le dimanche 4 septembre au mas Soubeyran (Mialet, Gard). Elle commémorera cette année la naissance de Luther (1483), et la manifestation pacifique de huguenots organisée par *Claude Brousson sur les lieux des temples* abattus (1683). Le culte du matin, à 10 h 45, sera présidé par le pasteur Daniel Atger ; l'après-midi, allocutions des pasteurs Greiner et Berrus et de Laurent Theis.

Pèlerinages

– L'Office national de la culture et des traditions arméniennes organise du 11 au 25 août 1983 son cinquième pèlerinage œcuménique en Roumanie, animé par le spécialiste Gérard Stephanesco. Les participants visiteront les Eglises et monuments arméniens des XVe, XVIe et XIIe siècles ainsi que les sanctuaires orthodoxes roumains. Seront également visités les monastères de religieuses (Agapia et Varatec), et de moines (Neamtz) ainsi que les célèbres monastères du nord de la Moldavie. Renseignements : Office national de la culture et des traditions arméniennes à *Paris-7e, 16, rue José-Maria de Hérédia.* Tél. : (1) 734-61-41 de 8 à 11 heures.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91 32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE ET INFORMATIQUE

LE CHOIX D'UN GRAND GROUPE

Dans chacun de ses domaines d'Activités, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE développe d'importants projets informatiques s'appuyant sur une technologie de pointe:

- les Moyens de Paiements (automates bancaires, vidéotex...),
- les Affaires Internationales et Crédits,
- les Applications Agences,
- les Affaires Financières (Bourse, placements...),
- les Applications Comptables.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS ou Diplômés de l'Enseignement Supérieur (MIAGE, DESS ou DEA...), vous êtes intéressés par des fonctions évoluant vers de larges responsabilités au sein de notre Groupe.

Pour nous écrire (sous Réf.: M 321)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
7, rue Caumartin
75009 PARIS

HAVAS CONTACT

Chef de zone Amérique Nord et Sud pour sa Direction Internationale

VCP
BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

Le candidat retenu, diplômé d'Etudes supérieures, devra impérativement justifier d'une expérience similaire de quelques années dans la zone considérée. (Concernant à la fois les relations internationales, les crédits financiers et les crédits export).

La connaissance parfaite de l'anglais est indispensable, celle de l'espagnol souhaitée.

Des déplacements fréquents sont à prévoir dans le cadre d'une large autonomie d'action.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel et prétentions à la Direction des Relations Sociales et du Personnel - Banque Vernes - 52, avenue Hoche - 75008 PARIS

CONTESSE

Importante clinique chirurgicale et obstétricale, rech.
DIRECTEUR ADMINISTRATIF
attributions : responsabilité de la gestion du personnel-gestion clientèle, hospitalisation, économat — suivi des travaux de maintenance — relations avec Sécurité sociale et organismes publics.
Adresser C.V. Docteur H. Vigner Clinique de Meudon-la-Forêt, 92360.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL DOS VSE 43-41
si possible avec connaissance H.P. 3000. Libre de suite, confirmé. Téléphoner à Eveline Carpentier 281-23-59 pour rendez-vous E.T.T.

INGÉNIEUR
débutant (25 ans) pour recherche, mécanique des Fluides. Env. C.V. M. MARTINON, Ecole des Mines, 35, rue St-Honoré. 77305 FONTAINEBLEAU.

GROUPE VICTOIRE

Un des premiers groupes d'Assurances recherche pour son Département «DOMMAGES AUX PERSONNES» à PARIS 9e

JEUNE DIPLOME

I U T DE GESTION OU INFORMATIQUE OU FORMATION SIMILAIRE

Evolution intéressante envisagée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous réf. JD, GROUPE VICTOIRE, Mme IMBERT, 52, rue de la Victoire - 75009 PARIS

BANQUE PRIVÉE
recherche
pour ses agences du MIDI

2 RESPONSABLES CLIENTÈLE PRIVÉE

- Dynamiques, spécialisés dans la prospection et gestion des PME ;
- Etudes supérieures souhaitées ;
- Expérience indispensable.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo à RÉGIE-PRESSE, sous n° T 041.267 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



emplois régionaux

responsable adjoint production informatique



Strasbourg. Banque du groupe C.I.C., le Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine (2.700 personnes), 160 agences, recherche un Adjoint au Responsable de la Production Informatique.

Sa mission : dans le cadre de la gestion courante d'un service de 150 personnes, organiser les procédures de travail et veiller à la compétence technique du personnel,
proposer et mettre en oeuvre les outils nécessaires à la mesure de la performance, de la charge et de la disponibilité des systèmes informatiques et des réseaux associés, prévoir et contrôler leur evolution,
en liaison avec les équipes des études et du système, étudier et mettre en oeuvre les moyens visant à améliorer la productivité et la sécurité du centre.

Le candidat, âgé d'une trentaine d'années, diplômé d'une école d'ingénieurs, a 5 ans d'expérience des systemes d'exploitation CII/HB DPS 8. Le poste requiert des qualités d'animation, de créativite et un esprit de décision.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 11084/M à H. Bouet, Sema-sélection, Centre Metra 16/18 rue Barbés 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Importante société suisse pour ses chantiers au MOYEN-ORIENT recherche

Ingénieurs et Techniciens en instrumentation

Ingénieurs et Techniciens en climatisation
pour réglage et mise en route sur installation

Techniciens en électricité industrielle

Pour tous ces postes sérieuses références exigées - Anglais courant.

Merci d'envoyer c.v., photo et prétentions à Société IOTA - 1 rue Tour-de-l'Ile - Case postale 344 - 1211 GENEVE 11.

IOTA

CHIMISTES
fabrication produits homéopathiques et beauté demandés pour : MONTRÉAL CANADA
Adr. C.V., M. Donnadieu, 12, r. des Ecoles, 92330 SCEAUX.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



LE CRÉDIT AGRICOLE
de la SOMME
recherche

Jeunes Cadres

Attachée au développement du département *et de la Picardie, résolument tournée vers le futur*, notre caisse régionale a la volonté d'investir dans de jeunes diplômés aptes à s'intégrer après une formation adaptée à une entreprise dynamique et jeune d'esprit.

Les candidats que nous recherchons devront :
- *Etre diplômés de l'enseignement supérieur* (ingénieurs agri., Ecole de Commerce, Sciences Eco., Scientifiques, etc...)
- *Avoir le sens de la communication*
- Etre dynamiques et créatifs
- Etre prêts à assumer les fonctions diversifiées dans le cadre d'un travail en équipe.

Les candidatures avec C.V. et photo sont à adresser au
SERVICE DU PERSONNEL
C.R.C.A.M. de la SOMME
B.P. 921 — 80009 AMIENS CEDEX.

J.R.P.

Le bureau de recherches géologiques et minières recherche pour son complexe scientifique et technique d'ORLÉANS-LA SOURCE

UN HOMME-SYSTÈME

pour micro-ordinateurs 8 et 16 bits,
afin de prendre en charge les matériels, les adaptations logiciels et *matériels*, et d'assurer les essais et la mise en oeuvre. Une *formation de technicien* supérieur ou d'ingénieur est *requise avec bonne* connaissance d'un système (PROLOGUE, CP/M ou UNIX). Expérience de 3 à 5 ans souhaitée. *Missions de courte durée* en France fréquentes.
Adresser lettre de candidature avec c.v., référence et prétentions sous *référence* CS/83-48 au BRGM/DPEL, B.P. 6009, 45060 ORLÉANS CEDEX.

Ecole nationale supérieure d'arts et métiers d'Angers recherche

INGÉNIEUR

pour enseignement de la fonderie *aux élèves* ingénieurs, théorie et pratique. Situation de *fonctionnaire de l'éducation* nationale. 11.0000 F/an environ, *plus selon ancienneté*. C.V., photo et tél. à directeur ENSAM, BP 3525, 49035 Angers.

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE — RENNES *recherche*

INGÉNIEUR

Traitement des eaux. Grande école. Connaissances génie civil et hydraulique 3 ans d'expérience souhaitées.
— Ubgebusyr.
— *Ingénieur* hydrobiologiste. Débutant accepté.

Envoyer C.V. + photo + *prétentions n° 5.243 AT à :* AGENCE HAVAS, 16, av. de CRIMÉE, 35000 RENNES.

---

futur collaborateur technique de l'exploitation informatique

Titulaire du Baccalauréat :

« • Vous *maîtrisez* la fonction pupitre *sur* l'un des Systèmes d'Exploitation DOS/MVS/GCOS.
• Vous maîtrisez la préparation technique par une réelle expérience sur l'un des Systèmes d'Exploitation DOS/MVS/GCOS.
• Votre expérience sur différents sites vous permet de conseiller et d'analyser finement.

Vous pouvez alors vous intégrer au sein d'un important groupe de **Conseil** et d'**Assistance techniques**.

Adressez votre candidature détaillée sous réf. SHA.7 à Mamrégies qui transmettra. »

Mamrègies
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

SOCIETE D'INGENIERIE
250 personnes
filiale de la Société Nationale des Poudres et Explosifs
recherche pour son activité Sécurité :

ingénieur calcul de structures
DEBUTANT - (INSA - ESTP)

ingénieur de projets
(ENSAM - ENSI)
ayant 3 à 5 ans d'expérience dans les services généraux pour concevoir et réaliser des installations de chaufferies industrielles *et conditions d'air*

technicien électronicien
(DUT - BTS)
pour assurer la maintenance des systèmes de prévention

documentaliste
(BTS Chimie)
pour seconder le responsable du département

Connaissances en sécurité et en informatique souhaitées
Lieu de travail : PARIS 12ème

Envoyer CV et lettre manuscrite avec photo sous référence 74262 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

ingénieur de l'exploitation informatique

Diplômé d'Etudes Supérieures :

« • Vous maîtrisez l'un des systèmes d'exploitation DOS/MVS/GCOS.
• Vous maîtrisez la gestion des réseaux VTAM/TDS.
• Vous désirez intégrer votre dynamisme intellectuel au sein d'un important groupe de **Conseil** et d'**Assistance techniques**.

Adressez votre candidature détaillée sous réf. SH07 à Mamrégies qui transmettra. »

Mamrègies
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

L.T.P. SAINT-NICOLAS PARIS-6e recherche

PROFESSEUR

TEMPS COMPLET
Pour enseignement de travaux pratiques en FABRICATION MÉCANIQUE
Niveau lycée, diplômes exigés, *BTn + BTS*. Fabrication mécanique et 3 ans d'expérience professionnelle. Tél. : 222-83-60.

COURS PRIVÉ
hors contrat
plein centre Paris
recherche

PROFESSEURS
CONFIRMÉS
— D'INFORMATIQUE
— DE COMPTABILITÉ
pour classes préparatoires aux B.T.S. informatique, et comptabilité.

Envoyer c.v., photo et prétentions à : SPERI, 12, bd Bonne-Nouvelle, 75010 PARIS qui transmettra.

Urgent pour COURBEVOIE
COMPTABLE
PRINCIPAL *BTS* ou probatoire, 5 ans d'expér. Age minimum, 30 ans. Poste intéressant. ATOM E.T.T. 788-89-68.

Sté COGICA recrute
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL 74
Connaiss. syst. IMOS (NCR). Déplacements province. 2 postes prévus : 1 débutant + 1 personne 3, 4 ans expér. Tél. 293-22-47. MARANGOS.

ASSOCIATION
(C.M.P.P., HOPITAL de JOUR)
recherche
CADRE ADMINISTRATIF
(ou TECHN. ADMINISTRATIF) *EXPÉRIMENTÉ.*
Pour poste de direction *administrative et budgétaire*. Envoyer c.v. manuscrit sous référence 17.542 *sur enveloppe* à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transmettra.

Société Conseils Juridiques cherche collaborateur très qualifié et travailleur, en vue également association ultérieure. Disponibilité indispensable. Ecr. s/n° 8.605 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

travail à domicile

Belle dactylographie (boule) de VOS manuscr. longs évent. collab. rédact. T. 948-01-39.

Frappe de vos textes fr.-angl., cassettes, sur IBM boule. Rapide Tél. 750-95-00/534-01-81.

---

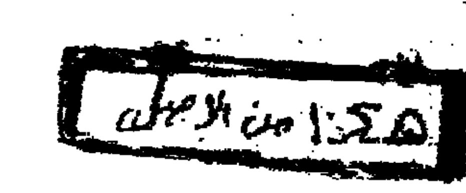
représentation demandes

REPRÉSENTATION U.S.A.
Société import export ayant un secteur vente percutant cherche sociétés européennes désirant s'implanter aux U.S.A. Ecr. s/n° 1.560 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

secrétaires

Société Conseils Juridiques recherche excellente secrétaire juridique expérimentée et sténodactylographe.
Ecr. s/n° 8.504 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE 40 ANS BP, ITB et CESB et 25 ANS D'EXPÉRIENCE

(agence, direction de groupe et siège)

dans l'ACTION COMMERCIALE

(prospection et gestion clientèle, animation, formation, organisation, promotion, information et communication)

DISPONIBILITÉ + MOBILITÉ TOTALES

Étudie toutes propositions Paris/Province

Écrire sous n° 8.465 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Jeune fille anglaise, 17 ans, références sérieuses, cherche emploi au pair du 16 août au 3 septembre. Ecr. s/n° 6.617 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉCEPTIONNISTE MAIN COURANTE

J.H., 30 ans, trilingue, recherche poste Paris, juillet, août. Tél. 871-31-34.

J.F. *anglaise bilingue, étudiante* mi-temps, cherche place au pair, longue, courte durée. Env. du 19e arrdt. Tél. (45) 64-98-16.

Recherche emploi clerc H.J., 2 ans *pratique, remplacement* vacances ou stable, départ Paris-Nord, Oise ou limitrophe. Ecr. s/n° 8.508 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MÉDECIN, 44 ans, dipl. et expér. en méd. trop., santé pub., éduc. santé, épidémiol., recherche

EMPL. MÉDICO-SOC.

mi-temps ou temps partiel. Etudie toutes propositions PARIS et RÉGION PARISIENNE.

EXPÉRIENCE DE VENTE POUR RÉUSSIR DANS LA FONCTION MARKETING

J.F. 28 ans, dipl. E.D.C. marketing, 4 ans d'expérience vente matériel bureautique. Contact haut niveau rech. poste à responsabilité MARKETING ou DIRECTION COMMERCIALE. Anglais courant, disponible. Tél. : (35) 89-64-28. Lundi 4-7-83 à partir de 14 h.

CRÉATIF

J.F., 27 ans, 6 ans expér. profess. audiovisuel, monteuse vidéo, ch. poste assistance organisation, audiovisuel, édition, publicité, etc... Ecrire sous le n° T 041.266 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Et. 23 a., lic. angl., espag., ch. travail juillet, août 83. Paris, rég. par., P.C., 237-31-71.

H., 35 a., chef comptable et responsable informatique B.T.S., D.E.C.S. certificat sup. *juridique et fiscal + révision* comptable cherche poste à responsabilité en entreprise. Ecrire sous le n° T 41.157 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à *l'étranger sont nombreuses et* variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, *75429 PARIS CEDEX 09.*

URGENT. Cherche pour sondage d'opinions, PERSONNES ayant acheté cassette vidéoscope. Rémunération. *Appeler au 202-42-40.*

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre 204 PEUGEOT, 1970, 1.500 F. Tél. 934-05-29, après 19 h.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Mercédès 300 D luxe, 1983, ttes options, px à débattre, rens. Tél. 865-14-59.

de 12 à 16 C.V.

Particulier vend BMW 320, année 80, métal. 70.000 km. Prix 43.000 F. Très bon état. Tél. (heures bur.) 405-07-83, M. Philippe, le soir 405-47-47.

deux-roues

A vendre

Yamaha 125 DTM×CROSS

Très bon état. Prix : 5.000 F. Avec pièces de rechange. T. 19-20 h 30 au 558-12-35.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Proche VICTOIRES Belle réception, plein sud, s. à manger, chbre, salle de bains rénové 74, style régence, chauffage individuel, gaz. MILAN. 233-92-00.

HALLES

ZONE PIÉTONNE

2 PIÈCES : 47 m²

+ poss. mezzanine 20 m² à terminer EXCEPTIONNEL Px 440.000 F. Me voir : jeudi, vendredi 14 à 18 h. 1, RUE DU CYGNE.

4e arrdt

CŒUR MARAIS dans GD HOTEL PARTIC. TOUTES SURFACES à rénover. 236-63-62.

5e arrdt

PRÈS JARDIN DU

LUXEMBOURG 3 PCES

64 m², tt cft, R.-de- Ch. s/cour. Prix : 630.000 F. Téléphone : 766-73-78.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI, 2 pces cuisine, bains, jolie vue, soleil. GARBI, téléphone 567-22-88.

RUE DE SEINE

3 pces, *70 m²* dans bel imm. asc., soleil, étage élevé. 1.050.000. Tél. 260-68-55.

7e arrdt

VANEAU Pierre de T., beau 2 p., tt cft. Px 480.000 F. 325-97-16.

BAC-VARENNE

Imm. XVIIIe entre rue et cour d'honneur, arbres

5/6 Pces DE CHARME

FRANK ARTHUR : 562-01-69.

8e arrdt

Mº VILLIERS

Rue de Monceau dans immeuble pierre de taille, 1920, gd standing, asc., tapis, esc., plusieurs studios 2 P., 3 P., 4 P., 5 P., finition au goût du client. SIMRA. 355-08-40.

MÉTRO LIÈGE

Dans bel imm. pierre de taille, 4 pces occupé par personnes âgées. – Prix : 365.000 F. Sur place jeudi de 17 h à 19 h, 16, rue de Moscou.

9e arrdt

VUE SACRÉ-CŒUR

IMMEUBLE INTERPHONE

STUDIOS 79.000 F.

URGENT - 294-11-33.

LE PELETIER, 2 PIÈCES CUISINE. IMM. BOURGEOIS. 195.000 F. Tél. : 280-26-23.

PIGALLE, bel imm. récent, beau 2 P, cft s/jard., calme, libre, 50 m². Urgent. Prix bradé. 6.500 F le m². Gérant. Téléphone : 233-04-30.

11e arrdt

PARMENTIER belle chambre pour étudiant plein soleil. *83.000 F. A déb.* – 554-74-85.

Métro PÈRE-LACHAISE

140 m² A RÉNOVER

double exposition, soleil *850.000 F. RTOUSSI.* 372-34-22.

BASTILLE, gd studio à rénover expo. ouest, imm. ravalé. 114.000. crédit total possible. Téléphone : 347-57-07.

12e arrdt

PICPUS DAUMESNIL

Dans imm. *rénové, 3e/asc., 3 P., tt cft, 81 m², occupé 83* et 79 ans. 704-27-37.

SAINT-MANDÉ, près du lac, cause départ, vd 4/5 pces, tt cft, bel imm. anc. 750.000 F. COGEFIM. 347-57-07.

REUILLY-DIDEROT, bien situé, plein sud, 2/3 P., tt cft, imm. ravalé. 290.000, avec 29.000. COGEFIM. 347-57-07.

Mº CHATEAU-de-VINCENNES, dans bel imm. récent. *3 P.,* très agréable, asc., park. Urgent. 370.000 avec 37.000 CPT. COGEFIM. 347-57-07.

MAIRIE 12e STUDIO, entrée, cuisine *s. d'eau* avec w.-c, *ascenseur* chauffage central, 634-13-18.

13e arrdt

4.000 F LE m²

Atelier loft à rénover Direct propriétaire : 325-33-08 (après 19 heures : 326-13-00).

EXCEPTIONNEL

MAISON JARDIN

Clair, calme, double living. 3 chambres, parfait état. Poss. prêt conventionné 14 %. S/place jeudi 30, de 12 à 15 h, 35, *rue du Moulin-de-la-Pointe.*

Mº Nationale, imm. récent 2 pces, 44 m² + balcon, cave, tt cft. 6e ét., asc., cuisine équipée, libre de suite. T. 337-62-67. Bur. 337-88-28.

TOLBIAC, superbe 3 P., tt cft, ensol., imm. pierre de t. et briques. 443.000 F. 347-57-07.

PLACE D'ITALIE PRÈS studio, entrée, cuis., s. d'eau *avec w.-c., chf cent., asc.* Prix intéressant. T. 634-13-18.

14e arrdt

PLAISANCE 150 m². 354-42-70

TERRASSE 100 m²

Park, vue soleil, calme, asc.

Face Parc Montsouris très bel imm. Pierre de Taille appt 3 P. à améliorer dans anc. bout. d'angle. Pptaire : 296-12-08.

15e arrdt

AV. DE BRETEUIL

Pptaire vends occupé studio tt cft, loyer libre. 704-27-37.

Métro VAUGIRARD Dans imm. récent, beau 3 pces, 82 m², 7e étage, parking. *Parfait état. Box.* SEGONDI, téléph. 874-08-45.

VENTE PAR NOTAIRE

Mº Duplex, imm. ancien, rén. *4e ét.* avec asc., beau 2 P., cft, grde cuis. équ., 55 m². Ce jour jeudi 30 juin, de 14 à 16 h. : 10, rue Saint-Charles.

16e arrdt

MUETTE, DUPLEX living 20 m² + 2 chambres, 2 sanitaires. Impeccable. Prix : 870.000 F. MATIN : 567-47-47.

EXCEPTIONNEL SUR BOIS

AV. MARÉCHAL-MAUNOURY. Appt de 358 m² + balc., 3e ét. Imm. 1965 + chbre serv. Park.

J.-M. LEVET : 763-12-03.

17e arrdt

67, place du Dr-F.-Lobligeois et 65, rue des Batignolles. Programme neuf de qualité.

STUDIOS, 2 et 3 pces

Livr. 10/84. S/pl. jdi, vendr., sam. 15/19 h. 226-26-60.

RUE DES RENAUDES A rénover. 2 pces, cuis. 29 m², 6e ét. ascens., sur rue calme. Pptaire 700-75-55 heures bur.

VASTE 2 PIÈCES

sur parc avec balc., dans imm. récent, séj., plein sud, chbre, cuisine, s. de bains, parking. 580.000 F. *PARIMMO.* 755-96-78.

ETOILE PRÈS ATELIER D'ARTISTE avec gde terrasse, chbre, cuis., bns, ascenseur. T. 634-13-18.

18e arrdt

MARCADET Imm. pierre de taille, beau 3 P., tt confort, 68 m². 390.000 F. SEGONDI, tél. : 874-08-45.

SQUARE CARPEAUX (près)

2 P. TT CFT RÉCENT

Terrasse dégag. 418.000 F. Park. poss. Tél. : 254-71-93.

ORDENER-DAMREMONT

2 P. cuis., w.-c., douche, très bel imm. Prix 198.000 F.

ACOPA : 251-10-60.

RUE ORDENER - 3 PIÈCES Entrée, cuis., w.-c., b. imm. Prix 245.000. ACOPA 251-10-60.

CHATEAU-ROUGE, tr. bel imm. p. de t., 4 p., entr., cuis., w.-c., bns, *92 m² + balc.* 590.000. ACOPA 251-10-60.

AV. JUNOT

Luxueux 4 p. gd confort 1.550.000 F. 254-71-93.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT

Ds imm. stand. s/jard. asc., beau et gd duplex en 3 p. Cuis. équipée. Prix : 740.000 F. SIMRA 355-08-40.

20e arrdt

Mº MARAICHERS, studio tout équipé neuf, petit immeuble. 140.000 F. Pptaire 590-86-06.

78-Yvelines

VERSAILLES, dans propriété divisée 4 pièces, 98 m², terrasse, jardin verdure. 850.000 F. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE

200 m du métro, de petits immeubles de très grande classe, studio au 4 P. et duplex de 4 et 5 P. 3 P. 70 m² avec double parking en sous-sol + cave *à partir de 710.000 F.* Poss. P.C. Livraison prévue 4e trimestre. S.P.D.I. 350-14-80.

COURBEVOIE

BEAU 4 PIÈCES récent, 8e étage. VUE, ASCENSEUR, cuisine, salle de bains, 91 m². Téléphone : 265.64.11.

BD MAILLOT

Somptueux 9 pièces très bon plan état parfait STE AUBRY. 501-88-89.

LEVALLOIS limite NEUILLY, *3 pces tt cft. 4e ét. SUD.*

Bon immeuble 330.000 F

A.C.O.P.A. 251-10-60.

BOULOGNE, 1er étage, studio cuisine, salle d'eau, 31 m² avec 100.000 F. + crédit. 605-92-50.

94 Val-de-Marne

FONTENAY, RER, BOIS imm. 1970 – ÉLÉGANT DUPLEX, 105 m², 4 pces, cft, 2 sanitaires, cheminée, bar + terrasse 30 m². Plein sud. 990.000 F 577-96-85.

FRESNES, séjour double, 4 chbres, repas, loggia s.-verdure, 110 m². Prix 590.000 F. Tél. : 237-41-77.

Limitrophe 13e, bus 27, 300 m + Mº, 2/3 p., belle expo., état neuf, terr. privat., chf cent., interphone, belle partie commune, faibles charges. 340.000 F. Tél. 672-04-46.

Province

MARSEILLE F 4 94 m² + log., état neuf. Imm. récent, quart. rés. Prado, 15e ét. S/E et mer, piscine. Prix : 665.000 F. Téléphone : (42) 03-49-31.

appartements achats

MALESHERBES 73 - 522-05-98. Achat Paris ou Portes. Pour Consulats ou Ambassades. APPTS TOUTES SURFACES.

Recherche 1 à 3 pièces Paris, préfère rive gauche, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-57, même le soir.

appartements occupés

Rue Lentonnet 5 pièces, 98 m², occupé, 380-75-20.

propriétés

95 - HERBLAY

PROPRIÉTAIRE VEND Très belle ppté Ile-de-France, excell. état, 350 m² habitables, sur parc 4.000 m² + maison gardien 100 m² + gar. 2 voit. Téléphonez H.B. : 260-66-13.

OISE près COMPIEGNE 1 hre Paris, propté 2 maisons dont une tout confort, 150 m² Terrain 2.700 m². + 3 boxes sellerie, grange, dépendances *Px 550.000 F. 344-81-48.*

LIMITE SCÉAUX et BOURG LA REINE SUR BAGNEUX (92)

TRÈS BELLE MAISON

Pierre de T. 8 P. 160 m² sur 2 niveaux. Terr. 800 m² pelouse + arbres fruitiers (2 fam. pos.). Px 1.990.000 F. Téléphone : 542-40-90.

terrains

78 - MESNIL-LE-ROI Domaine résident., 2.045 m², *gde fac. Viab. sud. 984-19-62.*

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire OFFICE DES LOCATAIRES 8 ans d'expérience. Téléphone : 296-58-46.

PAVIL. BUTTES-CHAUMONT 19e 11 quater, rue de Bellevue. Calme, confort, 6.000 F. Bail *6 ans, sur place, jeudi 10-12 h,* ou tél. : 208-74-03 même jour.

locations non meublées demandes

Paris

APPTS ou VILLAS 2 à 10 p. demandées pour personnel et cadres, en cours mutation. IMPORTANTE COMPAGNIE ASSURANCE FRANÇAISE DIRECT à PARTICULIER. Tél : 504-48-21, pte 144.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS. rech. STUDIO ou 2 PCES. Tél. : M. ROULAT. 258-30-57.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 285-11-08.

viagers

Libre 14e, Alésia, 3 pièces cft, 6e ét., asc. 168.000 F. + 3.000. Couple 66/70 ans. *Viagers F. CRUZ. 266-19-00.*

villas

Particulier vend dans beau village arrière-pays niçois, maison ancienne restaurée, comprenant *living, 4 chbres, salle de bns,* cab. de toilette, cuis., nombr. caves et possibilité extension, le tout sur jardin ombragé en terrasse avec vue panoramique imprenable est-sud-ouest. Prix demandé 1.000.000 F justifié. BAILHACHE, téléphonez à Paris au : 842-04-40 (matin et soir)

JOLI PIED-A-TERRE

Deux grandes pièces, salle d'eau. Téléphone. Chauff. central neuf (1980) Grand jardin, arbres fruitiers, fleurs. Caves et chal. Prix intéressant. Urgent. Rens. : Tél. : (57) 42-12-93.

domaines

SOLOGNE DES ÉTANGS

A vendre bonne propriété de chasse 120 ha dont 2/3 bois, 2 beaux étangs 3 et 4 ha, bâtiments de ferme, possibilité réduire superficie. Écrire numéro 201.348, à : AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS, CEDEX.

maisons individuelles

P. loue maison indiv. avec jard., *garage, pratiquement nve en* meublé tt cft. près de Bordeaux Ecr. s/n° 8506 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PROPRIÉTAIRE

VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDES OU OCCUPÉS

APPELEZ 776-44-88.

PONT DE NEUILLY

668 m², récents, cloisonnés. Tél. - Parkings - Standing Vente ou location

SARI : 776-44-88.

RENNES Bur. 500 m² sur terr. clos rendement locatif élevé. Conviendrait investisseur. Construction et cadre except. *T. (99) 38-09-23 ou 36-28-23* ou 09-14-97.

Locations

DOMICILIATION 16e - CHPS-ÉLYSÉES

140 F A 340 F PAR MOIS.

CIDES : 723-82-10.

Domiciliation : 8e-2e

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX *Loc. bureau, toutes démarches* pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 359-77-55.

NEUILLY-SUR-SEINE

Proche boulevard Bineau 800 m², grand standing Restaurant - Tél. - Parks

SARI : 776-44-88.

SUD PARIS

2.500 m² divisibles Tél. - Restaurant - Parkings

SARI : 776-44-88.

Mº PORTE-DE-VANVES

2.000 m² divisibles Immeuble récent

SARI : 776-44-88.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services. Permanence téléphonique.

355-17-50.

8e - COLISÉE-ÉLYSÉES

SIÈGE DE SOCIÉTÉS

DOMICILIATIONS

250 F/350 F PAR MOIS

A.F.C., tél. 359-20-20.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e

SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS

télex, secrétariat, tous services

CONSTITUTIONS STÉS,

prix compétitifs, délais rapides

ASPAC, 293-60-50 +

RECHERCHONS

Paris quartiers centraux.

IMMEUBLES ANCIENS

Libres et indépendants.

1.700 à 2.500 m²

APPELEZ 773-63-94.

EMBASSY - SERVICE

Téléphonez au : 562-62-14

RECH. 150 A 200 m²

Bureaux quartier affaires.

locaux commerciaux

Achats

Groupe financier ACHÈTE grandes surfaces ou création ou reprise de SUPERMARCHÉS Paris ou région parisienne. Téléphone : 207-79-22.

locaux industriels

Ventes

95 - ROISSY PROCHE

Terrains viabilisés Entrepôts/activités A partir de 3.000 m². SARI, téléphone : 776-44-88.

11e Mº PARMENTIER

1.000 m² divisibles Idéal profession libérale. SARI, téléphone : 776-44-88.

Locations

93 - PANTIN

Entrepôt/fer de 700 m² à 3.000 m². SARI, téléphone : 776-44-88.

92 - PONT DE SÈVRES

Activités/bureaux A partir de 600 m² Vente ou location SARI, téléphone : 776-44-88.

fonds de commerce

Ventes

URGENT CAUSE SANTÉ VENDS, VAUCLUSE VILLAGE *LUBERON, FONDS SUPERETTE* 110 m² C.A. 82 1.900.000 F. + Appt F4 tt cft 250.000 F. Téléph. : (90) 72-81-60 (HR)

boutiques

Ventes

AIX-EN-PROVENCE

Particulier vend boutique plein centre du vieil Aix 3 niveaux, 100 m² environ. 470.000 F. Ecrire sous le n° 029 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

immeubles

STÉ SAFRU ACHÈTE Imm. LIBRES ou OCCUPÉS PARIS-BANLIEUE RÉALISATION RAPIDE PAIEMENT COMPTANT discrétion assur. intermédiaire sollicité. 755-89-27.

l'agenda du Monde

Bijoux

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses Bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra. 4, Chaussée-d'Antin. à l'Etoile, 27, av. Victor-Hugo. VENTE, OCCASION/ÉCHANGES.

PAUL TERRIER

Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008. Mº Saint-Philippe-du-Roule. Du lundi au vendredi.

BIJOUX ANCIENS *BAGUES ROMANTIQUES* se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours

URGENT PARIS, recherche pour le mois d'août professeur pour rattraper programme d'anglais de sixième. Ecr. s/n° 6.511 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Décoration

TISSUS MURAUX *DEGRIFFES*

- Toile lin, T. coton larg. 2,60 m et 2,90 m : 29,90 F, 39 F, 49 F/ml.
- Papiers japonais 14 F à 18 F/m². ● Imit. daim larg. 1,40 m : 29,90/ml.
- Imprimé, chintz, soie, doupion, piqué de coton, moq. coordonnées...

(PRIX SURPRENANTS, ... CHUUT !)

BINEAU MURAL'S

TÉL. : 757-16-00.

Hôtes payants

CHATEAU BORDELAIS Proximité océan, excursions, hôtes payants août. Tél. : matin 265-16-69 Paris

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).

£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).

PAYABLE EN FRANCE

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**

Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. *Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)*

Pas de limite d'âge — pas de séjour minimum ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

Retraite en Touraine pour étudiants droit examen Sept./Oct., moulin, tt cft, chbre indiv., bibliothèque, assistance juridique. La quinzaine : 950 F. Tél. : 604-46-64.

Literie

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE

Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F, ou vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.650 F). (2 places, 140 cm)

le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple : Le 160 cm : 1.996 F. Le 180 cm : 2.319 F.

Sommiers et dosserets assortis couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.

CAP 37, rue de Cîteaux, 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur. DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Maroquinerie

REMISES EXCEPTIONNELLES **20 à 40 %** SUR PRIX DE GROS. Sacs, Bagages, Cadeaux. VISCONTI, 5, rue M.-Le-Comte. 272-16-88. Mº Rambuteau.

Livres

HENRI LAFFITE Achat comptant de LIVRES, 13, r. de Buci, 6e. 326-68-68. Distribue un catalogue.

Moquettes

MOQUETTES A PRIX PLANCHER

- Moquette laine mélangée largeur 4 m : 44,50 F le m2 ;
- 100 % laine : 77,50 F le m2 ;
- « BLANCHE LAINE » moquette 100 % laine griffée WOOLMARK : 169 F le m2 ;
- Rev. plast. en 4 m : 29,50 F le m2.

Pose et livraison assurées.

ARTIREC

Payez moins cher la qualité

- 4, bd de la Bastille, 75012 PARIS. Tél. : 340-72-72.
- 8/10 imp. St-Sébastien (niv. 32, rue St-Sébastien), 75011 PARIS. Tél. : 355-66-50.
- 50 % sur présentation de cette annonce.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Sanitaires

PROMOTION Cabine de douche 2.300 F SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Troisième âge

PARIS BAGNOLET Pension, retraite, valides, semi-valides, 360-99-28.

LES CAMÉLIAS, retraite, pension, valides, semi-valides près Paris, 77320 Jouy-sur-Morin. Tél. : (6) 404-05-75.

Vacances - Tourisme - Loisirs

POUR VOS VACANCES : NICE, STAGE DE DANSE du 1er au 12 août et cours tt l'été, débutants et interméd. Jazz, classiq., moderne, aérobic. Possibilités hébergement. Equilibre : Tél. (93) 26-23-24 ou à Paris (1) 741-71-17.

SÈTE (Hérault)

Partic. loue 2 PCES sur la Corniche, 80 mètres de la Méditerranée. 2.500 F la quinzaine. Tél. 901-08-05.

WEEK-ENDS AU TOUQUET EN JUILLET

Location de Studios 2/4 personnes Tout équipés, linge inclus W-E. 3 nuits = 925 F 14 juillet = 1.200 F (4 nuits) Semaine = 2.000 F (7 nuits) LOCATION ORION 39, rue de Surène 75008 PARIS Tél. (1) 266-33-26.

Haute-Garonne, agréa. mais. camp. meub., 4 ch., tt cft, jard. Tél. juil. 4.900, août 5.900 ou forfait 3 mois. Tél. (56) 80-79-73.

NICE Juillet et Septembre. Loue studio meublé spacieux *3.000 F. Tél. (93) 77-25-24.*

VALLÉE DU LOT, maison campagne, rivière, tourisme, agrément, 9 pers., Août 6.000, Sept. 4.000. (42) 96-00-67.

Part. loue app. 50 m², mois d'août, 10 mn d'Opéra. Ecr. s/n° 6.515 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A louer Cagnes/Mer Juillet-*Août, grand studio équipé dans* villa. Tél. : (16) 93-20-48-14.

LUBERON PROVENCE, à louer juill., août, sept., Mas de stand. Marchant : (90) 71-92-92, h.b.

A louer juill., août, 15e, Mº Félix-Faure, appt 3 pces tt cft, 65 m². 3.300 F mois. Tél. : 842-13-13.

Le Monde

économie

LE RAPPORT ANNUEL DE LA COUR DES COMPTES

La gestion du C.N.R.S., de l'Agence nationale pour l'emploi et de plusieurs universités est critiquée

La Cour des comptes a déposé son rapport annuel sur les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat, après l'avoir remis au président de la République, lundi 27 juin. En 1982, la Cour a établi plus de mille rapports et rendu neuf cent trente-sept arrêts. Ses critiques, dans le document remis à M. Mitterrand, portent principalement sur deux séries de constatations : d'une part l'existence de diverses aides accordées sans contrôle suffisant, de situations individuelles abusives ou même d'avantages exorbitants ; d'autre part d'investissements réalisés de façon contestable. Les gestions des universités, du C.N.R.S., de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), des ASSEDIC (*le Monde* du 16 juin), sont particulièrement passées au crible. A plusieurs occasions, la Cour innove en allant au-delà de ses observations critiques et en présentant, chaque fois que cela lui paraît possible, des suggestions de remise en ordre.

• A la recherche des chercheurs

Déjà critiqué par la Cour des comptes en 1979, le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), le plus gros organisme de recherche français, vient, à nouveau, de faire l'objet cette année d'un examen à la loupe. Le constat, sans être aussi sévère que celui porté sur d'autres instances, est cependant sans concession. Eu égard à l'importance de la mission du C.N.R.S. en matière de développement de la recherche scientifique française, la Cour des comptes regrette, en effet, *« les sérieuses insuffisances constatées dans son fonctionnement, en ce qui concerne tant la durée du travail que le contrôle de l'activité des chercheurs ou certaines modalités de gestion des personnels »*.

– La durée du travail. La Cour des comptes a noté une certaine élasticité du temps de travail et une tendance à l'allongement des périodes de vacances dans certains secteurs. Ainsi en va-t-il des services de l'administration centrale, installés rue du Maroc, à Paris, où les horaires ne sont que de 37 h 30 par semaine, là où une circulaire du directeur général du C.N.R.S. a fixé la durée hebdomadaire du travail à 39 heures. De même, la station marine d'Endoume pratique les onze semaines de congés au lieu des huit semaines prévues par la direction générale. *« Il est à craindre*, écrivent les rapporteurs, *que les cas relevés ne soient pas isolés. En effet, ni la direction du C.N.R.S. ni les administrations qui la représentent (...) ne contrôlent, ni même ne connaissent les horaires fixés dans chaque laboratoire ou formation du C.N.R.S. par son directeur et que celui-ci est seul à faire éventuellement respecter. »*

Le mal, toutefois, n'est peut-être pas aussi répandu que le texte du rapport pourrait le laisser supposer comme l'a fait remarquer le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius. *« Les laboratoires*, a-t-il dit, *constituent des entités fonctionnant selon des horaires adaptés aux spécificités des travaux engagés – surveillance en continu d'une manipulation en cours, horaire de nuit, etc (...) qui ne coïncident pas forcément avec ceux des services administratifs. »*

– Le contrôle de l'activité des chercheurs. S'il est un domaine où la Cour des comptes a fait des découvertes étonnantes, c'est bien celui-là. Notant *« qu'à la lumière des jugements portés par le comité national du C.N.R.S., au sein duquel les chercheurs sont très largement représentés, le travail de certains de ceux-ci apparaît notablement inférieur à leurs obligations »*, la Cour des comptes rapporte les points suivants :

– Pour retrouver la trace d'un directeur de reherche en mécanique énergétique, le C.N.R.S. a été obligé de cesser de lui verser son traitement ;

– Un autre directeur, de la section biologie des interactions cellulaires, n'a pas envoyé le rapport d'activité, auquel il est tenu chaque année, depuis 1967 ;

– Deux chercheurs en physiologie ont dû être confiés à un directeur provisoire, le leur étant parti sans laisser d'adresse ;

– Un chargé de recherches en physique théorique, considéré comme *« en grève de recherches »* depuis 1969, n'a été sanctionné qu'en 1981 par un refus de promotion d'échelon ;

– Un autre, travaillant en pathologie expérimentale n'a rien publié depuis vingt ans, tandis qu'un spécialiste des antiquités nationales et de l'histoire médiévale, n'avait pas encore rédigé sa thèse bien qu'il fût à cinq ans de la retraite.

Sans vouloir tirer une conclusion générale sur l'activité des 8 700 chercheurs du C.N.R.S. à partir de quelques cas individuels,les rapporteurs notent que *« puisque la nature particulière des activités de recherche conduit à faire intervenir des commissions, composées en majorité de scientifiques élus par leurs pairs, pour porter une appréciation sur le travail des chercheurs, ces organismes et la direction générale du C.N.R.S. devraient désormais exercer leurs pouvoirs avec plus de rigueur »*. Certaines situations ont d'ailleurs déjà fait l'objet de sanctions, tandis que d'autres devraient rapidement donner lieu, selon M. Fabius, à des enquêtes complémentaires.

– L'uniformisation des primes. La Cour des comptes s'est étonnée du *« très petit nombre de dépôts de brevets »* effectués par le C.N.R.S. dans le domaine de la recherche appliquée. A celà il y a certes toutes sortes de raisons et en particulier le peu d'attrait de la prime de recherche, instituée en vue d'encourager et de récompenser des travaux de recherche qui concourent à l'avancement de la science ; son mode de calcul lui a retiré presque toute valeur incitative. Ce problème devrait en principe faire l'objet prochainement de décisions au moment de la mise en place du nouveau statut des chercheurs.

– L'intégration des personnels hors statut. Sur ce point, les rapporteurs de la Cour des comptes formulent de *« sérieuses réserves »* sur les conditions dans lesquelles, depuis 1976, le C.N.R.S. a procédé à l'intégration de personnels hors statut qui participaient, dans des organismes publics, à des travaux de recherche financés par l'Etat. *« Cette intégration s'est effectuée à partir de critères sans cesse assouplis (...). Cette évolution est préoccupante. Elle risque en effet d'alourdir à l'excès les effectifs du C.N.R.S. (...) et d'aboutir à faire entrer au C.N.R.S. des chercheurs et des techniciens qui, dans certains cas, ont été embauchés et promus selon des critères moins rigoureux que ceux habituellement pratiqués pour les agents de cet organisme. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

• Des enseignants cumulards

Parmi les *« graves erreurs »* de gestion commises dans plusieurs universités, la Cour des comptes relève deux cas particulièrement importants d'*« irrégularités »*. C'est ainsi qu'à l'université Paris-Val-de-Marne (Paris-XII), *« les membres du conseil de l'université, tenus dans l'ignorance du montant des dettes, ont voté en 1979 et 1980 des budgets qui n'étaient pas en équilibre réel »*. Surtout, *« la dissimulation des dettes a été parfois volontaire »*. La Cour relève que le président de l'université a fait état, le 1er octobre 1980 (1), d'une *« évaluation de dettes à payer au titre des services centraux réduite délibérément au dixième de l'estimation qui avait été faite par les services financiers de l'université (307 323 F au lieu de 3 073 325 F) »*. En outre, des *« dépassements de crédits considérables »* ont été constatés chaque année, le tout portant à 15,38 millions de francs les dettes de l'université au 31 décembre 1981. Ces irrégularités ont été portées devant la cour de discipline budgétaire et financière.

A l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), à la suite d'irrégularités commises tant dans la décision d'engagement de dépenses que dans leur paiement, les dettes atteignaient à la fin 1982 près de 10 millions de francs, sans compter les 7,8 millions de francs provenant d'un endettement plus ancien, lié à une *« opération immobilière malheureuse »*. L'université a en effet entrepris en 1979, à la suite d'une donation, la rénovation du château de Morigny (Essonne), classé monument historique, afin d'en faire un centre de recherches universitaires en sciences humaines. Tant d'irrégularités ont marqué cette affaire que la Cour a décidé de *« déférer les divers responsables à la cour de discipline budgétaire et financière »*.

Les logements de fonction

Procédant par sondages, la Cour a, d'autre part, relevé bon nombre d'anomalies concernant les cumuls d'activités et de rémunérations chez les universitaires : cumuls d'emplois ou de rémunérations publics, cumuls d'emplois publics et d'activités privées lucratives. Dans cette dernière catégorie, la Cour signale des cas d'enseignants qui exerçaient des activités ne relevant pas de l'enseignement, ce qui est *« totalement prohibé »*. Il en est ainsi de six enseignants à service complet de l'Ecole centrale des arts et manufactures, salariés d'entreprises privées, vraisemblablement à temps plein, compte tenu des salaires versés. A Paris-IX, un couple d'enseignants reçoit des salaires substantiels de deux sociétés appartenant à un même groupe privé. De nombreux professeurs associés à plein temps exercent une autre activité professionnelle qui peut dépasser la moitié de leur traitement universitaire. D'autres professeurs exercent une profession libérale. Ce qui a permis, par exemple, à un professeur titulaire de multiplier par treize le traitement qui lui est versé par le ministère de l'éducation nationale.

La Cour estime que l'importance des anomalies exige une réforme de la législation actuelle.

La législation ne semble pas davantage respectée en ce qui concerne l'utilisation des logements de fonction. Beaucoup, dans les universités, sont utilisés, souvent à titre gratuit, sans autorisation. Par exemple, à Paris-I, Paris-VII, Paris-IX, Paris-XII et au centre Orsay de l'université de Paris-XI, tous les logements sont occupés sans titre le justifiant. A Paris-VI, c'est le cas de 40 % des appartements.

En fait, constate la Cour, le nombre d'agents logés à titre gratuit dépend *« de simples considérations de fait et non des sujétions imposées par les exigences du service »*.

A ces irrégularités s'ajoutent celles qui touchent les prestations annexes : eau, gaz, électricité, chauffage. La Cour a ainsi constaté que dans plusieurs établissements, et en particulier à l'université de Bretagne occidentale, il n'est même pas procédé au relevé des compteurs. Plus grave encore, selon la Cour, il arrive que ces avantages ne soient pas déclarés aux services des impôts (seize logements sont dans ce cas à l'université de Toulouse-III).

De telles faveurs *« sont encore critiquables lorsque leurs bénéficiaires occupent un rang élevé dans la hiérarchie »*, note la Cour, qui relève l'importance particulière à Paris des avantages ainsi accordés. Un directeur du ministère de l'éducation nationale, un chargé de mission, un inspecteur général, un inspecteur d'académie, ont ainsi été logés dans la capitale moyennant des loyers n'excédant pas pour le plus élevé 745 F par mois. Rue de la Sorbonne, 120 mètres carrés sont loués depuis 1969 à un ancien secrétaire général de l'académie pour un prix annuel de 9 800 F. Boulevard Raspail, un ancien secrétaire général de la chancellerie occupe 250 mètres carrés pour 29 300 F. Ce ne sont que quelques-uns des exemples cités par la Cour des comptes, qui suggère la vente des immeubles à usage locatif que la chancellerie ne paraît pas en mesure de gérer, les capitaux ainsi disponibles pouvant être utilisés pour la construction de locaux à usage d'enseignement.

Le ministre de l'éducation nationale, dans sa réponse, précise que les défaillances de gestion des universités sont anciennes et connues de l'administration centrale. *« C'est notamment pour fonder des institutions universitaires plus responsables que la loi des enseignements supérieurs a été préparée. »*

De même, à propos des cumuls d'emplois, le ministre, qui déclare lui aussi souhaiter une réglementation plus claire, précise que des textes sont en préparation sur le statut et le service des enseignants-chercheurs. Ils devraient permettre de clarifier la situation. Il est notamment prévu que lorsqu'une activité privée *« comportera une rémunération supérieure à celle de l'emploi principal la déclaration préalable de cumul sera transmise au ministre de l'éducation nationale »*, qui pourra s'y opposer ou *« mettre l'enseignant-chercheur en demeure d'opter pour un service à temps partiel »*. Cependant, le ministre fait remarquer que, en ce qui concerne l'exercice par un enseignant d'une profession libérale, l'administration n'est pas autorisée à faire des contrôles.

Enfin, le ministre estime que la Cour a relevé à juste titre la nécessité de remise en ordre des attributions de logements. Celle-ci a commencé, en particulier en ce qui concerne les fonctionnaires hiérarchiques qui ne bénéficient plus d'avantages injustifiés. Dans tous les cas, une stricte application de la réglementation sera demandée. Pour la gestion des immeubles appartenant à la chancellerie de Paris, le recteur envisage d'en confier la gestio à la Caisse des dépôts et consignations.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Le président de l'université était alors M. Michel Guillou, candidat R.P.R. aux dernières élections municipales à Créteil (dont la liste a été battue) et qui vient d'être élu conseiller général.

• L'A.N.P.E. débordée par le chômage

En analysant le mode de fonctionnement du système d'indemnisation du chômage, la Cour des comptes s'est montrée extrêmement sévère à l'égard de l'A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi), pièce maîtresse du dispositif.

Alors que trois organismes interviennent dans le traitement de ce dossier avec des fonctions différentes – le contrôle pour les directions départementales du travail et de l'emploi (D.D.T.E.), l'indemnisation pour les ASSEDIC, l'inscription et le placement pour les agences locales pour l'emploi, – la première difficulté provient d'une absence de coordination réelle qui nuit à l'efficacité de l'ensemble.

La seconde difficulté en découle : le pouvoir de fait appartient à l'A.N.P.E., qui, pourtant, ne supporte ni la charge administrative, dévolue aux D.D.T.E., ni le poids financier, assuré par les ASSEDIC. Répugnant aux contrôles et ne disposant pas des moyens nécessaires, l'A.N.P.E. n'est pas en mesure de fournir les indications qui permettraient aux D.D.T.E. de vérifier la situation des chômeurs et qui limiteraient les risques de fraude à l'indemnisation pour les ASSEDIC.

Le tout se trouve couronné par un obstacle majeur, l'augmentation du chômage lui-même, dont l'évolution perturbe continuellement les structures déjà peu assurées de l'A.N.P.E. Une course poursuite, donc, qui se termine toujours par un décalage plus grand entre les capacités d'intervention des agences locales pour l'emploi et les besoins croissants des demandeurs d'emploi.

Cette situation a pour ultime conséquence une modification continuelle des objectifs et des attributions de l'A.N.P.E., de ce fait soumise à une valse hésitation des directives, voire à la succession de ses directeurs.

L'A.N.P.E., note le rapport de la Cour, est encore, seize ans après sa création, à la recherche de son mode de fonctionnement pour assurer pleinement ses tâches, par ailleurs trop ambitieuses. Elle manque de rigueur dans l'exécution et ne fait pas preuve de continuité de vues.

Dans le détail, ce constat général aboutit à des résultats souvent négatifs. Ainsi, les lourdeurs matérielles limitent l'efficacité, comme dans le cas du comptage manuel des fiches – dix millions de documents auraient ainsi été traités en 1981 – qui rend peu utilisable la masse des informations stockées. Plusieurs fois tentée, la mise en place d'un système informatique s'est fréquemment achevée par des échecs ou des retards, et n'a toujours pas permis la création d'un réseau cohérent et compatible avec les autres utilisateurs que pourraient être les D.D.T.E. et les ASSEDIC.

Submergé par ces besognes fastidieuses, le personnel ne parvient plus à faire du pointage ce moment privilégié pour prendre contact avec le demandeur d'emploi. Il y a là une *« défaillance »*, observe le rapport de la Cour des comptes, préjudiciable à l'ensemble du dispositif : non seulement les chômeurs ne sont pas suivis mais encore, leurs déclarations – de revenus, de qualification professionnelle – ne ne sont pas vérifiées.

Dès lors, les ASSEDIC sont confrontées à des fraudes ou à des erreurs de jugement comme cela se produit pour les artistes ou pour les salariés qui ont des indemnisations trop élevées. Cela favorise la survivance d'un travail clandestin ou permet l'utilisation de contrats de travail de complaisance.

Des abus ont aussi été constatés pour les aides complémentaires, les fonds sociaux, les aides à la formation ou à la création d'entreprises.

Un certain laxisme se répand, qui fait écrire à la Cour des comptes qu' *« il ne saurait y avoir de justice sociale sans civisme »*.

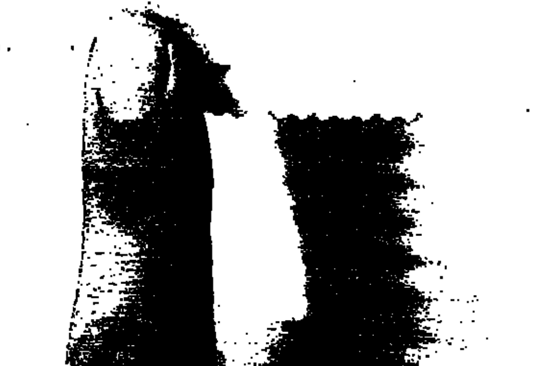
Tous ces maux ont différentes explications. En premier lieu, la montée du chômage, qui rend inopérante l'augmentation du budget de l'A.N.P.E. et sa dotation en personnel. En 1969, il y avait un agent de l'A.N.P.E. pour 75 demandeurs d'emploi ; il y en avait un pour 190 en 1982, ce que fait valoir le ministre des affaires sociales dans sa réponse.

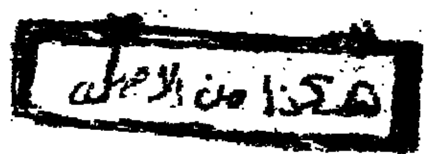
Le personnel souffre de la situation et de la mauvaise organisation qui s'ensuivent. Les mutations de postes sont trop nombreuses (4 000 en 1982, pour 11 000 agents), les vacances de poste très fréquentes, et l'absentéisme s'en ressent.

Autre explication : la répartition géographique des agences locales demeure incomplète et ne suit pas l'évolution du chômage. Dans de trop nombreuses zones ou départements, ce sont encore les mairies qui accueillent les demandeurs d'emploi (jusqu'aux quatre cinquièmes des inscriptions dans certains départements). La politique immobilière est anarchique et ne correspond pas aux objectifs pourtant définis par l'A.N.P.E.

Au-delà du rapport de la Cour des comptes, on comprend que le ministère de l'emploi soit actuellement en train de préparer un plan de réforme de l'A.N.P.E., afin de mieux adapter l'outil aux besoins de la lutte contre le chômage. Ce plan passerait par un nouveau statut du personnel et par la création d'un grand service public de l'emploi regroupant en un seul lieu des fonctions jusque-là éparses.

ALAIN LEBAUBE.





L'ENDETTEMENT DE LA FRANCE

A vouloir trop prouver...

Le ministère de l'économie, des finances et du budget vient de publier un communiqué faisant état d'une *« première évaluation »*, en tous cas d'une *« première évaluation officielle »*, de l'endettement extérieur de la France à *moyen* et à long terme (c'est-à-dire à plus d'un an d'échéance) au 31 décembre 1982, au cours de *change en vigueur à cette date*, soit 6,678 F pour 1 dollar.

La dette est estimée par ce texte à 295,4 milliards de francs, *soit l'équivalent* de 44,2 milliards de dollars. 54 % de ce total est dû en dollars, 12,8 % en deutschemarks et 11,5 % en francs suisses. La dette contractée par l'Etat à l'étranger est évaluée à 20 milliards de francs et le montant des emprunts garantis par lui à 236,6 milliards de francs.

De combien l'endettement a-t-il, l'an dernier, augmenté ? Le communiqué évalue la dette extérieure au 31 décembre 1981, sur la base du cours de 5,716 F *pour 1 dollar*, à 32,8 milliards de dollars. L'accroissement aurait donc été de 11,4 milliards.

Cependant « pour apprécier de façon satisfaisante le poids de l'endettement, il convient, affirme le ministère, *de tenir compte également des créances à moyen et long terme de la France sur l'étranger »*. Ces dernières sont évaluées à 212,3 milliards de deustchemarks, d'où il résulte un *« endettement net »* de 83,1 milliards, chiffre que le communiqué rapproche.

1) Du montant des exportations en décembre 1982, soit 55,4 milliards, pour en conclure *que l'endettement en question « représente un mois et demi d'exportation »* ;

2) Du montant des réserves de change, qui atteignait à la fin de l'année dernière 352 milliards de francs ; pour en conclure que la proportion par rapport aux avoirs de change, ressort à 23,6 %.

A vouloir trop prouver... Tant *les chiffres publiés* par le ministère que l'interprétation qu'il en donne appelle quelques commentaires et quelques *corrections importantes* :

1) Il paraît pour le moins arbitraire de ne pas faire entrer dans le décompte les emprunts en devises contractés par les banques résidentes pour financer leurs activités de prêts à l'extérieur. L'endettement des banques françaises peut être *évalué* entre 8 milliards et 10 milliards de dollars à la fin de l'année dernière. Si on ajoute à ce chiffre les 10 milliards de dollars contractés par les divers emprunteurs français (banques comprises) pendant les cinq premiers mois de l'année, on aboutit effectivement à un endettement de l'ordre de 65 milliards de francs au 31 mai 1983 ;

2) L'évaluation à 20 milliards de francs de la dette extérieure de l'Etat à la fin de 1982 paraît aussi *un peu courte. Rappelons* que la République française avait emprunté 4 milliards de dollars auprès des banques en octobre *et 2 milliards encore auprès de* l'Arabie Saoudite. Mais le ministère peut soutenir qu'une partie de ces sommes n'avait pas encore été effectivement utilisée à la date du 31 décembre dernier ;

3) Il paraît arbitraire de soustraire purement et simplement de l'endettement le total des créances à moyen et à long terme, étant donné : *a*) que les dates d'échéance ne correspondent pas nécessairement ; *b*) qu'un montant non négligeable de créances, et notamment *de créances bancaires, sont pour* le moins douteuses, telles les créances très importantes sur la Roumanie, sur la Pologne, sans compter *celles qui se sont accumulées* sur le Mexique, sur l'Argentine, sur l'Iran, etc.

PAUL FABRA.

En un an, les prix de détail en France ont augmenté de 9 %

Les prix de détail ont augmenté de 0,7 % en mai a confirmé l'INSEE. L'indice des prix de détail s'est inscrit à 137,4 le mois dernier contre 136,5 en avril sur la base 100 en 1980 (1). En un an (mai 1983 comparé à mai 1982), la hausse est de 9 %. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus (mars, avril, mai), l'inflation et de 12,1 %.

Les prix des produits alimentaires augmentent de 0,3 % en mai (+ 7,1 % en un an), ceux des produits manufacturés de 1 % (+ 8,9 % en un an), ceux des services de 0,5 % (10,7 % en un an).

Les prix des tarifs publics (énergie non comprise) augmentent de 7,1 % en un an.

---

(1) L'INSEE calcule maintenant son indice sur la base 100 en 1980. Sur l'ancienne base 100 en 1970, l'indice de mai s'inscrit à 345,5.

COMMERCE

Les pouvoirs publics ne sont plus pressés de modifier la loi sur l'ouverture des grandes surfaces

La modification de la loi Royer relative à la création de grandes ou de moyennes surfaces commerciales paraissait hier urgente... Rien ne presse plus à présent. Le successeur de M. André Delelis au ministère du commerce et de l'artisanat, M. Michel Crépeau, ne se donne plus de délais pour déposer un projet de loi à ce sujet. Pour M. Delelis, en 1981, l'équilibre entre grandes surfaces, d'une part, et petits et moyens commerces, d'autre part était pratiquement atteint. A cette date, la *« distribution concentrée »* faisait 38 % du chiffre d'affaires du commerce en France, et les petits et moyens magasins 62 %. On devait s'en tenir là et donc rendre plus sévères les conditions d'ouverture de nouvelles grandes surfaces. Ainsi une modification de la loi Royer avait-elle été annoncée en septembre 1981 : tout devait être voté dix-huit mois plus tard. Mais, d'une session parlementaire à l'autre, le projet de loi a été différé.

Lancement d'une consultation nationale

Le lyrisme idéologique de l'équipe au pouvoir a perdu, il est vrai, *de son éclat depuis deux ans* et surtout l'évolution économique générale, et singulièrement celle propre à l'activité commerciale, commande un temps de répit. De plus on a réappris au gouvernement que les grandes surfaces — même si elles jouent très imparfaitement leur rôle sur ce point — aident à contenir les prix de vente au détail ; ce n'est pas là une mince vertu.

Tout le monde reste bien d'accord cependant sur la nécessité d'« épousseter » la loi Royer. Son auteur M. Jean Royer, député d'Indre-et-Loire, maire de Tours, en convient lui-même et il l'a récemment confirmé à M. Crépeau qui le recevait.

D'abord continuer

D'abord continuer, semble se dire aujourd'hui le nouveau responsable de l'administration de la rue de Lille. La question est de savoir si la majorité socialiste à l'Assemblée nationale acceptera cette philosophie alors qu'elle a déposé en dix-huit mois trois propositions de loi tendant à « *durcir* » les conditions de création de commerces en rendant obligatoire une demande d'autorisation pour *ouvrir un magasin d'une surface* minimale de 400 mètres carrés. Actuellement et depuis dix ans, une telle autorisation doit être sollicitée dès lors que l'on veut créer un commerce de 1 000 mètres carrés (communes de moins de quarante mille habitants) ou de 1 500 mètres carrés (plus de 40 000 habitants).

M. Crépeau a l'intention de revoir le dossier au fond. Il veut notamment profiter de la loi sur la décentralisation des pouvoirs pour faire plus aisément cette mise à jour.

Actuellement, les demandes d'autorisation pour ouvrir un commerce sont instruites dans chaque département par une commission d'urbanisme *commercial, où se retrouvent* des élus locaux, des professionnels et des consommateurs. Lorsque les parties ne parviennent pas à se mettre d'accord — *ou que la décision* prise est contestée, — le dossier est renvoyé à Paris devant une commission, nationale celle-là, c'est-à-dire devant le ministre lui-même. L'an dernier, plus de la moitié (cent soixante-quinze) des « affaires » que les commissions départementales ont eu à connaître sont remontées dans la capitale ; l'une d'entre elle avait trait à une demande d'agrandissement de *176 mètres* carrés, pour un magasin existant.

A partir de la fin juillet, vient d'annoncer à Paris M. Crépeau lors de l'assemblée générale de la Chambre des métiers, et sans qu'une date limite soit imposée à leur réflexion, les *professionnels du commerce et* de l'artisanat seront officiellement consultés par les pouvoirs publics sur la réforme de la loi. Tout sera mis sur la table, dit-on dans l'entourage du ministre, et pas seulement ce qui a trait à l'urbanisme commercial, mais encore tout ce qui fait querelle entre petits et grands commerces : écarts de barèmes, prix d'appel, publicité excessive, etc.

La vaste consultation va commencer par l'envoi de propositions de réforme du ministère du commerce et de l'artisanat aux organisations concernées. L'administration de la Rue de Lille paraît avoir comme objectif la mise au point d'un texte dont l'application pourrait être très souple, c'est-à-dire que les normes d'acceptation pour la création d'un commerce seraient différentes, notamment selon les départements ou les régions. Et de donner, bien sûr, l'exemple de la Lozère et celui du Rhône ou du Nord. Est-il raisonnable d'appliquer les mêmes règlements là-bas et ici.

Le rôle de la région

Sur un point au moins, une organisation de professionnels active, la Fédération des associations de commerçants (FAC), avait fait des propositions pour la réforme de la loi Royer (*le Monde* du 19 novembre 1982). La FAC suggérait, en effet, de substituer à la commission nationale d'urbanisme des commissions régionales qui arbitreraient les conflits de compétence. Elles auraient aussi à définir des plans quinquennaux d'implantation de magasins et à préciser les « seuils » à partir desquels une autorisation d'ouverture serait nécessaire.

La proposition est séduisante mais peut-être un peu simple, car on ne méconnaît pas, au ministère, l'avantage d'une commission « *parisienne* » d'arbitrage qui, loin des intérêts locaux, peut, avec plus d'autorité, imposer une décision équitable.

La consultation qu'entreprennent les services de M. Crépeau commence alors que l'on note une *sérieuse modification* des habitudes commerciales et aussi des dépenses de consommation. Modification technique, d'abord. Il est admis aujourd'hui qu'il n'y a plus beaucoup de place pour de nouveaux « hypermarchés » (plus de 2 500 mètres carrés de surface de vente). A la fin du premier semestre de cette année, selon la revue spécialisée *L.S.A. (Libre-service actualité)*, on comptait en France *502 « hypermarchés »*, soit 11 de plus que six mois auparavant. Or, compte tenu de la population de la France et de sa répartition géographique, les spécialistes du commerce estiment à 600 au total le nombre de ce type de commerce dont l'activité peut être normalement rentabilisée. La limite est donc bientôt atteinte.

Le bouc émissaire

Deuxième modification économique, celle-là : les signes d'une diminution de la consommation des ménages sont très nets depuis le début de l'année et surtout depuis le printemps. Interrogés *par* l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), les détaillants sont à présent inquiets et leurs *perspectives générales d'activité* sont les plus basses avancées depuis une vingtaine d'années.

Les grands magasins, et les hypermarchés notamment, mais pas seulement eux, avaient largement tiré parti de la relance de la consommation décidée *à partir de l'été de 1981* par le gouvernement de M. Pierre Mauroy. Aujourd'hui, les « grands » de la distribution mettent en place des politiques qui devraient leur permettre d'accroître leur part de marché au détriment de celle occupée par leurs concurrents.

La concurrence va-t-elle s'accroître ? Tant mieux, pensent ceux qui sont chargés de veiller à l'évolution des prix de vente de détail.

Au-delà des seules considérations techniques, il y a aussi l'existence de nombreux petits commerçants. Les services de M. Crépeau y sont attentifs. A une mauvaise tendance conjoncturelle, les « boutiquiers » réagissent toujours avec un temps de décalage. « *Ils tiennent le coup* », dit-on. Jusqu'au moment où ils n'ont plus assez de résistance financière. C'est actuellement le cas en Lorraine où, depuis quelques mois, les faillites de commerçants se sont accrues très sensiblement, c'est-à-dire plusieurs années après que la population du bassin sidérurgique de *l'Est eut été frappée par le chômage*.

Cet affaiblissement du commerce indépendant lorrain préoccupe les *pouvoirs publics. Plus généralement*, ces derniers s'inquiètent. La dureté du temps qui se lève, la moindre richesse d'un plus grand nombre ne va-t-elle pas pousser un peu plus le consommateur à montrer du doigt le commerçant et à le désigner comme un bouc émissaire, comme celui qui fait « valser les étiquettes » ? Un risque politique qui n'est pas négligeable.

ALPHONSE THÉLIER.

AFFAIRES

Saint-Gobain actionnaire de la Générale des eaux

(Suite de la première page.)

Le groupe ne peut vivre et croître sur ses seuls métiers traditionnels, dont certains subissent durement les effets de la crise (verre, papier, isolation). Une réflexion s'est engagée au sein du groupe sur la diversification.

Au *mois de mars dernier*, M. Fauroux expliquait, lors d'un déjeuner de presse, que Saint-Gobain souhaitait investir dans des secteurs qui offrent une certaine complémentarité avec ses domaines traditionnels. Deux pistes étaient explorées : les services (maintenance-surveillance, gestion d'ensembles immobiliers, services aux collectivités) et les travaux publics.

Parallèlement, un trésor de guerre était constitué. Non pas à partir de la dotation en capital de l'Etat, mais avec de l'argent provenant de la cession d'actifs (la vente des 51 % dans Bull rapporte 550 millions de francs et la participation dans Olivetti, qui sera cédée un jour ou l'autre, vaut près de 400 millions de francs) et de l'émission sur le marché financier de titres participatifs pour environ *1 milliard de francs*, avec un grand succès.

Saint-Gobain a donc ouvert des discussions avec divers autres groupes industriels, notamment la Compagnie générale d'électricité. Cette dernière doit également redéfinir sa *stratégie, concentrer ses efforts* sur ses points forts, télécommunication, énergie, éviter, à un moment où l'argent se fait rare et cher, de se disperser. Or la *Générale* d'électricité possède de gros intérêts dans le bâtiment et les travaux publics, ainsi que des participations plus financières qu'industrielles dans diverses entreprises.

Elle détient ainsi directement 6,2 % dans la Générale des eaux. Cette acquisition s'était faite en mars 1981. A cette époque, un « mystérieux acheteur » avait « *ramassé* » en Bourse 6 % de la Générale des eaux. Ce qui avait amené la direction de cette entreprise à réagir *pour se prémunir* contre une prise de contrôle, que la dispersion du capital rendait possible. Son président, M. Dejouany, réunissait quelques amis parmi lesquels M. Ambroise Roux, alors président de la C.G.E., M. Jacques Calvet, alors P.-D.G. de la B.N.P., M. Jean-Maxime Lévêque, alors P.-D.G. du C.C.F., et la Banque Rivaud.

Le syndicat d'actionnaires ainsi *créé contre-attaquait en Bourse* et prenait au total un peu plus de 18 % du capital, ce qui paraissait suffisant pour conforter le conseil, d'autant que les deux principaux actionnaires, la Caisse des dépôts et l'U.A.P., avec 8 % chacun, marchaient la main dans la main avec lui. Or, si MM. Roux, Calvet, Lévêque siègent toujours au conseil de la Générale des eaux, ils ne représen*tent plus qu'eux-mêmes*. La C.G.E. et le C.C.F. ont été nationalisés, et la B.N.P. a changé de président.

L'idée a donc germé, ces dernières semaines, de rassembler autour de Saint-Gobain certaines des participations détenues ici ou là par des banques, des institutionnels et la C.G.E. Des contacts ont été pris avec la Générale des eaux afin d'expliquer la stratégie de Saint-Gobain et les perspectives qu'offrirait une coopération entre les deux groupes qui sont à l'évidence complémentaires. Ils peuvent proposer sur le marché mondial aux collectivités une gamme complète de biens et de services, des tuyaux à la maintenance, en passant par le bâtiment, les travaux publics, le verre, l'isolation, etc.

« Il ne s'agit pas pour nous de contrôler la Générale des eaux ni d'en faire une filiale explique-t-on chez Saint-Gobain. *Mais si l'on veut développer une réelle coopération, nouer des liens durables, il faut avoir une part significative du capital et siéger au conseil d'administration.* » Un raisonnement que tous les groupes internationaux ont fait leur depuis quelques années.

Conscient des risques de politisation de cette affaire, Saint-Gobain souhaitait, semble-t-il, ne ramasser, en plusieurs étapes, qu'environ 20 % *du capital de la Générale des eaux*. Ce qui, compte tenu de la dispersion dudit capital et des paquets d'actions de la Caisse des dépôts et de l'U.A.P., lui donnerait, de loin, la place de principal actionnaire et peut être le contrôle *de facto*. L'opération a commencé vendredi 24 juin et s'est poursuivie lundi. Saint-Gobain a dores et déjà acquis 8 % du capital. Mais, des « *fuites* » ont, semble-t-il, amené une réaction des personnalités de l'ex-syndicat. Celles-ci, aidées par des groupes privés (on cite Drouot, les A.G.P.), *se seraient portées sur le marché* et auraient acquis quelques pour cent.

Reste que, au prix de l'action Générale des eaux, cette contre-attaque risque d'être purement symbolique. Pour prendre 10 %, il faut débourser près de 400 millions de francs. Ce qui n'est pas à la portée de tout le monde. Cette relative impuissance explique peut-être que ces personnalités, qui ont milité activement contre les nationalisations, soient tentées de porter le combat sur le terrain politique.

On a pu déplorer que les grands groupes industriels français aient été *depuis trois ans quelque peu paralysés* par les élections présidentielles, l'avant et l'après nationalisation. Et ce au moment même où leurs grands concurrents américains, japonais ou européens se redéployaient. Désinvestissant ici. Investissant là. Dans cette optique, l'opération lancée par Saint-Gobain est peut-être le signe d'un réveil.

J.-M. QUATREPOINT.

Le premier distributeur d'eau de France

Plus que centenaire — sa fondation remonte à 1853, — la Compagnie générale des eaux a pour activité principale le service des eaux et assainissement, ainsi que l'exécution de travaux d'ad*duction. A ce titre, elle est deve*nue la première entreprise de distribution d'eau de France, directement ou en régie ; implan*tée dans 87 départements, elle* dessert plus de 3 500 communes, avec 2 600 000 abonnés, assurant, globalement, l'approvisionnement de près de 14 millions d'habitants. Elle est, en particulier, le régisseur du service des eaux de la Ville de Paris et de 168 communes de la banlieue parisienne. Parmi ses filiales les plus importantes, figurent la *Compagnie des eaux et de l'ozone*, la Société des eaux de Marseille, la Société des eaux du Nord et la Société d'applications hydrauliques. A ce titre, la Générale des eaux réalise un chiffre d'affaires dépassant 6 milliards de francs, supérieur à celui de la Lyonnaise des eaux, deuxième distributeur français, avec 5 milliards de francs environ.

La Générale des eaux exerce également ses activités dans le secteur complémentaire des travaux *pour l'adduction d'eau, pour un montant annuel dépassant* 3 milliards de francs (Sade, Tuyaux Bonna). Elle est la première en France pour la gestion d'installations thermiques, avec, *notamment*, ses filiales, la Compagnie générale de chauffe et la Lyonnaise d'exploitation de *chauffage, pour un chiffre d'affaires* avoisinant 4 milliards de francs.

Elle est puissante dans le secteur des travaux publics et du bâtiment (6 milliards de francs de chiffre d'affaires), au travers de *sa filiale à 57 % Campenon-Bernard*, et d'importantes participations dans Fougerolles (26,6 %) et Maisons Phénix (35,9 %). La Générale des eaux, enfin, s'intéresse au traitement, à l'évacuation et à l'élimination des déchets (900 millions de francs environ) par le biais de ses filiales, la Générale d'entreprises automobiles et Traitement des résidus urbains, ainsi qu'à la promotion immobilière (groupe Seeri Saari).

Au total, le groupe de la Générale des eaux a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires consolidé de 26,5 milliards de francs (+ 15 %), dont près de 4 milliards de francs réalisés à l'étranger. Son bénéfice net est passé de 226 millions de francs en 1979 à 355 *millions de francs en* 1982.

A la Bourse

Au fil des heures, ce qui pouvait apparaître comme un « *reclassement* » de titres de la Compagnie générale des eaux entre un présumé vendeur, la Compagnie générale d'électricité, et un candidat ache*teur, le groupe Saint-Gobain*, débouche sur une opération d'une toute autre envergure, ainsi que le confirme le communiqué de ce dernier.

En admettant qu'il compte prendre une « *participation significative* » *dans le numéro un de la distri*bution d'eau en France, Saint-Gobain laisse entendre qu'elle est, pour l'instant, inférieure au seuil réglementaire de 10 % qui l'aurait contraint à faire une annonce en ce sens. Moins de 10 %, donc, mais combien ? Telle est la question que l'on se pose dans les milieux financiers — encore moins diserts que d'habitude sur cette « affaire » — et *au siège de la Générale des eaux*, rue d'Anjou.

Par recoupements, il semble que cette participation directe soit, dans un premier temps, voisine de 8 % à la suite d'achats opérés en Bourse au cours des dernières quarante-huit heures. *La forte demande constatée* sur l'action Générale des eaux le vendredi 24 juin — à tel point que le titre n'a pas pu être coté ce jour-là — n'était pourtant pas motivée par des achats de Saint-Gobain, mais par « *un tir de barrage* » déclenché par les amis de longue date de M. Guy Dejouany, le président de la société, MM. Ambroise Roux et Jean-Maxime Lévèque, bien décidés à *s'opposer à l'offensive du groupe de* M. Fauroux comme ils l'avaient fait en mars 1981 lorsque le « tour de table » de la Générale des eaux avait pu paraître menacé.

C'est surtout lundi que certains investisseurs institutionnels et des sociétés du secteur public, actionnaires de cette dernière, ont été « *invités* » *à vendre une partie de leurs* titres à Saint-Gobain, faisant bondir l'action à 405 F, cours auquel s'effectuait la transaction, puis à 415 F, en laissant « filer un peu *le marché* », soit une hausse voisine de 20 % par rapport au jeudi précédent (340,50 F). Mais, une fois l'opération conclue, ces opérateurs se retiraient aussitôt du marché, et le titre chutait alors à 370,50 F, poursuivant mardi ce mouvement de baisse pour s'inscrire finalement à 350 F en clôture.

En deux jours, plus de 950 000 titres Générale des eaux ont été négociés sur le marché « à terme » sur les quelque 11,2 millions qui composent le capital, et l'essentiel des achats de Saint-Gobain (qui n'ont pas été effectués auprès de la Compagnie générale d'électricité) ont été réalisés « *par application* » lundi après-midi, donc hors séance boursière. Suffisamment tard, en tout cas, pour que le montant de cette ap*plication (plus de 500 000 titres et* 220 millions de francs) soit annoncé mardi en fin de matinée aux autorités boursières, lesquelles n'ont pu *les inclure que le lendemain* dans leurs statistiques quotidiennes. En soi, le procédé est inattaquable puisque la société dispose d'un délai de quarante-huit heures pour annoncer ce type d'information, mais un peu plus de clarté de la part d'une société nationalisée n'aurait, sans doute, nui à personne.

SERGE MARTI.

ERRATUM. — Le groupe pétrolier Elf-Aquitaine consacre environ 6 millions de francs par an à des actions de mécénat et non 600 millions de francs comme nous l'avons écrit dans *le Monde* daté 19-20 juin. Ces crédits couvrent la totalité des dépenses des parrainages (industriel et humanitaire) et aussi du sponsoring sportif du groupe en France.

SOCIAL

TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Une circulaire prescrit la régionalisation du Fonds d'action sociale

Le gouvernement vient de franchir une nouvelle étape dans la réforme du Fonds d'action sociale (FAS) – établissement public financé à près de 90 % par les allocations familiales non versées aux familles des travailleurs étrangers restées au pays d'origine. Une circulaire ministérielle annonce, en effet, la régionalisation progressive de cet organisme placé sous la tutelle du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale.

Afin de *« garantir une meilleure utilisation des subventions »*, l'action sociale spécifique destinée aux travailleurs immigrés et à leurs familles – notamment en matière de logement et de formation professionnelle – va être démocratisée et « déconcentrée ». Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des *travailleurs immigrés*, vient d'adresser une circulaire en ce sens aux commissaires de la République. Des *« commisions régionales pour l'insertion des populations immigrées »* seront créées dès cette année dans les régions Ile-de-France, Lorraine, Nord - Pas-de-Calais, Provence - Côte d'Azur et Rhône - Alpes – celles où la densité de travailleurs étrangers est la plus importante. Ces commissions associeront des représentants du conseil régional, des partenaires sociaux, des immigrés et des administrations. Elles se prononceront sur l'affectation locale des interventions, et un chargé de mission du FAS sera nommé *dans chacune de ces régions*.

La composition du conseil d'administration du FAS à l'échelon national va être modifiée, *« avec une plus grande participation des organisations syndicales et la présence des représentants des immigrés »*. On *précise, à ce sujet, de source proche* de secrétariat d'Etat, que trois sièges seraient désormais réservés à des représentants d'associations d'immigrés, siégeant toutefois à titre personnel. *D'autre part*, Me Paul Bouchet, ancien bâtonnier du barreau de Lyon, serait nommé à la présidence du FAS, poste vacant depuis plusieurs mois après le départ de M. Paul Aymard, nommé conseiller-*maître à la Cour des comptes* (1).

Le FAS, instrument d'intervention de la politique d'insertion des travailleurs étrangers vivant en France, avait vu son rôle redéfini lors du conseil des ministres du 30 juin 1982 : il a pour but, était-il précisé, *« de susciter des initiatives et non de se substituer aux services publics »*. Par ce biais, le secteur associatif devrait jouer un rôle important, en coopération plus *étroite* avec les *collectivités* territoriales. Les commissions régionales, mises sur pied en application d'un *décret du 18 janvier dernier relatif* à l'action sociale en direction des populations immigrées, devront assurer *« la cohérence des actions et une plus grande adaptation aux besoins »*.

Pour une aide moins dispersée

Dès juillet 1981, le rapport annuel de la Cour des comptes avait mis en lumière les graves défaillances du *FAS, la lourdeur de son organisation*, l'insuffisance des contrôles à tous les échelons, l'étrange répartition des subventions à des associations au personnel pléthorique – telles que l'Amicale pour l'enseignement aux étrangers (A.E.E.), qui a disparu en 1978 en laissant un passif évalué à 17 millions de francs. La Cour des comptes avait alors estimé que le moment était venu de procéder à un *examen d'ensemble* de l'aide en faveur des migrants *« afin de déterminer les conditions d'une action moins dispersée et plus aisément adaptable à l'évolution des besoins des travailleurs étrangers »*.

Certaines *grandes organisations*, comme la Fédération de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), ne sont pas loin de considérer que le système de récupération des allocations familiales au titre du FAS – qui aurait frustré les travailleurs étrangers de quelque 2,5 milliards de francs par an depuis 1958 – contribue à marginaliser la population immigrée.

Ni ces organisations si les syndicats ne souhaitent pour autant la suppression du FAS, structure paritaire *qui leur offre un poste d'observation*, voire un moyen de pression. La démocratisation et la régionalisation de cet organisme apportent une première réponse à leurs inquiétudes.

JEAN BENOIT.

(1) Le conseil comporte actuellement *un représentant du premier ministre*, dix représentants des ministères intéressés, un représentant de la Caisse nationale d'allocations familiales, une personne qualifiée désignée par le ministre de tutelle et, *depuis 1973, cinq* représentants de salariés désignés par les organisations syndicales les plus représentatives au plan national (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.), à qui s'ajoutent un représentant du C.N.P.F. et un représentant de la F.N.S.E.A.

● **Conflit dans les cinq usines *De Dietrich du Bas-Rhin*.** – Après huit jours de grève, la moitié des quatre mille salariés des cinq usines *De Dietrich ont repris le travail* le 28 juin, tandis que les négociations se poursuivaient avec la direction.

Les grévistes, à l'appel de la C.F.D.T. et de la C.G.T., réclament une augmentation des salaires pour 1983 et un « rattrapage » au titre de 1982. La direction a accepté deux augmentations de 2 % au 1er juillet et au 1er octobre.

● **E.D.F. relaxée en appel après la pollution du Lignon.** – La quatrième chambre de la cour d'appel de *Lyon*, par jugement rendu le 22 juin, a annulé le jugement rendu en première instance par le tribunal de Montbrison (*Loire*) condamnant E.D.F. à 61 500 F d'amende pour avoir pollué le cours du Lignon en vidangeant le barrage de Beaume en septembre 1982. Dans ses attendus, la cour d'appel estime que les boues *accumulées dans le barrage faisaient* partie intégrante du cours naturel du Lignon et que leur déversement *en aval ne constitue pas* véritablement une pollution. La fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, *qui avait en gain de* cause en première instance, a décidé de se pourvoir en cassation.

AGRICULTURE

La valeur réelle de la terre agricole a diminué de 10,3 % en 1982

Le prix moyen des terres agricoles *n'a pratiquement pas aug*menté en 1982 (+ 0,2 %) en francs courants. C'est la première fois depuis 1950, date à laquelle fut commencée l'enquête *annuelle sur la valeur des* terres par les services statistiques des directions départemen*tales de l'agriculture, qu'un tel* phénomène se produit.

*Cette évolution moyenne di*verge un peu selon la nature des terres. Le prix des terres labourables *augmente* de 0,6 % à 22 850 F l'hectare et celui des prairies naturelles diminue de 0,8 % à 19 150 F.

On constate donc une forte diminution de prix en valeur réelle puisque, si l'on retient pour mesurer l'évolution du niveau général des prix l'indice des prix du produit intérieur brut, soit 11,7 %, cela conduit à une diminution du coût réel de la terre de 10,3 %. La tendance à la diminu*tion de ce prix enregistrée depuis* 1977 se prolonge donc en 1982 et s'accentue même. Sur une base 100 *en* 1970, la valeur réelle de la terre est désormais, en 1982, inférieure, avec un indice de 91,6.

Cette diminution s'explique *d'abord par la baisse des revenus* agricoles, les agriculteurs étant les principaux acheteurs de terre, *par les difficultés d'accès au cré*dit et aussi par la réduction de la demande des non-agriculteurs. Il *en découle un accroissement de* l'offre supérieure à la demande. Le volume global des transac*tions, portant* sur 445 000 hectares, est en recul de 7 % sur 1981 et ne représente que 1,4 % *de la surface agricole utile* en métropole (contre 1,5 % en 1981).

Les hausses les plus fortes, en francs courants, concernent surtout des régions montagneuses : + 10 % en Haute-Garonne et en Haute-Savoie, + 9 % dans le Puy-de-Dôme ; les baisses les plus sensibles se rencontrent dans la région Centre (– 13 % dans le Loir-et-Cher et – 10 % dans l'Indre), dans les Pays de Loire (– 10 % en Mayenne) et en Basse-Normandie (– 8 % dans le Calvados), mais la palme du recul revient au département *du Var, où le prix des terres a di*minué de 23 %.

LA RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

1 118 accords ont été signés en 1982

La commission nationale de la négociation collective, pour sa première séance à Paris, le 28 juin, n'a pas obtenu de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, une information précise concernant la revalorisation du SMIC au 1er juillet, sur *laquelle elle était consultée*. Le ministre a simplement indiqué qu'un éventuel relèvement des coti*sations de l'assurance-chômage* ne coûterait rien aux actuels smicards. Il pourrait être compensé par une hausse de 0,5 % du salaire minimum. C'est au conseil des ministres, le 29 juin, que va être prise la décision d'augmenter ou non le pouvoir d'achat du SMIC.

Lors de sa réunion « marathon », qualifiée de *« grand-messe »* par M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., la commission a principalement examiné l'état de la négociation collective. Pour le ministre, qui *présentait* le bilan pour 1982, *d'ici* à deux ans, chaque salarié devrait être couvert par un accord. Actuellement, entre 2 et 2,5 millions de salariés en sont exclus, soit un salarié sur cinq. En *1982*, 1 118 accords ont été signés – soit 7 % de plus qu'en 1981, – dont 401 à l'échelon natio*nal* et 717 aux *plans départemental* ou régional. Ces accords, pour la plupart interprofessionnels, ont porté *principalement* sur la réduction du temps de travail et les négociations salariales.

Rappelant que la durée hebdomadaire moyenne de travail est passée de 40,3 heures en janvier 1982 à 39,2 heures en janvier 1983, sans perte de salaire, M. Bérégovoy a indiqué que soixante-dix mille emplois avaient ainsi été préservés ou créés. Le ministre a confirmé la tenue, le 7 juillet prochain, de la réunion sur la durée du travail entre gouvernement, patronat et syndicats.

M. Bérégovoy a, d'autre part, *précisé* qu'en 1982 les avenants salariaux avaient progressé de 5 %. Cela malgré le blocage intervenu en juin. Faisant la synthèse du débat de la commission sur la politique salariale, M. Bérégovoy a souligné la nécessité d'un nouveau mode pour la détermination des salaires. Il *faut* à la fois revaloriser les plus bas salaires, mais ne pas écraser la hié*rarchie des rémunérations*. *D'où* l'idée d'un salaire « binôme », en deux parties, et de l'augmentation égale pour tous en dessous d'un plafond (de l'ordre de 4 000 F). Ces remarques ont été bien accueillies par tous les membres de la commission.

Enfin, la question des fonds salariaux inscrite à l'ordre du jour n'a pas été abordée, faute de temps ; la commission se réunira à cet effet le 11 juillet. – D. R.

RÉGIONS

Ile-de-France

POUR ABAISSER LE COUT DES TERRAINS

M. Chirac assouplit la réglementation sur l'urbanisme à Paris

Le plafond légal de densité (le fameux P.L.D. *créé par la loi Galley* de 1976 au-delà duquel une taxe est versée par les promoteurs aux municipalités *sur tout mètre carré* construit supplémentaire) va être supprimé à Paris. Ou plus exactement son seuil va être porté de 1,5 à 3, maximum prévu par la loi en 1983, ce qui revient au même. C'est ce qu'a *annoncé* M. Jacques Chirac au cours d'une conférence de presse le 28 juin. Cette suppression, qui coûtera à la Ville environ 80 millions de francs par an en recettes non perçues, a pour objectif d'alléger le coût des terrains, tout en incitant *leurs propriétaires* à les *mettre en* vente. Mais M. Chirac a ajouté : *« Les experts se trompent toujours en matière de réglementation : on n'en connaît jamais les effets. Pour dire le fond de ma pensée sur l'effet de cette mesure, je n'en sais rien. Mais c'est une mesure de déréglementation, c'est une mesure libérale, même si elle est plus psychologique que technique, et c'est pourquoi je l'ai prise. »* Le vote à ce sujet aura lieu le 11 juillet.

Le maire de Paris, qui a tracé les grandes lignes de son plan de relance de la construction (logements sociaux, intermédiaires et non aidés, modernisation des logements *sociaux anciens*, construction de bureaux et de locaux d'activité), en a profité pour répondre à la fois à *une* lettre du *ministre* de l'urbanisme et du logement et à une question d'actualité posée par M. Paul Quilès (conseiller de Paris, P.S.) sur le lancement, en 1983, de 3 000 mille logements intermédiaires (c'est-à-dire à loyers moyens) sur des terrains cédés par des administrations *ou* des entreprises publiques. *« Il s'agit*, a-t-il dit, *de six « emprises publiques », quatre appartenant à la S.N.C.F., une à la R.A.T.P. et une aux P.T.T. ; il n'y en a pas une seule qui puisse être dégagée dans l'année. »*

L'ensemble du programme sur le logement sera discuté au Conseil de Paris en septembre, immédiatement après les vacances d'été.

ACCORD A CERGY-PONTOISE OU LE BUDGET EST VOTÉ EN ÉQUILIBRE

Les membres du syndicat d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise avaient adopté, lors du premier examen du budget de 1983 de leur agglomération, des comptes où les recettes n'équilibraient pas les dépenses *(le Monde* du 26 mai). Ils demandaient le complément à l'Etat sous forme d'une subvention de 11 millions de francs.

Les élus, présidés par M. Christian Gourmelen, conseiller général (U.D.F.) du Val-d'Oise, ont finalement trouvé le moyen d'équilibrer leur budget à 438 millions de francs grâce à trois mesures : la perception de certaines taxes qui n'avaient pas été perçues depuis 1979, et dont l'arriéré s'élève aussi à 4 millions de francs ; l'utilisation d'une partie du reliquat de l'exercice 1982, atteignant aussi 4 millions de francs, et l'amputation de près de 3 millions de francs des allocations de compensation versées aux communes. La pression fiscale augmentera donc cette année de 14,75 % à Cergy-Pontoise.

Ce budget a été approuvé par 24 voix contre 15 et 2 abstentions.

J.-M.

P.T.T.

INNOVATION POSTALE A LOURDES

La bénédiction papale sur cassettes

De notre correspondant

Tarbes. – Le service « promotion » du ministère des P.T.T. vient de choisir la poste centrale de Lourdes pour lancer une expérience de courrier oral. Une société privée, spécialisée dans la commercialisation des cassettes – la Cassette postale – a obtenu la concession du ministère des P.T.T. pour la période allant de fin juin au 31 octobre ; le système qu'elle propose est le suivant : une cabine, avec un appareil enregistreur, a été installée dans la grande salle de la poste de Lourdes.

Dans cette cabine, chaque pèlerin pourra enregistrer, grâce à une cassette en vente chez dix commerçants d'objets de piété de Lourdes, un message d'une durée d'une minute. Ce message sera lui-même précédé d'une reproduction sur la bande magnétique, durant une minute trente, *d'une bénédiction en français* de Jean-Paul II.

La cassette pourra ensuite être envoyée par le pèlerin aux quatre coins de France dans une enveloppe spécialement matelassée. *Le coût de l'affranchissement* est de 3,10 F, et la cassette vaut 30 F.

Cette expérience s'inscrit dans la perspective de la venue du pape à Lourdes les 14 et 15 août. La délivrance des cassettes a commencé lundi 27 juin ainsi que le fonctionnement à la poste centrale du lecteur enregistreur.

La même société avait déjà fait une expérience de courrier oral au Club Méditerranée avec, bien sûr, un message verbal qui n'avait rien à voir avec une bénédiction du pape. Lors des fêtes de la fin de l'année 1982, une autre cassette postale, avec des chants de Noël, avait été mise en vente avec succès dans un magasin de Paris.

Le service promotion du ministère des P.T.T. tirera fin octobre, c'est-à-dire à la fin de la saison des pèlerinages à Lourdes, les enseignements de cette expérience.

GILBERT DUPONT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E-U.	7,6150	7,6180	+ 150	+ 190	+ 350	+ 400	+ 990	+ 1110
$ can.	6,1945	6,1985	+ 150	+ 200	+ 335	+ 395	+ 875	+ 995
Yen (100)	3,1935	3,1960	+ 145	+ 170	+ 325	+ 355	+ 975	+ 1045
DM	3,0040	3,0065	+ 175	+ 200	+ 370	+ 395	+ 1080	+ 1145
Florin	2,6775	2,6800	+ 155	+ 175	+ 315	+ 345	+ 880	+ 940
F.B. (100)	15,0165	15,0285	+ 360	+ 475	+ 820	+ 985	+ 2130	+ 2520
F.S.	3,6345	3,6380	+ 220	+ 255	+ 465	+ 505	+ 1425	+ 1510
L (1 000)	5,0625	5,0660	– 185	– 140	– 370	– 300	– 1375	– 1235
£	11,6700	11,6800	+ 245	+ 330	+ 565	+ 675	+ 1655	+ 1880

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9	9 3/8	9 1/2	9 5/8	9 9/16	9 15/16	9 7/8	10 1/4
DM	4 15/16	5 5/16	4 7/8	5 1/4	4 15/16	5 5/16	5 3/8	5 3/4
Florin	2 3/4	3 1/4	4 3/4	5 3/8	5 1/8	5 3/4	5 3/4	6 1/4
F.B. (100)	7 1/2	9	8 1/2	9 3/8	8 7/8	9 1/2	8 1/4	10 1/16
F.S.			4 7/8	5 1/8	4 3/4	5 1/8	4 13/16	5 1/16
L (1 000)			15 3/4	16 1/2	16	17	17 5/8	18 1/4
£	9 1/8	9 3/4	9 3/8	10	9 3/8	10	9 5/8	10 1/4
F. franç.	12 1/8	13	12 1/8	13	12 7/8	13 3/4	16 1/2	17 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

DÉFICIT RECORD DU COMMERCE EXTÉRIEUR AMÉRICAIN

Washington (*A.P.*). – Le déficit du commerce extérieur américain a atteint le niveau record pour un seul *mois de 6,9 milliards de dollars en* mai (– 4,6 milliards en avril). Pour l'ensemble de 1983, « *il semble que le déficit devra être révisé à la hausse... probablement plus proche de 70 milliards de dollars* », a déclaré un économiste du département du commerce. Il avait été jusqu'à présent envisagé que le déficit atteindrait le niveau record de 60 milliards de dollars cette année, après les 42,7 milliards de 1982.

« *Les principaux facteurs maintenant à un bas niveau les exportations cette année sont le niveau élevé du dollar, la reprise lente à l'étranger et les problèmes d'endettement des pays en voie de développement, qui sont d'importants consommateurs* », a indiqué le secrétaire au commerce, M. Malcom Baldridge.

LE MEXIQUE RENONCE A UN CRÉDIT BANCAIRE

Le Mexique a renoncé à faire appel à un crédit de 1,1 milliard de dollars octroyé en vertu d'un accord conclu, au quatrième trimestre de l'année dernière, avec des banques étrangères. Cet accord lui ouvrait des facilités de tirage en trois tranches. Il n'a utilisé, jusqu'à maintenant, que la première égale à 1,7 milliard.

La nouvelle a été donnée par les milieux bancaires américains, qui précisent qu'un excédent imprévu de la balance commerciale mexicaine rend pour l'instant inutile un tirage supplémentaire.

● RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE POLONAISE. – Les représentants des autorités polonaises et de cinq banques commerciales occidentales se retrouvent, mercredi 29 et jeudi 30 juin à Zurich, pour discuter du rééchelonnement de la dette polonaise. Les six représentants des banques avaient, au cours d'une précédente rencontre en juin à Vienne, refusé d'étudier une proposition polonaise pour un moratoire de vingt ans de la dette de la Pologne. Environ 2,6 milliards de dollars viennent à échéance en 1983, dont 1,5 milliard de capital et 1,1 milliard d'intérêts.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

M. Bernard Chapellier vient de demander à être déchargé de ses fonctions de président-directeur général de la Compagnie du crédit universel et de la filiale Crédit universel.

Les conseils d'administration ont pris acte avec regret de la décision de M. Chapellier et, sur sa proposition, ont désigné M. Gilbert Beraud, jusqu'alors administrateur directeur général des deux sociétés, pour lui succéder à la présidence de ces dernières.

La direction générale de l'ensemble du Groupe se compose désormais comme suit :

– M. Gilbert Beraud, président-directeur général ;

– M. Jacques Gimat, directeur général.

M. Bernard Chapellier continuera à faire partie du conseil d'administration de la Compagnie du crédit universel, lequel, par ailleurs, a coopté deux nouveaux administrateurs en remplacement de MM. Pierre Esteva et Elie Gregoire Sainte Marie, démissionnaires.

Ces nouveaux administrateurs sont M. Henri Daru, sous-directeur au département des investissements de l'U.A.P., et M. Jean Tranchant, directeur du réseau « Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse » de la B.N.P.

En ce qui concerne les filiales, sont également intervenues les nominations suivantes à la suite des démissions de MM. Bernard Chapellier et Elie Gregoire Sainte Marie :

– M. Jean Tranchant a été appelé à siéger au conseil d'administration des sociétés Locunivers et Locationfor en tant que représentant permanent de la *Compagnie du crédit universel*, administrateur ;

– M. Thierry Coste, directeur de département à la direction financière de la B.N.P., a été coopté en qualité d'administrateur du Crédit universel ;

– M. Pierre Geniteau, directeur de département à la direction de la comptabilité générale et du contrôle de gestion de la B.N.P., a été désigné pour représenter la Compagnie du crédit universel au sein du conseil d'administration du Crédit universel et a été également coopté en qualité d'administrateur de Locunivers.

ROLINCO

17 % de hausse en trois mois

Pendant la période de trois mois se terminant le 31 mai 1983, le cours de Rolinco a monté de plus de 17 % pour atteindre 973 F. Presque toutes les Bourses où Rolinco investit ont contribué à ce développement satisfaisant de la valeur.

Aux Etats-Unis et au Japon, les hausses de cours ont été soutenues par de nettes indications d'une reprise économique.

Toutefois, les hausses les plus importantes se sont produites cette fois-ci sur les Bourses européennes, en raison de cours relativement bas et de prévisions de meilleures nouvelles économiques.

A côté d'ajustements de ces portefeuilles, Rolinco a été vendeur aux Etats-Unis, et des achats ont été effectués surtout en Europe, en actions allemandes et suisses entre autres, tandis que des intérêts ont été acquis en Italie *pour plus de 59 millions de francs*. Parallèlement, les liquidités ont diminué pour atteindre 2,55 % du patrimoine.

Pendant cette période, Rolinco a totalement couvert ces intérêts en $ U.S. par des opérations en devises à terme.

Quelques chiffres élémentaires

	31-5-1983	28-2-1983
	en millions de francs	
Actifs nets	9 725	8 140
Cours de l'action	973	830
Répartition des actifs nets par pays		
Etats-Unis	40,77 %	41,86 %
Canada	3,80 %	2,75 %
Japon	19,10 %	18,88 %
Australie	4,69 %	3,76 %
Pays-Bas	11,05 %	11,00 %
Grande-Bretagne	5,33 %	4,40 %
Allemagne fédérale	4,25 %	2,87 %
France	1,94 %	2,03 %
Autres pays	6,52 %	5,13 %
Liquidités	2,55 %	7,32 %
	100,00 %	100,00 %

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 11,70 % octobre 1979

Les intérêts courus du 25 juillet 1982 au 24 juillet 1983 sur les obligations Électricité de France 11,70 % octobre 1979 seront payables, à partir du 25 juillet 1983, à raison de F 210,60 par titre de 2.000 F nominal, contre détachement du coupon nº 4 ou *estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit* à un avoir fiscal de F 23,40 (montant global : F 234). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 35,08, soit un net de F 175,52.

A compter de la même date, les 28.550 obligations comprises dans la série de numéros 1.216.408 à 1.244.964, sortis au tirage du 31 mai 1983, cesseront de porter *intérêt et seront remboursables à F 2.000, coupon nº 5 au 25 juillet 1984 attaché.*

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

– Amort. 1981 : 630.078 à 652.960.
– Amort. 1982 : 224.434 à 253.041.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE – Obligations 17,50 % juillet 1981

Les intérêts courus du 25 juillet 1982 au 24 juillet 1983 sur les obligations Caisse Nationale de l'Énergie 17,50 % juillet 1981 seront payables, à partir du 25 juillet 1983, à raison de F 787,50 par titre de 5.000 F nominal, contre détachement du coupon nº 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 87,50 (montant global : F 875,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 131,19, soit un net de F 656,31.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Mardi 28 juin 1983 a eu lieu l'introduction à la Cote officielle de la Bourse de Paris des actions ordinaires de la société japonaise

KONISHIROKU PHOTO INDUSTRY CO-Ltd

sous la direction de :

LA BANQUE INDOSUEZ,
LE CREDIT LYONNAIS,
NOMURA FRANCE

*
* *

A l'occasion de l'introduction de la société à la Bourse de Paris, une note d'information destinée au public a été établie. Elle a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse : *nº 83-177, le 7 juin 1983.*





La Compagnie Française des Pétroles en 1982

Assemblée générale du 24 juin 1983

L'Assemblée générale ordinaire de la CFP, réunie le 24 juin 1983 sous la présidence de M. René Granier de Lilliac, Président-Directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1982. Toutes les résolutions ont été adoptées.

Dans son allocution, le Président a souligné la nécessité de renforcer le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz, qui reste l'activité la plus rentable de la CFP, pour assurer la relève des champs aujourd'hui en production. Ainsi des développements de gisements sont-ils en cours ou projetés en mer du Nord, en Indonésie, en Argentine. Les efforts de la Compagnie dans les domaines du charbon et surtout de l'uranium s'inscrivent aussi dans la ligne de son déploiement énergétique.

Disposant d'une souplesse plus grande dans ses engagements d'achat, la Compagnie a pu traverser dans de meilleures conditions que l'an passé la crise que le marché a connue à nouveau au début de 1983.

La brochure « **la Compagnie française des Pétroles et le Groupe Total en 1982** » est disponible. La demander, en français ou en anglais, au Service Diffusion — 5, rue Michel-Ange — 75781 Paris Cedex 16 France.

Faits marquants en 1982

- **Exploration-Production** : les activités d'exploration ont obtenu des résultats appréciables et permis de mettre en évidence des gisements exploitables.
- **Approvisionnement** : la CFP, grâce à la souplesse et à la capacité d'adaptation de sa politique commerciale, a réussi à diminuer le coût moyen de ses approvisionnements.
- **Pétrochimie** : la restructuration décidée par les pouvoirs publics a conduit la Compagnie à décider de se retirer de l'ensemble qui lui était commun avec Elf. Le problème de la cession de ses actifs a été réglé récemment.
- **Uranium** : avec le rachat de Dong-Trieu et la prise de contrôle complète de Minatome, la CFP est devenue le second producteur sur le sol français.
- **Résultats et dividende** : le bénéfice net de la CFP (maison mère) s'élève en 1982 à 440 millions de francs contre 407 en 1981 et le montant des bénéfices distribués à 409 millions de francs (inchangé). Le revenu global de l'action ressort à 22,50 F (dividende et avoir fiscal). Mise en paiement du dividende : 5 juillet 1983.

∴

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni ; il a reconduit à l'unanimité M. René Granier de Lilliac dans ses fonctions de Président-Directeur général de la Compagnie et M. Louis Deny dans celles de Vice-Président Directeur général.

Des chiffres sur le Groupe (consolidés)	(en milliards de F)	
	1981	1982
— Chiffres d'affaires	123,0	131,0
• en France	50,7	55,0
• à l'étranger	72,5	76,0
— Marge brute d'autofinancement	6,5	6,4
— Bénéfices	0,9	−1,0
— Investissements nets	5,8	8,2

SIMCO

Assemblée générale ordinaire du 15 juin 1983

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 15 juin 1983, sous la présidence de M. Maurice Gontier, a approuvé les comptes de l'exercice 1982. *Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à* 113 071 758,03 F (dont 5 003 288,17 F de plus-values nettes) contre 101 165 810,82 F (dont 5 994 973,49 F de plus-values nettes).

L'assemblée générale a décidé de distribuer une somme de 105 681 250 F correspondant à un dividende de 18,50 F par action, en augmentation de 12 % sur celui de l'exercice précédent : le report à nouveau étant, par ailleurs, accru de 1 736 920,16 F soit 0,30 F par action. Le dividende sera mis en paiement le 19 juillet 1983 contre remise du coupon nº 18 A et B pour 18,50 F.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Éric Dufoix et du Crédit lyonnais.

∴

Dans son allocution, le président fait le point de la situation de la société à la fin du premier semestre 1983. Cette situation demeure satisfaisante.

- La bonne qualité du patrimoine ainsi que son implantation en région parisienne expliquent que la totalité des locaux tant commerciaux que d'habitation soit louée.
- Le montant des loyers quittancés au titre du premier semestre 1983 est en augmentation de 8,9 % sur celui afférent à la même période de l'année précédente.
- Le pourcentage des loyers impayés est légèrement inférieur à celui constaté au premier semestre 1982.

La société poursuit sa politique de rajeunissement de son patrimoine. Elle vend actuellement par appartements un immeuble à Vitry-sur-Seine (20 % des logements demeurent à vendre) et un autre à Rungis (20 % des logements sont d'ores et déjà vendus).

SIMCO, enfin, apporte tous ses soins à ses constructions nouvelles :

- Le chantier de la rue des Ardennes à Paris 19ᵉ a été ouvert en 1983. Les 70 appartements de cet ensemble devraient pouvoir être offerts à la location à la fin de 1984.
- Le permis de construire concernant le troisième programme de Saint-Quentin-en-Yvelines (4 500 m² de bureaux) devrait être prochainement délivré.
- La société étudie divers projets d'investissements nouveaux en surfaces commerciales.

∴

Sauf événements imprévus, la société devrait être en mesure de poursuivre sa politique de distribution de dividendes, en croissance régulière, et ce malgré :

— un certain ralentissement dans la progression des recettes locatives ;

— une augmentation des charges due à l'application de la loi propriétaires-locataires.

Tout en se félicitant de la récente appréciation du titre en Bourse, le président constate que ce cours ne reflète encore qu'imparfaitement la valeur réelle du patrimoine de la société.



MONECIC

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 27 juin 1983 sur deuxième convocation, sous la présidence de M. Renaud Segalen, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1983 ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a nommé aux fonctions d'administrateur, M. Jacques Pillet, directeur de la trésorerie et du financement de la Compagnie de Saint-Gobain, pour une période de six années.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de 8 277 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 266,76 F, ce qui porte le revenu global à 8 543,76 F. Ce dividende sera payable à partir du 7 juillet 1983, à 12 heures, aux guichets du Crédit industriel et commercial et des autres banques du groupe C.I.C.

CHAMPAGNE TAITTINGER

L'assemblée générale ordinaire annuelle, qui s'est tenue à Reims le 20 juin, a approuvé, à l'unanimité, les comptes et le bilan de l'exercice 1982.

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende net de 12,30 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 6,15 F, soit 18,45 F brut. Le dividende sera représenté par le coupon nº 31 et sera mis en paiement dans les conditions habituelles, à partir du 26 juillet 1983.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Michel Taittinger pour une durée de six années, laquelle prendra fin le jour de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1988.

L'assemblée générale a également ratifié la nomination faite par le conseil d'administration de la société G.-H. Mumm comme administrateur, en remplacement de M. Alain de Gunzburg démissionnaire, ce dernier étant nommé représentant permanent de la société G.-H. Mumm au conseil d'administration de notre société.

Au cours de son allocution, le président, M. Claude Taittinger, a rappelé aux actionnaires que le chiffre d'affaires consolidé de Taittinger-C.C.V.C. s'est élevé à 1 193 784 000 F en 1982, contre 993 086 000 F en 1981, soit une augmentation de 20,20 %.

Le président a souligné également que les expéditions de champagne de la société se sont maintenues au cours du premier semestre 1983 au niveau de l'exercice précédent.

Par ailleurs, les perspectives de récolte sont extrêmement favorables. Si ces perspectives devaient se confirmer au cours de l'été, le négoce champenois serait amené à demander aux vignerons une baisse sensible du prix du kilo de raisin. En effet, sans de sérieux efforts commerciaux et promotionnels, il serait difficile à la profession champenoise de retrouver son niveau d'activité d'antan, réduit autant par les difficultés économiques mondiales que par la succession de récoltes déficitaires que notre région a connues entre 1978 et 1981.

L'ÉPARGNE DE FRANCE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 17 juin 1983 sous la présidence de M. Pierre Borel. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui se soldent par un bénéfice après impôts de 31 806 084,75 francs sur lesquels 11 925 075 francs ont été affectés à la réserve des plus-values à long terme.

Compte tenu des dispositions de l'article 3 de la loi du 30 juillet 1982 relative à la limitation des dividendes, l'assemblée générale a décidé la mise en distribution d'un dividende net de 8,89 F par action auquel s'ajoute un impôt déjà payé au Trésor de 4,445 F, soit un dividende global de 13,335 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 27 juin 1983.

Une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire, a décidé de distribuer une action gratuite pour dix actions anciennes, le capital étant ainsi porté de 45 916 650 F à 50 508 300 F par prélèvement sur la réserve des plus-values à long terme.

Le conseil d'administration, qui a suivi l'assemblée générale extraordinaire, a décidé le principe d'un rapprochement avec la Compagnie Française de Protection et d'Epargne (C.F.P.E.) sous la forme d'un transfert du portefeuille de contrats d'assurance-vie de la C.F.P.E. à l'Epargne de France.

Ce transfert de portefeuille, qui devra être approuvé par des assemblées générales extraordinaires des deux sociétés et faire l'objet d'un arrêté de transfert de la direction des assurances, permettra à l'Epargne de France de diversifier ses activités afin d'obtenir ainsi un meilleur développement dans les années à venir.

SCAC

L'assemblée générale ordinaire réunie le 24 juin sous la présidence de M. Philippe Poulenc a approuvé à l'unanimité les comptes de la société mère, arrêtés au 31-12-82 avec un bénéfice de 28,6 millions de francs contre 28,8 en 1981, ainsi que la distribution d'un dividende net par action identique à celui versé l'an dernier mais portant sur un capital majoré de 50 % par suite de l'augmentation de capital intervenue en juillet 1982. Ce dividende ressort à 25,50 F avoir fiscal compris, soit 17 F net par titre.

Le bénéfice net consolidé s'est élevé pour l'année 1982 à 46,4 millions de francs : la part de la SCAC a été de 40,5 millions contre 43,7 millions en 1981. La valeur mathématique consolidée au 31-12-82, après distribution, est de 501 millions de francs, dont 460 millions pour la part de la SCAC : la valeur du titre ressort donc au bilan consolidé à 382 F.

Selon le président, compte tenu de la diversité des activités du groupe, les résultats du premier semestre 1983 ne devraient être globalement que peu inférieurs à ceux de l'an dernier à pareille époque ; pour le deuxième semestre les perspectives demeurent incertaines pour les activités de négoce exercées sur le territoire métropolitain tandis que celles des activités de prestations de services, notamment à l'étranger, restent mieux orientées.

L'assemblée a nommé administrateur de la société M. Jacques Dupuydauby et renouvelé les mandats de M. Yves-Bertrand Burgalat et de la Société alsacienne de participations industrielles (ALSPI).

RICQLÈS-ZAN S.A.

Les actionnaires de la société se sont réunis le 24 juin 1983, sous la présidence de M. Henri Girardel, en assemblée générale ordinaire pour approuver les comptes de l'exercice 1982.

Le chiffre d'affaires hors taxes (ventes et redevances, après déduction de divers produits accessoires et des travaux faits par l'entreprise elle-même) s'est élevé à 171 089 000 F en 1982 contre 153 468 000 F l'année précédente.

Le résultat d'exploitation de l'année : 13 567 000 francs se compare à 14 149 000 francs en 1981.

Les amortissements se sont élevés à 6 757 000 F contre 5 658 000 F en 1981.

Le résultat net atteint 5 144 000 F en 1982 après plus-value à long terme de 207 000 F et impôts de 4 525 000 F.

Afin de satisfaire aux obligations légales limitant les dividendes distribués en 1982 et 1983, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 6,40 F par action, avant avoir fiscal. Ce dividende sera mis en paiement le 29 juillet 1983.

A fin mai 1983, le chiffre d'affaires s'élève à 86 094 000 F contre 81 419 000 F, soit une augmentation de 5,74 %.

L'assemblée a, par ailleurs, ratifié la nomination faite par le conseil d'administration de M. Henri Girardel comme administrateur, en remplacement de M. Alain Dorfner, pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1984.

L'assemblée a également renouvelé le mandat d'administrateur de M. Claude Salmon pour six ans.

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES · EXERCICE 1982



Le collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale des Sociétés du Groupe des Assurances Nationales s'est réuni le 24 juin 1983 sous la présidence de Monsieur Henri LAVAILL, Président de section honoraire au Conseil d'Etat. Monsieur Guy VERDEIL, Président du Groupe des Assurances Nationales a rendu compte, au nom du Conseil d'Administration, des résultats des opérations du Groupe.

LES RÉSULTATS DES 3 SOCIÉTÉS.

Le marché de l'assurance est resté marqué en 1982 par les efforts des assureurs en vue de rétablir l'équilibre des résultats des branches dommages, notamment ceux de l'assurance automobile et de l'assurance vol où des pertes importantes avaient été enregistrées précédemment.

Les comptes de l'exercice sont par ailleurs fortement influencés,

• en assurance dommages, par les sinistres dus aux éléments naturels (tempêtes, inondations) qui ont été particulièrement graves en 1982, alors qu'entrait pour la première fois en application la nouvelle garantie légale des catastrophes naturelles.

• en assurance vie et capitalisation, par une recette exceptionnelle correspondant à la modification de calcul des provisions mathématiques (zillmérisation) introduite par la dernière loi de finances.

• GAN INCENDIE ACCIDENTS

Le chiffre d'affaires mondial atteint 5.537 millions de F, en augmentation de 14,4 %.

Le bénéfice net de l'exercice est de 42,2 millions de F contre 20,0 millions de F en 1981. La société ayant réalisé moins de plus-values sur cessions de valeurs, l'amélioration provient de l'exploitation dont le résultat apparait proche de l'équilibre.

Le redressement des opérations d'assurance automobile s'accompagne actuellement d'un certain ralentissement de l'activité, mais assure à l'entreprise et à ses agents généraux de meilleures bases pour reprendre l'initiative commerciale. La gamme de contrats a été complétée dans cette perspective.

• GAN VIE

Le chiffre d'affaires mondial s'est élevé à 3.574 millions de F, en augmentation de 14,2 %.

En assurances individuelles, l'activité du réseau de la Branche de Prévoyance Familiale, en forte augmentation, s'est appuyée sur les nouvelles formules "assurance revalorisable complète", axées sur la couverture des risques décès et invalidité. La diffusion des produits d'épargne présentés par le réseau Grande Branche a sensiblement évolué : l'intérêt du public pour les contrats assis sur l'immobilier a fléchi au profit du Bon d'Épargne Vie, contrat à prime unique lié à un portefeuille d'obligations à haut rendement. Pour l'ensemble du portefeuille d'assurances individuelles, la participation des assurés aux bénéfices atteint en 1982, 440,4 millions de F, soit 32,4 % des primes. Elle permet, pour l'épargne accumulée, des revalorisations qui, associées au taux du tarif, compensent l'érosion monétaire. En assurances collectives, principale branche d'activité du GAN, l'exercice est marqué par un sensible alourdissement du résultat d'exploitation, phénomène de marché lié à la situation économique.

Bien que le compte d'exploitation générale soit juste équilibré, le bénéfice net de l'exercice passe de 126,1 à 262,3 millions de F. L'accroissement par rapport à 1981 provient pour l'essentiel de la zillmérisation des provisions mathématiques.

• GAN CAPITALISATION

Le chiffre d'affaires atteint 517 millions de F, en augmentation de 22,3 %. L'activité s'est fortement développée dans de nouvelles formules d'épargne à prime unique. La participation des assurés aux bénéfices inscrite au compte d'exploitation générale augmente de près de 50 %.

Le bénéfice net ressort en augmentation (31,4 millions de F contre 22,9 en 1981), l'effet de la zillmérisation se conjuguant avec un résultat satisfaisant des opérations normales.

LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GAN

L'activité (primes d'assurances). Le chiffre d'affaires consolidé (primes émises brutes de réassurance) des sociétés du GAN et de leurs filiales représente 11.568 millions de F, en augmentation de 17,1 % sur 1981.

L'activité totale d'assurance (incluant, outre les filiales intégrées dans les comptes consolidés, des participations prises pour leur quote-part) atteint 12.076 millions de F. Les opérations en France représentent 9.847 millions de F ; celles Outre-Mer et à l'étranger 2.229 millions de F soit 18,5 % des primes mondiales du GAN.

Le résultat net. Le bénéfice net cumulé du GAN Vie, du GAN Capitalisation et du GAN Incendie Accidents est de 335,9 millions de F contre 169 millions de F en 1981.

Compte tenu d'un apport net des filiales de 72,3 millions de F, le bénéfice net consolidé du GAN s'établit à 408,2 millions de F contre 181,7 millions de F en 1981.

Le bilan consolidé. Le bilan consolidé du Groupe des Assurances Nationales au 31 décembre 1982 fait ressortir un total de 33.916 millions de F, en augmentation de 4.896 millions de F par rapport à 1981.

Au passif, les provisions techniques, représentant le montant des engagements envers les assurés, s'élèvent à 28.205 millions de F. La situation nette, avant affectation du résultat, est de 2.469 millions de F.

LE DIVIDENDE AUX ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DU GAN.

Le GAN Vie, le GAN Capitalisation et le GAN Incendie Accidents verseront à la Société Centrale du GAN un dividende de 39.159.500 F. A ce montant viendra s'ajouter le dividende reporté de l'exercice précédent pour tenir compte des limitations fixées par la loi du 31 juillet 1982 .... 2.125.000 F
L'ensemble à répartir aux actions de la Société Centrale du GAN représentera donc la somme de .... 41.284.500 F

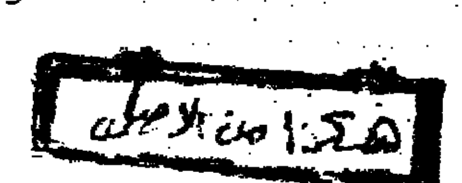
Le dividende par action sera ainsi de 48,57 F, auxquels s'ajoutera l'impôt payé d'avance au Trésor de 24,285 F.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DU GAN INCENDIE ACCIDENTS

La marge de solvabilité du GAN Incendie Accidents satisfait largement aux exigences réglementaires et s'est confortée en 1982 ; il n'en parait pas moins opportun, pour renforcer les bases de développement de la société, d'augmenter ses capitaux propres en utilisant la procédure prévue au code des assurances qui autorise une société nationale d'assurance à prendre une participation dans le capital d'une autre entreprise du même groupe.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 1983 à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire, a donc décidé une augmentation du capital social du GAN Incendie Accidents actuellement de 348.750.000 F pour le porter à 550.000.000 F par émission de 201.250 actions nouvelles de 1000 F à souscrire en totalité par le GAN Vie.

LE GAN EN 1982 : 12,1 MILLIARDS DE F DE PRIMES D'ASSURANCES



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 juin

Recul

Après quatre séances de hausse, les cours ont fléchi mardi à la Bourse de Paris. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est lentement propagé par la suite de sorte qu'à la clôture l'indicateur instantané s'établissait à 0,7 % au-dessous de son niveau de la veille.

Même les valeurs indexées sur le dollar, pas toutes, ont vu leur prix s'éroder, comme L'Oréal, B.S.N. et surtout Bic.

Bien sûr, la baisse de Wall Street la veille n'a pas causé une très bonne impression autour de la corbeille et dans les travées. Mais le facteur a joué également. Près de 6 % de hausse depuis le 22 juin, c'est beaucoup. Il était donc normal que la Bourse « respire pour mieux inspirer » comme le faisait remarquer un professionnel.

L'activité, au reste, s'est sensiblement ralentie et la diminution des échanges n'est certes pas étrangère non plus au phénomène.

Autres paramètres non négligeables : la reprise du dollar et l'enrichissement du loyer de l'argent au jour le jour.

L'événement a derechef été créé par la Générale des Eaux (voir page 48). La cotation de l'action devait attirer la foule des curieux. Mais cette fois, à la surprise générale, le titre allait chuter. De 370,50, il revenait à 346 (– 6,6 %) avant que le coteur n'inscrive : réservé à la baisse jusqu'à 14 heures. Finalement, les transactions se firent sur la base de 350 F.

La devise-titre s'est échangée entre 9,44 F et 9,48 F contre 9,44 F-9,51 F.

Recul de l'or à Londres : 413,75 dollars contre 419,50 dollars et 423,25 dollars la veille, respectivement le soir et à midi.

A Paris, le lingot a perdu 1 000 F à 102 000 F et le napoléon 5 F à 670 F.

Le volume des transactions a augmenté : 9,11 millions de francs contre 6,41 millions de francs.

NEW-YORK

La baisse s'accélère

Deuxième séance de baisse mardi à Wall Street, et quelle baisse ! Malgré une tentative de reprise, le marché, débordé par les ventes bénéficiaires, a replongé et fait tant et si bien que, à la clôture, l'indice des industrielles, parvenu un bref instant en début de séance à 1 237,68, s'établissait à 1 209,29, soit à 20,24 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la séance a été tout aussi éloquent, puisque sur 1 991 valeurs traitées, 1 389 se sont repliées, 326 seulement ont monté, tandis que 276 reproduisaient leurs cours précédents.

Cette chute s'est faite avec une activité accrue : 82,29 millions de titres ont changé de mains contre 63,36 millions la veille.

La crainte d'un durcissement de la politique de crédit menée par la Réserve fédérale a été la plus forte. Elle a encore été avivée, ô paradoxe, par la multiplication des signes témoignant d'une vigoureuse reprise économique, dont le premier effet, aux yeux de beaucoup, sera de relancer l'inflation. Tout porte donc à croire que la banque centrale des Etats-Unis usera de l'arme des taux pour éviter un dérapage.

Les grands perdants de la journée ont été les valeurs appartenant aux secteurs des transports, des hautes technologies, de la construction automobile et de l'espace.

VALEURS	Cours du 27 juin	Cours du 28 juin
Alcoa	37 7/8	37 5/8
A.T.T.	63 3/4	62 3/4
Boeing	45 3/8	44 7/8
Chase Manhattan Bank	52	51 7/8
Du Pont de Nemours	49 3/8	48 7/8
Eastman Kodak	72 5/8	71 1/2
Exxon	33 7/8	33 1/2
Ford	56 3/4	55
General Electric	53 5/8	52 1/2
General Foods	44 5/8	44 1/4
General Motors	73 1/8	72
Goodyear	32 3/4	31 1/2
I.B.M.	121 1/8	118 1/4
I.T.T.	40 3/4	40 5/8
Mobil Oil	31 7/8	30 7/8
Pfizer	86 7/8	85 7/8
Schlumberger	53 3/8	52 3/8
Texaco	35 1/4	34 7/8
U.A.L. Inc.	41 5/8	39 3/4
Union Carbide	71	70 1/2
U.S. Steel	25 1/4	24 3/4
Westinghouse	51	49 1/4
Xerox Corp.	47 7/8	47 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PETIT BATEAU VALTAN. – Petit Bateau est resté à quai. Introduite le 28 juin sur le second marché, l'action de la société troyenne n'a pu être cotée. Pour cause : 3,47 millions de titres ont été demandés, dont 1,09 million de 270 F à 590 F, alors que 31 464 seulement étaient disponibles.

Un prix indicatif de 290 F a quand même été inscrit et un nouvel essai devait être fait ce mercredi 29 juin. La Chambre syndicale des agents de change précise qu'à titre exceptionnel, en raison de l'importance des quantités demandées, elle acceptera de coter ou d'inscrire un prix indicatif en hausse de 10 % environ par rapport à 290 F.

Instruite de l'expérience passée (Ortiz-Miko, Smoby, pour ne donner que ces deux exemples), la Chambre syndicale aurait dû se méfier. Manifestement, les règles du jeu vont devoir être changées si l'on ne veut que de tels embouteillages se reproduisent.

KONISHIROKU. – Pour son premier jour de cotation sur le marché parisien, la société japonaise Konishiroku Photo Industry Co Ltd a inscrit un cours de 25,60 F, mardi 28 juin, les échanges portant sur plus de 170 000 titres. Cette admission à la cote officielle de la Bourse de Paris (marché comptant) permet de porter à dix le nombre de firmes nippones négociées au palais Brongniart.

ACCOR. – Le choix de cette nouvelle raison sociale pour le groupe Novotel/Jacques Borel International a été approuvé le 28 juin par les actionnaires réunis en assemblée générale. C'est donc sous ce sigle que le groupe hôtelier et de restauration sera présent cet été sur le marché « à terme » de la Bourse de Paris (se substituant ainsi à J.B.I., négocié sur ce même marché, et à Novotel, inscrit sur le second marché). Par ailleurs, la structure de direction jusqu'ici à double commande (conseil de surveillance et directoire) va céder la place à un conseil d'administration dont la présidence (jusqu'en 1985) a été confiée à M. Paul Dubrule.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	27 juin	28 juin
Valeurs françaises	126	125,1
Valeurs étrangères	139,8	137

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	27 juin	28 juin
Indice général	125,2	124,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 juin .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 juin	29 juin
1 dollar (en yens)	239,80	238,25

BOURSE DE PARIS Comptant 28 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	27	2 227	Duc-Lamothe	230	229	Porcher	184	182	Femmes d'Auj.	74	....	Sud. Allumettes	248	....
5 %	40 25	2 027	Dunlop	4 85	....	Profils Tubes Est	6 60	6 60	Finextremer	213	219 50	Tenneco	404	396
3 % amort. 45-54	....	2 729	Eaux Bass. Vichy	949	950	Prouvost ex-Lain.R.	34 80	34 50	Finsider	0 35	0 40	Thorn EMI	75	....
4 1/4 % 1963	104 80	3 527	Eaux Vittel	676	680	Providence S.A.	314 80	314 80	Foseco	20	21	Thyssen c. 1 000	295	....
Emp. 7 % 1973	9035	..	Ecco	2040	2005	Publicis	828	829	Gén. Belgique	325	316	Toray indust. inc	17 85	17 50
Emp. 8,80 % 77	110	0 890	Economats Centre	452	451	Raff. Souf. R.	159 30	159 30	Gevaert	400	396	Vieille Montagne	521	549
9,80 % 78/93	86 50	9 451	Electro-Banque	210	210	Ressorts Indust.	86	88	Glaxo	139 90	138 80	Wagons-Lits	389	390
8,80 % 78/86	89 20	4 798	Electro-Financ.	380	381	Ricqlès-Zan	128	....	Goodyear	324	320	West Rand	97	91 80
10,80 % 79/94	89 25	8 818	Elf-Antargaz	155	155	Ripolin	42 25	40 55	Grace and Co	463	464			
13,25 % 80/90	99 45	0 941	E.L.M. Leblanc	642	638	Risle (La)	10 70	....	Grand Metropolitan	54 90	54 50			
13,80 % 80/87	100 60	9 679	Entrepôts Paris	286	288	Rochefortaise S.A.	68 10	72 90	Gulf Oil Canada	141	134			
13,80 % 81/99	100 48	6 238	Epargne (B)	1161	1165	Rochette-Cenpa	16 30	16 20	Hartebeest	830	790			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Epargne de France	238	....	Rosario (Fin.)	85 20	85	Honeywell Inc.	1066	1055			

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 28/6

Br. Lambert	389 70	420 d	Haussmann Oblig.	1130 52	1079 25	Unifoncier	584 42	557 92
Caland Holdings	102 10	108	Horizon	539 86	515 38 ●	Unigestion	577 78	551 56
Canadian-Pacific	382 10	383	I.M.S.I.	319 01	304 54	Uni-Japon	943 87	901 07
Cockerill-Ougre	16 80	....	Indo-Suez Valeurs	614 56	586 69	Unirente	1602 85	1549 95
Cominco	410	....	Ind. française	11716 21	11716 21	Univer	12211 83	12211 83
Commerzbank	730	680	Interoblig.	9986 40	9533 56	Valorem	360 80	344 44
Courtaulds	11 80	13 50 d	Intersélect France	238 05	227 26	Valorg	10275 86	10224 74
Dart. and Kraft	654	654	Intervaleurs Indust.	355 83	339 69	Valrem	113434 60	113321 28
De Beers (port.)	85 80	....	Invest.Obligataire	11549 35	11526 30	Worms Investiss.	694 39	662 90
Dow Chemical	340	344	Invest. St-Honoré	637 07	609 18			
Dresdner Bank	700	670	Laffitte-ct-terme	109771 64	109771 64			

● : prix précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2105	4,5 % 1973	2133	2110	2114	2100
3066	C.N.E. 3 %	3090	3075	3075	3050
675	Agence Havas	715	700	700	700
716	Europe n° 1	713	695	696	682
600	Facom	626	630	631	642
820	Fichet-bauche	838	835	835	845
76	Vallourec	79	81 20	81 30	80
1310	V. Clicquot-P.	1350	1350	1350	1365
736	Viniprix	792	786	792	771
900	Elf-Gabon	990	970	989	988
260	Amax Inc.	262 10	259 50	259	254 50
695	Amer. Express	686	679	680	667
610	Amer. Teleph.	602	601	601	601
205	Anglo Amer. C.	218	215	218 50	213 80
74	Imp. Chemical	76 80	77	77	76 70
146	Inco. Limited	143	139 50	139	136 80
1190	IBM	1160	1164	1168	1155
52	Ito-Yokado	51 55	51 90	52	51 65
390	ITT	404	389	385	382
70	Matsushita	70 80	66 55	67 50	66 55
840	Merck	873	850	853	850
230	Harmony	234	225 50	224 80	220
36	Hitachi	35 90	34 25	34 80	34 40
555	Hoechst Akt.	567	542	542	542
515	West Hold.	527	510	508	506
486	Xerox Corp.	478	465	465	486
3 08	Zambia Corp.	3 08	3 08	3 08	3 05

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 570	7 670	7 400	7 800
Allemagne (100 DM)	300 720	300 450	290	310
Belgique (100 F)	15 030	15 031	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 120	267 880	256	278
Danemark (100 krd)	83 500	83 430	80	88
Norvège (100 k)	104 440	104 900	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 700	11 696	11 360	12 150
Grèce (100 drachmes)	8 990	9 085	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 073	5 065	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	364 200	363 300	350	371
Suède (100 krs)	99 700	100 380	96	103
Autriche (100 sch)	42 685	42 680	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 277	5 279	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 540	6 500	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 154	6 231	6 070	6 390
Japon (100 yens)	3 187	3 198	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/6
Or fin (kilo en barre)	103000	102250
Or fin (en lingot)	103000	102000
Pièce française (20 fr)	675	670
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	674	671
Pièce latine (20 fr)	640	640
Souverain	824	823
Pièce de 20 dollars	3905	3905
Pièce de 10 dollars	1940	1925
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	4280	4200
Pièce de 10 florins	677	677

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 29 juin 1983 a été tiré à 473 651 exemplaires

A B C D F G H

A LA VEILLE DE LA CLOTURE DE LA VI[e] CNUCED

La France s'efforce de répondre aux préoccupations du tiers monde

De notre envoyé spécial

Belgrade. – La France se bat non sans difficultés auprès de ses partenaires industrialisés pour que la CNUCED – qui s'achèvera en principe le 30 juin – débouche sur des résultats concrets en faveur des pays en voie de développement. Ce n'est pas non plus un hasard si le coordinateur de la délégation française, M. Denis Bauchard, a été chargé par le président de la conférence, le ministre des affaires étrangères yougoslave, M. Lazar Mojsov, d'une mission de médiation pour tenter de lever les obstacles (portant sur l'aide, la dette et la compensation des pertes de recettes des exportations) à la conclusion d'un accord sur le programme en faveur des pays les moins avancés (P.M.A.), dont la plupart sont, comme on le sait, africains.

La Yougoslavie, qui met un point d'honneur à ce que les conclusions de la conférence soient le moins *mauvaises possibles, compte apparemment* sur l'appui de la France et de la Suède notamment pour rechercher d'indispensables rapprochements avec les pays en voie de développement. Quelques manœuvres politiques avaient, en revanche, présidé à la désignation par les pays industrialisés de leurs représentants au sein du « *groupe de contact* » du président, qui tente, ce mercredi 29 juin, de mettre au point de nombreux compromis. Le Canada, les *Etat-Unis, la R.F.A., le Japon* et l'Espagne ont été choisis par leurs partenaires, qui, en revanche, n'ont *pu se mettre d'accord, entre* la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la France, pour le choix d'un sixième représentant. Cet épisode ne prête pas à grandes conséquences dans la mesure où ce « groupe de contact » est ouvert à tous les participants et où les progrès s'accomplissent plutôt au cours de rencontres informelles, mais il est symbolique de la lutte d'influence, du manque de cohésion, au sein des pays industrialisés à économie de marché.

Il va de soi que, parmi ces pays, les rapports de force ne sont guère favorables aux nations qui, comme la France, s'efforcent de répondre aux préoccupations du tiers-monde. Les positions constructrices ne sont pas défendues seulement par la délégation américaine, dont la marge de manœuvre à Belgrade paraît relativement faible, mais aussi par des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la *Grande-Bretagne*, la R.F.A., et même les Pays-Bas, qui, visiblement, ne veulent pas laisser isolés les Etats-Unis. Le poids des régimes politiques et des alliances internationales de fait (Washington, Londres, Bonn) cimente ce « front du refus », tandis que l'apparent manque de volonté politique de la Communauté européenne n'arrange pas les choses.

On ne peut dire qu'il existe de contrepoids à l'influence des États-Unis et de ses « alliés ». Les États ayant une sensibilité voisine des problèmes du développement et des relations Nord-Sud forment depuis plusieurs années une sorte de club qui tient des réunions consultatives informelles. Constitué à l'origine de *gouvernements sociaux-démocrates*, il comprend aujourd'hui des pays aux options différentes. (Canada, Belgique, Norvège, Suède, Danemark, Finlande, Pays-Bas, Autriche, Australie, Italie). Mais ces pays ne forment pas un véritable groupe de pression homogène et n'ont pu définir une position commune (la France, qui fait partie de ce club depuis le 10 mai 1981, mais qui travaille plutôt avec la Suède et l'Autriche, avait préparé avec soin la réunion de Belgrade et encouragé les autres pays indépendants à en faire de même. Mais, en ne parvenant pas à harmoniser leurs vues avant la conférence, ou en ne voulant pas le faire par tactique, ces pays ont fait perdre un temps précieux. Le président du groupe des « soixante-dix-sept » – les cent vingt-cinq pays en voie de développement – M. Saïd Osman (Somalie) a d'ailleurs déclaré la semaine dernière que le groupe B avait fait attendre deux semaines ses réponses à leurs propositions et que celles-ci s'étaient révélées négatives. « *Nous ne sommes pas venus ici pour couvrir notre échec de platitudes et de vagues généralités* », a-t-il lancé.

Cependant, accordant une attention particulière aux pays les moins avancés, Paris éprouve des difficultés à convaincre ses partenaires d'aller un peu plus loin que les décisions prises par la communauté internationale en faveur de cette catégorie de pays lors de la conférence de Paris en septembre 1981. De même, lorsque la France, parce que son représentant, M. Michel Rougé, assure la coordination du groupe B au sein de la commission monétaire et financière, a repoussé au nom de ce groupe l'idée de convertir en dons les prêts accordés aux P.M.A. (idée néanmoins retenue *par le projet de résolution* finale), elle ne faisait qu'exprimer une des positions collectives. Les porte-parole de groupes sont ainsi amenés à exprimer des vues qui ne sont pas forcément celles, mot à mot, de leurs pays. Il est difficile de répondre largement aux demandes des pays en développant sans cesse rompre la solidarité occidentale.

GÉRARD VIRATELLE.

DEUX AGRESSIONS RACISTES

Ratonnade à Meudon-la-Forêt

Un jeune Maghrébin, âgé de dix-sept ans et demi, Kamel Lettad, a été grièvement blessé d'un coup de serpette devant son domicile, 6, avenue du Maréchal Leclerc à Meudon-la Forêt (Hauts-de-Seine) dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 juin. L'agression a été commise par trois hommes qui s'en sont pris à ce jeune lycéen par hasard, « pour se faire un Arabe » dans un esprit de vengeance.

Il était environ 0 h 30, Kamel Lettad, élève de première au lycée technique de Châtenay-Malabry, rentrait de la mosquée de Paris où il était allé prier à cette époque du ramadan. Arrivé devant son domicile, il se joint à un groupe de camarades qui discutent au pied de l'immeuble. Une D.S. de couleur verte, avec à son bord quatre hommes et trois chiens est stationnée depuis quelques instants à proximité. Certains témoins affirment *l'avoir vu tourner* pendant plusieurs jours dans le quartier. Soudain, deux hommes en descendent. L'un d'eux est armé d'une serpette. Les jeunes gens prennent la fuite, excepté Kamel qui se demande ce qui se passe. Il lève le bras pour se protéger la tête. Le coup de serpette l'atteint à l'abdomen, le blessant grièvement. Les intestins perforés, l'estomac, la rate et les poumons touchés, il s'écroule, tandis qu'un homme qui se précipite à son secours est mordu au mollet par l'un des chiens. Les agresseurs prennent la fuite.

La voiture des agresseurs est retrouvée le lendemain par des amis de la victime qui la recherchent dans ce secteur de la banlieue parisienne. Son propriétaire, M. André Lhermite, vingt-sept ans, domicilié au Plessis-Robinson, est appréhendé.

Aux enquêteurs de la section départementale de la police judiciaire de Nanterre, il avouera avoir projeté cette opération pour se venger. Sa concubine aurait en effet été importunéE il y a plus d'un mois par des Arabes dans un restaurant de Vélizy, le Drug-West. Cependant, aucune plainte n'a été déposée à propos. Lundi soir, après avoir be[…] coup bu en compagnie d'Alain [D…] sormeaux, vingt-cinq ans, et Jacq[…] Delauvre, vingt-cinq ans, deux der[…] frères domiciliés également [au] Plessis-Robinson, il a décidé de p[…] ser à l'action. Alain Desormeaux [a] reconnu avoir porté le coup de s[er]pette à Kamel Lettad : l'arme ai[nsi] qu'un poignard ont été retrouvés [à] son domicile. Tous trois ont été [dé]férés au parquet de Nanterre m[er]credi soir. Le quatrième n'a pas pa[r]ticipé aux faits.

Quant à la victime, transportée [à] l'hôpital André-Mignot du Chesn[ay] (Yvelines), son état est considé[ré] comme stationnaire. Ayant per[du] énormément de sang, il a été pla[cé] en réanimation. Les médecins [ne] pourront se prononcer définitiv[e]ment que dans quelques jours, m[ais] sa vie n'est pas en danger.

TROIS PERSONNES DONT UN GENDARME INCULPÉES DANS LA CREUS[E]

Trois personnes, dont un ge[n]darme, ont été inculpées, mar[di] 28 juin, par Mme Eliane Reno[…] juge d'instruction à Guére[t] (Creuse), à la suite d'agressio[ns] racistes commises la semaine de[r]nière dans une cité de travailleu[rs] immigrés à Bourganeuf, dans [la] Creuse (*le Monde* du 25 juin).

Henri Vende, vingt-six ans, ge[n]darme à la brigade de Bourganeu[f] et Alain Perot, trente-huit ans, com[…]merçant armurier, sont inculpés d[e] « *détérioration de biens immobilier[s] appartenant à autrui* », M. Alai[n] Bellot, vingt-huit ans, représentan[t] de commerce, de « *complicité* ». M. Perot est également inculpé d[e] « *port et transport d'arme de qua[…]trième catégorie sans autorisation* ».

M. Vende a été mis aux arrêt[s] dans les locaux de la compagnie d[e] gendarmerie de Guéret.

DES ÉPARGNANTS ESCROQUÉS

A la suite de plaintes de la Commission des opérations de Bourse, M. Robert Bouchery, procureur de Paris, a ouvert une série d'informations judiciaires confiées à M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction, qui vient de notifier des inculpations d'escroquerie, de faux en écritures de commerce, d'usage de faux, de publicité mensongère et d'infraction à la législation sur les sociétés civiles de placements immobiliers à M. Bernard Rauber, directeur général du groupement économique G 2 I, et à M. Michel Senouf, administrateur de cet organisme, établi 6, rue Lincoln (8[e]) et contrôlant la société Forêt-Invest, la société Dic-S.A. (*diamants*), *la société France-*immobilier loisirs, la société France-énergie (petites centrales électriques) et la société A.S.H. (conteneurs) ayant succédé à deux sociétés aujourd'hui disparues, Catu-France et Iccu-France. Les deux inculpés ont été laissés en liberté.

Grâce à l'examen des pièces saisies au cours des perquisitions opérées rue Lincoln, les enquêteurs semblent avoir établi que les épargnants, alléchés par la promesse d'intérêts annuels de l'ordre de 15 % ont apporté à ces sociétés de 20 à 25 millions de francs au total alors que le rendement réel a été de 4 % à 10 % la première année et qu'aucun *intérêt n'a été ensuite versé*.

RENAULT NÉGOCIE AVEC PEUGEOT LA REPRISE DES FILIALES ANGLAISE ET ESPAGNOLE DES DEUX SOCIÉTÉS

Renault Véhicules Industriels négocie actuellement avec Automobiles Peugeot la prise d'une participation de 90 % dans leurs filiales *communes de poids lourds* Karrier Motôrs (Grande-Bretagne) et Hispavinsa (Espagne). Peugeot avait racheté ces deux sociétés – fabriquant des camions Dodge – avec Chrysler Europe et en avait cédé 50 % du capital et la *direction industrielle* à Renault Véhicules Industriels en avril 1981.

A *cette époque, Renault avait* acheté ces participations 76 millions de francs pour Karrier et 52 millions pour Hispavinsa.

LA GRÈVE DANS LES RADIOS PUBLIQUES DÉCENTRALISÉES

La *décentralisation* de Radio France, les questions posées à la fois par les bouleversements à la direction du développement, l'intégration et le regroupement des centres régionaux ex-FR 3 et de certaines stations locales appelées FIR (France-Inter-régions) ont suscité ces derniers mois – et plus intensément ces dernières semaines – l'effervescence du personnel de la société. A l'appel du S.N.J., de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une grève a été lancée, mardi 28 juin, dans plusieurs radios régionales, dont Radio-Picardie, Radio-Pays-basque, Radio-*France-Aquitaine* et Radio-Pau-Béarn, lesquelles continuent leur mouvement mercredi 29 juin.

De leur côté, les FIR ont décidé de manifester ce même jour leur inquiétude face au projet de regroupement de leurs équipes avec celles de radios régionales ; FIB (France-Inter-Bordeaux), FICA (France-*Inter-Côte d'Azur*), *notamment*, s'alarment de cette menace de disparition. A Paris, des membres du personnel de FIP se sont associés au mouvement, déclarant dans un communiqué qu'« *un programme musical continu de qualité, doublé d'une radio d'informations et de services adaptés aux besoins de chaque région, ne peut disparaître au profit d'une radio métropolitaine occupant les fréquences des FIR, les deux styles de radio pouvant très bien coexister* ».

Enfin, l'ensemble des radios décentralisées (Radio-Bretagne-Ouest, Radio-La Creuse, Radio-Puy-de-Dôme...) créées par Radio-France depuis trois ans ont annulé les préavis de grève qu'elles avaient déposés pour le 29 juin, les syndicats estimant avoir obtenu satisfaction sur divers problèmes de la vie quotidienne de la station (locaux, renforcement du personnel...).

● *Evacuation d'un « squatt » à Paris.* – Les forces de police ont *évacué, mardi matin* 28 juin, soixante-trois « squatters » français et étrangers qui occupaient des immeubles *situés aux 163 et 165, rue* de Flandre, à Paris (19[e]). Les bâtiments ont été mis « en état d'inhabitabilité ».

Le bureau d'aide sociale de Paris a été chargé d'étudier le relogement des personnes expulsées.

LE DOLLAR SE REPLIE A NOUVEAU : 7,61 F

Sur des marchés des changes à nouveau très nerveux, les cours du dollar sont agités de soubresauts.

En forte baisse lundi 27 juin, à 2,51 DM et 7,56 F, la monnaie américaine remontait brutalement mardi *28 juin, à près de 2,56 DM et 7,68 F,* pour redescendre, non moins brutalement, mercredi 29 juin, à 2,53 DM puis 2,5350 DM, et un peu plus de 7,61 F après avoir touché 7,59 F. Parmi les facteurs de hausse, on trouve toujours la crainte d'une hausse des taux d'intérêt *aux Etats-Unis. En revanche*, mercredi 29 juin, un puissant motif de baisse a été fourni par l'annonce d'un déficit commercial américain très important en mai, près de 7 milliards de dollars, nouveau record historique *(voir d'autre part)*. La tenue du franc est toujours *satisfaisante*, notamment vis-à-vis du mark, qui tend à revenir à son cours plancher de 3 F.

LES NOUVEAUX PRIX DES CARBURANTS

Hausse de l'essence : + 5 centimes
Baisse du fuel domestique : – 3,4 centimes

Les prix de l'essence et du super vont augmenter : de 5 centimes par litre pour l'essence ordinaire, de 3 *centimes pour le super*. Ces hausses ont été soumises, mercredi 29 juin, au comité des prix. Mais le prix du gas-oil baissera de 3 centimes par litre et celui du fuel domestique de 3,4 centimes.

Le comité des prix a également été saisi d'une décision gouvernementale de baisse de 1,5 % du prix de détail des médicaments, baisse obtenue par une réduction de un point de la marge des pharmaciens.

● *L'équipage polonais Stefan Makne-Ireneusz Cieslak* a gagné, sous réserve d'homologation, la Coupe Gordon-Bennett. Les deux aérostiers se sont posés mardi 28 juin entre Regensburg et Ingolstadt en Bavière, après avoir parcouru 700 kilomètres. Les quatre *ballons* encore en course – trois américains et un suisse – sur les dix-neuf qui avaient pris le départ le *26 juin, place de la Concorde*, s'étaient posés soit en France, soit en R.F.A.

Au Soudan

CINQ FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX SONT ENLEVÉS PAR UN COMMANDO SÉCESSIONNISTE

Nairobi (*Reuter, A.F.P.*). – Cinq étrangers membres d'organisations d'aide internationale ont été enlevés par un commando sécessionniste du sud du Soudan, a-t-on appris mardi 28 juin, dans les milieux diplomatiques de Nairobi.

L'enlèvement s'est produit la veille dans le parc national de Boma, situé à environ 200 kilomètres à l'ouest de Juba, et est le fait d'un groupe qui se présente comme étant le Front de libération du Sud soudanais.

Les noms des cinq otages – deux Américains, un Canadien, un Néerlandais et un Allemand de l'Ouest – *ne sont pas connus*. Des *négociations* entre les ravisseurs et les ambassades concernées sont en cours. Les auteurs de l'enlèvement réclament contre la libération de leurs otages, un temps d'antenne sur les ondes internationales, une rançon de 60 000 dollars et des vêtements.

Selon certaines sources, les rebelles auraient menacé d'exécuter leurs victimes, si leurs exigences n'étaient pas satisfaites d'ici le 6 juillet.

[La sécurité dans le sud du Soudan s'est détériorée au cours des derniers mois à la suite de la décision des autorités de Khartoum de diviser administrativement la région du Sud, peuplée de Noirs chrétiens ou animistes, alors *que le nord du pays est peuplé d'Arabes* musulmans.

En mai, le gouvernement a annoncé avoir réprimé une mutinerie qui avait éclaté parmi des troupes en garnison à Bor, dans la province de Jonglei. En janvier, des rebelles se réclamant d'Anya-Nya II avaient attaqué la ville d'Aweil, tuant onze commerçants du Nord. Ils avaient, à la même époque, pris en otages les techniciens de la société pétrolière américaine Chevron, près de la ville de Bentiu.]

